



**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
NATIONALE ET
LES FORCES ARMÉES CANADIENNES**

2014-2015

**RAPPORT MINISTÉRIEL SUR LE
RENDEMENT**

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2015.

N° de cat. D3-32F-PDF

ISSN 2292-9584

Titre-clé : Rapport ministériel sur le rendement 2014-2015 (Canada. Ministère de la défense nationale)

Ce document est disponible sur le site internet au www.forces.gc.ca

This publication is also available in English.

Table des matières

MESSAGE DU MINISTRE.....	1
SOMMAIRE EXÉCUTIF.....	3
SECTION I : VUE D'ENSEMBLE DES DÉPENSES DE L'ORGANISATION	9
PROFIL DE L'ORGANISATION	9
CONTEXTE ORGANISATIONNEL.....	10
RAISON D'ÊTRE ET RESPONSABILITÉS	10
RÉSULTATS STRATÉGIQUES ET ARCHITECTURE D'ALIGNEMENT DES PROGRAMMES	11
PRIORITÉS ORGANISATIONNELLES	14
ANALYSE DES RISQUES.....	24
DÉPENSES RÉELLES.....	29
SOMMAIRE DU RENDEMENT BUDGÉTAIRE POUR LES RÉSULTATS STRATÉGIQUES ET LES PROGRAMMES (DOLLARS).....	32
HARMONISATION DES DÉPENSES AVEC LE CADRE PANGOUVERNEMENTAL.....	35
TENDANCES RELATIVES AUX DÉPENSES DU MINISTÈRE	36
BUDGET DES DÉPENSES PAR CRÉDIT VOTÉ.....	37
SECTION II : ANALYSE DES PROGRAMMES PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE	39
RÉSULTAT STRATÉGIQUE 1 : LES OPÉRATIONS ET SERVICES DE LA DÉFENSE AMÉLIORENT LA STABILITÉ ET LA SÉCURITÉ, ET PROMEUVENT LES VALEURS ET INTÉRÊTS CANADIENS	39
PROGRAMME 1.0 : OPÉRATIONS DE SOUTIEN ET DE COMBAT DE LA DÉFENSE	39
Sous-PROGRAMME 1.1 : OPÉRATIONS NATIONALES ET CONTINENTALES DE LA DÉFENSE	41
Sous-Sous-PROGRAMME 1.1.1 : OPÉRATIONS DE DÉFENSE DU CANADA CONTRE LES MENACES ARMÉES	42
Sous-Sous-PROGRAMME 1.1.2 : OPÉRATIONS CONTINUES DE DÉFENSE, DE MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SOUVERAINETÉ DU CANADA	43
Sous-Sous-PROGRAMME 1.1.3 : OPÉRATIONS CONTINUES DE LA DÉFENSE PAR L'INTERMÉDIAIRE DU NORAD.....	45
Sous-Sous-PROGRAMME 1.1.4 : OPÉRATIONS CONTINUES CONTINENTALES DE LA DÉFENSE EN COOPÉRATION AVEC LES ÉTATS-UNIS	46
Sous-PROGRAMME 1.2 : OPÉRATIONS DE COMBAT INTERNATIONALES.....	48
Sous-Sous-PROGRAMME 1.2.1 : OPÉRATIONS INTERNATIONALES MENÉES DURANT UNE PÉRIODE PROLONGÉE	49
Sous-Sous-PROGRAMME 1.2.2 : OPÉRATIONS INTERNATIONALES D'INTERVENTION DE CRISE ET D'URGENCE	50
Sous-Sous-PROGRAMME 1.2.3 : OPÉRATIONS CONTINUES DE LA DÉFENSE DANS LE CADRE DES ENGAGEMENTS PERMANENTS DE L'OTAN	51
Sous-PROGRAMME 1.3 : OPÉRATIONS CENTRALISÉES CONTINUES ET HABILITATION OPÉRATIONNELLE	53
Sous-Sous-PROGRAMME 1.3.1 : COORDINATION, COMMANDEMENT ET CONTRÔLE GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES	54
Sous-Sous-PROGRAMME 1.3.2 : OPÉRATIONS CONTINUES DE RENSEIGNEMENT DE LA DÉFENSE	56
Sous-Sous-PROGRAMME 1.3.3 : SERVICES DE SOUTIEN OPÉRATIONNEL	57
Sous-Sous-PROGRAMME 1.3.4 : DIPLOMATIE MILITAIRE ET ENGAGEMENT À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE.....	59
PROGRAMME 2.0 : SERVICES DE LA DÉFENSE ET CONTRIBUTIONS AU GOUVERNEMENT.....	62
Sous-PROGRAMME 2.1 : OPÉRATIONS DE SECOURS AUX SINISTRÉS ET OPÉRATIONS HUMANITAIRES	63
Sous-Sous-PROGRAMME 2.1.1 : OPÉRATIONS D'INTERVENTION ET D'ASSISTANCE NATIONALES ET CONTINENTALES	64
Sous-Sous-PROGRAMME 2.1.2 : OPÉRATIONS INTERNATIONALES D'ASSISTANCE HUMANITAIRE ET D'INTERVENTION EN CAS DE CATASTROPHE	65
Sous-Sous-PROGRAMME 2.1.3 : OPÉRATIONS D'ÉVACUATION DE NON-COMBATTANTS	67
Sous-PROGRAMME 2.2 : SERVICES DE LA DÉFENSE RELATIFS À LA SÉCURITÉ ET À LA SÛRETÉ DES CANADIENS	68
Sous-Sous-PROGRAMME 2.2.1 : OPÉRATIONS DE CONTRE-TERRORISME, DE RÉPONSE AUX ÉVÉNEMENTS TERRORISTES ET DE GESTION DES CONSÉQUENCES	69
Sous-Sous-PROGRAMME 2.2.2 : OPÉRATIONS D'ASSISTANCE LORS D'ÉVÉNEMENTS MAJEURS AU CANADA	70
Sous-Sous-PROGRAMME 2.2.3 : PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHE ET SAUVETAGE.....	71
Sous-Sous-PROGRAMME 2.2.4 : OPÉRATIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE	72
Sous-Sous-PROGRAMME 2.2.5 : SERVICES DE LA DÉFENSE FOURNIS À D'AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT	74

SOUS-SOUS-PROGRAMME 2.2.6 : PROGRAMME CANADIEN DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ	75
SOUS-PROGRAMME 2.3 : SENSIBILISATION ET HÉRITAGE MILITAIRE	77
SOUS-SOUS-PROGRAMME 2.3.1 : SENSIBILISATION, HÉRITAGE ET HISTOIRE MILITAIRE	78
SOUS-SOUS-PROGRAMME 2.3.2 : PROGRAMME JEUNESSE	79
RÉSULTAT STRATÉGIQUE 2 : LA DÉFENSE DEMEURE CONTINUELLEMENT PRÉPARÉE À S'ACQUITTER DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES SERVICES DE LA DÉFENSE EN CONFORMITÉ AVEC LES VALEURS ET INTÉRÊTS CANADIENS	81
PROGRAMME 3.0 : PRODUCTION D'ÉLÉMENTS DE FORCE DE LA DÉFENSE PRÊTS À L'ACTION	81
SOUS-PROGRAMME 3.1 : MAINTIEN DE LA DISPOBILITÉ OPÉRATIONNELLE DES ÉLÉMENTS DE FORCE	82
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.1.1 : RÔLES MARITIMES – MAINTIEN DE LA DISPOBILITÉ OPÉRATIONNELLE	83
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.1.2 : RÔLES TERRESTRES – MAINTIEN DE LA DISPOBILITÉ OPÉRATIONNELLE	84
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.1.3 : RÔLES AÉROSPATIAUX – MAINTIEN DE LA DISPOBILITÉ OPÉRATIONNELLE	85
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.1.4 : RÔLES LIÉS AUX OPÉRATIONS SPÉCIALES – MAINTIEN DE LA DISPOBILITÉ OPÉRATIONNELLE	86
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.1.5 : RÔLES COMMUNS ET INTERARMÉES – MAINTIEN DE LA DISPOBILITÉ OPÉRATIONNELLE	87
SOUS-PROGRAMME 3.2 : ENTRAÎNEMENT D'INTÉGRATION DES ÉLÉMENTS DE FORCE	89
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.2.1 : ENVIRONNEMENT MARITIME – ENTRAÎNEMENT D'INTÉGRATION	90
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.2.2 : ENVIRONNEMENT TERRESTRE – ENTRAÎNEMENT D'INTÉGRATION	91
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.2.3 : ENVIRONNEMENT AÉROSPATIAL – ENTRAÎNEMENT D'INTÉGRATION	92
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.2.4 : OPÉRATIONS SPÉCIALES – ENTRAÎNEMENT D'INTÉGRATION	93
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.2.5 : ENTRAÎNEMENT D'INTÉGRATION INTERARMÉES	93
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.2.6 : ENTRAÎNEMENT D'INTEROPÉRABILITÉ INTERNATIONALE ET NATIONALE	95
SOUS-PROGRAMME 3.3 : PRODUCTION D'ÉLÉMENTS DE FORCE	97
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.3.1 : ENVIRONNEMENT MARITIME - PRODUCTION D'ÉLÉMENTS DE FORCE	98
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.3.2 : ENVIRONNEMENT TERRESTRE – PRODUCTION D'ÉLÉMENTS DE FORCE	99
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.3.3 : ENVIRONNEMENT AÉROSPATIAL – PRODUCTION D'ÉLÉMENTS DE FORCE	100
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.3.4 : OPÉRATIONS SPÉCIALES – PRODUCTION D'ÉLÉMENTS DE FORCE	101
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.3.5 : ENVIRONNEMENT COMMUN ET INTERARMÉES – PRODUCTION D'ÉLÉMENTS DE FORCE	102
SOUS-PROGRAMME 3.4 : PRODUCTION, COORDINATION, COMMANDEMENT ET CONTRÔLE DE LA DISPOBILITÉ OPÉRATIONNELLE	103
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.4.1 : ENVIRONNEMENT MARITIME – PRODUCTION, COORDINATION, COMMANDEMENT ET CONTRÔLE DES ÉLÉMENTS DE FORCE	104
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.4.2 : ENVIRONNEMENT TERRESTRE – PRODUCTION, COORDINATION, COMMANDEMENT ET CONTRÔLE DES ÉLÉMENTS DE FORCE	105
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.4.3 : ENVIRONNEMENT AÉROSPATIAL, PRODUCTION, COORDINATION, COMMANDEMENT ET CONTRÔLE DES ÉLÉMENTS DE FORCE	106
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.4.4 : FORCES D'OPÉRATIONS SPÉCIALES – PRODUCTION, COORDINATION, COMMANDEMENT ET CONTRÔLE DES ÉLÉMENTS DE FORCE	108
SOUS-SOUS-PROGRAMME 3.4.5 : ENVIRONNEMENT COMMUN ET INTERARMÉES – PRODUCTION, COORDINATION, COMMANDEMENT ET CONTRÔLE DES ÉLÉMENTS DE FORCE	109
PROGRAMME 4.0 : PRODUCTION DES ÉLÉMENTS DE CAPACITÉ DE LA DÉFENSE	111
SOUS-PROGRAMME 4.1 : CYCLE DE VIE DU PERSONNEL MILITAIRE ET DE L'ORGANISATION	112
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.1 : PERSONNEL MILITAIRE - GESTION DU PORTEFEUILLE DE LA FORCE RÉGULIÈRE	113
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.2 : PERSONNEL MILITAIRE - GESTION DU PORTEFEUILLE DE LA FORCE DE RÉSERVE	114
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.3 : PERSONNEL MILITAIRE – RECRUTEMENT	116
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.4 : PERSONNEL MILITAIRE – TRANSITION ET LIBÉRATION	117
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.5 : PERSONNEL MILITAIRE – DÉVELOPPEMENT DU PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL	118
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.6 : PERSONNEL MILITAIRE – INSTRUCTION RELATIVE À LA PROFESSION	119
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.7 : PERSONNEL MILITAIRE – SOUTIEN MORAL ET BIEN-ÊTRE	120
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.8 : PERSONNEL MILITAIRE - SOINS DE SANTÉ	121
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.9 : ORGANISATION - SÉCURITÉ, PROTECTION, JUSTICE ET SÛRETÉ	123
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.1.10 : PERSONNEL MILITAIRE ET ORGANISATION - COORDINATION, DÉVELOPPEMENT ET CONTRÔLE STRATÉGIQUES	126
SOUS-PROGRAMME 4.2 : CYCLE DE VIE DU MATERIEL	127
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.2.1 : MATERIEL - GESTION DU PORTEFEUILLE	128

SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.2.2 : MATÉRIEL – ACQUISITION	129
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.2.3 : MATÉRIEL - MISE À NIVEAU ET INTÉGRATION D'ÉQUIPEMENT	131
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.2.4 : MATÉRIEL - DESSAISISSEMENT ET ALIÉNATION	133
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.2.5 : MATÉRIEL - GÉNIE, ESSAI, PRODUCTION ET MAINTENANCE.....	134
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.2.6 : MATÉRIEL - GESTION DE L'INVENTAIRE ET DISTRIBUTION	135
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.2.7 : MATÉRIEL - COORDINATION, DÉVELOPPEMENT ET CONTRÔLE STRATÉGIQUES.....	136
SOUS-PROGRAMME 4.3 : CYCLE DE VIE DES BIENS IMMOBILISERS.....	137
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.3.1 : BIENS IMMOBILISERS - GESTION DU PORTEFEUILLE.....	138
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.3.2 : BIENS IMMOBILISERS – ACQUISITION	140
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.3.3 : BIENS IMMOBILISERS – DESSAISISSEMENT ET ALIÉNATION	141
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.3.4 : BIENS IMMOBILISERS - EXPLOITATION, ENTRETIEN ET RÉPARATION	141
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.3.5 : BIENS IMMOBILISERS - ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT	143
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.3.6 : BIENS IMMOBILISERS - COORDINATION, DÉVELOPPEMENT ET CONTRÔLE STRATÉGIQUES	144
SOUS-PROGRAMME 4.4 : CYCLE DE VIE DES SYSTÈMES D'INFORMATION.....	146
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.4.1 : SYSTÈMES D'INFORMATION - GESTION DU PORTEFEUILLE.....	147
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.4.2 : SYSTÈMES D'INFORMATION - ACQUISITION, DÉVELOPPEMENT ET DÉPLOIEMENT	148
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.4.3 : SYSTÈMES D'INFORMATION - GESTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET SOUTIEN AUX UTILISATEURS	149
SOUS-SOUS-PROGRAMME 4.4.4 : SYSTÈMES D'INFORMATION – COORDINATION, DÉVELOPPEMENT ET CONTRÔLE STRATÉGIQUES ..	150
PROGRAMME 5.0 : RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT CONCERNANT LES CAPACITÉS DE LA DÉFENSE	152
SOUS-PROGRAMME 5.1 : CONCEPTION, INTÉGRATION ET DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE CAPACITÉ	153
SOUS-SOUS-PROGRAMME 5.1.1 : CONCEPTION ET GESTION DES CAPACITÉS	154
SOUS-SOUS-PROGRAMME 5.1.2 : DÉVELOPPEMENT DE LA DOCTRINE ET DES CONCEPTS ET ESSAIS SUR LA CONDUITE DE LA GUERRE	155
SOUS-SOUS-PROGRAMME 5.1.3 : DÉVELOPPEMENT ET INTÉGRATION DES SCIENCES ET DES SYSTÈMES.....	157
SOUS-PROGRAMME 5.2 : ORIENTATION STRATÉGIQUE ET SOUTIEN À LA PLANIFICATION.....	158
SOUS-SOUS-PROGRAMME 5.2.1 : SOUTIEN À LA PLANIFICATION DES CAPACITÉS STRATÉGIQUES	160
SOUS-SOUS-PROGRAMME 5.2.2 : SOUTIEN À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA POSTURE DE LA FORCE.....	161
PROGRAMME 6.0 : SERVICES INTERNES	162
SOUS-PROGRAMME 6.1 : GESTION ET SURVEILLANCE	163
SOUS-PROGRAMME 6.2 : COMMUNICATIONS.....	164
SOUS-PROGRAMME 6.3 : SERVICES JURIDIQUES	165
SOUS-PROGRAMME 6.4 : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	165
SOUS-PROGRAMME 6.5 : GESTION FINANCIÈRE	167
SOUS-PROGRAMME 6.6 : GESTION DE L'INFORMATION	167
SOUS-PROGRAMME 6.7 : TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION	168
SOUS-PROGRAMME 6.8 : BIENS IMMOBILISERS	169
SOUS-PROGRAMME 6.9 : MATÉRIEL.....	169
SOUS-PROGRAMME 6.10 : ACQUISITIONS	170
SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	171
FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS.....	171
ÉTATS FINANCIERS.....	171
TABLEAUX DE RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	172
DÉPENSES FISCALES ET ÉVALUATIONS	172
SECTION IV : COORDONNÉES DE L'ORGANISATION	173
ANNEXE : DÉFINITIONS.....	175
NOTES DE FIN DE DOCUMENT	177

Cette page est laissée en blanc intentionnellement.

MESSAGE DU MINISTRE



À titre de ministre de la Défense nationale, c'est un honneur pour moi de présenter au Parlement le Rapport ministériel sur le rendement 2014-2015.

Pour des raisons évidentes, ce rapport reflète le travail de l'Équipe de la Défense avant ma nomination en tant que ministre de la Défense nationale.

Les engagements du nouveau gouvernement de soutenir et investir dans l'Équipe de la Défense est indéfectible. Mon objectif primordial en tant que ministre de la Défense nationale est de faire en sorte que les Forces armées canadiennes soient plus fortes et agiles avec des capacités efficaces et modernes. Pour rencontrer les obligations que nous avons envers les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes (FAC), je ferai tout mon possible afin de renforcer les partenariats entre la Défense et les Anciens Combattants.

Les Canadiens sont extrêmement fiers du service des FAC. En octobre 2014, des événements nous ont rappelé les risques auxquels les membres des FAC font face suite aux attaques contre l'adjudant Patrice Vincent à Saint-Jean-sur-Richelieu et le caporal Nathan Cirillo à Ottawa. En mars 2015, les Canadiens ont pleuré la perte du sergent Andrew Doiron qui a été tué en Iraq.

Les FAC possèdent une longue histoire en matière de service exemplaire, de par leurs missions de combat, leurs opérations de paix, et lors de secours en cas de désastre. En 2014-2015, le Canada a commémoré le centenaire de la Première Guerre mondiale et le 75^e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que les sacrifices de générations de Canadiens. Les Canadiens peuvent être assurés que les FAC continueront d'exécuter leur mandat de défendre le Canada et l'Amérique du Nord et d'apporter une contribution significative à la sécurité internationale avec fierté et dévouement.

L'environnement géopolitique en pleine évolution en Europe et au Moyen-Orient a renforcé l'importance de la coopération en vue de maintenir la sécurité et la stabilité internationale. En réponse à l'agression de la Russie envers l'Ukraine, les FAC ont soutenu les mesures d'assurance de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en Europe centrale et en Europe occidentale en contribuant à l'entraînement et aux activités d'exercices dans la région dans le cadre de l'opération REASSURANCE. Le Canada a aussi fait don de matériel et de fournitures militaires non létaux et a augmenté l'aide au renforcement des capacités du personnel militaire ukrainien.

En août 2014, les FAC ont entrepris l'opération IMPACT, qui constitue la contribution du Canada à la Force de stabilisation au Moyen-Orient, la coalition multinationale visant à affaiblir le groupe État islamique en Iraq et en Syrie (EIIS), ainsi que leurs capacités en République d'Iraq et en Syrie. La Force opérationnelle interarmées du Canada en Iraq a donné de la formation de forces d'opérations spéciales, des conseils stratégiques et de l'assistance aux forces de sécurité irakiennes, a fourni un support logistique à la coalition et a déployé une force opérationnelle aérienne. En 2015-2016 et en 2016-2017, le gouvernement du Canada va continuer à participer dans le cadre de la coalition contre l'EIIS et collaborer avec ses partenaires et alliés, afin de réorienter nos efforts dans la région pour la formation des forces locales et le soutien humanitaire. Nous sommes également engagés à aider les Nations Unies et à répondre plus rapidement aux conflits émergents et croissants.

En 2014-2015, les FAC ont continué à participer aux efforts multinationaux visant à améliorer la sécurité mondiale, y compris l'opération ARTEMIS, pour contrer le terrorisme dans la mer d'Oman, et l'opération CARIBBE, pour contrer le trafic illégal dans la mer des Caraïbes et l'océan Pacifique Est. L'opération CARIBBE, en particulier, a permis de perturber le trafic de drogue et de saisir plus de 10 000 kg de cocaïne et plus de 500 kg de marijuana qui, autrement, auraient pu être utilisés pour financer des activités criminelles et terroristes. Dans le cas de la lutte mondiale contre l'élosion du virus Ébola en Afrique occidentale, du personnel médical des FAC a été envoyé en

mission au Sierra Leone dans le cadre de l'opération SIRONA, et a traité les travailleurs de la santé locaux et internationaux qui ont été exposés au virus mortel.

Au Canada, les FAC ont coordonné et ont répondu à plus de 8 000 incidents de recherche et sauvetage dans tout le pays et dans le cadre de l'opération LENTUS, ont apporté leur soutien aux provinces de l'Ontario et du Manitoba en aidant les communautés touchées par des inondations importantes. Dans le cadre de l'opération NANOOK, les FAC ont fait la démonstration de leur capacité à mener des opérations dans les régions nordiques du pays en exécutant avec succès un certain nombre d'activités de recherche et sauvetage et d'intervention en cas de crise en simulant deux urgences maritimes au large de la côte de l'île de Baffin. Nous allons renouveler la priorité accordée par le Canada à la surveillance et au contrôle du territoire canadien et de ses régions frontalières, et s'assurer que les FAC ont les capacités de s'acquitter des opérations domestiques.

En 2014-2015, les FAC ont aussi collaboré étroitement avec les États-Unis pour défendre l'Amérique du Nord sous les auspices du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). Les forces militaires du Canada et des États-Unis ont participé à un grand nombre d'opérations interarmées et d'exercices d'entraînement en vue d'améliorer l'interopérabilité et pour surveiller l'évolution du contexte de sécurité et y réagir. Nous allons maintenir les engagements fermes du Canada envers le NORAD et l'OTAN.

Vers la fin de 2015-2016 et le début de 2016-2017, nous allons lancer un processus d'examen ouvert et transparent visant à créer une nouvelle stratégie de la défense pour le Canada en remplacement de la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, aujourd'hui désuète. Les niveaux de financement seront maintenus, incluant les augmentations prévues. Notre priorité est de s'assurer que les militaires canadiens soient mieux équipés et bien préparés pour protéger la souveraineté canadienne, défendre l'Amérique du Nord, fournir une aide en cas de désastre, mener des missions de recherche et sauvetage, appuyer les opérations de paix des Nations Unies et contribuer à la sécurité de nos alliés, y compris dans le cadre des opérations des forces alliées et coalisées à l'étranger, lorsqu'ils sont appelés à le faire.

Je suis fier de travailler avec les membres militaires et civils de l'Équipe de la Défense. C'est grâce à leurs initiatives, à leur professionnalisme, et à leur dévouement que le Canada pourra garder la tête haute en tant que nation.

L'original signé par :

L'honorable Harjit S. Sajjan, c.p., OMM, MSM, CD, député
Ministre de la Défense nationale

SOMMAIRE EXÉCUTIF

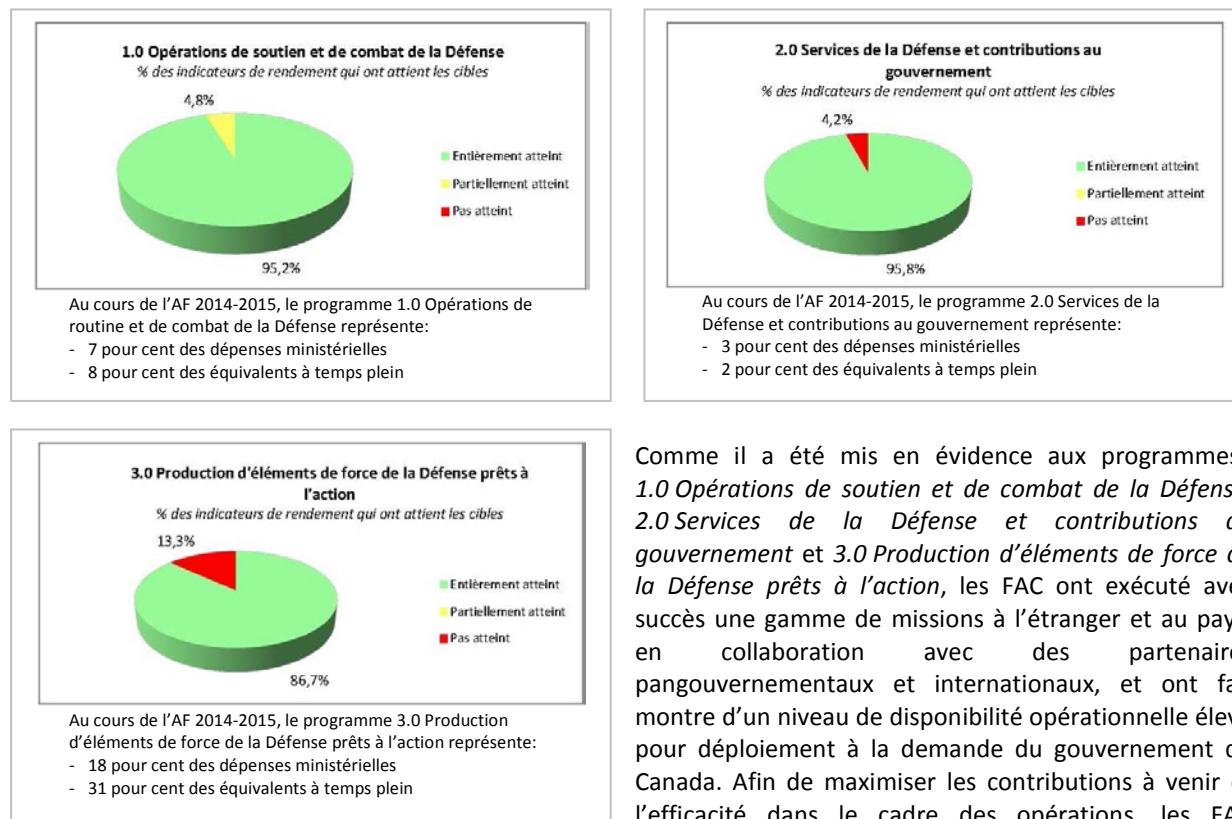
Durant l'année financière 2014-2015, la Défense a mené avec brio les missions confiées et a continué de mener à bien nos priorités en matière de défense, tout en veillant à gérer judicieusement le budget du Ministère et en gérant prudemment les ressources publiques.

Exceller dans le cadre des opérations

Conformément aux missions principales énoncées dans la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, les Forces armées canadiennes (FAC) ont continué d'assurer la sécurité et la sûreté des Canadiens en servant avec excellence au pays, d'être un partenaire fort et viable pour défendre l'Amérique du Nord, et d'exercer du leadership à l'étranger en apportant une contribution significative à la sécurité internationale.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- ✿ Les FAC ont coordonné et ont répondu à plus de 8 000 incidents de recherche et sauvetage dans tout le pays, dans le cadre de l'opération LENTUS, elles ont apporté leur soutien aux provinces de l'Ontario et du Manitoba en aidant les communautés touchées par des inondations importantes.
- ✿ Le Canada est resté fermement solidaire de l'OTAN en réponse à l'agression de la Russie envers l'Ukraine. Les FAC ont soutenu les mesures d'assurance de l'OTAN en Europe centrale et en Europe orientale en contribuant aux activités d'entraînement et d'exercices dans la région dans le cadre de l'opération REASSURANCE. Le Canada a aussi fait don de matériel et de fournitures militaires non létaux et a augmenté l'aide de renforcement des capacités au personnel militaire ukrainien.
- ✿ En octobre 2014, les FAC ont entrepris l'opération IMPACT, qui constitue la contribution du Canada à la Force de stabilisation au Moyen-Orient, la coalition multinationale visant à arrêter et à affaiblir le groupe armé État islamique en Iraq et en Syrie (EIIS) en République d'Iraq et en Syrie.
- ✿ Dans le cas de la lutte mondiale contre l'écllosion du virus Ébola en Afrique occidentale, du personnel médical des FAC a été envoyé en mission au Sierra Leone dans le cadre de l'opération SIRONA, et a traité les travailleurs de la santé étrangers locaux et internationaux qui ont été exposés au virus mortel.
- ✿ Les FAC ont aussi continué à contribuer à la sécurité maritime internationale dans le cadre de l'opération ARTEMIS, dans la mer d'Oman, et de l'opération CARIBBE, dans la mer des Caraïbes et l'océan Pacifique est. L'opération CARIBBE, en particulier, a permis de perturber le trafic de drogue et de saisir plus de 10 000 kg de cocaïne et plus de 500 kg de marijuana.
- ✿ Les FAC ont continuellement adapté leurs mesures de protection de la force pour répondre aux exigences d'un environnement de sécurité en constante évolution et de la montée des menaces non conventionnelles. Au cours de la période menant aux attaques tragiques sur l'adjudant Vincent à Saint-Jean-sur-Richelieu et sur le caporal Cirillo à Ottawa, les FAC ont maintenu des mesures de protection de la force proportionnelles aux menaces connues à ce moment. À la suite des deux attaques, les FAC ont augmenté leurs mesures de protection de la force et ont augmenté le niveau d'alerte des unités à haut niveau de préparation opérationnelle. Lorsque de telles menaces se concrétisent et que de tels événements nationaux se produisent, les FAC sont en communication constante avec leurs partenaires fédéraux et leurs alliés pour les questions relatives à la sécurité du Canada et des Canadiens.



Équiper les Forces armées canadiennes

La Défense a connu du succès lors de la modernisation et de la mise à niveau des capacités du matériel et de l'avancement de projets clés tout en cherchant de nouveaux gains d'efficacité, notamment :

- ✿ Comme annoncé le 25 novembre 2014, la modernisation des cinq premières frégates, exécutée avec succès dans le cadre du projet de modernisation et de prolongation de vie de l'équipement des frégates de la classe *Halifax*, est terminée. Le NCSM *Fredericton* a été envoyé en mission en décembre 2014 dans la Méditerranée pour l'opération REASSURANCE, le soutien apporté par le Canada aux mesures d'assurance de l'OTAN en Europe occidentale et en Europe centrale, en réponse à l'agression de la Russie envers l'Ukraine.
- ✿ Le 23 janvier 2015, l'attribution du contrat pour la construction de six navires de patrouille extracôtiers/de l'Arctique a été annoncée. Ce contrat, évalué à 2,3 milliards de dollars, qui fait partie de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale, marque le début de la phase de construction. La pleine production devrait débuter en septembre 2015.
- ✿ La flotte de sous-marins de classe Victoria du Canada est maintenant opérationnelle. Trois des quatre sous-marins (NCSM *Victoria*, *Windsor*, et *Chicoutimi*) sont opérationnels, tandis que le quatrième (NSCM *Corner Brook*) commence une période en cale sèche prolongée planifiée pour assurer le maintien de la flotte de sous-marins. Cette flotte offrira un soutien important aux opérations nationales et internationales des FAC pour des années à venir.
- ✿ Le 24 octobre 2014, un contrat d'une valeur de 137,8 millions de dollars a été annoncé pour la mise à niveau des postes radio tactiques et des unités d'interface véhicule des FAC, qui équiperaient les véhicules blindés légers VBL III construits au Canada, entre autres.

- ✿ La mise à niveau du char d'assaut Leopard II est terminée et celui-ci a atteint la capacité opérationnelle finale en février 2015. Ce parc de 100 chars réparés, révisés et mis à niveau, fournira aux FAC une capacité de tir direct forte et durable jusqu'en 2035.
- ✿ Le 18 juin 2014, la Défense termina les modifications requises aux contrats d'acquisition et de maintenance de 28 hélicoptères CH-148 Cyclone afin d'assurer la livraison d'hélicoptères maritimes pleinement fonctionnels et de commencer le retrait du service des hélicoptères Sea King en 2015.
- ✿ Le 3 juillet 2014, les FAC ont accepté la livraison du dernier hélicoptère de transport moyen à lourd CH-147F Chinook à la garnison Petawawa. Les 15 hélicoptères Chinook fourniront aux FAC une capacité sans égale pour répondre rapidement aux situations d'urgence au Canada et outre-mer.
- ✿ Le 30 mars 2015, l'Aviation royale canadienne a pris livraison de son cinquième avion CC-177 Globemaster III qui permettra d'augmenter significativement la souplesse dont elle a besoin pour intervenir en cas de crises à l'échelle nationale et internationale et appuyer diverses missions. La flotte d'avions Globemaster actuelle a joué un rôle de premier plan en transportant du ravitaillement et des troupes en soutien à l'opération IMPACT au Moyen-Orient et à l'opération REASSURANCE en Europe.

Renforcement des capacités

Les FAC sont restées prêtes à composer avec les menaces conventionnelles et non conventionnelles, en mettant l'accent sur ses capacités dans les domaines cybernétique, spatial et de la sécurité.

- ✿ Dans le domaine cybernétique, la Défense a continué à jouer un rôle important en gérant les menaces à l'endroit des systèmes gouvernementaux et en échangeant aussi de l'information sur les menaces cybernétiques et les mesures d'atténuation avec les autres ordres de gouvernement, les partenaires du milieu de la sécurité et les alliés afin de veiller à ce que les systèmes vitaux et les infrastructures essentielles du Canada soient sécurisés. Le Canada a continué de travailler en étroite collaboration avec ses alliés dans différents groupes de discussion afin de recueillir et de partager les meilleures pratiques et les leçons retenues, particulièrement avec les partenaires du Groupe des cinq et de l'OTAN.
- ✿ En mai 2014, la Défense a peaufiné la coopération du Canada avec l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis en établissant un partenariat sur les opérations spatiales combinées. Ce partenariat permettra d'utiliser et de coordonner plus efficacement les capacités spatiales au moyen d'activités telles qu'identifier et comprendre quels objets se trouvent dans l'espace, assurer le fonctionnement ininterrompu de satellites et éviter les collisions entre satellites. Telles activités contribueront grandement à la création d'un environnement spatial plus sûr et plus sécuritaire tout en améliorant la sécurité mutuelle.
- ✿ Afin de protéger, de faire la promotion et de soutenir la sécurité des activités et des opérations de la Défense, le nouveau programme de sécurité de la Défense a été établi et comprend les activités nécessaires pour protéger les renseignements, les biens et les services contre la compromission, ainsi que la coordination et la gestion efficace des incidents relatifs à la sécurité.

Soutien aux membres des Forces armées canadiennes et aux familles des militaires

Le gouvernement du Canada et l'Équipe de la Défense ont continué de s'assurer que le cadre de soins et de soutien aux membres des FAC et à leurs familles reste efficace, s'améliore constamment et reste durable à long terme. À cette fin, en 2014-2015 la Défense a fait progresser plusieurs initiatives, notamment :

- ✿ Établir un centre d'excellence national en matière de santé mentale chez les militaires et les anciens combattants et créer une chaire en santé mentale militaire pour soutenir les meilleures pratiques cliniques et accorder la priorité à la recherche, l'éducation et la prévention en matière de santé mentale;
- ✿ Créer un système électronique de collecte de données sur la santé mentale pour permettre aux cliniciens qui servent les membres des FAC de voir les évaluations et les résultats immédiatement, confidentiellement et en toute sécurité, peu importe où ils se trouvent;

- ✿ Mettre en place d'un plan d'opération intégré des services aux familles des militaires, former onze groupes de travail et mettre sur pied un processus de consultation des familles des militaires pour répondre aux difficultés du programme et aux facteurs de stress inhérents à la vie militaire; et
- ✿ Maintenir la haute priorité de dotation en personnel pour les postes en santé mentale. Au 31 mars 2015, les postes en santé mentale (civils et militaires) étaient remplis à 94,2 pour cent. Les taux de vacance des postes continuent d'être surveillés et des mesures sont prises sur une base mensuelle.

Prévention de la conduite sexuelle inconvenante

Tous les membres de l'Équipe de la Défense ont le droit d'être traités avec équité, respect et dignité dans un milieu de travail exempt de harcèlement; ils ont aussi la responsabilité de traiter les autres de la même manière. À la suite d'une revue interne des programmes et des politiques, le chef d'état-major de la défense a annoncé, le 28 avril 2014 que madame Marie Deschamps, une ancienne juge de la Cour suprême du Canada, entamerait un examen externe indépendant sur les procédures en milieu de travail et les programmes des Forces armées canadiennes relatifs à l'inconduite sexuelle et au harcèlement sexuel. Cet examen a débuté le 30 juin 2014 et a été soumis le 27 mars 2015. Le chef d'état-major de la défense a demandé la création de l'Équipe d'intervention stratégique des Forces armées canadiennes sur l'inconduite sexuelle au mois de février 2015. Le mandat initial de cette équipe visait à mener un examen détaillé du rapport final produit par l'autorité chargée de l'examen externe, puis à élaborer un plan d'action pour répondre aux recommandations indiquées dans le rapport.

Mettre le cap sur l'avenir

La Défense a continué de mettre l'accent sur les initiatives de changement qui transforment l'organisation afin de jeter des bases solides pour l'avenir.

Stratégie d'approvisionnement en matière de défense

- ✿ Lancés en février 2014, les principaux objectifs de la *Stratégie d'approvisionnement en matière de défense* sont les suivants : fournir le bon équipement aux FAC et à la Garde côtière canadienne, en temps opportun; tirer parti de nos achats de matériel de défense pour créer des emplois et stimuler l'économie au Canada; simplifier les processus d'approvisionnement en matière de défense. La Défense a aussi publié le *Guide d'acquisition de la Défense*, un élément important de la stratégie qui décrit les besoins potentiels futurs des FAC et les projets d'acquisition connexes.

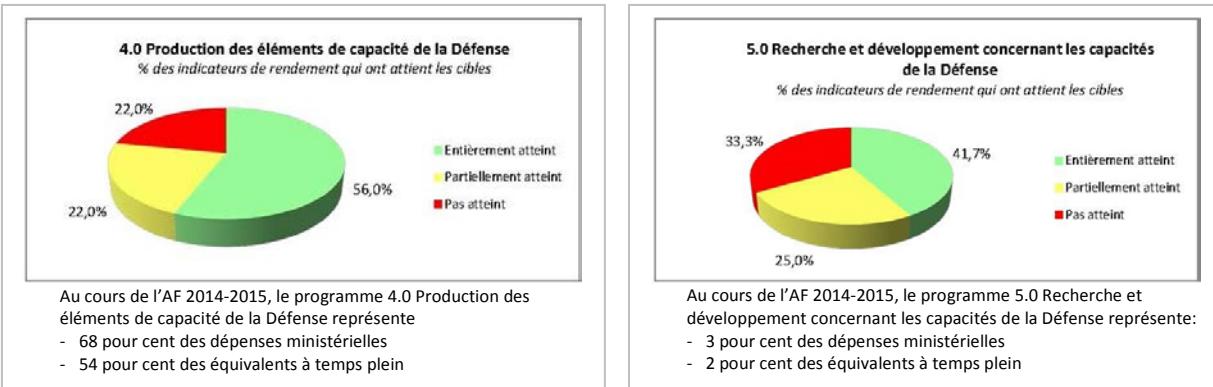
Programme de renouvellement de la Défense

- ✿ Le 7 octobre 2013, l'Équipe de renouvellement de la Défense lançait officiellement le Programme de renouvellement de la Défense afin de trouver des façons pour que la Défense devienne encore plus efficace et efficiente et qu'elle repère des économies possibles pouvant être réinvesties dans les capacités et la disponibilité opérationnelles. Voici quelques points saillants sur les progrès accomplis dans le cadre du Programme de renouvellement de la Défense en 2014-2015 :
 - La réduction des dépenses en quantité excessives;
 - Le regroupement des entités responsables de la gestion immobilière, qui passeront de neuf à une, et qui progressent selon les délais prévus; et
 - La simplification du système d'évaluation du personnel militaire, qui a aussi été rendu plus pertinent, et qui réduit de façon importante le fardeau que représente la préparation de rapports pour le personnel de la Force régulière et de la Première réserve.

Un nouveau Quartier général de la Défense nationale

- ✿ En collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et Services partagés Canada, la Défense a continué de poursuivre le regroupement de son quartier général dans l'ancien complexe Carling de Nortel. Milieu de travail 2.0, l'initiative du gouvernement du Canada visant à créer un milieu de travail moderne au moyen de méthodes et procédés plus judicieux, qui exploitent les nouvelles capacités et

technologies, est en cours d'intégration dans le plan du nouvel emplacement du quartier général de la Défense.



Comme il a été émis en évidence aux programmes : *4.0 Production des éléments de capacité de la Défense* et *5.0 Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*, un engagement continu envers le personnel, des achats clés et l'entretien de l'équipement assureront que les biens, les ressources et les capacités demeurent prêts à intervenir et à produire des résultats pour les Canadiens pour des années à venir.

Cette page est laissée en blanc intentionnellement.

SECTION I: VUE D'ENSEMBLE DES DÉPENSES DE L'ORGANISATION

PROFIL DE L'ORGANISATION

Ministre de tutelle : L'honorable Harjit S. Sajjan, C.P., OMM, MSM, CD, député (nommé en novembre 2015);
L'honorable Jason Kenney, C.P., député (de février à octobre 2015);
L'honorable Robert Nicholson, C.P., CR, député (de juillet 2013 à février 2015)

Premier dirigeant : John Forster, sous-ministre, (nommé en février 2015);
Richard B. Fadden, sous-ministre, (de mai 2013 à février 2015)

Chef d'état-major de la défense : Général Jonathan Vance, CMM, MSC CD (nommé en juillet 2015);
Général Tom Lawson, CMM, CD (d'octobre 2012 à juillet 2015)

Portefeuille ministériel :

- ◆ Ministère de la Défense nationale
- ◆ Forces armées canadiennes
- ◆ Centre de la sécurité des télécommunications¹
- ◆ Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire²
- ◆ Comité externe d'examen des griefs militaires³
- ◆ Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications⁴

Instruments habilitants :

- ◆ la Loi sur la défense nationale⁵
- ◆ la Loi sur les mesures d'urgence⁶
- ◆ la Loi sur l'aéronautique⁷
- ◆ la Loi sur les pêches⁸

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter la page Législation et la Défense nationale⁹ du site Web du Ministère.

Année d'incorporation ou de création : 1923

Autre : Pour en savoir davantage, veuillez consulter le site Web¹⁰ du Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes.

CONTEXTE ORGANISATIONNEL

Raison d'être et responsabilités

Au nom du peuple canadien, les Forces armées canadiennes (FAC) et le ministère de la Défense nationale (MDN) se tiennent prêts à exercer trois rôles clés :

- ✿ Défendre le Canada - servir avec excellence au pays;
- ✿ Défendre l'Amérique du Nord - être un partenaire fort et viable des États-Unis pour défendre le continent; et
- ✿ Contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationale - en exerçant du leadership à l'étranger.

Publiée en 2008, la Stratégie de défense *Le Canada d'abord* (SDCD)¹¹ dresse une feuille de route détaillée en vue de moderniser les FAC pour en faire un appareil militaire de premier ordre capable d'assumer les rôles qu'on lui confie. La Stratégie confie également six grandes missions à la Défense nationale :

- ✿ Mener des opérations quotidiennes nationales et continentales, y compris dans l'Arctique et par l'entremise du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD);
- ✿ Offrir du soutien dans le cadre d'un événement international important au Canada;
- ✿ Répondre à une attaque terroriste importante;
- ✿ Appuyer les autorités civiles en cas de crise au Canada, par exemple en cas de catastrophe naturelle;
- ✿ Diriger et/ou mener une opération internationale importante durant une période prolongée; et
- ✿ Déployer des forces en cas de crise à l'étranger pour une période de plus courte durée.

En 2014-2015, la Défense nationale a mené à bien les missions confiées énoncées dans la SDCD tout en exécutant les activités de défense présentées dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2014-2015 :

- ✿ Poursuivre l'*initiative de renouvellement de la Défense*, lancée en octobre 2013, pour assurer des forces militaires canadiennes modernes, abordables et durables à long terme;
- ✿ Offrir un soutien accru aux membres des FAC malades ou blessés ainsi qu'à leurs familles, et veillera à ce qu'ils aient accès en temps opportun à un traitement pour divers troubles mentaux, comme le syndrome de stress post-traumatique (SSPT); et
- ✿ Accomplir la mission de défense tout en veillant à gérer judicieusement le budget du Ministère et les ressources de l'État.

Ce mandat de la Défense incombe au ministre de la Défense nationale (min DN). Le min DN dirige l'ensemble du Ministère et est responsable de tous les enjeux touchant la Défense nationale et les FAC, conformément à la *Loi sur la défense nationale* (LDN). Il reçoit l'aide du sous-ministre (SM) qui est nommé par le gouverneur en conseil sur recommandation du premier ministre et est son conseiller civil principal. Le SM est autorisé par la loi à s'occuper, au nom du ministre, de nombreux aspects de la gestion et de la direction du ministère. Le SM est chargé de donner des conseils stratégiques, de gérer le Ministère, d'assurer la coordination interministérielle, de s'occuper des relations internationales en matière de défense, de contribuer au renouvellement de la fonction publique et de gérer les relations fédérales-provinciales ainsi que la gestion du portefeuille. Il est aussi l'administrateur des comptes en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques et il est tenu de donner des explications sur les questions dont il est responsable devant les comités parlementaires. Le chef d'état-major de la défense (CEMD) est directement responsable du commandement, du contrôle et de l'administration des FAC. Il est nommé par le gouverneur en conseil sur recommandation du premier ministre. Le CEMD conseille le min DN sur des questions comme les besoins militaires actuels et futurs, les capacités en matière de force ainsi que sur les plans d'action possibles et les conséquences militaires ou opérationnelles d'entreprendre (ou de ne pas entreprendre) diverses activités des forces armées. Le CEMD doit rendre compte au min DN quant au déroulement

des activités des FAC, ainsi qu'à la disponibilité opérationnelle de ces dernières et à leur capacité à mener à bien les engagements et les obligations militaires du gouvernement. Également, le CEMD conseille aussi directement le premier ministre et le Cabinet sur des développements et des enjeux militaires importants.

Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes

La structure de la gestion, des ressources et des résultats¹² (SGRR) du gouvernement du Canada constitue le fondement d'une approche pangouvernementale visant à consolider la gestion et la responsabilisation en matière de dépenses publiques et à mettre clairement en évidence les résultats à l'intention de la population canadienne. L'Architecture d'alignement des programmes (AAP) fait partie intégrante de la SGRR. L'AAP de la Défense montre combien les programmes cadrent avec les deux résultats stratégiques du Ministère. Les services internes constituent un programme autonome qui définit les activités et les ressources à l'appui des besoins du programme et des obligations ministérielles.

La Défense a mis en œuvre une nouvelle AAP, qui entre en vigueur au cours de l'année financière 2014-2015, et qui représente et expose plus fidèlement les « activités de la Défense ». Cette AAP décrit ce que la Défense fournit aux et pour les Canadiens, tout en illustrant la façon dont ces contributions et ces effets sont formés et livrés. Grâce à cette structure révisée, la Défense est mieux en mesure de s'attaquer à la granularité du programme et aux interdépendances requises par les examens stratégiques et d'institutionnaliser un paradigme de « gestion axée sur les résultats » qui appuiera la gestion stratégique de la Défense. Cette structure fournit également un cadre qui se prête mieux à la description du rendement de la Défense ainsi qu'à la démonstration des résultats.

Résultat stratégique : Les opérations et services de la Défense améliorent la stabilité et la sécurité, et promeuvent les valeurs et intérêts canadiens

1.0 Programme : Opérations de soutien et de combat de la Défense

1.1 Sous-Programme : Opérations nationales et continentales de la Défense

- 1.1.1 **Sous-Sous-Programme** : Opérations de défense du Canada contre les menaces armées
- 1.1.2 **Sous-Sous-Programme** : Opérations continues de défense, de maintien de la sécurité et de protection de la souveraineté du Canada
- 1.1.3 **Sous-Sous-Programme** : Opérations continues de la Défense par l'intermédiaire du NORAD
- 1.1.4 **Sous-Sous-Programme** : Opérations continues continentales de la Défense en coopération avec les États-Unis

1.2 Sous-Programme : Opérations de combat internationales

- 1.2.1 **Sous-Sous-Programme** : Opérations internationales menées durant une période prolongée
- 1.2.2 **Sous-Sous-Programme** : Opérations internationales d'intervention de crise et d'urgence
- 1.2.3 **Sous-Sous-Programme** : Opérations continues de la Défense dans le cadre des engagements permanents de l'OTAN

1.3 Sous-Programme : Opérations centralisées continues et habilitation opérationnelle

- 1.3.1 **Sous-Sous-Programme** : Coordination, Commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales
- 1.3.2 **Sous-Sous-Programme** : Opérations continues de renseignement de la Défense
- 1.3.3 **Sous-Sous-Programme** : Services de soutien opérationnel
- 1.3.4 **Sous-Sous-Programme** : Diplomatie militaire et engagement à l'échelle internationale

2.0 Programme : Services de la Défense et contributions au gouvernement

2.1 Sous-Programme : Opérations de secours aux sinistrés et opérations humanitaires

- 2.1.1 **Sous-Sous-Programme** : Opérations d'intervention et d'assistance nationales et continentales
- 2.1.2 **Sous-Sous-Programme** : Opérations internationales d'assistance humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe
- 2.1.3 **Sous-Sous-Programme** : Opérations d'évacuation de non-combattants

2.2 Sous-Programme : Services de la Défense relatifs à la sécurité et à la sûreté des Canadiens

- 2.2.1 Sous-Sous-Programme** : Opérations de contre-terrorisme, de réponse aux événements terroristes et de gestion des conséquences
- 2.2.2 Sous-Sous-Programme** : Opérations d'assistance lors d'événements majeurs au Canada
- 2.2.3 Sous-Sous-Programme** : Programme national de recherche et sauvetage
- 2.2.4 Sous-Sous-Programme** : Opérations de recherche et sauvetage
- 2.2.5 Sous-Sous-Programme** : Services de la Défense fournis à d'autres ministères et organismes
- 2.2.6 Sous-Sous-Programme** : Programme canadien de sûreté et de sécurité

2.3 Sous-Programme : Sensibilisation et héritage militaire

- 2.3.1 Sous-Sous-Programme** : Sensibilisation, héritage et histoire militaire
- 2.3.2 Sous-Sous-Programme** : Programme jeunesse

Résultat stratégique : La Défense demeure continuellement préparée à s'acquitter de la défense nationale et des services de la Défense en conformité avec les valeurs et intérêts canadiens

3.0 Programme : Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action

3.1 Sous-Programme : Maintien de la disponibilité opérationnelle des éléments de force

- 3.1.1 Sous-Sous-Programme** : Rôles maritimes - Maintien de la disponibilité opérationnelle
- 3.1.2 Sous-Sous-Programme** : Rôles terrestres - Maintien de la disponibilité opérationnelle
- 3.1.3 Sous-Sous-Programme** : Rôles aérospatiaux - Maintien de la disponibilité opérationnelle
- 3.1.4 Sous-Sous-Programme** : Rôles liés aux opérations spéciales - Maintien de la disponibilité opérationnelle
- 3.1.5 Sous-Sous-Programme** : Rôles communs et interarmées - Maintien de la disponibilité opérationnelle

3.2 Sous-Programme : Entraînement d'intégration des éléments de force

- 3.2.1 Sous-Sous-Programme** : Environnement maritime – Entraînement d'intégration
- 3.2.2 Sous-Sous-Programme** : Environnement terrestre – Entraînement d'intégration
- 3.2.3 Sous-Sous-Programme** : Environnement aérospatial – Entraînement d'intégration
- 3.2.4 Sous-Sous-Programme** : Opérations spéciales – Entraînement d'intégration
- 3.2.5 Sous-Sous-Programme** : Entraînement d'intégration interarmées
- 3.2.6 Sous-Sous-Programme** : Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale

3.3 Sous-Programme : Production d'éléments de force

- 3.3.1 Sous-Sous-Programme** : Environnement maritime – Production d'éléments de force
- 3.3.2 Sous-Sous-Programme** : Environnement terrestre – Production d'éléments de force
- 3.3.3 Sous-Sous-Programme** : Environnement aérospatial – Production d'éléments de force
- 3.3.4 Sous-Sous-Programme** : Opérations spéciales – Production d'éléments de force
- 3.3.5 Sous-Sous-Programme** : Environnement commun et interarmées – Production d'éléments de force

3.4 Sous-Programme : Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle

- 3.4.1 Sous-Sous-Programme** : Environnement maritime – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
- 3.4.2 Sous-Sous-Programme** : Environnement terrestre – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
- 3.4.3 Sous-Sous-Programme** : Environnement aérospatial – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
- 3.4.4 Sous-Sous-Programme** : Forces d'opérations spéciales – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
- 3.4.5 Sous-Sous-Programme** : Environnement commun et interarmées – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force

4.0 Programme : Production des éléments de capacité de la Défense

4.1 Sous-Programme : Cycle de vie du personnel militaire et de l'organisation

- 4.1.1 **Sous-Sous-Programme** : Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force régulière
- 4.1.2 **Sous-Sous-Programme** : Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force de réserve
- 4.1.3 **Sous-Sous-Programme** : Personnel militaire - Recrutement
- 4.1.4 **Sous-Sous-Programme** : Personnel militaire - Transition et libération
- 4.1.5 **Sous-Sous-Programme** : Personnel militaire - Développement du perfectionnement professionnel
- 4.1.6 **Sous-Sous-Programme** : Personnel militaire - Instruction relative à la profession
- 4.1.7 **Sous-Sous-Programme** : Personnel militaire - Soutien moral et bien-être
- 4.1.8 **Sous-Sous-Programme** : Personnel militaire - Soins de santé
- 4.1.9 **Sous-Sous-Programme** : Organisation - Sécurité, protection, justice et sûreté
- 4.1.10 **Sous-Sous-Programme** : Personnel militaire et organisation - Coordination, développement et contrôle stratégiques
- 4.2 **Sous-Programme** : Cycle de vie du matériel
 - 4.2.1 **Sous-Sous-Programme** : Matériel - Gestion du portefeuille
 - 4.2.2 **Sous-Sous-Programme** : Matériel - Acquisition
 - 4.2.3 **Sous-Sous-Programme** : Matériel - Mise à niveau et intégration d'équipement
 - 4.2.4 **Sous-Sous-Programme** : Matériel - Dessaisissement et aliénation
 - 4.2.5 **Sous-Sous-Programme** : Matériel - Génie, essai, production et maintenance
 - 4.2.6 **Sous-Sous-Programme** : Matériel - Gestion de l'inventaire et distribution
 - 4.2.7 **Sous-Sous-Programme** : Matériel - Coordination, développement et contrôle stratégiques
- 4.3 **Sous-Programme** : Cycle de vie des biens immobiliers
 - 4.3.1 **Sous-Sous-Programme** : Biens immobiliers - Gestion du portefeuille
 - 4.3.2 **Sous-Sous-Programme** : Biens immobiliers - Acquisition
 - 4.3.3 **Sous-Sous-Programme** : Biens immobiliers - Dessaisissement et aliénation
 - 4.3.4 **Sous-Sous-Programme** : Biens immobiliers - Exploitation, entretien et réparation
 - 4.3.5 **Sous-Sous-Programme** : Biens immobiliers - Environnement et assainissement
 - 4.3.6 **Sous-Sous-Programme** : Biens immobiliers - Coordination, développement et contrôle stratégiques
- 4.4 **Sous-Programme** : Cycle de vie des systèmes d'information
 - 4.4.1 **Sous-Sous-Programme** : Systèmes d'information - Gestion du portefeuille
 - 4.4.2 **Sous-Sous-Programme** : Systèmes d'information - Acquisition, développement et déploiement
 - 4.4.3 **Sous-Sous-Programme** : Systèmes d'information - Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs
 - 4.4.4 **Sous-Sous-Programme** : Systèmes d'information - Coordination, développement et contrôle stratégiques
- 5.0 **Programme** : Recherche et développement concernant les capacités de la Défense
 - 5.1 **Sous-Programme** : Conception, intégration et développement en matière de capacité
 - 5.1.1 **Sous-Sous-Programme** : Conception et gestion des capacités
 - 5.1.2 **Sous-Sous-Programme** : Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre
 - 5.1.3 **Sous-Sous-Programme** : Développement et intégration des sciences et des systèmes
 - 5.2 **Sous-Programme** : Orientation stratégique et soutien à la planification
 - 5.2.1 **Sous-Sous-Programme** : Soutien à la planification des capacités stratégiques
 - 5.2.2 **Sous-Sous-Programme** : Soutien à la planification stratégique de la posture de la force
- 6.0 **Programme** : Services internes
 - 6.1 **Sous-Programme** : Gestion et surveillance
 - 6.2 **Sous-Programme** : Communications
 - 6.3 **Sous-Programme** : Services juridiques

- 6.4 Sous-Programme : Gestion des ressources humaines**
- 6.5 Sous-Programme : Gestion financière**
- 6.6 Sous-Programme : Gestion de l'information**
- 6.7 Sous-Programme : Technologie de l'information**
- 6.8 Sous-Programme : Biens immobiliers**
- 6.9 Sous-Programme : Matériel**
- 6.10 Sous-Programme : Acquisitions**

Priorités organisationnelles

Au cours de la dernière année, la Défense a fait progresser un éventail de priorités canadiennes concrètes – elle a contribué à la sûreté et à la sécurité des Canadiens, a fait la promotion de la sécurité dans le monde par l'engagement international, et a accru le dynamisme de la culture et du patrimoine canadiens. Malgré les opérations obligatoires et les activités connexes de la Défense, celle-ci a atteint avec succès ses objectifs par rapport aux quatre priorités organisationnelles indiquées au *Rapport sur les plans et les priorités de 2014-2015*. Ces priorités ont mis en lumière, auprès de la haute direction et des chefs des Forces armées canadiennes, le besoin d'affecter les ressources aux initiatives essentielles qui permettent de combler les lacunes relatives à l'atteinte des résultats attendus de l'AAP, d'atténuer les principaux risques organisationnels et de donner suite à l'orientation particulière du gouvernement.

Les priorités et plans organisationnels de la Défense, ainsi que les importants résultats obtenus en ce qui concerne l'AAP du Ministère, sont présentés à la section II du présent rapport de manière à donner un aperçu exhaustif du rendement du Ministère en 2014-2015. Les priorités énoncées ci-dessous sont numérotées uniquement pour favoriser la clarté de la présentation et s'harmonisent avec les résultats stratégiques pertinents.

Priorité : Assurer l'excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger pour la défense du Canada et la protection des Canadiens

Type¹: Priorité déjà établie

Résultats stratégiques :

- ✿ Les opérations et services de la Défense améliorent la stabilité et la sécurité, et promeuvent les valeurs et intérêts canadiens
- ✿ La Défense demeure continuellement préparée à s'acquitter de la défense nationale et des services de la Défense en conformité avec les valeurs et intérêts canadiens

Description : La mesure ultime de la réussite de l'Équipe de la Défense est le bon déroulement avec succès des opérations par les FAC à protéger les Canadiens et les intérêts nationaux du Canada, au pays et à l'étranger. Toutes les activités de la Défense doivent être dirigées à cette fin.

Sommaire des progrès:

La liste suivante énumère les plans originaux et les principales réalisations de 2014-2015 :

Élément prioritaire : La Défense requiert un environnement d'information intégré, sécurisé, souple et agile favorisant l'efficacité en matière d'opérations et de prise de décisions.

1. Les différents types de priorités sont les suivants : priorité déjà établie – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédent l'exercice visé dans le rapport; priorité permanente – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; priorité nouvelle – établie au cours de l'exercice visé dans le Rapport sur les Plans et les Priorités ou le Rapport Ministériel sur le Rendement.

◆ **Plan : Fournir un environnement de GI et TI intégré et efficace pour appuyer toutes les opérations de la Défense**

- Continuer de renforcer les capacités dans le domaine cybernétique, notamment de fournir des conseils et des analyses sur les risques, les menaces, et les incidents cybernétiques, et contribuer aux efforts conjoints de sécurité cybernétique avec les organisations militaires alliées.
- Développer un cadre révisé de gouvernance future et un processus de planification opérationnelle de la GI/TI.
- Continuer de faire progresser l'harmonisation avec l'initiative de renouvellement du Web du gouvernement du Canada.

(Voir sous-sous-programmes : [4.4.1 Systèmes d'information - Gestion du portefeuille](#), [4.4.4 Systèmes d'information - Coordination, développement et contrôle stratégiques](#), [5.2.1 Soutien à la planification des capacités stratégiques](#), [6.7 Technologie de l'information](#))

Élément prioritaire : En vertu de la *Politique sur la sécurité du gouvernement*, tous les ministères et organismes doivent s'assurer que la gestion de la sécurité est un aspect précis faisant partie intégrante de la gouvernance, des programmes et des services ministériels. Cela comprend la mise en place d'une approche systématique et cohérente visant à soutenir la planification, le fonctionnement et la surveillance des activités de sécurité et des contrôles essentiels visant à appuyer l'interopérabilité et l'échange d'information.

◆ **Plan : Élaborer et mettre en œuvre des initiatives pour intégrer la gestion de la sécurité aux opérations de la Défense**

- Établir une nouvelle organisation de sécurité.
- Revitaliser le Comité consultatif supérieur de la sécurité.
- Exécuter un examen et une mise à jour en profondeur des directives et ordonnances relatives à la sécurité de la Défense nationale afin d'établir clairement, pour tout le personnel du MDN et des FAC, les responsabilités inhérentes au programme de sécurité de la Défense.
- Faire progresser l'élaboration du plan sur la sécurité du ministère, y compris les plans de traitement des risques pour la gestion des risques de sécurité, qui indiquent les stratégies, les buts, les objectifs, les priorités et les délais pour améliorer la sécurité au sein de la Défense.
- Remplacer le programme de certification et d'accréditation par le programme d'évaluation et d'autorisation de la sécurité.
- Exécuter un examen descendant des habiletés contre la menace explosive requises par tous les membres des FAC pour assurer une capacité interarmées interopérable et uniforme.

(Voir sous-sous-programmes : [4.1.9 Organisation - Sécurité, protection, justice et sûreté](#), [4.4.1 Systèmes d'information - Gestion du portefeuille](#), [4.4.2 Systèmes d'information – Acquisition, développement et déploiement](#), [4.4.3 Systèmes d'information - Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs](#))

Élément prioritaire : Au cours des prochaines années, nous célébrerons un certain nombre d'anniversaires historiques importants. Des événements tels que le 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale, y compris un grand nombre de centenaires de régiments, le 75^e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale ainsi que le 150^e anniversaire de la Confédération en 2017 ont tous des répercussions importantes sur les ressources. Ces événements représentent une occasion importante de sensibiliser les Canadiens à la contribution de la Marine royale canadienne (MRC), de l'Armée canadienne (AC), de l'Aviation royale canadienne (ARC) et du MDN au développement de la nation tout au long de son histoire et d'approfondir leur compréhension à cet égard.

◆ **Plan : Soutenir les efforts du gouvernement pour la commémoration des anniversaires importants**

- Dans le cadre de l'opération DISTINCTION, participer aux événements commémoratifs conçus pour honorer la glorieuse histoire militaire du Canada, de la Guerre de 1812 jusqu'aux guerres du 20^e siècle et au cours de la période actuelle.

(Voir sous-sous-programmes : [2.3.1 Sensibilisation, héritage et histoire militaire](#), [6.2 Communications](#))

Élément prioritaire : L'exercice de la souveraineté dans l'Arctique canadien est une priorité du gouvernement du Canada, comme l'indiquent la Stratégie pour le Nord du Canada, la politique étrangère pour l'Arctique et la Stratégie de défense, *Le Canada d'abord*.

✿ **Plan : Exercer la souveraineté dans l'Arctique**

- Les FAC ont exécuté une série d'opérations et d'exercices annuels dans l'Arctique pour affirmer la souveraineté du Canada dans cette région, améliorer la capacité des FAC à mener des opérations dans l'Arctique, consolider et établir des partenariats pangouvernementaux et maintenir l'interopérabilité avec les partenaires du Nord.
- Publication de la mise à jour annuelle du *Plan pour le Nord*, qui renforce la synchronisation avec les gouvernements territoriaux et autres ministères et agences du gouvernement pour mieux prévoir, préparer et mener des activités de défense dans le Nord.

(Voir sous-sous-programmes : [1.1.2 Opérations continues de défense, de maintien de la sécurité et de protection de la souveraineté du Canada](#), [1.3.1 Coordination, Commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales](#))

Élément prioritaire : La Défense est tenue par la loi de consulter les groupes autochtones lorsqu'elle prévoit mener des activités qui pourraient avoir des répercussions négatives sur les droits ancestraux ou les droits conférés par traité, possibles ou établis. La Défense est également tenue par la loi de respecter les traités négociés par la Couronne et les groupes autochtones. Ces traités peuvent avoir des répercussions sur l'attribution des marchés, l'accès aux terres visées par des traités et les évaluations environnementales.

✿ **Plan : Soutenir les efforts du gouvernement relatifs aux obligations juridiques envers les peuples autochtones du Canada**

- Persuader les responsables de la Défense d'accroître la sensibilisation à l'égard des questions autochtones et d'échanger des renseignements pour s'assurer de respecter les obligations envers les groupes autochtones.

(Voir sous-sous-programme : [4.3.6 Biens immobiliers - Coordination, développement et contrôle stratégiques](#))

Priorité : Maintenir la posture des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense qui sont nécessaires

Type : Priorité déjà établie

Résultat stratégique :

✿ La Défense demeure continuellement préparée à s'acquitter de la défense nationale et des services de la Défense en conformité avec les valeurs et intérêts canadiens

Description : En reconstituant et en harmonisant les FAC et le MDN après l'Afghanistan, la Défense prouvera qu'elle est en mesure de réaliser la stratégie de défense *Le Canada d'abord* en gérant la disponibilité opérationnelle en appui à ses six missions principales au Canada, en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Sommaire du progrès :

La liste suivante énumère les plans originaux et les principales réalisations de 2014-2015 :

Élément prioritaire : Les FAC doivent s'assurer que les ressources nécessaires sont harmonisées et disponibles afin de soutenir les niveaux de disponibilité opérationnelle établis et, par conséquent, de faire en sorte que la posture de la capacité militaire permette de répondre aux besoins anticipés et prévus du gouvernement du Canada, comme l'indique la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*.

✿ **Plan : Mettre en œuvre l'orientation du CEMD sur la posture de force des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense au cours de l'horizon 1**

- Mettre sur pied et maintenir des éléments de force hautement efficaces, réactifs et adaptables qui sont

en mesure de synchroniser les effets dans l'ensemble du spectre des opérations.

- S'assurer que les ressources nécessaires sont harmonisées afin de soutenir les niveaux de disponibilité opérationnelle établis.

(Voir programmes : 3.0 Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, 4.0 Production des éléments de capacité de la Défense; et sous-sous-programmes : 3.1.1 Rôles maritimes – Maintien de la disponibilité opérationnelle, 3.1.2 Rôles terrestres – Maintien de la disponibilité opérationnelle, 3.1.3 Rôles aérospatiaux – Maintien de la disponibilité opérationnelle, 3.1.4 Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle, 3.1.5 Rôles communs et interarmées – Maintien de la disponibilité opérationnelle.)

Élément prioritaire : La stratégie de défense *Le Canada d'abord* est le principal document d'orientation pour la Défense et l'ensemble du portefeuille de la Défense. Le gouvernement examinera la stratégie afin d'offrir une orientation et de s'assurer que l'Équipe de la Défense est équilibrée et en mesure de relever les défis actuels et à venir.

✿ **Plan : Entreprendre le renouvellement de la SDCD**

- Le travail sur la Stratégie de renouvellement de la Défense *Le Canada d'abord* est en cours et vise à assurer que les FAC continuent d'être parmi les meilleurs au monde, en mesure de défendre le Canada et les intérêts canadiens au pays et aux côtés des alliés du Canada partout dans le monde, particulièrement dans un contexte de sécurité en constante évolution.

(Voir sous-programme 6.1 Gestion et surveillance)

Priorité : Renforcer l'Équipe de la Défense

Type : Priorité déjà établie

Résultat stratégique :

✿ La Défense demeure continuellement préparée à s'acquitter de la défense nationale et des services de la Défense en conformité avec les valeurs et intérêts canadiens

Description : En investissant dans le pilier du personnel (militaire et civil) de la *Stratégie de la Défense Le Canada d'abord*, la Défense nationale harmonisera l'Équipe de la Défense pour assurer la réalisation, avec succès, des six missions principales au Canada, en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Sommaire du progrès :

La liste suivante énumère les plans originaux et les principales réalisations de 2014-2015 :

Élément prioritaire : La Défense a un engagement moral envers les militaires en reconnaissance des sacrifices qu'ils font et des services qu'ils rendent. L'obligation et la responsabilité de prendre soin de nos militaires actuels, des anciens militaires et de leurs familles, incombe particulièrement aux dirigeants des FAC, du MDN et d'Anciens Combattants Canada. Cette priorité comprend l'équilibre psychologique des militaires, un élément essentiel à l'efficacité opérationnelle et un élément clé de l'obligation fondamentale des FAC de promouvoir le bien-être de ses membres.

✿ **Plan : Fournir un meilleur soutien aux militaires malades et blessés ainsi qu'aux familles des membres des FAC**

- Continuer à renforcer la soutenabilité et l'efficacité du système des soins de santé des FAC en contrôlant le rendement continu du système au moyen de la présentation annuelle du Programme Personnel militaire – Soins de santé au Conseil de gestion du programme du ministère.
- Prolonger la durée de 60 postes de la Force de réserve afin de répondre à la demande accrue de services à l'Unité interarmées de soutien du personnel.
- Améliorer les initiatives en santé mentale, plus particulièrement pour s'attaquer au syndrome de stress

post-traumatique, notamment :

- Établir un centre d'excellence national en matière de santé mentale chez les militaires et les anciens combattants et créer une chaire en santé mentale militaire pour soutenir les meilleures pratiques cliniques et accorder la priorité à la recherche, l'éducation et la prévention en matière de santé mentale; et
- Créer un système électronique de collecte de données sur la santé mentale pour permettre aux cliniciens qui servent les membres des FAC de voir les évaluations et les résultats immédiatement, confidentiellement et en toute sécurité, peu importe où ils se trouvent.
- Développer une capacité efficace, interdisciplinaire et harmonisée en soins de santé mentale axée sur l'instruction et l'éducation, la prévention et l'intervention en vue d'accroître la résilience psychologique du personnel des FAC, notamment :
 - Lancer des cours relatifs à En route vers la préparation mentale (RVPM) de l'unité pour un groupe d'information et de communication et lancer le développement de cours sur la santé mentale et la résilience propre à chaque profession pour le personnel de la police militaire, de recherche et sauvetage et des opérations spéciales;
 - Développer deux applications pour téléphones intelligents, afin de soutenir l'adoption et l'application pratique des habiletés de gestion de l'état d'alerte RVPM enseignées en classe; et
 - Produire des vidéos relatifs aux programmes de soutien en santé mentale offerts (Vous n'êtes pas seul), soutien par les pairs et RVPM pour aider les membres des FAC et leurs familles.
- Développer un plan d'opération consolidé/intégré des Services aux familles des militaires en octobre 2014, former onze groupes de travail et mettre sur pied un processus de consultation des familles des militaires pour répondre aux difficultés du programme et aux facteurs de stress inhérents à la vie militaire. Formaliser, par l'intermédiaire des Services d'aide aux familles, des partenariats avec des organisations nationales pouvant jouer un rôle pour s'assurer que les communautés canadiennes disposent des habiletés, des connaissances et de la compréhension nécessaires pour mieux soutenir les familles militaires.

(Voir sous-sous-programmes : [4.1.7 Personnel militaire - Soutien moral et bien-être](#), [4.1.8 Personnel militaire - Soins de santé](#))

Élément prioritaire : La stratégie de défense *Le Canada d'abord* vise à garantir des forces armées modernes de première classe bien entraînées, bien équipées et prêtes à relever les défis du XXI^e siècle. Le pilier du personnel de la stratégie de défense *Le Canada d'abord* constitue un élément essentiel pour permettre aux FAC de faire preuve d'excellence au pays, d'être un partenaire de défense fiable et fort de l'Amérique du Nord, et d'être un intervenant important dans le cadre des opérations à l'étranger.

◆ **Plan : Présenter un plan exhaustif visant à optimiser les effectifs militaires et civils**

- Développer un guide simplifié de planification fonctionnelle pour mieux s'harmoniser avec le processus de planification opérationnelle, se concentrer sur les meilleures pratiques et réaligner les priorités des effectifs de la façon indiquée par les affectations des ressources au moyen du processus de planification opérationnelle.
- Poursuivre le développement d'un plan pluriannuel des effectifs qui valide et priorise les besoins en personnel militaire et civil et établit leur ordre de priorité en fonction des pressions actuelles et futures en matière d'affectation de personnel qui sont associées aux besoins communs et interarmées en matière de défense et au développement de nouvelles capacités par les forces.
- Poursuivre la directive de mise en œuvre du vice-chef d'état-major de la défense de mai 2013 intitulée « Rationalisation de la Première réserve », un examen exhaustif dans le but d'explorer en détail, de rationaliser et d'incorporer la ressource que représente l'élément de Réserve dans le contexte des FAC, tout en se concentrant à formuler des propositions au gouvernement du Canada sur le renforcement de la Réserve pour mise en œuvre au cours de l'AF 2015-2016.

(Voir sous-sous-programmes : [4.1.10 Personnel militaire et organisation - Coordination, développement et contrôle stratégiques](#), [5.1.1 Conception et gestion des capacités](#), [6.4 Gestion des ressources humaines](#))

Élément prioritaire : La Défense requiert un système de gestion du personnel efficace, adapté et souple qui répond aux besoins en matière de personnel et fournit un perfectionnement professionnel progressif et des emplois axés sur les compétences afin de satisfaire aux besoins organisationnels. Il est essentiel de faire en sorte que les effectifs disposent des outils, des connaissances ainsi que des plans et des possibilités de perfectionnement (apprentissage) afin d'être en mesure de former une Équipe de la Défense entièrement intégrée, polyvalente, multifonctionnelle et apte au combat.

✿ **Plan : Maximiser le potentiel militaire et civil en continuant de renforcer la capacité de leadership, grâce à la planification de la relève, l'apprentissage continu et le perfectionnement professionnel**

- Poursuivre la modernisation du système de l'instruction individuelle et de l'éducation afin de donner de l'instruction et de l'éducation axées sur le rendement et sur les apprenants et qui sont accessibles à tous par l'intermédiaire de plateformes technologiques modernes.
- Finaliser la conception et la mise en place d'un nouveau système d'évaluation du personnel des FAC.
- Poursuivre la mise en œuvre de la modernisation et de la consolidation des services de paye.

(Voir sous-sous-programme : [4.1.10 Personnel militaire et organisation - Coordination, développement et contrôle stratégiques](#), et sous-programme [6.4 Gestion des ressources humaines](#))

Élément prioritaire : Le renouvellement de la fonction publique représente une stratégie globale de la fonction publique visant à donner d'excellents conseils et à offrir un service hors pair au gouvernement et aux Canadiens.

✿ **Plan : Mettre en œuvre le plan d'action de renouvellement de la fonction publique conformément aux priorités du greffier du Conseil privé**

- Le 7 juin 2013, le greffier du Conseil privé a annoncé l'initiative Objectif 2020, qui découle des rapports sur le renouvellement de la fonction publique et les remplacera dans un avenir prévisible. La Défense a fait progresser les initiatives suivantes pour appuyer l'Objectif 2020 :
 - Technologie : L'équipe spéciale de GI/TI 2020 a commencé un examen des capacités de GI/TI existantes et de la façon dont elles pourraient être mieux employées.
 - Pratiques novatrices et réseautage : Deux initiatives, les signatures numériques et la bibliothèque de balados du ministère, ont été choisies pour examen et pour mise en œuvre potentielle au niveau du ministère. *Les innovateurs* est une nouvelle série de profils qui présentent des civils et des militaires de l'Équipe de la Défense qui ont pris des mesures pour mener leur excellente idée à l'étape suivante.
- Depuis mars 2014, la Défense est conforme à 100 pour cent avec les attentes du Bureau du dirigeant principal des ressources humaines en matière de processus opérationnel commun des ressources humaines. La Défense a été désignée comme candidate au projet de transformation de la capacité en ressources humaines civiles.

(Voir sous-programme: [6.4 Gestion des ressources humaines](#))

Élément prioritaire : L'efficacité opérationnelle du MDN et des FAC dépend de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes précis visant à maximiser la prévention des situations dangereuses et à réduire au minimum l'incidence des blessures, des pathologies et des maladies, tout en contribuant au moral et au bien-être de l'ensemble du personnel.

✿ **Plan : Améliorer la stratégie en matière de santé et de sécurité au travail de la Défense**

- Atteindre les buts et les objectifs liés aux améliorations à apporter au programme de santé et sécurité au travail.
- Faire progresser le processus de consolidation de tous les programmes de sécurité de champ de tir et de sécurité en campagne dans un cadre de gouvernance unifié.

(Voir sous-sous-programme : [4.1.9 Organisation - Sécurité, protection, justice et sûreté](#))

Priorité : Assurer la viabilité financière de la Défense

Type : Priorité déjà établie

Résultats stratégiques :

- ✿ Les opérations et services de la Défense améliorent la stabilité et la sécurité, et promeuvent les valeurs et intérêts canadiens
- ✿ La Défense demeure continuellement préparée à s'acquitter de la défense nationale et des services de la Défense en conformité avec les valeurs et intérêts canadiens

Description : Pour assurer la viabilité financière de la Défense à court, moyen et long termes, l'Équipe de la Défense doit équilibrer chacun des quatre piliers de la Stratégie de défense *Le Canada d'abord* – le personnel, l'équipement, la disponibilité opérationnelle et l'infrastructure – et gérer soigneusement les investissements afin d'optimiser les résultats en matière de capacité, de veiller à la gérance des ressources de la Défense et d'offrir la meilleure valeur possible au Canada.

Sommaire du progrès :

La liste suivante énumère les plans originaux et les principales réalisations de 2014-2015 :

Élément prioritaire : La Défense doit conserver une planification d'investissement abordable et durable qui permet de respecter les engagements pris dans le cadre de la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, tout en tenant compte de l'augmentation possible des coûts et des besoins en financement pour des capacités nouvelles et plus étendues.

- ✿ **Plan : Améliorer la gestion du plan d'investissement de manière à équilibrer les exigences de la SDCD**
 - Élaborer un plan d'investissement ministériel offrant une souplesse financière à long terme lui permettant de conserver son aspect abordable et durable afin de respecter les engagements pris dans le cadre de la SDCD.
 - Intégrer plusieurs bases de données d'investissement et élaborer des processus de gestion du Plan d'investissement et de jours ouvrables bancaires afin de fournir une capacité analytique plus rigoureuse de l'aspect financier de la planification d'investissement ministériel.
 - Modéliser des scénarios de planification d'investissements afin de développer des options pour équilibrer les meilleurs besoins liés à la SDCD et les ressources financières disponibles.
 - Produire une estimation des coûts de cycle de vie pour la capacité de la prochaine génération de chasseurs vérifiée par des firmes de vérification indépendantes. Le même cadre de cycle de vie est en cours d'institutionnalisation pour tous les grands projets d'immobilisation.
 - Finaliser les sept principaux projets prévus d'élimination des biens excédentaires.

(Voir sous-sous-programmes: [4.2.1 Matériel – Gestion du portefeuille](#), [4.2.4 Matériel – Dessaisissement et aliénation](#), [5.2.1 : Soutien à la planification des capacités stratégiques](#), [6.5 Gestion financière](#))

Élément prioritaire : La Défense requiert une gouvernance organisationnelle et un cadre opérationnel pour obtenir l'efficacité, l'efficience et la responsabilité de la gestion durable des activités afin de conserver la confiance du public.

- ✿ **Plan : Élaborer et mettre en œuvre une capacité de gestion des activités de la Défense**
 - Lancer une étude interne sur les capacités de veille stratégique afin de faciliter les investissements et les développements futurs au sein du Système d'information de la gestion des ressources de la Défense.
 - Dans le cadre de l'initiative de renouvellement de la Défense, la Défense a mis en œuvre une initiative en vue de renouveler le cadre des pouvoirs, responsabilités et obligations de rendre compte des dirigeants

principaux et a commencé l'examen de la structure de gouvernance afin de permettre de prendre des décisions plus efficaces.

(Voir sous-programme : [6.1 Gestion et surveillance](#))

Élément prioritaire : Le gouvernement a mis sur pied une nouvelle organisation, soit Services partagés Canada, afin de maximiser les gains d'efficience et d'améliorer la prestation des services gouvernementaux communs aux ministères en simplifiant et en consolidant les réseaux, les centres de données et les systèmes de courrier électronique du gouvernement.

★ **Plan : Mettre en œuvre la transition vers Services partagés Canada**

- Poursuivre le renforcement des relations avec Services partagés Canada et la formulation claire des priorités ministérielles en matière de GI/TI.

(Voir sous-sous-programme : [4.4.4 Systèmes d'information – Coordination, développement et contrôle stratégiques](#))

Élément prioritaire : La Défense doit améliorer sa capacité à livrer en temps opportun des immobilisations pour atteindre les objectifs de la stratégie de défense *Le Canada d'abord* et optimiser le programme économique plus vaste du gouvernement.

★ **Plan : Améliorer le processus d'acquisition de la Défense**

- De concert avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Industrie Canada, Commerce international et les organismes centraux, poursuivre la mise en œuvre d'initiatives visant à optimiser et à simplifier les objectifs de la stratégie d'approvisionnement en matière de défense. Les initiatives de défense prévues à cet égard sont les suivantes :
 - Mener des consultations interministérielles pour améliorer et simplifier le processus d'approvisionnement et renforcer la gouvernance interministérielle.
 - Publier un Guide d'acquisition de la Défense à jour pour 2015 afin de renforcer les relations de la Défense avec l'industrie.
 - Améliorer l'instruction, l'identification et les autorités de transfert pour assurer le respect des exigences relativement aux obligations nationales et internationales en matière de marchandises contrôlées.
 - Fournir des gestionnaires de projets qualifiés pour 90 pour cent des projets évalués comme se trouvant dans la moitié supérieure du niveau de criticité et de risque qu'accorde le Secrétariat du Conseil du Trésor.

(Voir sous-sous-programmes: [4.2.2 Matériel – Acquisition](#), [4.2.6 Matériel – Gestion de l'inventaire et distribution](#))

Élément prioritaire : La Défense doit pouvoir se conformer aux règlements du gouvernement et aux exigences obligatoires du Conseil du Trésor en matière de production de rapports sur le plan de l'approvisionnement, de la gestion et du contrôle du matériel.

★ **Plan : Continuer de renforcer le cadre des contrôles essentiels à l'appui des exigences du Conseil du Trésor liées à l'approvisionnement, à la gestion et au contrôle du matériel**

- De septembre 2012 à février 2015, la Défense a exécuté des prises d'inventaire se chiffrant à 3,5 milliards de dollars et des vérifications de stocks se chiffrant à 2,7 milliards de dollars.
- Progression de plusieurs initiatives afin de moderniser les programmes de gestion des stocks. Principales réalisations :
 - Rationalisation : Enquêter sur 1 141 articles portant des numéros de nomenclature OTAN (NNO), d'une valeur de 944 millions de dollars supérieure aux cibles initiales;
 - Modernisation : Identifier environ 250 000 articles portant des NNO et ayant une valeur historique et les retirer des NNO actifs du Système d'information de la gestion des ressources de la Défense;
 - Projet d'élimination (nettoyage) : Terminer une analyse d'environ un tiers (environ 24 000) des articles portant des NNO et présentement marqués pour élimination; et

- Projet d'élimination (modernisation) : Exécuter un examen détaillé de tous les processus et politiques, peu importe l'organisation.
- Poursuivre une analyse des options de capacité de technologie d'identification automatisée pour transformer les activités de la chaîne d'approvisionnement mondiale afin d'améliorer le soutien opérationnel militaire, d'apporter une capacité de visibilité des ressources totales, d'améliorer l'efficience de la chaîne d'approvisionnement et de fournir des systèmes sophistiqués de soutien, d'optimisation et de contrôle des décisions.

(Voir sous-sous-programme : [4.2.6 Matériel - Gestion de l'inventaire et distribution](#) et sous-programme : [6.9 Matériel](#))

Élément prioritaire : La Stratégie environnementale de la Défense est une priorité ministérielle qui est en voie d'élaboration et qui vise une gestion des activités de défense respectant l'environnement au cours des 20 prochaines années. Cet élan découle de l'exigence permanente d'intégrer les facteurs environnementaux à l'éventail d'activités qu'entreprend la Défense pour soutenir les quatre piliers sur lesquels les capacités militaires du Canada reposent : le personnel, l'équipement, l'infrastructure et la disponibilité opérationnelle.

★ **Plan : Promulguer la Stratégie environnementale de la Défense**

- Mettre en œuvre et poursuivre la Stratégie environnementale de la Défense pour s'assurer que les facteurs environnementaux sont intégrés aux activités appuyant le mandat de la Défense.

(Voir sous-sous-programme: [4.3.5 Biens immobiliers – Environnement et assainissement](#))

Élément prioritaire : La Défense doit démontrer qu'elle se conforme aux normes architecturales, aux normes de prévention des incendies, techniques et environnementales, ainsi qu'aux lois, aux politiques du gouvernement du Canada et aux accords connexes. La stratégie de conformité des biens immobiliers constitue une priorité, car elle permettra à la Défense nationale de prendre des décisions éclairées et uniformes relativement à l'établissement des priorités et à la gestion des risques liés au respect de ces exigences.

★ **Plan : Mettre en œuvre la Stratégie de conformité de la Défense en matière d'infrastructure**

- Poursuivre l'élaboration de la stratégie de conformité des biens immobiliers afin de prendre des décisions éclairées et uniformes relativement à l'établissement des priorités et à la gestion des risques liés au respect des normes architecturales, des normes de prévention des incendies, des normes techniques et environnementales, ainsi que des lois et politiques du gouvernement du Canada et des accords connexes.

(Voir sous-sous-programme: [4.3.6 Bien immobiliers – Coordination, développement et contrôle stratégiques](#))

Élément prioritaire : La crise financière mondiale et la période de restriction budgétaire ont renforcé l'importance de s'assurer que le MDN et les FAC obtiennent une valeur maximale de chaque dollar utilisé afin de maintenir l'élan de la SDCD. Le renouvellement de la Défense est essentiel pour bâtir une assise financière solide pour l'avenir de l'Équipe de la Défense. Notre vision renouvelée de l'Équipe de la Défense est de créer une organisation rationalisée et efficace qui trouve continuellement de meilleurs moyens de mener les activités de défense, qui libère des ressources afin de les réinvestir dans les capacités opérationnelles et la disponibilité opérationnelle, et qui fournit les meilleures capacités militaires au meilleur rapport qualité-prix pour la population canadienne, d'une manière qui est viable financièrement et qui permet le maintien en puissance à long terme.

★ **Plan : Mettre en œuvre le renouvellement de la Défense**

- S'appuyant sur le progrès accompli au cours de la première année du renouvellement de la Défense, qui se termine en mars 2014, la période d'avril 2014 à mars 2015 a été à la fois fructueuse et exigeante. Voici des points saillants des progrès accomplis au cours de la dernière année financière :
 - Réaliser un allègement de pression fiscale pour l'approvisionnement national, l'infrastructure et les Cadets;
 - Ajouter deux nouvelles initiatives au portefeuille du renouvellement de la Défense, basées sur des idées d'amélioration provenant des membres de l'Équipe de la Défense, notamment l'amélioration

de la gestion des munitions et des systèmes de répartition d'urgence. De plus, deux nouvelles idées, les approbations électroniques et la bibliothèque de vidéos/balados du ministère, ont été choisies pour inclusion potentielle au portefeuille du renouvellement de la Défense;

- Attribuer un contrat à KPMG pour trouver des solutions afin d'améliorer l'exécution de la maintenance, d'examiner et d'offrir des solutions pour un quartier général allégé et de fournir un cadre pour les mesures et paramètres du renouvellement;
- Réduire les dépenses sur les achats en quantité excessives;
- Créer un Centre des opérations de recrutement qui gère le recrutement auparavant exécuté par 39 détachements dans tout le pays;
- Mettre en place des outils communs de gestion de services de TI à l'échelle de l'organisation afin de soutenir le réseau étendu de la Défense. Cela fournira des capacités de veille stratégique des TI qui aideront à la consolidation des organisations de prestation de services de TI au sein de la Défense. À cette fin, les travaux de consolidation des Centres de gestion des services régionaux (CGSR) ont commencé, y compris la planification détaillée pour le premier CGSR à Halifax, Nouvelle-Écosse, et le CGSR de la région de la capitale nationale;
- Obtenir des approbations du Secrétariat du Conseil du Trésor pour Gardien, un système de gestion des effectifs intégré, souple et moderne et collaborer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour développer une analyse de rentabilisation afin de tirer parti de la solution de paye (Phénix) du gouvernement du Canada comme moteur de paye pour la solde militaire;
- Démolir 166 bâtiments et structures supplémentaires sur des bases et des escadres partout au Canada dans le cadre de la rationalisation de l'infrastructure;
- Évaluer les interdépendances entre les initiatives de renouvellement de la Défense, les activités liées au changement plus large du gouvernement du Canada et les autres changements au sein de l'Équipe de la Défense afin de développer un modèle de gestion amélioré des activités de changement stratégiques;
- Poursuivre la participation des membres civils et militaires de l'Équipe de la Défense pour obtenir des suggestions sur des façons d'améliorer la conduite des activités de la Défense; et
- Discuter du renouvellement de la Défense lors de discussions ouvertes sur le leadership à différents niveaux organisationnels et au cours de programmes de perfectionnement professionnel supérieurs des FAC. Le renouvellement de la défense fait aussi régulièrement les manchettes dans les médias internes de l'Équipe de la Défense.

(Voir sous-programmes: [2.3.2 Programme jeunesse](#), [4.1.1 Personnel militaire – Gestion du portefeuille de la Forces régulières](#), [4.1.2 Personnel militaire – Gestion du portefeuille de la Force de réserve](#), [4.1.3 Personnel militaire – Recrutement](#), [4.1.5 Personnel militaire – Développement du perfectionnement professionnel](#), [4.1.9 Organisation – Sécurité, protection, justice et sûreté](#), [4.2.2 Matériel – Acquisition](#), [4.2.5 Matériel – Génie, essai, production et maintenance](#), [4.2.7 Matériel – Coordination, développement et contrôle stratégiques](#), [4.3.1 Biens immobiliers – Gestion du portefeuille](#), [4.3.2 Bien immobiliers – Acquisition](#), [4.3.6 Biens immobiliers – Coordination, développement et contrôle stratégiques](#), [4.4.1 Systèmes d'information – Gestion du portefeuille](#), [4.4.2 Systèmes d'information – Acquisition, développement et déploiement](#), [4.4.3 Systèmes d'information – Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs](#), [4.4.4 Systèmes d'information – Coordination, développement et contrôle stratégiques](#), [5.1.2 Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre](#), [5.2.2 Soutien à la planification stratégique de la posture de la force](#), [6.1 Gestion et surveillance](#), [6.4 Gestion des ressources humaines](#))

Analyse des risques

De nombreux facteurs influencent la sécurité, tant sur le plan national que sur le plan international, ont des répercussions sur la façon dont la Défense exécute son mandat. Ces facteurs présentent à la fois des risques et des possibilités dont la Défense tiendra compte lorsqu'elle s'acquittera de ces rôles et de ces responsabilités. Par une surveillance continue des nouveaux problèmes, développements et tendances, la Défense peut prévoir les défis et les relever, ainsi que les risques qui y sont associés.

Pour l'année financière 2014-2015, on a dégagé six principaux risques organisationnels qui pourraient se répercuter sur l'ensemble de la Défense, notamment la disponibilité opérationnelle, la capacité de l'Équipe de la Défense, la souplesse de la planification des investissements, la complexité du processus de mise en œuvre des capacités, la sécurité et les GI/TI intégrées (opportunité). Afin de répondre aux attentes du gouvernement du Canada, la Défense continuera d'assurer une gestion efficace de ces risques ministériels.

Le risque lié à la disponibilité opérationnelle de la Défense est très important à cause de la nature imprévisible du contexte de sécurité, qui dicte que la Défense nationale et les Forces armées canadiennes doivent être prêtes à accomplir de nouvelles missions sans incidence sur les engagements de sécurité et de défense en cours. La directive du CEMD sur la posture des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense constitue le mécanisme principal visant à l'assurer que les éléments des FAC disposent des ressources, sont formés, maintenus et soutenus au niveau de disponibilité opérationnelle conformément aux attentes du gouvernement du Canada.

Le risque lié à la capacité de l'Équipe de la Défense est significatif pour la Défense puisque la gestion efficace du risque lui permet d'être à la hauteur des attentes du gouvernement du Canada et des Canadiens. Le vieillissement de la population canadienne et la concurrence grandissante entre les employeurs des secteurs public et privé qui veulent recruter du personnel hautement qualifié nuisent à la capacité de la Défense de renouveler et de renforcer ses effectifs. La Défense connaît, en outre, des taux d'attrition élevés en raison du départ à la retraite imminent de son personnel. En améliorant les plans stratégiques de ressources humaines et en renforçant sa capacité de leadership, la planification de sa relève, les programmes d'apprentissage continu et de perfectionnement professionnel, la Défense pourra continuer d'atténuer efficacement le risque.

Le risque lié à la souplesse du Plan d'investissement est important pour la Défense, car la situation stratégique changeante, de récents progrès technologiques et l'art opérationnel peuvent dicter la décision d'investir dans de nouvelles capacités ou se traduire par de nouvelles possibilités d'investissement. La souplesse est nécessaire pour pouvoir réagir rapidement devant ces changements tout en faisant en sorte que les Canadiens en aient pour leur argent lorsqu'on acquiert du matériel à l'appui de capacités, nouvelles ou améliorées. Un Plan d'investissement soigneusement fignolé, un cadre de disposition intégré et un processus d'analyse global pour l'évaluation de nouveaux projets permettront à la Défense d'améliorer l'inclusion de capacités nouvelles ou actualisées et le retrait de capacités désuètes afin d'assurer la viabilité financière à long terme et d'équilibrer les investissements entre les quatre piliers de la SDCD.

Le risque lié à la complexité du processus de mise en œuvre des capacités est important parce que la livraison efficiente en temps opportun des capacités nécessaires pour permettre les opérations d'aujourd'hui et de demain d'avoir du succès pour les FAC et de la SDCD est importante pour la Défense et les Canadiens. La refonte du processus d'approbation de projet, l'institutionnalisation du développement des compétences en gestion de projet et les objectifs associés au Plan d'action économique de 2013 visent tous à améliorer la mise en œuvre efficace de capacités pour pouvoir mener des opérations et faire en sorte que les Canadiens en aient pour leur argent.

Le risque lié à la sécurité est important pour la Défense parce qu'assurer une infrastructure de sécurité adéquate constitue un élément crucial du soutien à la disponibilité opérationnelle, la capacité, protéger les biens d'information essentiels, protéger la force et maintenir le MDN et les FAC en tant que partenaire de confiance et allié. Cela permet à la Défense de répondre aux attentes du gouvernement du Canada et des Canadiens. La promulgation de directives et d'ordonnances complètes relatives à la sécurité et le programme d'évaluation et d'autorisation de la sécurité constituent des étapes essentielles aux améliorations continues à apporter à la sécurité générale de la Défense et à la sécurité des GI/TI.

Le risque lié à la sécurité et à la GI/TI intégrées est essentiel pour la Défense puisqu'un environnement sécuritaire permettant l'échange synergique d'information favorise le succès des opérations et l'efficience dans tous les autres domaines de la Défense. En réorientant la stratégie liée à la GI/TI sous l'égide du renouvellement de la

Défense, cela permettra de maximiser la prestation des services en TI, d'accroître l'efficience du Programme de GI/TI par l'entremise de meilleures pratiques en matière de gestion des applications et de miser sur les efforts actuellement déployés afin de synchroniser la planification, ce qui se traduira par des dépenses en TI plus rentables.

Principaux risques

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Liens à l'architecture d'alignement des programmes
Disponibilité opérationnelle de la Défense Il se peut qu'en raison d'un important événement imprévu, la Défense doive réaffecter les ressources à court préavis, ce qui pourrait avoir des répercussions considérables sur les missions en cours et mettre en péril les engagements du gouvernement en matière de sécurité internationale.	<p>Afin d'atténuer ce risque mentionné dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2014-2015 de la Défense :</p> <ul style="list-style-type: none"> La directive sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle des FAC a été mise à jour et mise en œuvre afin d'adapter les tâches nécessaires en fonction des leçons retenues et d'une compréhension actualisée des menaces possibles envers le Canada. Ce faisant, nous disposons d'un plan clair et viable visant le développement et le maintien des capacités et de la disponibilité opérationnelle à des degrés suffisants pour satisfaire aux exigences de la SDCD conformément à l'horizon 1. Cette directive sera revue chaque année. 	<p>3.0 Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action</p> <p>4.0 Production des éléments de capacité de la Défense</p> <p>3.1.1 Rôles maritimes – Maintien de la disponibilité opérationnelle</p> <p>3.1.2 Rôles terrestres – Maintien de la disponibilité opérationnelle</p> <p>3.1.3 Rôles aérospatiaux – Maintien de la disponibilité opérationnelle</p> <p>3.1.4 Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle</p> <p>3.1.5 Rôles communs et interarmées – Maintien de la disponibilité opérationnelle</p>

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Liens à l'architecture d'alignement des programmes
Capacité de l'Équipe de la Défense Il se peut que la Défense n'ait pas suffisamment de personnel possédant les bonnes compétences, au bon endroit et au bon moment, ce qui risque d'entraver sa capacité à répondre à ses propres attentes actuelles ou futures du Gouvernement du Canada.	<p>Afin d'atténuer ce risque mentionné dans le RPP 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> La Défense a promulgué un guide simplifié de planification fonctionnelle afin de se concentrer sur les meilleures pratiques et réaligner les priorités des effectifs de la façon indiquée par l'affectation des ressources au moyen du processus de planification opérationnelle. De même, la Défense a poursuivi le développement d'un plan pluriannuel des effectifs qui valide les besoins en personnel militaire et civil et établit leur ordre de priorité en fonction des pressions actuelles et futures en matière d'affectation de personnel. La Défense a poursuivi l'examen exhaustif de la Première réserve dans le but d'explorer en détail, de rationaliser et d'incorporer la ressource que représente l'élément de réserve dans le contexte des FAC, tout en se concentrant à formuler des propositions au gouvernement du Canada sur le renforcement de la réserve pour mise en œuvre en 2015-2016. La Défense a créé un Centre des opérations de recrutement qui gère le recrutement auparavant exécuté par 39 détachements dans tout le pays. La Défense a aussi poursuivi la modernisation du 	<p>4.1.1 Personnel militaire – Gestion du portefeuille de la Force régulière</p> <p>4.1.2 Personnel militaire – Gestion du portefeuille de la Force de réserve</p> <p>4.1.5 Personnel militaire – Développement du perfectionnement professionnel</p> <p>4.1.7 Personnel militaire – Soutien moral et bien-être</p> <p>4.1.8 Personnel militaire – Soins de santé</p> <p>4.1.10 Personnel militaire et organisation – Coordination, développement et contrôle stratégiques</p> <p>6.1 Gestion et surveillance</p> <p>6.4 Gestion des ressources humaines</p>

	<p>système de l'instruction individuelle et de l'éducation et a terminé la conception et la mise en place du nouveau système d'évaluation du personnel des FAC.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ En plus des réponses à ce risque indiquées ci-dessus, la Défense continue de renforcer la soutenabilité et l'efficacité du système des soins de santé des FAC en contrôlant le rendement continu du système au moyen de la présentation annuelle du Programme Personnel militaire – Soins de santé au Conseil de gestion du programme du ministère. Cela comprend des initiatives comme : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Établir un centre d'excellence national en matière de santé mentale chez les militaires et les anciens combattants et créer une chaire en santé mentale militaire pour soutenir les meilleures pratiques cliniques et accorder la priorité à la recherche, l'éducation et la prévention en matière de santé mentale. ▪ Développer une capacité rigoureuse, interdisciplinaire et harmonisée en soins de santé mentale axée sur l'instruction et l'éducation, la prévention et l'intervention en vue d'accroître la résilience psychologique du personnel des FAC. 	
--	---	--

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Liens à l'architecture d'alignement des programmes
<p>Souplesse de la planification des investissements</p> <p>Il existe un risque que la Défense soit incapable de financer les coûts accrus des nouveaux besoins ou des acquisitions majeures, et il pourrait donc être impossible de profiter des possibilités qui se présentent.</p>	<p>Afin d'atténuer ce risque mentionné dans le RPP 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ La Défense a élaboré un plan d'investissement ministériel offrant une souplesse financière à long terme lui permettant de se donner un cadre de gestion abordable, durable et réalisable. ◆ De même, la Défense a intégré certaines de ses bases de données d'investissement et a élaboré des processus de gestion du Plan d'investissement et des jours ouvrables bancaires afin de fournir une capacité analytique plus rigoureuse de l'aspect financier de la planification d'investissement ministériel et a produit une estimation des coûts de cycle de vie qui a été vérifiée par des cabinets de vérification indépendants. Le même cadre de cycle de vie est en cours d'institutionnalisation pour tous les grands projets d'immobilisation. ◆ Modéliser des scénarios de planification d'investissements afin de développer des options pour équilibrer les besoins liés à la SDCD et les ressources financières disponibles. ◆ De plus, la Défense a terminé les sept principaux projets prévus d'élimination des biens excédentaires. ◆ Le renouvellement de la défense a contribué à la gestion de ce risque, y compris : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La réalisation d'un allègement de pression fiscale pour l'approvisionnement national, 	<p>4.2.1 Matériel – Gestion du portefeuille</p> <p>4.2.4 Matériel – Dessaisissement et aliénation</p> <p>4.2.6 Matériel – Gestion de l'inventaire et distribution</p> <p>4.2.7 Matériel – Coordination, développement et contrôle stratégiques</p> <p>4.3.1 Biens immobiliers – Gestion du portefeuille</p> <p>4.3.6 Biens immobiliers – Coordination, développement et contrôle stratégiques</p> <p>5.2.1 : Soutien à la planification des capacités stratégiques</p> <p>6.1 Gestion et surveillance</p> <p>6.5 Gestion financière</p>

	<p>l'infrastructure et le Programme jeunesse.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ La gestion des stocks de la réduction des dépenses en quantité excessives. ■ Dans le cadre de la rationalisation de l'infrastructure, 166 bâtiments et structures supplémentaires ont été démolis sur des bases et des escadres partout au Canada. <p>◆ Le lancement d'une étude interne sur les capacités de veille stratégique afin de faciliter les investissements et le développement futur au sein du Système d'information de la gestion des ressources de la Défense.</p>	
--	--	--

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Liens à l'architecture d'alignement des programmes
<p>Complexité du processus de mise en œuvre des capacités</p> <p>Il se peut que la complexité des processus d'élaboration, d'approbation de programme et d'acquisition du gouvernement du Canada en matière de défense empêche la Défense d'atteindre ses objectifs d'investissement liés aux biens matériels essentiels (équipement, infrastructure matérielle, infrastructure d'information et biens immobiliers) de manière suffisamment rapide, durable et abordable pour permettre aux FAC de mener à bien leurs opérations.</p>	<p>Afin d'atténuer ce risque mentionné dans le RPP 2014-2015 :</p> <p>◆ La Défense a terminé un nouveau protocole, par l'intermédiaire de l'examen du processus d'approbation de projet du renouvellement de la Défense et a négocié des étapes moins longues avec le SCT. Le protocole rationalisera les projets moins complexes sous la responsabilité du MDN. Le développement de cette importante initiative habilitante se poursuivra.</p> <p>◆ De plus, afin de répondre à ce risque, la Défense, de concert avec TPSG, Industrie Canada, Commerce international et les organismes centraux, a poursuivi la mise en œuvre d'initiatives visant à optimiser et à simplifier les objectifs de la <i>Stratégie d'approvisionnement en matière de défense</i>. Les initiatives de défense prévues à cet égard sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ La tenue de consultations interministérielles pour améliorer et simplifier le processus d'approbation de projet et à renforcer la gouvernance du ministère; ■ Les membres du comité d'examen interne ont été nommés le 1^{er} juin 2015 afin de fournir des examens par un tiers des exigences militaires de haut niveau; et ■ La publication d'un Guide d'acquisition de la Défense à jour pour 2015 afin de renforcer les relations de la Défense avec l'industrie. <p>◆ La Défense a aussi amélioré l'instruction afin de continuer d'assurer le respect des exigences relatives aux obligations nationales et internationales en matière de marchandises contrôlées et de se doter de gestionnaires de projets qualifiés pour 90 pour cent des projets évalués comme se trouvant dans la moitié supérieure du niveau de criticité et de risque qu'accorde le Secrétariat du Conseil du Trésor.</p> <p>◆ Le lancement d'une étude interne sur les capacités de veille stratégique afin de faciliter les investissements et le développement futur au sein du</p>	<p>4.2.2 Matériel – Acquisition</p> <p>4.2.6 Matériel – Gestion de l'inventaire et distribution</p> <p>4.2.7 Matériel – Coordination, développement et contrôle stratégiques</p> <p>6.1 Gestion et surveillance</p>

	Système d'information de la gestion des ressources de la Défense.	
--	---	--

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Liens à l'architecture d'alignement des programmes
Sécurité Il se peut que l'infrastructure de sécurité de la Défense ne lui permette pas d'avoir, de manière générale, l'état de préparation et la capacité nécessaires pour être un partenaire de confiance.	Afin d'atténuer ce risque mentionné dans le RPP 2014-2015 : ◆ La Défense a établi une nouvelle organisation de sécurité en 2014-2015. La Défense a aussi revitalisé le Comité consultatif supérieur de la sécurité pour assurer la gouvernance de la nouvelle organisation et de ses rôles. ◆ La Défense a exécuté un examen et une mise à jour en profondeur des directives et ordonnances relatives à la sécurité de la Défense nationale afin d'établir clairement, pour tout le personnel du MDN et des FAC, les responsabilités inhérentes au programme de sécurité de la Défense. ◆ La Défense a poursuivi le développement d'un plan sur la sécurité du ministère afin d'améliorer la bonne gestion des risques de sécurité et d'aider à la communication et la coordination d'initiatives conçues pour l'amélioration générale de la sécurité de la Défense. ◆ En outre, afin d'améliorer la sécurité des GI/TI, le programme de certification et d'accréditation a été remplacé par le programme d'évaluation et d'autorisation de la sécurité.	<u>4.1.9 Organisation – Sécurité, protection, justice et sûreté</u> <u>4.4.1 Systèmes d'information – Gestion du portefeuille</u> <u>4.4.2 Systèmes d'information – Acquisition, développement et déploiement</u> <u>4.4.3 Systèmes d'information – Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs</u>

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Liens à l'architecture d'alignement des programmes
GI/TI intégrées (opportunité) La Défense pourrait tirer parti des technologies émergentes pour développer une infrastructure de GI/TI intégrée pouvant offrir un environnement d'information souple et agile, favorisant l'efficacité et l'interopérabilité dans la réalisation d'opérations interarmées des FAC et la prise de décisions exécutives par la direction de la Défense, tout en optimisant les ressources et en faisant preuve d'une saine gérance.	Afin d'atténuer ce risque mentionné dans le RPP 2014-2015 : ◆ La Défense a continué de renforcer ses capacités dans le domaine cybernétique, notamment de fournir des conseils et des analyses sur les risques, les menaces, et les incidents cybernétiques, et de contribuer aux efforts conjoints de sécurité cybernétique avec les organisations militaires alliées. ◆ La Défense a aussi développé un cadre révisé de gouvernance future et un processus de planification opérationnelle de la GI/TI et a continué de faire progresser l'harmonisation avec l'initiative de renouvellement du Web du gouvernement du Canada. ◆ Elle a lancé une étude interne sur les capacités de veille stratégique afin de faciliter les investissements et le développement futur au sein du Système d'information de la gestion des ressources de la Défense.	<u>4.4.1 Systèmes d'information – Gestion du portefeuille</u> <u>4.4.3 Systèmes d'information – Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs</u> <u>4.4.4 Systèmes d'information – Coordination, développement et contrôle stratégiques</u> <u>5.1.1 Conception et gestion des capacités</u> <u>5.1.3 : Développement et intégration des sciences et des systèmes</u> <u>5.2.1 : Soutien à la planification des capacités stratégiques</u> <u>6.7 Technologie de l'information</u>

DÉPENSES RÉELLES

Ressources financières budgétaires (dollars)

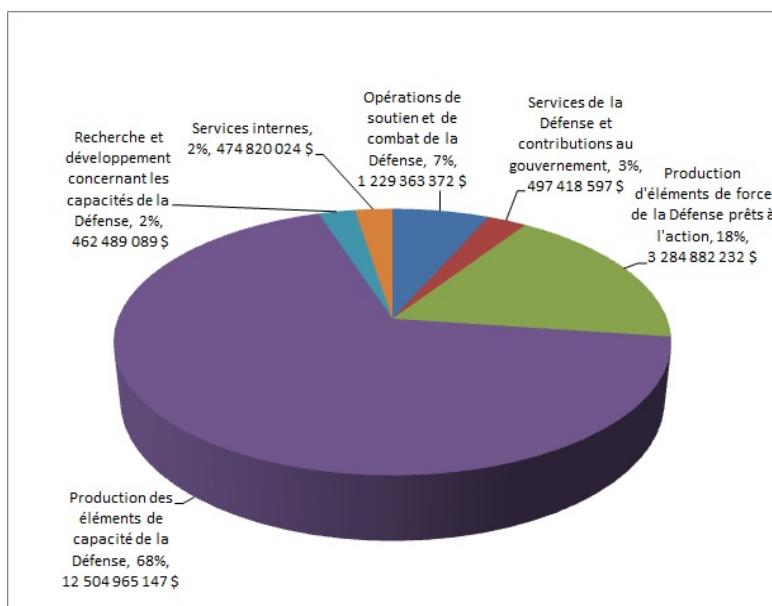
Le tableau suivant présente le total des dépenses de la Défense pour l'année financière (AF) 2014-2015.

Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
18 661 554 387	18 224 737 824	20 453 156 053	18 453 938 461	229 200 637

En 2014-2015, le Budget principal des dépenses a été accru, par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses et d'affectations du Conseil du Trésor, de 1 791,6 millions de dollars pour atteindre 20 453,2 millions de dollars d'autorisations totales. La différence entre les autorisations totales et les dépenses réelles de 18 439,9 millions de dollars est de 1 999,2 millions de dollars et s'explique comme suit :

- ✿ 1 692,3 millions de dollars d'autorisations qui seront à la disposition du ministère au cours des prochaines années se rapportent principalement à :
 - 1 335,1 millions de dollars pour des rajustements aux dépenses liées aux grands projets d'acquisition de biens d'équipement et d'infrastructures afin d'harmoniser les ressources financières et les retards d'acquisition des projets actuels;
 - 245,2 millions de dollars de reports des crédits non utilisés de 2014-2015 qui seront à la disposition du ministère en 2015-2016;
 - 96,7 millions de dollars pour les conventions collectives; et
 - 15,3 millions de dollars de recettes issues de la liquidation de biens excédentaires de l'État seront remises au Ministère en 2015-2016.
- ✿ 99,9 millions de dollars principalement rattachés aux éléments suivants :
 - 58,0 millions de dollars pour les opérations internationales du Canada;
 - 16,7 millions de dollars du financement destiné aux militaires et au personnel civil découlant d'indemnités de départ économisées par suite de l'examen des dépenses annoncé lors du budget de 2013; et
 - 25,2 millions de dollars provenant d'autres affectations bloquées.
- ✿ 207,0 millions de dollars en sommes résiduelles.

Dépenses pour 2014-2015 par programme (dollars)



Ressources humaines (équivalent temps plein (ETP))

À cause d'une attrition supérieure aux prévisions et à d'autres facteurs, les Forces armées canadiennes (FAC) n'ont pas atteint l'objectif de 68 000 membres (+/- 500) enrôlés dans la Force régulière. Des mesures en vue d'accroître la production et de limiter l'attrition volontaire continueront d'être appliquées dans le but de doter les FAC des effectifs autorisés dès que possible.

Bien que les ETP prévus pour la main-d'œuvre civile comprennent les projections de croissance et doivent faire l'objet d'une dernière approbation budgétaire, le ministère met l'accent sur l'identification et la dotation des postes critiques et prioritaires futurs, afin de revenir à l'objectif approuvé du MDN d'environ 24 000 employés civils.

Le tableau suivant présente le total prévu et réel des ressources humaines (ETP)¹³ de la Défense pour l'AF 2014-2015.

	Prévues	Réelles	Écart (réelles moins prévu)
Militaire - Force régulière	68 000	66 130	(1 870)
Civils	24 269	22 011	(2 258)
TOTAL	92 269	88 141	(4 128)

Remarques :

- Comparativement aux données réelles présentées dans le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2013-2014, le nombre d'ETP dans la Force régulière a diminué de 1 556 et les ETP civils de 3 244.
- Un ETP n'équivaut pas nécessairement à un employé (c.-à-d., deux employés à temps partiel peuvent être calculés comme un ETP). Voir [l'annexe : Définitions](#).

Ressources humaines – Personnel de la Force de réserve

La Force de réserve est un élément unique et apprécié des FAC. Le nombre de membres de la Première réserve est présentement inférieur à l'effectif rémunéré moyen demandé par le gouvernement du Canada à cause d'une attrition supérieure aux prévisions et de défis rencontrés dans nos efforts visant à atteindre nos quotas de recrutement. Des mesures d'atténuation sont en cours afin d'améliorer la réussite du recrutement et de réduire l'attrition volontaire afin de rétablir les effectifs de la Première réserve et de les augmenter de 1 500 personnes, jusqu'à l'effectif autorisé par le gouvernement de 28 500 membres. Les deux autres sous-composantes de la Force de réserve – le Programme des Rangers canadiens et le Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets – seront maintenues aux niveaux actuels approuvés ciblant un effectif total de 5 000 et 8 000 personnes respectivement. De plus, le plan de recrutement de la Force régulière des FAC inclut la mutation annuelle entre éléments de 800 membres de la Réserve primaire. Institutionnellement, une révision de l'exigence concernant la Première réserve se poursuivra afin de s'assurer que l'affectation et l'emploi de personnel de la Première réserve supportent les priorités de la Défense, est durable et se conforme à l'orientation du gouvernement du Canada.

Le tableau suivant présente le total des effectifs prévus et actuels des ressources humaines du personnel de la Force de réserve¹⁴ pour l'AF 2014-2015.

	Prévues	Réelles	Écart (réelle moins prévu)
Effectif moyen rémunéré de la Première réserve	27 000	21 707	(5 293)
Effectif total du service d'administration et d'instruction pour les organisations de cadets	8 000	7 912	(88)
Effectif total des rangers canadiens	5 000	5 194	194

Remarques :

1. Pour plus de détails sur les Cadets et les Rangers juniors canadiens, voir le [sous-sous-programme 2.3.2 : Programme jeunesse](#).
2. Pour plus de détails sur la [Force de réserve du Canada](#)¹⁵, voir le document à l'appui sur le site Web de la Défense.

Sommaire du rendement budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes (dollars)

Résultats stratégiques, programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2014-2015	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013
Résultat Stratégique 1 – Les opérations et services de la Défense améliorent la stabilité et la sécurité, et promeuvent les valeurs et intérêts canadiens								
1.0 Opérations de soutien et de combat de la Défense	1 363 942 346	1 363 942 347	1 294 500 580	1 318 814 331	1 584 467 565	1 229 363 372	1 488 574 710	1 542 935 869
2.0 Services de la Défense et contributions au gouvernement	407 959 810	407 959 811	382 286 293	389 063 763	438 816 642	497 418 597	520 303 388	438 761 017
Total partiel	1 771 902 156	1 771 902 158	1 676 786 873	1 707 878 094	2 023 284 207	1 726 781 969	2 008 878 098	1 981 696 886
Résultat Stratégique 2 – La Défense demeure continuellement préparée à s'acquitter de la défense nationale et des services de la Défense en conformité avec les valeurs et intérêts canadiens								
3.0 Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action	3 039 436 884	3 039 436 885	3 102 147 905	3 136 189 956	3 281 611 558	3 284 882 232	3 340 624 380	3 443 414 107
4.0 Production des éléments de capacité de la Défense	13 086 304 226	12 649 487 661	13 336 464 765	13 537 771 679	14 316 908 755	12 504 965 147	12 464 777 545	13 594 506 574
5.0 Recherche et développement concernant les capacités de la Défense	326 339 123	326 339 123	373 537 801	382 101 670	381 089 627	462 489 089	437 853 050	452 080 281
Total partiel	16 452 080 232	16 015 263 668	16 812 150 471	17 056 063 305	17 979 609 940	16 252 336 468	16 243 254 975	17 490 000 962
6.0 Services interne Total partiel	437 571 998	437 571 998	453 116 285	464 729 483	450 261 906	474 820 024	512 241 132	506 492 283
Total	18 661 554 387	18 224 737 824	18 942 053 629	19 228 670 882	20 453 156 053	18 453 938 461	18 764 374 206	19 978 190 131

Sources : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense / Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances) / Dirigeant principal des finances.

Remarques :

1. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

2. Lorsque les dépenses réelles sont supérieures aux autorisations totales, cela ne constitue pas un dépassement des autorisations parlementaires. Ces dernières sont attribuées par crédit et non par programme, sous-programme et sous-sous-programme individuel.
3. Des écarts significatifs concernant les ressources financières sont expliqués à la section II de ce rapport.

Les écarts entre les autorisations de dépenses prévues et les autorisations de dépenses réelles utilisées sont résumés ci-après :

Explication des écarts	Écart (dollars)
Augmentations	
Financement prévu par la loi lié aux prévisions révisées du régime d'avantages sociaux des employés militaires	364 988 599
Financement associé à la Stratégie de défense <i>Le Canada d'abord</i>	252 170 000
Financement associé au recours collectif <i>Manuge c. Sa Majesté la Reine</i>	204 154 597
Financement associé aux opérations militaires outre-mer	85 811 095
Autres exigences ministérielles diverses	28 517 609
Augmentations totales	935 641 900
Réductions	
Rajustements nets dans le profil des dépenses liées aux projets d'acquisition de biens, d'équipement et d'infrastructures afin d'harmoniser les ressources financières et les délais d'acquisition	(590 361 113)
Financement associé au programme de contribution à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord	(41 428 434)
Transferts nets à d'autres organisations gouvernementales	(39 789 139)
Financement lié au renouvellement du système de pension militaire	(34 862 577)
Total des réductions	(706 441 263)
Validation nette	229 200 637

HARMONISATION DES DÉPENSES AVEC LE CADRE PANGOUVERNEMENTAL

Harmonisation des dépenses réelles pour 2014-2015 avec le cadre pangouvernemental¹⁶ (dollars)

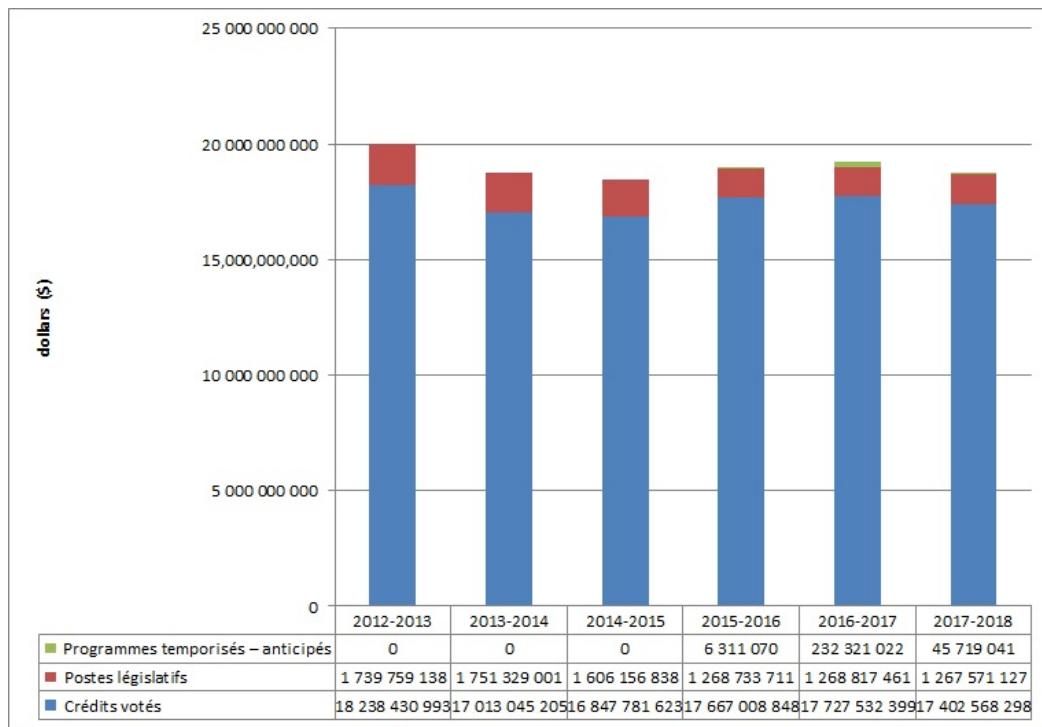
Résultat stratégique	Programme	Sous-Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses réelles 2014-2015
Les opérations et services de la Défense améliorent la stabilité et la sécurité, et promeuvent les valeurs et intérêts canadiens	1.0 Opérations de soutien et de combat de la Défense	1.1 Opérations nationales et continentales de la Défense	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	199 444 971
		1.2 Opérations de combat internationales	Affaires Internationales	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	173 172 331
		1.3 Opérations centralisées continues et habilitation opérationnelle	Affaires Internationales	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	856 746 069
	2.0 Services de la Défense et contributions au gouvernement	2.1 Opérations de secours aux sinistrés et opérations humanitaires	Affaires Internationales	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	15 126 725
		2.2 Services de la Défense relatifs à la sécurité et à la sûreté des Canadiens	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	95 134 974
		2.3 Sensibilisation et héritage militaire	Affaires sociales	Une culture et un Patrimoine canadiens dynamiques	387 156 898
	3.0 Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action	3.1 Maintien de la disponibilité opérationnelle des éléments de force	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	891 429 399
		3.2 Entraînement d'intégration des éléments de force	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	469 427 526
		3.3 Production d'éléments de force	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	1 357 538 844
		3.4 Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	566 486 463
La Défense demeure continuellement préparée à s'acquitter de la défense nationale et des services de la Défense en conformité avec les valeurs et intérêts canadiens	4.0 Production des éléments de capacité de la Défense	4.1 Cycle de vie du personnel militaire et de l'organisation	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	3 771 764 487
		4.2 Cycle de vie du matériel	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	5 968 990 396
		4.3 Cycle de vie des biens immobiliers	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	1 962 778 579

	4.4 Cycle de vie des systèmes d'information	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	801 431 686
5.0 Recherche et développement concernant les capacités de la Défense	5.1 Conception, intégration et développement en matière de capacité	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	385 285 335
	5.2 Orientation stratégique et soutien à la planification	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	77 203 754

Total des dépenses par secteur de dépenses (dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles
Affaires économiques	0	0
Affaires sociales	16 750 503 414	16 934 073 312
Affaires internationales	1 036 662 412	1 045 045 125
Affaires gouvernementales	0	0
Total (ne tient pas compte des Services internes)	17 787 165 826	17 979 118 437

TENDANCES RELATIVES AUX DÉPENSES DU MINISTÈRE



Remarques :

1. Les dépenses totales pour 2012-2013, 2013-2014, et 2014-2015 représentent les dépenses définitives selon la comptabilité de trésorerie, tel qu'elles sont fournies par les Comptes publics du Canada.
2. Dépenses prévues pour 2015-2016, 2016-2017, et 2017-2018 telles qu'elles apparaissent dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2015-2016*.
3. Les dépenses incluent les Services internes.

Les dépenses prévues en 2015-2016 sont supérieures aux dépenses réelles de 2014-2015. Ce changement net est surtout attribuable aux rajustements dans le profil des dépenses liées aux projets d'acquisition de biens, d'équipement et d'infrastructures vers l'avenir afin d'harmoniser les ressources financières et les délais d'acquisition.

BUDGET DES DÉPENSES PAR CRÉDIT VOTÉ

Pour obtenir des renseignements au sujet des crédits votés et des dépenses législatives de la Défense, veuillez consulter les *Comptes publics du Canada 2015*¹⁷ sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Cette page est laissée en blanc intentionnellement.

SECTION II : ANALYSE DES PROGRAMMES PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

L'analyse du rendement et les leçons retenues de la présente section font état des résultats obtenus en vue d'atteindre les résultats attendus du programme. Les priorités organisationnelles, ainsi que les initiatives essentielles décrites à la section I, sont aussi abordées relativement à la manière dont elles appuient les activités essentielles de leur programme respectif exposées dans leur description. Dans les sous-sous-programmes visés, les écarts financiers significatifs sont expliqués lorsque la différence entre les chiffres prévus et les chiffres réels est supérieure à 100 millions de dollars.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE 1 : LES OPÉRATIONS ET SERVICES DE LA DÉFENSE AMÉLIORENT LA STABILITÉ ET LA SÉCURITÉ, ET PROMEUVENT LES VALEURS ET INTÉRÊTS CANADIENS

Deux Programmes sont associés au résultat stratégique :

- ✿ Programme 1.0 : Opérations de soutien et de combat de la Défense
- ✿ Programme 2.0 : Services de la Défense et contributions au gouvernement

Ces programmes ont été élaborés de manière à englober toute la gamme d'opérations et de services offerts par la Défense, dont certains sont de nature très imprévisible. Pour ces derniers, il y aura peu ou très peu de dépenses discrétionnaires, du moins jusqu'à ce que les données sur les tendances soient disponibles. De plus, aucune prévision de dépenses ne sera calculée pour les programmes ciblant des événements rares ou exceptionnels.

Programme 1.0 : Opérations de soutien et de combat de la Défense

Le Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* vise à offrir une puissance militaire dans le cadre d'opérations de combat, de sécurité, de stabilité et de surveillance menées en réaction à des menaces armées, ou à un risque d'agression armée, dans le but de protéger la souveraineté du Canada, d'appuyer les valeurs des Canadiens et de défendre les intérêts du gouvernement du Canada. Les résultats escomptés du Programme sont atteints par la mise en œuvre de capacités de la Défense à l'échelle nationale, continentale et internationale, de façon indépendante ou en collaboration avec des alliés, dans le but premier de contrer les menaces par la force militaire. L'expression « capacité de la Défense » fait référence à la capacité d'une force militaire d'obtenir les effets escomptés pour contrer une menace par la réalisation d'une opération de la Défense (ou la prestation d'un service de la Défense) en exécutant des tâches conformément aux concepts, aux doctrines et aux normes établis. Les forces militaires fournies par la Défense sont constituées d'éléments de force, soit des entités organisationnelles qui, elles, sont composées de membres des Forces armées canadiennes (FAC) et, dans certains cas, de membres du personnel du ministère de la Défense nationale (MDN). Les éléments de force comprennent les personnes, les renseignements spécialisés, le matériel (p. ex., équipement, plateformes, systèmes d'armes) et, dans certains cas, les biens immobiliers nécessaires à la mise en œuvre des capacités pour contrer les menaces. Les éléments de force sont de taille et de composition diverses en fonction des capacités qu'ils doivent mettre en œuvre dans le cadre d'une opération. La *Loi sur la défense nationale*, la politique en matière de défense, les traités et les accords internationaux, l'appartenance à des organisations militaires et les directives reçues par le gouvernement du Canada sous-tendent ce Programme. Les sous-programmes découlant de ce Programme visent un éventail de menaces qui peuvent surgir dans divers contextes opérationnels, dans le cadre de divers mécanismes de prestation et dans diverses régions géographiques.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales (pouvant être utilisées)	Dépenses réelles (autorisations utilisées)	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
1 363 942 346	1 363 942 347	1 584 467 565	1 229 363 372	(134 578 975)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	6 328	5 978	(350)
Civils	931	661	(270)
TOTAL	7 259	6 639	(620)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
La mise en œuvre des capacités de défense et de sécurité du Canada permet de protéger de façon continue la souveraineté du Canada, les valeurs des Canadiens et les intérêts du gouvernement du Canada contre les risques que représentent les menaces armées	% d'opérations de soutien et de combat de la Défense dans le cadre desquelles les objectifs opérationnels ont été atteints	90 - 100 %	99,5 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Dans un environnement de sécurité mondial complexe et imprévisible, la Défense continue de protéger les intérêts et les valeurs du Canada au pays et à l'étranger. De l'Afghanistan à la République d'Iraq, les forces armées du Canada ont régulièrement contribué aux opérations multinationales visant à empêcher le terrorisme, à défendre les droits de la personne et à agir comme force du bien dans le monde.

En 2014-2015, les FAC et ses partenaires internationaux ont combattu la menace posée par le groupe armé État islamique en Iraq et en Syrie (EIIS) au moyen d'une mission de conseil et de soutien, d'une force opérationnelle aérienne, de forces spéciales, d'officiers de liaison et d'éléments de soutien tels que le commandement et le contrôle, du personnel médical et du personnel chargé de la logistique. À l'extérieur du Moyen-Orient, le groupe armé EIIS menace aussi la sécurité et la stabilité des pays occidentaux, ce qui renforce la résolution du Canada à continuer le combat contre ce groupe et le terrorisme mondial.

De plus, le Canada s'est joint à ses alliés de l'OTAN pour promouvoir la sécurité et la stabilité en Europe centrale et en Europe orientale. Le déploiement de personnel et d'équipement en appui aux mesures d'assurance de l'OTAN n'est qu'un des moyens importants et significatifs grâce auquel le Canada prouve leur engagement de longue date envers l'OTAN.

Au moyen du Programme d'instruction et de coopération militaire, l'Équipe de la Défense a rehaussé la capacité et l'interopérabilité, tout en renforçant la capacité des pays partenaires de contribuer à la paix et à la sécurité mondiales.

Au pays, les FAC ont continué de faire preuve d'excellence dans les opérations nationales, notamment pour affirmer la souveraineté du Canada dans l'Arctique. Par ailleurs, en collaborant étroitement avec les États-Unis pour défendre l'Amérique du Nord dans le cadre de l'entente binationale du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), les FAC ont contribué de façon importante à assurer la surveillance et le contrôle de l'espace aérien du continent, de même que l'alerte maritime.

Au cours de la période menant aux attaques tragiques d'octobre 2014, les FAC ont maintenu des mesures de protection de la force (MPF) proportionnelles aux menaces connues à ce moment. À la suite des deux attaques contre des membres des FAC sur le sol canadien, les FAC ont rehaussé leurs niveaux de protection des forces en réponse à ces actions, tout en continuant à protéger les Canadiens et les intérêts canadiens au pays et à l'étranger. Sur ordre du CEMD, le commandant du Commandement des opérations interarmées du Canada a donné des directives aux bases partout au Canada pour qu'elles rehaussent les MPF locales et a donné l'ordre aux unités à haut niveau de préparation opérationnelle des FAC d'augmenter leur niveau d'alerte. Lorsque de telles menaces se concrétisent et de tels événements nationaux se produisent, les Forces armées canadiennes sont en communication constante avec leurs partenaires fédéraux et leurs alliés pour les questions relatives à la sécurité du Canada et des Canadiens.

L'Équipe de la Défense, dans son ensemble, reste fidèle à la défense du Canada et des intérêts canadiens.

Pour obtenir des détails concernant les opérations des FAC, voir les sous-programmes et les sous-sous-programmes ci-dessous et à la page [Opérations¹⁸](#) du site Web de la Défense.

Sous-Programme 1.1 : Opérations nationales et continentales de la Défense

Le Programme *Opérations nationales et continentales de la Défense* vise à offrir une puissance militaire sur le territoire canadien et partout en Amérique du Nord en réaction à des menaces armées, ou à un risque d'agression armée, dans le but de protéger la souveraineté du Canada, d'appuyer les valeurs des Canadiens et de défendre les intérêts du gouvernement du Canada. Les résultats escomptés sont obtenus par le recours à des éléments de force, de façon indépendante ou de concert avec des partenaires continentaux, qui mettent en œuvre les capacités militaires requises dans le cadre d'opérations courantes ou d'opérations de contingence. Les opérations courantes sont généralement menées de façon continue, tandis que les opérations de contingence, bien qu'elles soient planifiées, ne sont exécutées qu'en réaction à un événement particulier ou à la demande particulière du gouvernement du Canada. Par conséquent, des opérations d'envergure n'ont pas lieu systématiquement au cours de chaque année financière. Cependant, peu importe si elles sont menées et à quel moment elles le sont, les opérations prévues dans le cadre de ce Programme visent généralement le maintien ou le rétablissement de la sécurité nationale ou continentale par la détection et la surveillance des menaces et, au besoin, par une intervention militaire. Ce Programme doit respecter plusieurs lois, règlements et politiques, les conventions internationales et les ententes binationales, comme l'Accord du Commandement de la Défense aérospatiale de l'Amérique du Nord qui facilite la coordination et le partage des responsabilités à l'égard de la défense du continent nord-américain.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
335 590 254	199 444 971	(136 0145 283)

Remarque : L'écart est causé en partie par des variations expliquées aux sous-sous-programmes [1.1.2 : Opérations continues de défense, de maintien de la sécurité et d'affirmation de la souveraineté du Canada](#) et [1.1.4 : Opérations continues continentales de la Défense en coopération avec les États-Unis](#).

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	2 532	2 249	(283)
Civils	22	3	(19)
TOTAL	2 554	2 252	(302)

Remarque: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
Les risques que les menaces armées représentent pour la souveraineté du Canada, pour les valeurs des Canadiens et pour les intérêts du gouvernement du Canada sont réduits	% d'opérations nationales et continentales de la Défense dans le cadre desquelles les objectifs opérationnels ont été atteints	90 - 100 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du programme a été évalué par rapport à l'objectif de 90 pour cent établi pour les opérations de défense nationale et continentale dans le cadre desquelles les objectifs opérationnels ont été atteints avec succès. Les FAC ont déployé le personnel et les capacités nécessaires pour mener à bien des opérations de défense, de maintien de la sécurité et d'affirmation de la souveraineté, ainsi que des opérations continentales, y compris dans le cadre d'accords existants entre le Canada et les États-Unis, afin d'offrir une puissance militaire sur le territoire canadien et partout en Amérique du Nord en vue de protéger et de défendre le Canada.

Pour obtenir des détails concernant les opérations des FAC, voir les sous-sous-programmes ci-dessous. Pour obtenir des renseignements à propos du Coût différentiel des opérations continentales majeures des Forces armées canadiennes (FAC)¹⁹, voir le site Web de la Défense.

Sous-Sous-Programme 1.1.1 : Opérations de défense du Canada contre les menaces armées

Le Programme *Opérations de défense du Canada contre les menaces armées* vise à défendre le Canada contre les menaces armées et à fournir, au besoin et n'importe où au Canada, une puissance militaire dans le but d'éviter les crises graves, par exemple si des agresseurs armés menacent les Canadiens, la souveraineté du Canada ou les intérêts du gouvernement canadien. Les résultats escomptés sont obtenus par le déploiement des éléments de force d'intervention immédiate et, au besoin, par la mobilisation, l'emploi et le maintien en puissance d'éléments de force de deuxième échelon plus importants conformément au mandat de la Défense nationale. Ce Programme appuie directement le Canada et la population canadienne.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
-	-	-

Remarque : Puisque les opérations liées à ce Programme sont rares et inattendues, aucune dépense n'est prévue. Puisqu'aucune opération de combat nationale n'a eu lieu au cours de l'année, il n'y a pas eu de dépenses dans le cadre de ce programme.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	-	-	-
Civils	-	-	-
TOTAL	-	-	-

Remarque : Le personnel requis pour fournir les services de défense dans le cadre de ce programme provient des forces possédant la capacité opérationnelle, selon les besoins. Puisqu'aucune opération de combat nationale n'a eu lieu au cours de l'année, des ressources humaines n'ont pas été attribuées à ce programme.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultat réel
Le territoire canadien est sécuritaire et protégé contre les crises et les risques associés aux affronts directs infligés par des menaces armées	% de l'intention du commandant (objectifs opérationnels) réalisée	90 - 100 %	S.O.
	% des effets opérationnels énoncés atteints	90 - 100 %	S.O.
	% des tâches essentielles assignées terminées	90 - 100 %	S.O.

Analyse du rendement et leçons retenues

Puisqu'aucune opération de combat nationale n'a eu lieu au cours de l'AF 2014-2015, des capacités à disponibilité opérationnelle élevée ont été maintenues pour mettre sur pied des forces d'intervention immédiate, à différents états de préparation, pour intervenir en cas de crise partout au Canada.

Pour plus de détails sur l'état de préparation, voir le [Programme 3.0 : Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action](#).

Sous-Sous-Programme 1.1.2 : Opérations continues de défense, de maintien de la sécurité et de protection de la souveraineté du Canada

Le Programme *Opérations continues de défense, de maintien de la sécurité et de protection de la souveraineté du Canada* vise à assurer une surveillance constante et une présence notable de forces militaires sur le territoire canadien, y compris en Arctique, par l'application de la puissance militaire. Au besoin, ce Programme vise également à assurer des interventions localisées contre des agresseurs identifiés qui menacent la sécurité des Canadiens, la souveraineté du Canada ou les intérêts du gouvernement canadien. Les résultats sont généralement obtenus par l'emploi d'éléments de force, combinés aux capacités de la Défense requises, pour mener des opérations de surveillance, des patrouilles maritimes, terrestres et aériennes, ainsi que des opérations visant à maintenir la souveraineté du Canada. Pour atteindre les résultats escomptés, ce Programme vise habituellement l'exécution ciblée d'opérations de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, d'opérations de présence et d'opérations d'interception.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
178 693 580	77 259 347	(101 434 233)

Remarque : L'écart est attribuable à une surestimation des dépenses prévues pour ce sous-sous-programme. L'écart est aussi attribuable à une réduction des activités opérationnelles de la Force aérospatiale. Cette réduction est compensée par une augmentation des activités de disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale dans le cadre du sous-sous-programme [3.1.3 : Rôles aérospatiaux – Maintien de la disponibilité opérationnelle](#).

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	1 486	1 224	(262)
Civils	17	1	(16)
TOTAL	1 503	1 225	(278)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultat réel
Le territoire canadien est sécuritaire et protégé au moyen d'une présence, d'une surveillance, et d'interventions localisées	% de l'intention du commandant (objectifs opérationnels) réalisée	90 - 100 %	100 %
	% des effets opérationnels énoncés atteints	90 - 100 %	100 %
	% des tâches essentielles assignées terminées	90 - 100 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du programme a été évalué par rapport à l'objectif de réussite de 90 pour cent par rapport à trois indicateurs clés. Les missions continues de défense, de maintien de la sécurité et d'affirmation de la souveraineté ont atteint 100 pour cent des objectifs et des effets opérationnels et les tâches essentielles assignées ont aussi été terminées à 100 pour cent, assurant ainsi que les forces à disponibilité opérationnelle élevée maintiennent une capacité d'agir à titre dissuasif, qu'elles sont disponibles pour assurer des interventions localisées, et qu'elles sont en mesure d'augmenter ou de renforcer les fonctions de surveillance et de suivi.

L'Arctique demeure une région à l'abri des conflits; cependant, elle n'est pas à l'abri des effets des défis internationaux. Il est dans l'intérêt de tous les pays de l'Arctique de s'assurer qu'elle reste une région de coopération et de stabilité. Au moyen de différentes opérations et d'exercices **d'affirmation de la souveraineté dans l'Arctique**, la Défense a veillé à réaliser la priorité organisationnelle **d'Assurer l'excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger pour la défense du Canada et la protection des Canadiens**. En 2014-2015, la Défense a démontré la capacité du Canada d'affirmer sa souveraineté dans cette région, d'améliorer la capacité des FAC à mener des opérations dans l'Arctique, de consolider et d'établir des partenariats pangouvernementaux et de maintenir l'interopérabilité avec les partenaires du Nord.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- ✿ L'opération NUNALIVUT, l'exercice annuel de patrouille d'affirmation de la souveraineté dans l'Extrême-Arctique, s'est déroulée du 2 avril au 3 mai. Environ 250 membres des FAC ont été déployés à trois endroits dans la région de Resolute Bay au Nunavut. L'opération NUNALIVUT combine des opérations aériennes, maritimes et terrestres et des Rangers canadiens du 1^{er} Groupe de patrouilles des Rangers canadiens. À titre d'experts en matière de survie et de travail dans cette région, les Rangers jouent un rôle de mentor auprès des troupes en provenance du Sud et partagent avec elles leur grande connaissance du terrain.
- ✿ L'opération NEVUS, un exercice annuel, s'est déroulée du 1^{er} juin au 2 juillet. Une équipe technique des FAC a été déployée à l'île d'Ellesmere pour effectuer des travaux essentiels de maintenance préventive et corrective sur le système de transmission de données de l'Extrême-Arctique, le lien essentiel en matière de communication entre la Station des Forces armées canadiennes Alert et Ottawa.
- ✿ L'opération NUNAKPUT s'est déroulée du 15 juin au 27 juillet. L'exercice a mis l'accent sur la présence maritime et aérienne sur le Grand lac des Esclaves, le fleuve Mackenzie, et la région de la mer de Beaufort. Il a été mené par la Force opérationnelle interarmées Nord en collaboration avec la Garde côtière canadienne, Pêches et Océans Canada, Environnement Canada, et la Gendarmerie royale du Canada.
- ✿ L'opération NANOOK, la plus importante des opérations de souveraineté dans le nord du Canada, s'est déroulée du 20 au 29 août dans la baie York et dans le détroit de Davis, au Nunavut. Plus de 800 personnes y ont participé, notamment des membres de tous les services des FAC, un navire de la marine royale danoise et un avion de surveillance de la United States Navy ainsi que des gouvernements fédéral, territorial et régional. L'opération NANOOK 14 a rehaussé l'interopérabilité avec d'autres ministères du gouvernement, des partenaires internationaux et les autorités locales en vue de renforcer la sécurité et la sûreté dans le Nord.
- ✿ L'opération QIMMIQ s'est déroulée tout au long de l'année. Au cours de l'été, les NCSM *Shawinigan* et *Kingston* ont navigué dans les eaux de l'Arctique canadien et ont exécuté des opérations de surveillance et

de présence. Les deux navires ont été présents pendant 50 jours au nord du 60^e parallèle. Le NCSM *Shawinigan* s'est rendu plus loin au nord que tout autre navire dans l'histoire de la Marine royale canadienne, et a atteint le 80^e parallèle dans le passage Kennedy. Le NCSM *Kingston* s'étant rendu dans le détroit de Victoria au cours de ce déploiement, il marque aussi la poussée la plus à l'ouest jamais menée par un navire de défense côtière à ce jour. En plus des patrouilles aériennes et maritimes, le 1^{er} Groupe de patrouilles des Rangers canadiens a exécuté des patrouilles terrestres dans l'Arctique canadien tout au long de l'année.

Pour obtenir une [liste des opérations en cours](#)²⁰, veuillez consulter le site Web de la Défense.

Sous-Sous-Programme 1.1.3 : Opérations continues de la Défense par l'intermédiaire du NORAD

Le Programme *Opérations continues de la Défense par l'intermédiaire du NORAD* vise à assurer, en partenariat avec les États-Unis, la défense de l'Amérique du Nord conformément à l'Accord du Commandement de la Défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). Cet accord prévoit la mise en service coordonnée et binationale de capacités d'alerte aérospatiale et maritime ainsi que de capacités de contrôle connexes pour permettre aux gouvernements canadien et américain d'assurer la défense du continent nord-américain contre les menaces qui peuvent l'affecter. Les capacités d'alerte aérospatiale et de contrôle mises en œuvre dans le cadre de ce Programme permettent généralement de détecter, d'identifier, de surveiller, de suivre, de dissuader, d'intercepter, de détourner et de neutraliser les véhicules aérobies avec ou sans pilote qui menacent la souveraineté aérienne. Elles permettent également de détecter et de surveiller les véhicules maritimes et aéroportés soupçonnés d'effectuer le trafic de drogues illicites ou de personnes, de transporter des immigrants illégaux, et de transmettre les renseignements aux organismes civils d'application de la loi. Les capacités d'alerte maritime mises en œuvre dans le cadre de ce Programme permettent la connaissance de la situation et la compréhension commune des activités menées à l'intérieur des approches maritimes, les zones maritimes, et les voies navigables intérieures du Canada et des États-Unis. Ce Programme s'inscrit dans le cadre du Traité de l'Atlantique Nord et il constitue, par conséquent, un élément clé de la sécurité et de la défense transatlantiques.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
81 686 154	91 037 585	9 351 431

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	650	641	(9)
Civils	1	1	0
TOTAL	651	642	(9)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
Les capacités de défense du NORAD réduisent le risque que la sécurité et la souveraineté du Canada soient menacées	% d'obligations/d'engagements du Canada respectés conformément à l'Accord binational et des plans	90 - 100 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du programme a été évalué par rapport à l'objectif de respecter 90 pour cent des obligations et/ou des engagements du Canada, conformément aux ententes et plans binationaux. En tant que partenaire de défense fiable et fort, la Défense a respecté 100 pour cent de ses obligations. Les Forces armées canadiennes continuent de mettre sur pied une force capable d'appuyer les missions du NORAD d'alerte aérospatiale, de contrôle aérospatial et d'alerte maritime, en vue d'assurer la défense de l'Amérique du Nord.

Faits saillants de l'AF 2014-2015:

- ✿ Dans le cadre de l'exécution des missions aérospatiales, dont l'opération NOBLE EAGLE et des opérations d'affirmation de souveraineté dans le Nord, la Défense a défendu les approches de l'Amérique du Nord dans l'espace aérien canadien et a assuré la protection du territoire national clé en employant des avions de chasse armés, des plateformes de ravitaillement en vol, des systèmes aéroportés d'alerte et de contrôle, et des capacités de surveillance et de détection au sol du Secteur de la défense aérienne. Des exercices ont régulièrement eu lieu dans la Région canadienne du NORAD, conjointement avec la Gendarmerie royale du Canada, Sécurité publique Canada, Transports Canada et le Commandement des opérations interarmées du Canada, dans le cadre des exercices VIGILANT SHIELD et ARDENT SENTRY et divers exercices de moindre envergure. Pour obtenir des renseignements à propos des exercices du NORAD, voir le [sous-sous-programme 3.2.6 : Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale](#).
- ✿ Au cours de la dernière année, la Région canadienne du NORAD a exécuté des décollages immédiats pour des missions de contrôle aérospatial réelles et a exécuté des interceptions réussies dans le cadre de l'opération NOBLE EAGLE. Les détections, les décollages immédiats et les interceptions exécutés ont démontré notre capacité et notre intention de défendre les régions éloignées dans le nord du Canada et des É.-U. et elles ont contribué à nos mesures dissuasives stratégiques envers les menaces aérospatiales dirigées contre l'Amérique du Nord.
- ✿ Le NORAD mène des missions d'alerte maritime partout sur la planète grâce à un réseau étendu d'échange d'information sur les menaces maritimes potentielles contre les É.-U. et le Canada. L'exécution de cette mission par le NORAD continue de gagner en maturité.
- ✿ Afin de répondre aux besoins du NORAD de dissuader, de détecter et de vaincre les menaces actuelles et émergentes, le chef de l'état-major interarmées et le chef d'état-major de la Défense du Canada ont demandé, en juin 2013, qu'un examen stratégique du NORAD soit effectué. L'examen a été terminé en décembre 2014 et a offert une évaluation sincère de l'état du NORAD et a identifié des domaines précis nécessitant l'attention du NORAD afin d'évoluer pour répondre aux menaces émergentes. Les recherches et la rédaction ont été exécutées en collaboration avec plusieurs intervenants.

Sous-Sous-Programme 1.1.4 : Opérations continues continentales de la Défense en coopération avec les États-Unis

Le Programme *Opérations continues continentales de la Défense en coopération avec les États-Unis*, vise à protéger le Canada et l'Amérique du Nord conformément aux accords conclus avec les États-Unis ainsi qu'avec les nations centraméricaines et sud-américaines, le cas échéant, qui ne s'inscrivent pas dans la portée du NORAD. Les résultats escomptés sont obtenus par l'emploi de forces dotées des capacités militaires requises pour mener des opérations quotidiennes continentales lorsque des menaces qui se rapprochent du territoire canadien par voie aérienne, terrestre et maritime sont détectées, identifiées, surveillées, suivies, dissuadées, interceptées, détournées et neutralisées, au besoin. Ce Programme comprend la participation à la Joint Interagency Task Force (South) dirigée par les États-Unis ainsi que l'emploi de capacités militaires pour appuyer les États-Unis conformément aux exigences et aux plans d'urgence établis dans le cadre d'ententes bilatérales. Les résultats peuvent également parfois être atteints par l'application de capacités militaires en coordination avec les nations de l'Amérique du Sud et des Caraïbes.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
75 210 521	31 148 039	(44 062 482)

Remarque : L'écart est attribuable à une surestimation des dépenses prévues pour ce sous-sous-programme.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	397	384	(13)
Civils	4	0	(4)
TOTAL	401	384	(17)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
La mise en œuvre des capacités de défense, en collaboration avec des partenaires continentaux, permet de réduire les risques qui pèsent sur le Canada et de faire respecter les intérêts du gouvernement du Canada	% de l'intention du commandant (objectifs opérationnels) réalisée	90 - 100 %	100 %
	% des effets opérationnels énoncés atteints	90 - 100 %	100 %
	% des tâches essentielles assignées terminées	90 - 100 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du programme a été évalué par rapport à l'objectif de 90 pour cent établi pour la réussite des objectifs et des effets opérationnels ainsi que des tâches essentielles assignées. La défense de l'Amérique du Nord fait partie intégrante de la protection du Canada. En travaillant avec l'allié le plus proche du Canada, les États-Unis, la Défense a atteint avec succès 100 pour cent des objectifs et des effets opérationnels ainsi que des tâches essentielles assignées et a contribué à la défense du continent. Les relations entre les deux pays, en matière de défense et de sécurité, durent depuis longtemps, sont bien ancrées et contribuent à l'une des relations bilatérales en matière de défense les plus étroites du monde.

La Défense a continué d'employer des forces pour mener des opérations continentales, y compris au moyen d'accords entre le Canada et les États-Unis, aux fins de surveillance, de suivi et d'interception le long des approches aériennes, terrestres et maritimes du territoire canadien.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- ✿ L'opération CARIBBE²¹ met en évidence l'engagement du Canada à soutenir la Joint Interagency Task Force (South) dans son combat contre les organisations criminelles transnationales et à maintenir la stabilité dans les Amériques. Depuis novembre 2006, les Forces armées canadiennes travaillent de façon déterminée avec ses partenaires de l'hémisphère occidental et de l'Europe pour empêcher le trafic maritime et aérien illicite dans le golfe du Mexique, la mer des Caraïbes, dans l'océan Pacifique est et dans l'océan Atlantique ouest.
- ✿ Dix navires de la Marine royale canadienne et quatre avions de patrouille (CP-140) de l'Aviation royale canadienne ont été déployés dans le cadre de l'opération CARIBBE et ont contribué à la perturbation du trafic de drogue et à la saisie de 9 997 kg de cocaïne et de 544 kg de marijuana. Voici des réalisations importantes :
 - Le NCSM *Whitehorse*, accompagné de l'USS GARY, tous deux avec, à bord, des United States Coast Guard Law Enforcement Detachments (détachements de la Garde côtière des États-Unis chargés de l'application de la loi), ont contribué à la saisie de 5 284 kg de cocaïne cachée à bord d'un petit navire de charge dans l'océan Pacifique Est. Il s'agit là de la plus importante saisie de 2015. Une saisie

supplémentaire de 600 kg de cocaïne a fait grimper à 5 884 kg le total des saisies effectuées par cette équipe.

- Grâce à une note diplomatique, deux avions CP-140 ont exécuté des survols du Costa Rica, de l'océan Pacifique est à la mer des Caraïbes Ouest, et inversement, dans le cadre de traques à haute priorité. Pendant ce temps, un CP-140 a aussi pu traquer un bateau ultrarapide avec 1 600 kg de cocaïne à bord et signaler sa position.

Sous-Programme 1.2 : Opérations de combat internationales

Le Programme *Opérations de combat internationales* vise à obtenir des effets stratégiques opportuns à l'appui des intérêts nationaux du Canada et conformes aux valeurs canadiennes, selon les directives du gouvernement du Canada, par la mise en œuvre d'une puissance militaire à l'extérieur du cadre national ou continental, généralement en réaction à une agression armée ou à un risque d'agression armée. Les résultats sont obtenus par l'application de capacités de la Défense, de concert avec des partenaires nationaux et internationaux, dans le cadre d'opérations militaires partout dans le monde. Généralement, les opérations militaires menées dans la cadre de ce Programme visent à renforcer la paix et la sécurité mondiales, à contrer le terrorisme international, à appuyer les États en déliquescences ou à désamorcer les conflits nationaux et internationaux qui pourraient compromettre la sécurité nationale du Canada. Ces opérations sont habituellement menées du fait d'une résolution de l'Organisation des Nations Unies (ONU), de la participation du Canada à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ou d'autres accords internationaux. Des opérations sont menées dans le cadre de ce Programme de façon courante et donc planifiées, tandis que d'autres, comme des opérations de contingence, peuvent être planifiées, mais ne se produisent qu'en réaction à un événement particulier ou à la demande particulière du gouvernement du Canada. Par conséquent, des opérations d'envergure n'ont pas lieu systématiquement au cours de chaque année financière. Ce Programme doit respecter plusieurs lois, règlements et politiques fédéraux ainsi que des conventions, ententes et lois internationales, comme le droit des conflits armés, qui se rapportent à l'application de forces militaires lors d'un conflit armé.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
286 537 020	173 172 331	(113 364 689)

Remarque : L'écart est causé en partie par des variations expliquées aux sous-sous-programmes 1.2.1 : Opérations internationales menées durant une période prolongée et 1.2.3 : Opérations continues de la Défense dans le cadre des engagements permanents de l'OTAN.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	1 179	1 173	(6)
Civils	14	5	(9)
TOTAL	1 193	1 178	(15)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
La mise en œuvre des capacités de défense contre les menaces armées hors du continent nord-américain favorise les intérêts du gouvernement du Canada	% d'opérations de combat internationales dans le cadre desquelles les objectifs opérationnels relatifs aux risques que représentent les menaces armées ont été atteints	90 - 100 %	99 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du programme *Opérations de combat internationales* a été évalué par rapport à l'objectif de 90 pour cent établi pour la réussite des opérations dans le cadre desquelles les objectifs opérationnels relatifs aux risques que représentent les menaces armées ont été atteints. Les objectifs de 99 pour cent des opérations de combat internationales ont été atteints. La Défense a continué à appuyer les besoins en personnel des Nations Unis, de l'OTAN et des missions indépendantes, à mettre en œuvre des capacités de défense contre des menaces armées hors du continent nord-américain et favoriser les intérêts du gouvernement du Canada.

Les détails relatifs aux opérations internationales se trouvent aux sous-sous-programmes ci-dessous. Les missions internationales figurent aussi à la page [Opérations²²](#) du site Web de la Défense.

Pour obtenir plus de renseignements à propos du [Coût différentiel des opérations internationales majeures des Forces armées canadiennes \(FAC\)²³](#), voir le site Web de la Défense.

Sous-Sous-Programme 1.2.1 : Opérations internationales menées durant une période prolongée

Le Programme *Opérations internationales menées durant une période prolongée* vise à répondre aux attentes convenues par le gouvernement canadien et ses partenaires étrangers, qui comprennent les pays alliés, les organisations de l'Alliance et l'ONU. Les résultats sont obtenus grâce à l'application de capacités de la Défense par des éléments de force à l'extérieur du cadre national ou continental. Les éléments de force employés pour atteindre les résultats escomptés de ce programme sont organisés en portefeuilles selon les environnements dans lesquels ils mènent leurs opérations, les principaux étant les environnements maritimes, terrestres et aériens. Il existe également des éléments de force qui travaillent dans l'ensemble de ces domaines, notamment des éléments de force interarmées, communs et spéciaux. Dans le cadre de ce Programme, les opérations sont menées durant des périodes prolongées pendant lesquelles certains éléments de force de l'ensemble du portefeuille sont adaptés, déployés et maintenus dans un contexte qui comprend généralement des éléments de force déployés par des partenaires internationaux. Des exemples d'opérations menées dans le cadre de ce Programme comprennent notamment celles menées en Afghanistan et en Bosnie.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
210 801 459	130 050 831	(80 750 628)

Remarque : L'écart est attribuable à une surestimation des dépenses prévues pour ce sous-sous-programme.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	710	798	88
Civils	10	0	(10)
TOTAL	720	798	78

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La mise en œuvre des capacités de défense contre les menaces armées hors du continent nord-américain, sur des périodes prolongées, favorise les intérêts du gouvernement du Canada	% de l'intention du commandant (objectifs opérationnels) réalisée	90 - 100 %	98 %
	% des effets opérationnels énoncés atteints	90 - 100 %	100 %
	% des tâches essentielles assignées terminées	90 - 100 %	98 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du programme a été évalué par rapport à l'objectif de 90 pour cent établi pour la réussite des objectifs et des effets opérationnels ainsi que des tâches essentielles assignées. La Défense a répondu avec succès aux attentes dans la conduite d'opérations mondiales intégrées avec des partenaires nationaux et internationaux pour réaliser en temps opportun des effets décisifs à l'appui des intérêts nationaux du Canada, à la demande du gouvernement du Canada. La Défense a satisfait à toutes les exigences en matière de personnel en appui aux Nations Unies, à l'OTAN et aux missions indépendantes, sauf pour deux missions. L'opération GLADIUS, la mission du Canada auprès de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement n'a été dotée d'aucun effectif à cause de problèmes liés à la protection de la force. L'opération SATURN, la mission du Canada auprès de l'opération MINUAD n'a été dotée d'aucun effectif à cause de contraintes imposées par le gouvernement du Soudan qui interdisait le déploiement de personnel.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- ✿ L'opération IMPACT²⁴ constitue le soutien apporté par les FAC à la Force de stabilisation au Moyen-Orient, la coalition multinationale visant à arrêter le groupe armé EIIS en République d'Iraq et en Syrie. Environ 600 membres des FAC ont été envoyés en mission dans le cadre de la Force opérationnelle interarmées en Iraq, qui comprend : la prestation de personnel de planification et de liaison travaillant avec les États-Unis et d'autres partenaires de la coalition; d'éléments de soutien au personnel navigant, du commandement et du contrôle; de la logistique; et une force opérationnelle aérienne. De plus, 69 membres des forces spéciales des FAC ont été déployés en Iraq pour fournir conseils et assistance aux forces de sécurité irakiennes dans leur lutte contre le groupe armé EIIS. La Force opérationnelle aérienne comprend six CF-188, un CC-150T Polaris, et deux CP-140 Aurora. Les effets atteints incluent des véhicules, des armes et des pièces d'artillerie, des positions de combat du groupe armé EIIS, des caches de munitions, des zones de préparation, de l'équipement et des fabriques pour engins explosifs improvisés. De plus, du 28 août au 26 septembre, l'Aviation royale canadienne a exécuté 25 vols, et a livré plus de 1 600 000 livres de fournitures militaires données par les pays alliés à l'Iraq.
- ✿ Les Forces armées canadiennes ont maintenu en puissance les forces nécessaires pour contribuer à un bon nombre d'opérations mondiales comprenant Op ARTEMIS²⁵, Op CALUMET²⁶, Op KOBOLD²⁷, Op CROCODILE²⁸, Op SOPRANO²⁹, Op SNOWGOOSE³⁰, Op FOUNDATION³¹, Op HAMLET³², Op JADE³³, et Op PROTEUS³⁴.

Sous-Sous-Programme 1.2.2 : Opérations internationales d'intervention de crise et d'urgence

Le Programme *Opérations internationales d'intervention de crise et d'urgence* vise, par l'application de capacités de la Défense, une intervention immédiate en cas de crise internationale pouvant risquer de se transformer en conflit armé. Tout comme dans le cas du Programme *Opérations internationales menées durant une période prolongée*, les capacités de la Défense sont appliquées hors du continent par l'emploi d'éléments de force appropriés provenant des environnements maritime, terrestre et aérien ainsi que des domaines interarmées, communs et spéciaux. Cependant, les opérations entreprises au titre de ce Programme sont généralement d'une durée beaucoup plus courte et nécessitent souvent ce que l'on appelle une intervention d'urgence. D'habitude, ces opérations sont entreprises à la demande du gouvernement canadien dans le but de répondre à des attentes particulières habituellement liées au soutien des partenaires étrangers, qui comprennent les pays alliés, les organisations de l'Alliance et l'ONU. L'opération menée récemment en Libye est un exemple des opérations qui font partie de ce Programme.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
10 339 901	3 156 865	(7 183 036)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	47	60	13
Civils	0	0	0
TOTAL	47	60	13

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La mise en œuvre des capacités de défense contre les menaces armées hors du continent nord-américain, dans le cadre d'opérations de crise et d'opérations intensifiées, favorise les intérêts du gouvernement du Canada	% de l'intention du commandant (objectifs opérationnels) réalisée	90 - 100 %	100 %
	% des effets opérationnels énoncés atteints	90 - 100 %	100 %
	% des tâches essentielles assignées terminées	90 - 100 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du programme a été évalué par rapport à l'objectif de 90 pour cent établi pour la réussite des objectifs et des effets opérationnels ainsi que des tâches essentielles assignées. La Défense a répondu avec succès aux exigences de rendement du programme.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- En septembre 2014, le déploiement pour l'opération IMPACT commença par un engagement initial de 30 jours. Les membres des forces spéciales canadiennes ont donné des conseils stratégiques et tactiques aux forces irakiennes avant qu'elles ne commencent les opérations tactiques contre le groupe armé EIIS. Les ressources relatives à ces activités se trouvent au sous-sous-programme 1.2.1 : Opérations internationales menées durant une période prolongée.

Sous-Sous-Programme 1.2.3 : Opérations continues de la Défense dans le cadre des engagements permanents de l'OTAN

Le Programme *Opérations continues de la Défense dans le cadre des engagements permanents de l'OTAN* vise à assurer la défense continue du Canada et à protéger les intérêts du gouvernement du Canada grâce à une participation systématique à titre de membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Les résultats escomptés sont obtenus en représentant les intérêts du Canada dans le cadre des plans et des politiques en matière de défense, des normes et des doctrines militaires ainsi que des pratiques exemplaires; en favorisant la diplomatie de défense et les relations internationales en matière de défense; et en fournissant des capacités de la Défense dans le cadre d'opérations continues. Plus précisément, la défense des intérêts du Canada à l'égard des questions liées à la planification et à la politique de défense est assurée grâce à la Délégation conjointe du Canada auprès de l'OTAN et à la représentation du Canada au sein de l'État-major militaire international du quartier général de l'OTAN, lequel facilite l'encadrement des questions de défense de l'OTAN de manière proportionnelle aux intérêts du Canada. La représentation du Canada au sein de diverses organisations de l'OTAN permet également de faciliter la formulation de conseils sur les politiques de défense au Canada et la progression des relations et des possibilités de défense en vue de tirer parti des initiatives liées au développement de capacités. Un aspect clé de ce Programme est la participation d'éléments de force canadiens à des opérations continues de l'OTAN et à des opérations de la Force de réaction de l'OTAN, laquelle fournit une intervention militaire rapide en situation de crises émergentes, dans le cadre du système OTAN de réponse aux crises. Ce Programme ne comprend toutefois pas la participation du Canada à des opérations de réponse aux crises, lesquelles s'inscrivent plutôt dans le cadre du Programme *Opérations internationales menées durant une période prolongée* ou le

Programme *Opérations internationales d'intervention de crise et d'urgence*. Ce Programme s'inscrit dans le cadre du Traité de l'Atlantique Nord et de la *Loi sur la défense nationale*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
65 395 660	39 964 635	(25 431 025)

Remarque : L'écart est attribuable à l'endroit où les dépenses réelles pour le personnel militaire participant à l'opération REASSURANCE se trouvent aux sous-sous-programmes 2.1.3 : Opérations d'évacuation de non-combattants et 3.2.6 : Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	421	315	(106)
Civils	4	5	1
TOTAL	425	320	(105)

Remarque : Les ETP de l'opération REASSURANCE se trouvent aux sous-sous-programmes 2.1.3 : Opérations d'évacuation de non-combattants et 3.2.6 : Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La coopération internationale et la participation active aux côtés des pays membres de l'OTAN contribuent au renforcement de la paix et de la sécurité à l'échelle mondiale	% de services continus fournis par l'intermédiaire de l'OTAN, dans le cadre desquels les contributions du Canada sont en voie d'atteindre les objectifs	90 - 100 %	S.O.

Remarque : L'indicateur de rendement du programme fait abstraction de la mesure comme indiqué à cause, en partie, du manque d'un répertoire de données unique et de l'absence d'un mécanisme d'évaluation du rendement. La Défense a pris les mesures appropriées, depuis, pour corriger le problème et a développé de nouveaux paramètres qui prendront effet au cours de l'AF 2016-2017.

Analyse du rendement et leçons retenues

En sa qualité de membre fondateur de l'OTAN, le Canada a été et demeure un chef au sein de l'Alliance. Les Forces armées canadiennes participent aux opérations de l'OTAN, offrant des capacités modernes et déployables aux missions alliées et des militaires hautement qualifiés à sa structure de commandement. La priorité du Canada est de faire en sorte que l'Alliance demeure moderne, adaptable et souple face aux menaces actuelles et futures. Cette priorité est derrière tous nos engagements au sein de l'OTAN, notamment notre soutien au plan d'action pour la réactivité et nos efforts au sein des programmes de réforme et de partenariat de l'OTAN.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- ✿ En avril 2014, l'OTAN a commencé à mettre en œuvre une série de mesures militaires visant à renforcer la défense collective de l'OTAN en réponse à l'agression de la Russie envers l'Ukraine. Dans le cadre de l'opération REASSURANCE³⁵ les Forces armées canadiennes ont offert des ressources en soutien aux mesures d'assurance de l'OTAN.
 - La Force opérationnelle aérienne (FOA) en Roumanie a été mise sur pied en mai 2014 à Câmpia Turzii, en Roumanie, et comptait six chasseurs CF-188 Hornet et 200 personnes. La FOA a pris part à de l'entraînement en interopérabilité avec les alliés de l'OTAN, notamment la Force aérienne roumaine, dans les domaines de la défense aérienne, de la supériorité aérienne, des essais et évaluations dans le domaine de l'aérospatiale et du soutien tactique. En septembre 2014, la FOA a déménagé pour venir en renfort au bloc 36 de la mission de police aérienne de l'OTAN dans les pays baltes à Šiauliai, en

Lituanie. La FOA en Lituanie a conservé environ 135 membres, quatre chasseurs CF-188 Hornet et un élément de soutien de la mission afin de préserver l'intégrité de l'espace aérien estonien, letton et lituanien, et de réagir à toute intrusion.

- En mer, les NCSM *Regina*, *Toronto* et *Fredericton* se sont relayés pour mener des opérations avec la Force navale permanente de réaction de l'OTAN, notamment la surveillance, la défense régionale, la mobilisation diplomatique et le renforcement des capacités. Le NCSM *Fredericton* est la première frégate à disponibilité opérationnelle élevée modernisée à être déployée outre-mer à l'appui des objectifs du gouvernement du Canada.
- 20 spécialistes en planification opérationnelle des FAC ont été envoyés au Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe, afin de renforcer les fonctions de planification et de surveiller les activités dans la région.
- Des soldats de l'Armée canadienne ont été envoyés en mission en Europe centrale et en Europe de l'est pour participer à des exercices variés de mai à décembre 2014. Pour plus de détails, voir le sous-sous-programme 3.2.6 : Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale.
- ✿ En mai 2014, le chef d'état-major de la Défense a donné au personnel international de l'OTAN une lettre décrivant les engagements qu'ont pris les FAC envers l'OTAN quant à sa force d'intervention jusqu'en 2017.
- ✿ Le ministère a fourni un soutien continu afin de favoriser les intérêts en matière de défense du Canada au sein de l'OTAN, notamment en offrant un appui et des conseils éclairés au chef d'état-major de la Défense et au ministre de la Défense nationale dans le cadre de leur participation aux réunions de l'OTAN, particulièrement à l'occasion du sommet de l'OTAN en septembre 2014. Le ministère a fourni un soutien au ministre de la Défense nationale et au chef d'état-major de la Défense dans le cadre de leur participation aux réunions des ministres de la Défense et des chefs d'état-major de la Défense de l'OTAN. Le premier ministre du Canada, le ministre de la Défense nationale et le chef d'état-major de la Défense ont aussi participé au sommet de l'OTAN au Pays de Galles, les 4 et 5 septembre 2014. L'appui et les conseils fournis par le ministère pour ces obligations officielles ont permis de favoriser les intérêts du Canada lors de la prise de décisions essentielles par l'Alliance.

Sous-Programme 1.3 : Opérations centralisées continues et habilitation opérationnelle

Le Programme *Opérations centralisées continues et habilitation opérationnelle* permet de s'assurer que les Programmes *Opérations de soutien et de combat de la Défense* ainsi que *Services de la Défense et contributions au gouvernement* ont : des objectifs opérationnels clairement harmonisés; une structure de commandement et de communication bien définie; un portefeuille de ressources et de renseignements bien équilibré; et un accès aux capacités de soutien opérationnel, de manière que les opérations puissent être menées dans un contexte où les risques sont acceptables. Les résultats escomptés sont obtenus grâce à l'application des capacités de la Défense permettant d'assurer le contrôle stratégique, le commandement national, le soutien diplomatique, et de fournir un soutien opérationnel, ce qui inclut des produits de renseignements, de surveillance et de reconnaissance.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
741 815 072	856 746 069	114 930 998

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	2 617	2 556	(61)
Civils	896	654	(242)
TOTAL	3 513	3 210	(303)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés. L'écart est causé en partie par la variation expliquée au sous-sous-programme 1.3.4 : Diplomatie militaire et engagement à l'échelle internationale.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les risques qui pèsent sur le maintien en puissance d'éléments de force et sur la mise en œuvre optimale des capacités de défense sont atténués	Indice d'évaluation obtenu lors de l'évaluation du rendement des opérations centralisées et de l'habilitation opérationnelle (exprimé en %)	85 - 100 %	95 %

Analyse du rendement et leçons retenues

La Défense a continué d'œuvrer à accroître les capacités des principaux éléments habilitants interarmées du commandement et du contrôle interarmées, du renseignement, de la surveillance et de la reconnaissance interarmées, et du soutien opérationnel.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- La Défense a poursuivi le développement de la capacité de mettre sur pied un quartier général déployable de force opérationnelle interarmées. Inspirée du Quartier général de la 1^{re} Division du Canada, cette initiative est liée à des efforts en cours pour raffiner le plan de soutien de la division au plan de circonstance Jupiter, le plan de circonstance pour les opérations expéditionnaires qui guide l'emploi de la force du niveau opérationnel jusqu'aux opérations dans l'ensemble du spectre.
- La Défense a poursuivi l'élaboration et le raffinement de modèles de mise sur pied et d'emploi de la force pour un quartier général déployable de force opérationnelle interarmées et pour une composante de soutien de force opérationnelle interarmées. Les modèles d'emploi de la force doivent être créés pour la mi-novembre 2015.

Sous-Sous-Programme 1.3.1 : Coordination, Commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales

Le Programme *Coordination, commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales* vise à veiller à ce que les objectifs opérationnels concordent avec les objectifs stratégiques de niveau supérieur liés à la défense du Canada ainsi qu'à la protection de la souveraineté du Canada et des intérêts du gouvernement du Canada, en fournissant des fonctions de contrôle globales dans le cadre des opérations militaires. Les résultats escomptés sont obtenus en établissant les règles et les contraintes qui encadrent le contrôle de chacune des opérations; en coordonnant la fourniture et la répartition des ressources; en travaillant de concert avec les partenaires au niveau opérationnel et d'autres intervenants en vue d'assurer l'unité d'action; et en vérifiant si les structures et les processus sont en place pour gérer les risques. Les produits et services fournis dans le cadre de ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant la mise en œuvre du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* et du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement* en vue de déployer des efforts militaires.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
286 738 563	245 001 454	(41 737 109)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	858	779	(79)
Civils	117	123	6
TOTAL	975	902	(73)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Une capacité de commandement et de contrôle suffisante pour atteindre les buts, résultats et objectifs stratégiques est maintenue et mise en œuvre comme il se doit afin de mener les opérations de soutien et de combat de la Défense et de fournir les services de défense	Indice d'évaluation du rendement du commandement et du contrôle des opérations nationales et internationales (exprimé en %)	90 - 100 %	94 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Au moyen de différentes initiatives **d'affirmation de la souveraineté dans l'Arctique**, la Défense a veillé à réaliser la priorité organisationnelle **d'Assurer l'excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger pour la défense du Canada et la protection des Canadiens**.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- ✿ Disposant de plusieurs sources de directives stratégiques et opérationnelles associées au Nord, et à titre de commandement soutenu pour toutes les opérations dans le Nord, à l'exception de la défense aérospatiale, le Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC) a déclenché un processus itératif de planification visant à développer et à maintenir un plan quinquennal pour le Nord afin de mieux synchroniser les activités des Forces armées canadiennes (FAC), en collaboration avec d'autres ministères du gouvernement et avec la communauté internationale. En février 2015, le COIC a publié sa mise à jour annuelle du *Plan pour le Nord*. Ce plan sert de guide général pour les activités des FAC dans le Nord et lie ces activités aux activités et initiatives des partenaires stratégiques nationaux et internationaux.
- ✿ Dans le cadre du *Plan pour le Nord*, un plan de campagne a été développé au cours de l'horizon 1. Ce plan améliore la capacité de la Force opérationnelle interarmées Nord à commander et à soutenir des opérations interarmées dans sa zone de responsabilité, les options de surveillance à court terme, la connaissance de la situation dans tous les domaines, la connaissance de la situation afin de prévoir les incidents potentiels, l'éventail des capacités des FAC, et les façons de développer les compétences et le soutien associés au Nord.
- ✿ La Défense a travaillé en collaboration avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux pour exécuter les tâches indiquées dans le *Plan d'emploi et de soutien pour le Nord*. Ces activités comprenaient d'offrir le soutien maritime aux organismes suivants :
 - À la toute première patrouille de la faune d'Environnement Canada dans les aires marines protégées du Nord et au cours du déploiement de bouées d'acquisition de données océaniques dans le détroit de Davis, situé dans le bras de mer nord de la mer du Labrador;
 - Aux navires de Parcs Canada, à la recherche des navires l'expédition Franklin; et

- Au Service hydrographique du Canada, dans les environs de Pond Inlet, qui est chargé d'établir une carte du fond marin arctique.
- ✿ Pour appuyer les tâches indiquées dans le *Plan d'emploi et de soutien pour le Nord*, l'Aviation royale canadienne (ARC) a poursuivi le développement de deux escadres expéditionnaires de la Force aérienne et d'un certain nombre d'initiatives habilitantes de capacités expéditionnaires.
- ✿ En 2014, l'Armée canadienne (AC) a créé le Centre d'entraînement dans l'Arctique, qui offre aux FAC une installation d'entraînement ultramoderne où il sera possible de réaliser de l'entraînement individuel et collectif par temps froid et dans l'Arctique. On y trouve aussi suffisamment de matériel et d'infrastructures de communication pour que le centre serve en tant que base d'opérations avancée au besoin. L'installation sert aussi à la recherche scientifique. Elle peut accueillir jusqu'à 140 personnes. La première saison d'opération a commencé en janvier 2014 avec la prestation de cours liés à l'Arctique pour l'AC et l'ARC. L'exercice SABRE GLACE³⁶, l'opération NUNALIVUT³⁷ et l'opération NANOOK³⁸ étaient aussi basés au Centre de formation des Forces armées canadiennes dans l'Arctique.

Afin d'obtenir les résultats prévus du programme :

- ✿ La Défense a continué de poursuivre le regroupement du COIC, notamment la réorganisation interne du quartier général et l'harmonisation de la division des tâches liées au soutien opérationnel, des niveaux tactiques aux niveaux stratégiques en passant par les niveaux opérationnels.
- ✿ La Défense a continué de chercher à perfectionner les modèles de commandement et de contrôle expéditionnaires grâce à l'amélioration continue du plan de circonstance Jupiter. On continuera d'améliorer le CONPLAN JUPITER au moyen de JOINTEX, d'activités bisannuelles et d'une activité de posture de la force et de disponibilité opérationnelle des FAC afin d'évaluer et de confirmer la disponibilité opérationnelle pour les missions. Puisqu'une occasion existe de s'exercer au commandement réel de forces interarmées et intégrées, JOINTEX 15 intégrera l'exercice phare de l'initiative d'interconnexion des forces TRIDENT JUNCTURE 15 de l'OTAN. Au cours de cette période de référence, le COIC a dirigé des activités de planification liées à la participation des FAC à JOINTEX 15 et à TRIDENT JUNCTURE 15, y compris de participer à la planification de conférences et de comités de rédaction d'exercices.
- ✿ La Défense n'a pas participé au Groupe de travail interministériel sur l'évaluation du risque, comme prévu, parce que le groupe ne s'est pas réuni au cours de la période de référence.

Sous-Sous-Programme 1.3.2 : Opérations continues de renseignement de la Défense

Le Programme *Opérations continues de renseignement de la Défense* vise à accroître la sécurité et la connaissance de la situation, deux éléments essentiels à la protection des forces. Les résultats sont atteints grâce à des enquêtes et à des analyses des nombreuses dimensions de l'environnement de sécurité actuel. Ces opérations permettent de cibler les suites d'événements types critiques, de synthétiser les tendances et, à partir de ces renseignements, de déterminer les répercussions et les risques potentiels ainsi que les possibilités d'appuyer l'exécution des opérations continues et des opérations de contingence dans le cadre du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* et du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*. Elles permettent également d'appuyer la fourniture, ou la fourniture potentielle, des capacités futures de la Défense. Les résultats escomptés sont obtenus grâce à la collecte, à l'entreposage, à la protection, au regroupement, à l'analyse et à la distribution des renseignements. Ces activités sont rendues possibles, en partie, grâce à la collaboration et à la liaison avec les partenaires nationaux et internationaux. En plus d'appuyer directement chaque opération militaire, les produits et services fournis dans le cadre de ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement la réalisation des Programmes *Coordination, Commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales, Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle*, et du Programme *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*. Bien que ce Programme soit essentiellement axé sur la Défense, il appuie également des organismes et des ministères fédéraux ainsi que des partenaires internationaux.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
178 674 901	202 465 779	23 790 878

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	1 207	1 235	28
Civils	361	243	(118)
TOTAL	1 568	1 478	(90)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
Les clients du renseignement de la Défense, qu'ils soient civils ou militaires, atteignent la supériorité informationnelle	Nombre de rapports produits	>5 000 reports	5 200

Analyse du rendement et leçons retenues

La Défense a maintenu les capacités appropriées afin de veiller à la connaissance de la situation dans le cadre des activités, des opérations et des événements touchant la sécurité nationale du gouvernement du Canada, ainsi que les exigences opérationnelles des FAC.

Au cours de la période de référence, la Défense a produit plus de 5 000 comptes rendus publiés sur un site Web central de la défense classifié, qui peut être utilisé par un public national et international, et qui diffuse les comptes rendus produits par les organisations de défense dotées d'états-majors du renseignement. Des rapports ont été publiés dans différents formats couvrant un large éventail de priorités et un grand nombre de périodes. Adapter les rapports de renseignement de la Défense de cette façon assurait que la communauté du renseignement de la défense du ministère fournissait des analyses crédibles, en temps opportun et intégré des questions sur le renseignement de défense. Les rapports étaient aussi utiles non seulement à la Défense, mais aussi à d'autres ministères du gouvernement et à nos alliés internationaux, et permettaient ainsi aux décideurs d'atteindre la supériorité informationnelle relativement au contexte de sécurité.

Le Commandement du renseignement des Forces canadiennes a continué de diriger les efforts de simplification des activités de renseignement de la défense du ministère en mettant en œuvre des processus conçus pour améliorer le rendement et réaliser des économies. Ces processus avaient pour fonction d'établir une liste des pays d'intérêt pour la communauté du renseignement de la défense, d'établir les besoins de renseignement pour chacun des pays et d'indiquer les ressources consacrées à chacun des besoins. Ensemble, ces processus fonctionnent de façon à s'assurer que les décideurs reçoivent le soutien de renseignement dont ils ont besoin tout en permettant l'emploi judicieux de ressources limitées.

Sous-Sous-Programme 1.3.3 : Services de soutien opérationnel

Le Programme *Services de soutien opérationnel* vise à fournir des services de soutien opérationnel dans le cadre des opérations militaires. Les résultats escomptés sont obtenus grâce au déploiement et au maintien en puissance des forces dans des régions éloignées en vue d'y mener des opérations nationales, continentales et internationales. Un soutien opérationnel est fourni aux éléments de force déployés au sein d'un théâtre d'opérations. Des services de la Défense, notamment des services de surveillance de l'espace et de cybersécurité, sont fournis dans le cadre de ce Programme. Au nombre de ces services de soutien, mentionnons l'établissement de lignes de communication afin de faciliter la coordination de l'acquisition et de la prestation de divers services en matière de matériel, de personnel et de renseignements qui appuient directement le déploiement et le maintien

en puissance des forces militaires ainsi que le maintien des capacités de la Défense pendant les opérations militaires. Les *Services de soutien opérationnel* appuient directement la Défense.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
92 314 982	73 747 206	(18 567 776)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	298	274	(24)
Civils	160	85	(75)
TOTAL	458	359	(99)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des services opérationnels de soutien de la Défense sont fournis afin de projeter et de soutenir les forces militaires à l'échelle mondiale	% de fois où l'état de préparation opérationnelle a été déclaré, comme prévu par les commandants en déploiement	90 - 100 %	100 %
	% de fois où les installations des camps déployés (cantonnement des forces), les services de logistique et les services administratifs, les services de santé, les services de soutien du personnel, les services de communication, les marchés, les accords de soutien multinational et les accords de soutien fourni par le pays hôte, etc. sont mis en place comme prévu dans les théâtres d'opérations	90 - 100 %	85 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Les opérations militaires de toutes sortes dépendent d'un réseau complexe d'activités de soutien pour leur réussite, des premières étapes de planification jusqu'à l'exécution et la clôture de la mission. Le groupe du soutien opérationnel offre aux forces opérationnelles les services d'administration, de logistique, de soutien du personnel et spécialisés requis pour assurer leur efficacité pendant leur période de service.

Les FAC ont participé à 35 missions au cours de l'année. Toutes les missions ont été déclarées opérationnellement prêtes, comme prévu. Les services opérationnels de soutien ont été mis en place dans les théâtres, comme prévus, 85 pour cent du temps. L'exercice MAPLE RESOLVE³⁹ a été évalué comme étant sous la cible de rendement, avec un impact minimal sur la posture de disponibilité opérationnelle établie au moyen d'exercices, alors qu'un tableau d'effectifs et de dotation (TED) n'était pas complètement comblé ou que les ressources connexes n'avaient pas été toutes comblées. Un TED est un document qui indique la mission opérationnelle en temps de guerre, les capacités, la structure organisationnelle ainsi que les exigences en personnel et en matériel essentiels à la mission des unités militaires.

La Défense a fait progresser les initiatives suivantes afin de produire les résultats attendus du programme :

- Le travail se poursuit afin de mobiliser nos partenaires et nos alliés afin qu'ils établissent des centres de soutien opérationnel pouvant offrir des façons souples et efficaces de lancer et de maintenir en puissance des opérations internationales et d'intervenir en cas de crises comme les catastrophes naturelles, et ce, en temps opportun. Les centres de soutien opérationnel⁴⁰ (CSO) sont une série d'accords négociés au préalable avec d'autres pays et fournisseurs de services dans ces pays pour faciliter le déplacement de personnel, de matériel, d'équipement et d'approvisionnement dans des emplacements éloignés.

- ✿ Afin d'offrir du soutien aux opérations de la Défense dans le Nord, une directive a été publiée en août 2014 afin de guider l'aménagement du centre d'opérations du Nord (COpsN) Iqaluit. Un lot à disponibilité opérationnelle élevée dans le Nord a été acquis et préparé pour un déploiement rapide. Cette trousse est un entrepôt mobile conçu pour offrir du soutien au personnel et à l'équipement lorsque des unités sont déployées dans des conditions où des installations de soutien normales ne sont pas disponibles. La Défense a continué le travail afin d'identifier les lacunes potentielles en matière de capacité et de valider le concept de COpsN. Les leçons retenues qui découlent de l'établissement du COpsN Iqaluit serviront à l'élaboration du plan principal de mise en œuvre du réseau des COpsN.
- ✿ La Défense continue d'élaborer un programme complet afin d'assurer la cohérence avec les alliés et permettre la réalisation des opérations des FAC dans l'environnement cybernétique, de même qu'une croissance par étapes (militaire et civile) de la Force cybernétique et d'un certain nombre de projets d'immobilisation.
- ✿ Le Canada continue de travailler en étroite collaboration avec ses alliés dans différents groupes de discussion afin de recueillir et de partager les meilleures pratiques et les leçons retenues et de maintenir les engagements internationaux dans le domaine cybernétique, particulièrement avec les partenaires du Groupe des cinq et avec l'OTAN.
- ✿ L'Australie, le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis ont peaufiné leur coopération en matière de défense en établissant un partenariat sur les opérations spatiales combinées. Ce partenariat sur les opérations spatiales combinées au sein de nos forces armées permet le partage de renseignements et de ressources liés à l'espace afin de synchroniser les opérations spatiales et de permettre une meilleure connaissance de l'environnement spatial. Plus particulièrement, il permettra d'utiliser et de coordonner plus efficacement leurs capacités spatiales au moyen d'activités telles qu'identifier et comprendre quels objets se trouvent dans l'espace, assurer le fonctionnement ininterrompu de satellites et éviter les collisions entre satellites. Ces activités contribueront grandement à la création d'un environnement spatial plus sûr et plus sécuritaire tout en améliorant la sécurité mutuelle. Ce partenariat souligne le dévouement constant et l'engagement ferme des partenaires en vue d'encourager l'utilisation responsable et pacifique de l'espace pour tous.

Pour obtenir davantage de renseignements sur le [soutien aux opérations⁴¹](#), veuillez consulter le site Web de la Défense.

Sous-Sous-Programme 1.3.4 : Diplomatie militaire et engagement à l'échelle internationale

Le Programme *Diplomatie militaire et engagement à l'échelle internationale* vise à atteindre une plus grande interopérabilité et à améliorer la mise en œuvre des capacités de la Défense pendant les opérations en cours, les opérations de contingence et les opérations éventuelles en vue d'appuyer la défense et les intérêts du Canada. Les résultats escomptés sont obtenus grâce à l'établissement de relations binationales et multinationales, et au renforcement des principaux partenariats de défense existants. On peut tisser de tels liens en portant assistance à des partenaires étrangers, assistance qui peut prendre la forme d'une instruction militaire, d'une participation aux forums internationaux, de la conclusion d'accords officiels, d'un échange d'expertise et de la coopération opérationnelle. Le Programme *Diplomatie militaire et engagement à l'échelle internationale* fournit également un appui aux ministères et aux organismes fédéraux, aux gouvernements étrangers et aux organisations internationales, ainsi que dans le cadre d'alliances.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
184 086 627	335 531 631	151 445 005

Remarque : Les dépenses prévues pour l'AF 2014-2015 étaient fondées sur les dépenses réelles de l'AF 2012-2013 qui n'incluaient pas les activités d'entraînement d'engagement à l'échelle internationale de l'Aviation royale canadienne. À partir de l'AF 2013-2014 et pour les années financières suivantes, ces activités ont été retirées du sous-sous-programme 4.1.6 : Personnel militaire – Instruction relative à la profession et se trouvent maintenant au sous-sous-programme 1.3.4 : Diplomatie militaire et engagement à l'échelle internationale.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	254	268	14
Civils	258	202	(56)
TOTAL	512	470	(42)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
La Défense maintient son statut de partenaire fiable des alliés et des pays aux vues similaires, dans le cadre du renforcement de la paix et de la sécurité à l'échelle internationale	% de pays qui produisent des rapports positifs concernant les initiatives d'engagement de la Défense du Canada	90 - 100 %	S.O.*

* Remarque : L'indicateur de rendement du programme fait abstraction de la mesure de la Stratégie d'engagement mondial (SEM), parce qu'il n'existe pas de mécanisme d'évaluation de la satisfaction des pays partenaires. Ce problème a été soulevé au cours de l'examen de la SEM 2014-2015, au cours duquel des mesures du rendement plus appropriées ont été considérées. La Défense a pris les mesures appropriées, depuis, pour corriger le problème et a développé de nouveaux paramètres qui s'harmonisent avec l'orientation de la SEM. Ces nouveaux paramètres prendront effet au cours de l'AF 2016-2017.

Analyse du rendement et leçons retenues

Pour soutenir l'excellence opérationnelle au pays et à l'étranger, la Défense travaille continuellement pour protéger et approfondir les partenariats existants, ainsi que pour en créer de nouveaux. Ces relations accroissent la sécurité internationale et régionale tout en soutenant les missions continentales et celles menées par l'OTAN et l'ONU, ainsi qu'en améliorant les activités de diplomatie de défense.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- ✿ Le Commandement des opérations interarmées du Canada a coordonné 117 engagements à l'échelle internationale, la plus grande partie de ceux-ci au Moyen-Orient, surtout en soutien à l'opération IMPACT. Plus de 90 pour cent de ces engagements comprenaient le processus de planification établie, la séance d'information du responsable et la synchronisation avec l'État-major interarmées stratégique. Tous comprenaient des discussions liées aux retombées en matière de portée opérationnelle, de souplesse et d'interopérabilité pour les missions sur le terrain des FAC.
- ✿ Dans le cadre de l'opération REASSURANCE, la Défense a continué de travailler avec ses alliés de l'OTAN afin d'améliorer l'interopérabilité tout en faisant montre de détermination et de solidarité face à l'agression. Le Canada appuie fermement l'OTAN et est déterminé à apporter sa contribution en tant que membre de l'alliance.
- ✿ La Défense a continué sa collaboration avec ses pays partenaires dans l'Arctique, plus particulièrement par l'intermédiaire d'engagements bilatéraux et différents dialogues multilatéraux. Par exemple, du 26 au 28 août 2014, la Table ronde sur les forces de sécurité de l'Arctique⁴² s'est tenue à Sortland, en Norvège. Les participants comprenaient les états-majors de sept pays de l'Arctique et de trois pays observateurs. La Table ronde est un forum coopératif conçu pour promouvoir la compréhension régionale, le dialogue et la

coopération entre les états arctiques, et pour améliorer la capacité des nations participantes de s'adapter aux changements environnementaux et aux missions émergentes. Le Canada participe à la Table ronde depuis 2011. Alors que les réunions des années passées comportaient des groupes de travail sur différents sujets de sécurité et de sûreté, celle de cette année porte sur les capacités de recherche et sauvetage dans l'Arctique. La conférence annuelle des chefs de la Défense des pays nordiques, qui devait être organisée par l'Islande, a été reportée en dehors de la période de référence.

- ✿ Le programme d'entraînement en vol de l'OTAN au Canada (NFTC) continue de fournir une formation de pilote de classe mondiale pour préparer les pilotes militaires aux opérations aériennes. Le succès du programme se mesure par le nombre de pilotes des FAC et de pays étrangers obtenant dans les délais prévus les compétences requises pour progresser vers le pilotage d'avions opérationnels. Au cours de l'AF 2014-2015, le programme NFTC a offert de l'instruction à 198 stagiaires, dont 38 stagiaires étrangers.
- ✿ La collaboration avec l'OTAN et les alliées s'est poursuivie relativement à la mise en œuvre du concept de gestion de la chaîne logistique des opérations, le concept logistique opérationnel futur de l'OTAN. De concert avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, la Défense a participé à des activités du groupe de coordination des opérations d'évacuation de non-combattants afin de renforcer la coopération internationale et d'échanger des pratiques exemplaires avec des pays aux vues similaires. De plus, la Défense a effectué de la planification en collaboration avec ses alliés en vue d'améliorer l'interopérabilité, échanger des pratiques exemplaires et viser à désamorcer ou réduire les tensions internationales.
- ✿ Les travaux d'engagement à l'échelle internationale se sont poursuivis par l'intermédiaire de l'Initiative de force intégrée canado-américaine et des initiatives d'adaptation, d'entraînement et d'interopérabilité de l'OTAN. Les FAC ont œuvré avec leurs alliés pour accroître les capacités des principaux éléments habilitants interarmées du commandement et du contrôle interarmées, du renseignement, de la surveillance et de la reconnaissance interarmées, et du soutien opérationnel, ainsi que développement de la capacité de former une force opérationnelle interarmées multinationale.
- ✿ La Défense a entrepris l'examen de la Stratégie d'engagement mondial pour guider ses activités de diplomatie de défense internationales et promouvoir l'établissement de priorités et la cohérence dans l'affectation des ressources. Avec le temps, les dividendes de la diplomatie de défense permettent d'exécuter directement le mandat de défense et de soutenir les priorités plus larges de sécurité nationale, des affaires étrangères et du commerce du gouvernement du Canada. Au cours du même laps de temps, la Défense a développé une orientation sur la mise en œuvre de la Stratégie d'engagement mondial renouvelée, pour inclusion dans la Directive sur la posture des FAC et la disponibilité opérationnelle. L'orientation de la Stratégie d'engagement mondial a ensuite été approuvée par le sous-ministre et le chef d'état-major de la défense. Des mécanismes de contrôle sont en cours de développement dans le cadre de la gestion du rendement de la Défense.
- ✿ La Défense a continué de travailler avec des partenaires ayant des vues communes dans le contexte de l'Initiative de sécurité contre la prolifération, afin de renforcer la résolution et la capacité de la communauté internationale de prévenir la prolifération d'armes de destruction massive, notamment en organisant des ateliers de renforcement des capacités pour les membres de la Communauté des Caraïbes, avec des fonds provenant du Programme de partenariat mondial du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.
- ✿ Le Programme d'instruction et de coopération militaire a tenu plus de 100 activités d'engagement touchant plus de 1 000 membres du personnel militaire de pays partenaires. Cela a permis à l'Équipe de la Défense d'établir et de maintenir des relations bilatérales en soutien aux priorités du ministère et aux exigences opérationnelles des FAC.
- ✿ Après l'approbation, par les premiers ministres du Canada et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la seconde Déclaration d'intention conjointe Canada-Royaume-Uni, les deux pays engagent un dialogue de haut niveau dans un cadre de coopération nommé Partenaires pour la défense. Ce

cadre conférera une plus grande cohérence aux programmes et initiatives actuels, et permettra d'envisager de nouveaux niveaux de coopération et d'interopérabilité.

- ◆ Un Conseil franco-canadien de coopération en matière de défense a été établi par la signature d'un arrangement technique par les ministres de la Défense, afin de mettre en place un cadre pour renforcer la sécurité bilatérale, la coopération en matière de défense et le dialogue en matière de défense stratégique. Grâce à la création du Conseil avec la France, la Défense a fait le travail relativement à une des grandes lignes d'activité liée à la défense indiquée au Programme de coopération renforcée Canada-France, annoncé par le premier ministre Harper et le président Hollande en juin 2013.

Programme 2.0 : Services de la Défense et contributions au gouvernement

Le Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement* vise à appuyer la réalisation des initiatives du gouvernement du Canada en matière de sécurité et de sûreté, et à encourager la reconnaissance et la fierté à l'égard du Canada et des forces militaires canadiennes. Un tel soutien est fourni grâce à la prestation de services de la Défense uniques à l'appui d'autres éléments du gouvernement ou de la population canadienne. En vue de susciter et de partager un sentiment de fierté et de sensibiliser la population à l'égard de l'héritage, des contributions et du leadership militaires du Canada, la Défense fournit des services uniques ainsi que des occasions de sensibilisation, de préservation et de développement. Les services uniques de la Défense comprennent également les opérations menées en vue d'assurer ou d'améliorer la sécurité, la sûreté, la stabilité ou le bien-être des Canadiens ou de populations en péril d'autres nations, conformément aux valeurs canadiennes et aux intérêts du gouvernement du Canada, dans les situations où une défense contre des menaces armées pourrait être nécessaire, mais ne constitue pas l'objectif premier. Les opérations sont menées en employant des éléments de force en vue d'atteindre un effet escompté dans des contextes précis grâce à l'exécution de tâches selon les concepts, les doctrines et les normes établies. Les éléments de force fournis par la Défense sont des entités organisationnelles composées de membres des Forces armées canadiennes et, dans certains cas, de membres du personnel du Ministère de la Défense nationale. Les éléments de force sont de taille et de composition diverses en fonction des capacités qu'ils doivent mettre en œuvre dans le cadre d'une opération. La Défense se tient prête en tout temps à employer des éléments de force dans le cadre de ce Programme; toutefois, des opérations d'envergure n'ont pas lieu systématiquement au cours de chaque année financière.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales (pouvant être utilisées)	Dépenses réelles (autorisations utilisées)	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
407 959 810	407 959 811	438 816 642	497 418 597	89 458 786

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	1 243	1 356	113
Civils	299	263	(36)
TOTAL	1 542	1 619	77

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
La mise en œuvre des capacités et des services de défense permet de réduire le risque qui pèse sur la sécurité, la sûreté et la prospérité du Canada, ainsi que sur la stabilité des populations étrangères	% d'opérations des services de défense et de services de défense dans le cadre desquels les objectifs ont été atteints	90 - 100 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Les activités dans le cadre du programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement* sont décrites en détail sous chacun des sous-programmes et des sous-sous-programmes visés.

Sous-Programme 2.1 : Opérations de secours aux sinistrés et opérations humanitaires

Le Programme *Opérations de secours aux sinistrés et les opérations humanitaires* visent à porter assistance aux populations en détresse afin d'établir, de rétablir ou d'améliorer la sécurité et le bien-être des personnes dans le cadre d'opérations militaires. Dans le cadre de ce Programme, les résultats escomptés sont obtenus grâce à l'emploi d'éléments de force dotés des capacités requises en vue de réduire au minimum la souffrance; de prêter leur appui lors d'opérations de récupération; de faciliter la synergie avec les autres organismes qui participent également à l'intervention; et d'assumer les fonctions de soutien connexes pendant les catastrophes naturelles, les opérations d'évacuation de non-combattants, les situations d'urgence humanitaire et d'autres situations périlleuses, selon les directives du gouvernement du Canada. Ce Programme est assujetti à un certain nombre de lois provinciales et fédérales, de règlements, de décrets, de politiques fédérales et d'accords internationaux.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
8 310 319	15 126 725	6 816 405

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	68	181	113
Civils	1	1	0
TOTAL	69	182	113

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
La mise en œuvre des capacités de défense permet d'atténuer les risques et les conditions imposés par les catastrophes et par les incidents nécessitant une aide humanitaire, qui sont sources de souffrance pour les populations canadiennes et étrangères	% d'opérations de secours aux sinistrés et d'opérations humanitaires dans le cadre desquelles les objectifs ont été atteints	90 - 100 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Les Forces armées canadiennes sont intervenues dans des cas d'urgence nationale au Manitoba et en Ontario causés par des inondations. Les détails relatifs à l'opération LENTUS se trouvent au sous-sous-programme 2.1.1 : Opérations d'intervention et d'assistance nationales et continentales.

Les Forces armées canadiennes ont participé à la contribution pangouvernementale du Canada à la lutte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique occidentale. Les détails relatifs à l'opération SIRONA se trouvent au sous-sous-programme 2.1.2 : Opérations internationales d'assistance humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe.

Sous-Sous-Programme 2.1.1 : Opérations d'intervention et d'assistance nationales et continentales

Le Programme *Opérations d'intervention et d'assistance nationales et continentales* vise à réduire la souffrance et à améliorer le bien-être des membres de la société civile vivant en Amérique du Nord. Les résultats escomptés sont obtenus grâce au déploiement d'éléments de force dotés des capacités nécessaires pour mener des opérations de secours aux sinistrés. Dans le cadre de ce Programme, des capacités uniques de la Défense sont fournies lors d'interventions modulaires et échelonnables en vue d'atténuer les répercussions de diverses crises associées à des catastrophes. Les opérations s'inscrivant dans le cadre de ce Programme auront lieu uniquement si le gouvernement du Canada confie cette charge à la Défense. Les activités d'intervention peuvent comprendre les services de la Défense, comme le transport stratégique aérien et maritime, le soutien aérien, l'assistance médicale, le soutien logistique et technique, ou encore l'assistance à la sécurité. Les services s'inscrivant dans le cadre des *opérations d'intervention et d'assistance nationales et continentales* sont fournis directement aux ministères et aux organismes fédéraux, à d'autres ordres de gouvernement ainsi qu'à des partenaires continentaux.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
6 278 742	7 004 868	726 126

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	63	64	1
Civils	0	0	0
TOTAL	63	64	1

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La Défense a soutenu des organisations qui dirigent, au Canada ou ailleurs en Amérique du Nord, des interventions visant à sauver des vies et à prévenir ou à soulager la souffrance humaine après une catastrophe naturelle ou causée par l'homme	% de l'intention du commandant (objectifs opérationnels) réalisée	90 - 100 %	100 %
	% des effets opérationnels énoncés atteints	90 - 100 %	100 %
	% des tâches essentielles assignées terminées	90 - 100 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Dans le cadre de la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, les Forces armées canadiennes (FAC) viennent en aide aux autorités civiles durant toute crise survenant au Canada, quels que soient le moment et l'endroit. La Défense se tient, en tout temps, en rapport constant avec la Sécurité publique, le responsable au premier chef des interventions en cas d'urgence, de même qu'avec les autorités provinciales et territoriales et autres partenaires

fédéraux. Lorsqu'une importante catastrophe naturelle dépasse les capacités des provinces et des territoires, l'opération LENTUS⁴³ constitue le plan d'urgence des FAC décrivant l'intervention interarmées permettant de répondre aux demandes de soutien. Dans le cadre de l'opération LENTUS, l'intention des FAC est d'avoir un effet stratégique dans la localité touchée dans les 24 heures suivant une demande d'aide.

Au cours de l'AF 2014-2015, l'opération LENTUS a atteint tous ses objectifs opérationnels énoncés, ses effets opérationnels et ses tâches essentielles assignées.

En juillet, les FAC ont fourni de l'aide à la province du Manitoba⁴⁴ lorsque celle-ci a déclaré l'état d'urgence en raison d'inondations. Cette aide consistait en 500 membres des FAC travaillant aux côtés des autorités provinciales et de bénévoles pour exécuter des tâches aussi simples, mais importantes, que de produire des sacs de sable, qui ont joué un rôle clé dans la protection des biens dans les zones touchées. Quatre hélicoptères CH-146 provenant d'Edmonton ont aussi été employés au cours de cette opération, ainsi qu'un avion CP-140, utilisé aux fins d'information, de surveillance, et de reconnaissance de la situation.

En trois autres occasions, les FAC ont appuyé le gouvernement de la province de l'Ontario⁴⁵ pour fournir de l'assistance aux collectivités de la région de la baie James touchées par les inondations printanières provoquées par l'amoncellement de glace au moment de la débâcle au printemps. Entre le 7 et le 8 mai, les FAC, les Rangers canadiens, deux avions CC-130 Hercules, et cinq hélicoptères Griffon ont fait évacuer avec succès 90 personnes de Kashechewan et Fort Albany dans le nord de l'Ontario. Entre le 10 et le 12 mai, 730 personnes ont été évacuées avec succès de Kashechewan par des moyens militaires et, entre le 17 et le 20 mai, les Rangers canadiens et deux avions Hercules ont évacué 165 résidents de la collectivité de la Première Nation d'Attawapiskat.

Bien que les FAC n'aient pas été appelées pour réagir ou pour répondre à une demande d'aide dans le cas de crises continentales au cours de l'année, le Canada a continué de maintenir son important cadre bilatéral avec les États-Unis. Connu sous le nom de Plan d'assistance civile (PAC) Canada-États-Unis, il permet le déploiement évolutif de personnel et de matériel d'un pays à l'autre, afin de réagir à une foule de crises et d'événements comme des inondations, des tremblements de terre, des feux de forêt et même aux effets d'une attaque terroriste. Le PAC est un autre exemple de la façon dont les FAC peuvent sauver des vies, atténuer la souffrance humaine et réduire les dommages matériels.

Sous-Sous-Programme 2.1.2 : Opérations internationales d'assistance humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe

Le Programme *Opérations internationales d'assistance humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe* vise à réduire la souffrance et à améliorer le bien-être des membres de la société civile internationale. Les résultats escomptés sont obtenus grâce au déploiement, à l'échelle internationale, d'éléments de force dotés des capacités nécessaires pour mener des opérations d'assistance humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe à l'appui des objectifs du gouvernement du Canada. Dans le cadre de ce Programme, des capacités de la Défense uniques sont fournies lors d'interventions modulaires et échelonnables adaptées en vue de cibler les lacunes quant à la capacité humanitaire civile. Les opérations s'inscrivant dans le cadre de ce Programme auront lieu uniquement si le gouvernement du Canada confie cette charge à la Défense. Les activités d'intervention peuvent comprendre les services de la Défense comme le transport stratégique aérien et maritime, le soutien aérien, l'assistance médicale, le soutien logistique et technique, ou encore l'assistance à la sécurité. Les services s'inscrivant dans le cadre d'*opérations internationales d'assistance humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe* sont fournis directement aux ministères et aux organismes fédéraux, ainsi qu'à des partenaires internationaux.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
1 363 195	598 654	(764 541)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	4	8	4
Civils	1	1	0
TOTAL	5	9	4

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La Défense a soutenu des pays autres que le Canada et ses voisins d'Amérique du Nord, afin de contribuer à sauver des vies, à prévenir ou soulager la souffrance humaine, ou à atténuer les dommages matériels causés aux infrastructures essentielles après une catastrophe naturelle ou causée par l'être humain	% de l'intention du commandant (objectifs opérationnels) réalisée	90 - 100 %	100 %
	% des effets opérationnels énoncés atteints	90 - 100 %	100 %
	% des tâches essentielles assignées terminées	90 - 100 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Au cours de l'AF 2014-2015, les missions humanitaires de la Défense ont atteint tous leurs objectifs opérationnels énoncés, leurs effets opérationnels et leurs tâches essentielles assignées. En octobre 2014, les Forces armées canadiennes (FAC) ont aidé le Royaume-Uni (R.-U.) en fournissant le support aérien stratégique (C-177) nécessaire pour déployer du personnel, des véhicules et du matériel du R.-U. au Sierra Leone. Elles ont aussi aidé le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement ainsi que l'Agence de la santé publique du Canada en fournissant le support aérien stratégique (C-130J) pour livrer de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) (128 000 masques protecteurs) au Sierra Leone en soutien à l'effort international de lutte contre le virus Ébola. À la fin de décembre 2014, le personnel des FAC a commencé les opérations d'augmentation du personnel en appui aux efforts du ministère de la Défense du Royaume-Uni pour combattre la propagation du virus Ébola au Sierra Leone. Les FAC ont maintenu jusqu'à 40 personnes des services de santé et de soutien en mission au cours de l'opération SIRONA, la composante militaire de la contribution pangouvernementale canadienne à la lutte contre l'éclosion du virus Ébola en Afrique occidentale. Les médecins, infirmières et infirmiers et adjoints médicaux militaires, ainsi que le personnel de soutien, ont travaillé aux côtés de leurs partenaires militaires du R.-U. à l'unité de traitement de Kerry Town (Kerry Town Treatment Unit [KTTU]) du Royaume-Uni, à Kerry Town, au Sierra Leone, pour traiter les travailleurs de la santé locaux et internationaux qui ont été exposés à la maladie, jusqu'à ce que la direction de l'unité de traitement puisse être transférée aux organisations non gouvernementales œuvrant au Sierra Leone. De plus, Recherche et développement pour la défense Canada a fourni du financement à un certain nombre d'efforts dirigés par l'Agence de la santé publique du Canada pour faire progresser le développement de traitements pour l'Ébola, y compris deux des trois anticorps sur lesquels Zmapp, le médicament expérimental, est fondé.

Bien que les Forces armées canadiennes n'aient pas été appelées pour réagir à un désastre à l'étranger au cours de l'AF 2014-2015, dans le cadre du plan d'urgence RENAISSANCE, elles étaient prêtes à se déployer rapidement au cas où le gouvernement du Canada déciderait de répondre à une demande d'aide d'un autre pays. Le plan vise une intervention rapide des FAC suffisamment souple pour avoir un effet positif immédiat sur les lieux d'une catastrophe et pour aider les habitants au fur et à mesure que la situation progresse. La réaction du gouvernement du Canada à l'égard d'une catastrophe naturelle à l'étranger est coordonnée par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, en étroit partenariat avec les principaux ministères et organismes fédéraux, y compris le ministère de la Défense nationale et le Bureau du Conseil privé.

Sous-Sous-Programme 2.1.3 : Opérations d'évacuation de non-combattants

Le Programme *Opérations d'évacuation de non-combattants* vise à contribuer à assurer la sécurité des citoyens canadiens à l'étranger. Les résultats escomptés sont obtenus par l'emploi d'éléments de force dotés des capacités requises pour mener des opérations axées sur l'évacuation du personnel canadien autorisé ou d'autres non-combattants d'environnements hostiles ou potentiellement hostiles. Les opérations s'inscrivant dans le cadre de ce Programme auront lieu uniquement si le gouvernement du Canada confie cette charge à la Défense. Les services s'inscrivant dans le cadre d'*opérations d'évacuation de non-combattants* sont fournis directement aux ministères et aux organismes fédéraux, ainsi qu'aux citoyens canadiens.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
668 383	7 523 203	6 854 820

Remarque : L'écart est attribuable à une sous-estimation des dépenses prévues pour ce sous-sous-programme. Les dépenses réelles représentent les dépenses pour le personnel militaire participant à l'opération REASSURANCE. Les activités de l'opération REASSURANCE se trouvent au sous-sous-programme [1.2.3 : Opérations continues de la Défense dans le cadre des engagements permanents de l'OTAN](#) et au sous-sous-programme [3.2.6 : Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale](#).

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	-	109	109
Civils	-	0	0
TOTAL	-	109	109

Remarque : Le personnel requis pour fournir les services de défense dans le cadre de ce sous-sous-programme provient des forces possédant la capacité opérationnelle, selon les besoins. Les ressources humaines (ETP) réelles représentent le personnel militaire participant à l'opération REASSURANCE. Les activités de l'opération REASSURANCE se trouvent au sous-sous-programme [1.2.3 : Opérations continues de la Défense dans le cadre des engagements permanents de l'OTAN](#) et au sous-sous-programme [3.2.6 : Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale](#).

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les Forces armées canadiennes ont réussi à évacuer du personnel canadien autorisé, ou d'autres non-combattants, d'une région touchée (par une crise liée à la sécurité ou une catastrophe naturelle, par exemple)	% de l'intention du commandant (objectifs opérationnels) réalisée	90 - 100 %	S.O.
	% des effets opérationnels énoncés atteints	90 - 100 %	S.O.
	% des tâches essentielles assignées terminées	90 - 100 %	S.O.

Analyse du rendement et leçons retenues

Aucune opération d'évacuation de non-combattants n'a eu lieu au cours de l'AF 2014-2015. Cependant, comme indiqué au sous-sous-programme [1.3.4 : Diplomatie militaire et engagement à l'échelle internationale](#), la Défense a participé à des activités du groupe de coordination des opérations d'évacuation de non-combattants afin de renforcer la coopération internationale et d'échanger des pratiques exemplaires avec des pays aux vues similaires.

Sous-Programme 2.2 : Services de la Défense relatifs à la sécurité et à la sûreté des Canadiens

Le Programme *Services de la Défense relatifs à la sécurité et à la sûreté des Canadiens* vise à appuyer les initiatives liées à la sécurité et à la sûreté des Canadiens de tout le pays grâce à l'emploi d'éléments de force dotés des capacités requises pour mener des opérations militaires. Les résultats escomptés sont obtenus grâce aux interventions menées en réponse à diverses menaces à l'égard de la sûreté et de la sécurité des Canadiens dans le cadre d'un effort pangouvernemental de plus grande envergure ou d'une intervention ciblée. Parmi les exemples d'interventions, mentionnons le soutien à des événements d'importance au Canada; les activités liées au terrorisme et au contre-terrorisme; les opérations de recherche et sauvetage; les opérations menées à l'appui direct d'autres ministères ou organismes; et les programmes de partenariat connexes tels que le *Programme national de recherche et sauvetage* et le *Programme canadien de sûreté et de sécurité*. Des opérations d'envergure n'ont pas lieu de façon systématique dans tous les secteurs subordonnés du programme au cours de chaque année financière, puisque la Défense mène des opérations de soutien uniquement lorsque le gouvernement du Canada lui en confie la charge.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
111 282 984	95 134 974	(16 148 010)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	591	613	22
Civils	74	62	(12)
TOTAL	665	675	10

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La mise en œuvre des capacités de défense permet d'améliorer et d'accroître les capacités, et de réduire les risques qui pèsent sur la réalisation des mandats des autres composantes du gouvernement	% des services de défense relatifs à la sécurité et à la sûreté des Canadiens dans le cadre desquels les objectifs ont été atteints	90 - 100 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Les activités dans le cadre du Programme *Services de la Défense relatifs à la sécurité et à la sûreté des Canadiens* sont décrites en détail sous chacun des sous-sous-programmes visés.

Sous-Sous-Programme 2.2.1 : Opérations de contre-terrorisme, de réponse aux événements terroristes et de gestion des conséquences

Le Programme *Opérations de contre-terrorisme, de réponse aux événements terroristes et de gestion des conséquences* vise à contribuer à assurer la protection du Canada, de la population canadienne et des intérêts du Canada contre les activités terroristes. Les résultats escomptés sont obtenus grâce à la réalisation d'opérations de contre-terrorisme au pays et à l'étranger. Ce Programme fournit des capacités de défense uniques à l'appui du gouvernement du Canada et fait partie intégrante de la stratégie anti-terroriste du Canada. En outre, ce Programme permet de s'assurer que le Canada, par l'intermédiaire de la Défense, dispose de la capacité nécessaire pour prévenir, écarter et interrompre les événements terroristes au pays et à l'étranger et au besoin, pour se préparer en vue d'un déploiement de capacités de la Défense et l'exécuter. L'étendue des activités de la Défense comprend les zones d'opération internationales et s'inscrit dans le cadre de divers engagements à l'échelle internationale et d'opérations nationales d'assistance aux forces de maintien de l'ordre. Les services s'inscrivant dans le cadre du Programme *Opérations de contre-terrorisme, de réponse aux événements terroristes et de gestion des conséquences* sont fournis directement aux ministères et aux organismes fédéraux.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
-	-	-

Remarque : Comme les opérations dans le cadre de ce programme sont rares et imprévues, aucune dépense n'est prévue.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	-	-	-
Civils	-	-	-
TOTAL	-	-	-

Remarque : Le personnel requis pour fournir les services de défense dans le cadre de ce programme provient des forces possédant la capacité opérationnelle, selon les besoins.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
Le Canada, les intérêts du Canada ainsi que la sécurité et la sûreté des Canadiens au pays et à l'étranger sont protégés contre les menaces et les activités terroristes	% d'opérations de contre-terrorisme, d'opérations d'intervention en cas d'événement terroriste, et d'opérations de gestion des conséquences dans le cadre desquelles les objectifs ont été atteints	90 - 100 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Les menaces auxquelles font face les Canadiens, au pays et à l'étranger, ont augmenté au cours des dernières années. Le besoin qu'a le gouvernement du Canada d'avoir le plus grand éventail d'options disponibles pour prévenir, et dissuader les activités terroristes au pays et à l'étranger, s'y préparer et, au besoin, y répondre a aussi augmenté.

Les résultats du programme sont obtenus au moyen de la disponibilité opérationnelle, du maintien de la disponibilité opérationnelle et développement des capacités des forces d'opérations spéciales. Les opérations spéciales et leurs effets sont réalisés dans l'ensemble de l'architecture d'alignement des programmes de la Défense.

Les détails des méthodes de réalisation des tâches des opérations spéciales et de leurs résultats sont classifiés.

Sous-Sous-Programme 2.2.2 : Opérations d'assistance lors d'événements majeurs au Canada

Le Programme *Opérations d'assistance lors d'événements majeurs au Canada* vise à contribuer à assurer la défense du Canada et la sécurité des citoyens canadiens en fournissant des capacités de sécurité et un soutien connexe dans le cadre d'événements majeurs. Les résultats escomptés sont obtenus grâce au maintien de la connaissance de la situation et à la fourniture de capacités navales, aériennes et terrestres de la Défense. Les opérations s'inscrivant dans le cadre de ce Programme auront lieu uniquement si le gouvernement du Canada confie ce mandat à la Défense. Les services s'inscrivant dans le cadre *d'opérations d'assistance lors d'événements majeurs au Canada* sont fournis directement aux ministères et aux organismes fédéraux, ainsi qu'à d'autres ordres de gouvernement.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
269 006	38 600	(230 406)

Remarque : Les dépenses réelles représentent les dépenses pour les activités du personnel militaire qui ont eu lieu au cours de l'année financière précédente.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	-	-	-
Civils	-	-	-
TOTAL	-	-	-

Remarque : Le personnel requis pour fournir les services de défense dans le cadre de ce programme provient des forces possédant la capacité opérationnelle, selon les besoins.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les autorités civiles et les autres ministères sont soutenus par la Défense, afin de garantir la sécurité, la sûreté et la défense du pays et des civils au cours d'un événement national majeur	% de l'intention du commandant (objectifs opérationnels) réalisée	90 - 100 %	S.O.
	% des effets opérationnels énoncés atteints	90 - 100 %	S.O.
	% des tâches essentielles assignées terminées	90 - 100 %	S.O.

Analyse du rendement et leçons retenues

Aucune opération d'assistance lors d'événements majeurs au Canada n'a eu lieu au cours de l'AF 2014-2015.

Sous-Sous-Programme 2.2.3 : Programme national de recherche et sauvetage

Le *Programme national de recherche et sauvetage* vise l'amélioration continue des services de recherche et sauvetage. Les résultats escomptés sont obtenus grâce à la promotion de la collaboration et de la coopération entre les organisations fédérales, provinciales et territoriales, et les autres intervenants qui fournissent des services de recherche et sauvetage en vue d'assurer une prestation uniforme des services de recherche et sauvetage à l'échelle du pays. Ce Programme englobe les services fournis par le Secrétariat national de recherche et de sauvetage, dont le rôle consiste à intégrer les efforts des partenaires en recherche et sauvetage. Les services s'inscrivant dans le cadre du *Programme national de recherche et sauvetage* sont fournis directement aux ministères et aux organismes fédéraux, aux différents ordres de gouvernement, à d'autres partenaires de l'industrie et du milieu universitaire, à la communauté de bénévoles et aux organisations à but non lucratif.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
9 992 710	3 698 381	(6 294 328)

Remarque : L'écart est attribuable aux activités du Fonds des nouvelles initiatives en recherche et sauvetage qui se trouvent au sous-sous-programme 2.2.4 : Opérations de recherche et sauvetage.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	1	0	(1)
Civils	19	20	1
TOTAL	20	20	0

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les partenaires en recherche et sauvetage assurent une prestation uniforme des services de recherche et sauvetage au Canada	% de partenaires du Programme national de recherche et de sauvetage qui participent aux programmes du Secrétariat national de recherche et de sauvetage	80 - 100 %	89,3 %

Analyse du rendement et leçons retenues

À l'appui des résultats attendus du Programme national de recherche et de sauvetage, le Secrétariat national de recherche et sauvetage a entrepris les activités suivantes au cours de l'année financière 2014-2015 :

- ✿ S'est engagé à veiller à ce que l'organisation continue de travailler avec ses partenaires, au moyen de réunions régulières avec le Comité interministériel de recherche et de sauvetage, le Conseil national de recherche et de sauvetage au sol du Canada et les représentants principaux officiels responsables de la gestion des urgences afin d'assurer des améliorations continues aux services canadiens de recherche et de sauvetage;
- ✿ A classé ses activités par ordre de priorité afin de se concentrer sur une stratégie nationale de prévention visant à normaliser les messages de prévention dans l'ensemble du Canada;
- ✿ A mené à bien les tâches et a atteint les objectifs de son initiative fondamentale de sensibilisation (SARSCÈNE);
- ✿ A terminé la mise en œuvre du Système de gestion des connaissances en recherche et sauvetage, afin de fournir des renseignements précieux à ses partenaires de recherche et sauvetage;

- ✿ A appliqué les recommandations du premier Examen quadriennal des activités de recherche et de sauvetage⁴⁶ en :
 - mettant sur pied un système efficace d'acquisition et de gestion des données;
 - augmentant la portée du programme AdventureSmart;
 - produisant une ébauche de stratégie approuvée par le Conseil national de recherche et de sauvetage au sol du Canada;
 - établissant, avec l'autorisation du ministre de la Défense nationale, un programme de contribution visant le maintien de l'Association canadienne des volontaires en recherche et sauvetage; et
 - tirant parti de SARscène et du Fonds des nouvelles initiatives en recherche et sauvetage pour mettre l'accent sur l'interopérabilité.
- ✿ Représenter avec succès le Canada au sein du réseau d'alerte et de détresse SAR international par l'intermédiaire de COSPAS-SARSAT et en s'impliquant activement avec les partenaires internationaux et nationaux, de même que les principaux intérêts du ministère relativement à la poursuite réussie du programme MEOSAR et à la maintenance du système LEOSAR d'alerte et de détresse par satellite.

Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez visiter le [site Web du Secrétariat national de recherche et de sauvetage](#)⁴⁷.

Sous-Sous-Programme 2.2.4 : Opérations de recherche et sauvetage

Le Programme *Opérations de recherche et sauvetage* vise à porter assistance à des personnes en détresse et à assurer leur sécurité. Les résultats escomptés sont obtenus par l'emploi d'éléments de force dotés des capacités nécessaires pour mener des opérations de recherche et sauvetage aéronautiques et maritimes au sein de la zone de responsabilité fédérale du Canada. Ce Programme fournit le système de recherche et sauvetage aéronautique et maritime, lequel comprend actuellement les nombreux centres conjoints de coordination de sauvetage et les autres installations de recherche et sauvetage utilisés en collaboration avec la Garde côtière canadienne. Les services s'inscrivant dans le cadre des *opérations de recherche et sauvetage* sont fournis directement aux ministères et aux organismes fédéraux, à d'autres ordres de gouvernement ainsi qu'au grand public.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
74 069 376	64 046 129	(10 023 247)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	565	590	25
Civils	14	5	(9)
TOTAL	579	595	16

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Livraison avec succès de la capacité de recherche et de sauvetage (RS) assurée dans la zone de responsabilité fédérale du Canada	% des interventions maritimes, aéronautiques et interarmées coordonnées en cas d'incidents RS qui sont jugées efficaces	90 - 100 %	100 %
	% des opérations RS mandatées réussies avec succès	90 - 100 %	100 %
	% des tâches essentielles terminées	90 - 100 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le Canada possède l'une des plus grandes et des plus difficiles zones de responsabilité de recherche et de sauvetage au monde. La zone de responsabilité du Canada en matière de recherche et sauvetage s'étend sur 18 millions de kilomètres carrés de terre et de mer, ce qui en fait la deuxième plus grande après la Russie. La zone couverte dépasse largement la taille de l'Europe continentale.

La principale responsabilité des FAC en matière de RS consiste à assurer des services de RS aéronautique et à coordonner le système de RS aéronautique et maritime. Les ressources des FAC peuvent également contribuer aux efforts de RS au sol, aux évacuations médicales et à des opérations d'aide humanitaire si les autorités en font la demande. Les FAC offrent des services de grande qualité dans le cadre d'opérations de recherche et de sauvetage : des équipes sont disponibles en tout temps et peuvent intervenir immédiatement, peu importe l'heure ou le jour.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- ✿ Les Forces armées canadiennes continuent de faire preuve d'excellence dans les opérations en sauvant des vies au cours d'opérations de recherche et sauvetage et en coordonnant et réagissant à 8 109 incidents.
- ✿ En octobre 2014, un navire-porte-conteneurs russe, le M/V *Simushir*, était à la dérive au large de Haida Gwaii. La coordination de cette intervention de RS complexe a été exécutée par le personnel du Centre conjoint de coordination des opérations de sauvetage - Victoria, à Esquimalt, Colombie Britannique. Des membres des Forces armées canadiennes, de la Garde côtière canadienne, et d'autres organisations se sont assurés qu'aucune vie n'a été perdue, qu'il n'y a pas eu de dommages environnementaux et que l'opération a été exécutée de façon sécuritaire et professionnelle. De nombreuses agences à tous les niveaux du gouvernement, ainsi que l'industrie privée, ont participé et travaillé en coulisses pour offrir de l'aide qui s'est avérée précieuse et qui a contribué à la prise de décisions judicieuses.
- ✿ Pour une deuxième année, les FAC tentent de réorganiser les périodes de capacité d'intervention de manière à harmoniser les heures et les jours auxquels les incidents en matière de RS sont le plus susceptibles de se produire. Une étude menée en avril 2014 a confirmé que les incidents en matière de RS surviennent plus fréquemment pendant les mois d'été, les fins de semaine ainsi qu'en après-midi et en soirée. Le nouvel horaire adapté a été mis à l'essai pour la première fois dans la région de recherches et de sauvetage de Trenton en 2013. La région de recherches et de sauvetage de Victoria a par après été incluse dans l'essai en 2014. Ces deux années d'essais ont produit des résultats positifs en harmonisant les horaires des escadrons de recherche et sauvetage avec les périodes d'activité de pointe, ce qui permet au personnel de recherche et sauvetage d'intervenir plus rapidement lorsque la demande est à son maximum.
- ✿ En 2014-2015, la Défense a complété plusieurs examens des activités de recherche et sauvetage. Ils comprenaient un *Examen de la situation des activités de recherche et sauvetage de l'ARC*, qui a examiné l'état de disponibilité opérationnelle des unités de RS, une *Évaluation de la contribution de l'ARC au programme de recherche et sauvetage*, qui a évalué l'efficacité et l'économie générales du programme et, finalement, un examen de suivi pour évaluer les progrès du plan d'action de gestion établi à la suite de la vérification du Projet de remplacement d'avions de recherche et de sauvetage (ASAR) en mai 2009, qui a examiné les processus en place pour l'acquisition du nouvel avion. Tous ces examens ont souligné la

nécessité d'acquérir des avions et de l'équipement au sol neufs et ont examiné les préoccupations relativement aux effectifs.

Pour obtenir des renseignements à propos des exercices de recherche et sauvetage, voir le sous-sous-programme 3.2.5: Entraînement d'intégration interarmées. Pour obtenir davantage de renseignements sur les opérations de recherche et de sauvetage⁴⁸, veuillez consulter le site Web de la Défense.

Sous-Sous-Programme 2.2.5 : Services de la Défense fournis à d'autres ministères et organismes du gouvernement

Le Programme *Services de la Défense fournis à d'autres ministères et organismes* vise à appuyer les missions des autres ministères et organismes qui possèdent un mandat lié à l'application de la loi. Les résultats escomptés sont obtenus grâce au maintien de la connaissance de la situation et à la fourniture de capacités navales, aériennes et terrestres de la Défense à l'appui d'autres ministères et organismes ainsi qu'à d'autres ordres de gouvernement. Les opérations de soutien comprennent des activités telles que la lutte contre l'immigration illégale et le trafic d'armes et d'explosifs; les opérations antidrogues; et le contrôle de la pêche au filet dérivant et d'autres formes de pêches illégales, non réglementées et non déclarées. Ce Programme comprend également les opérations d'aide au pouvoir civil visant à intervenir dans le cadre situation où il y a un trouble de l'ordre public dépassant la capacité des autorités civiles de le gérer. Les services du Programme *Services de la Défense fournis à d'autres ministères et organismes* sont fournis directement aux ministères et organismes fédéraux, aux gouvernements provinciaux ainsi qu'à d'autres ordres de gouvernement.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
2 548 320	338 330	(2 209 990)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	23	23	0
Civils	0	0	0
TOTAL	23	23	0

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les autorités civiles et les autres ministères sont soutenus par la Défense, afin de garantir la sécurité, la sûreté et la défense du pays et des civils en cas d'émergence d'activités illicites	% de l'intention du commandant (objectifs opérationnels) réalisée	90 - 100 %	100 %
	% des effets opérationnels énoncés atteints	90 - 100 %	100 %
	% des tâches essentielles assignées terminées	90 - 100 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Huit missions ont été exécutées au cours de l'année et elles ont atteint avec succès les objectifs et les effets opérationnels et elles ont terminé les tâches essentielles assignées.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- ✿ L'opération DRIFTNET⁴⁹ est une opération récurrente des Forces armées canadiennes menée en soutien au ministère des Pêches et des Océans (MPO). Elle permet la participation du Canada aux efforts multinationaux visant à contrôler la pêche au filet dérivant et d'autres formes de pêche illégale, non réglementée et non signalée dans le Nord de l'océan Pacifique. En soutien au MPO, les Forces armées canadiennes ont déployé un avion CP-140 Aurora et son équipage du 407^e Escadron de patrouille à longue portée (Comox, Colombie Britannique) à l'aérodrome de Hakodate, dans la préfecture de Hokkaido (Japon) du 11 mai au 1^{er} juin 2014. Ils pouvaient compter sur le soutien d'un avion CC-177 Globemaster III de l'Aviation royale canadienne pour transporter du personnel et du matériel. La mission a entraîné la saisie d'un navire illégal immatriculé en Chine contenant entre 900 et 1 200 livres de saumon et soupçonné de plusieurs manquements aux lois nationales et internationales en matière de pêche. Le CP-140 Aurora a exécuté 11 patrouilles pour un total de 108,1 heures de vol. La détection d'un navire de pêche au filet dérivant en haute mer et de deux navires suspects a fait de cette opération un des déploiements de DRIFTNET les plus réussis depuis bien des années.
- ✿ L'opération SABOT⁵⁰ est un programme d'éradication de la marijuana mené de façon annuelle par la Gendarmerie royale du Canada avec le soutien des Forces armées canadiennes. Du 18 août au 19 septembre 2014, les FAC ont collaboré avec la GRC pour exécuter des patrouilles au Québec et en Ontario. Au total, la police a saisi et détruit 26 043 plants de marijuana à de nombreux sites de culture de marijuana en Ontario et au Québec.
- ✿ Chaque hiver, des membres de l'Armée canadienne sont envoyés en mission dans le col Rogers au cours de l'opération PALACI⁵¹ dans le cadre du programme de prévention des avalanches de Parcs Canada. Deux rotations de 17 membres du 1^{er} Régiment du Royal Canadian Horse Artillery, basé à Shilo, au Manitoba, ont été déployées au col Rogers du 24 novembre 2014 au 9 avril 2015, afin de maintenir les liens routiers et ferroviaires commerciaux entre la côte de la Colombie-Britannique et le reste du Canada, toute l'année.
- ✿ En novembre 2014, des représentants de l'Équipe de la Défense ont participé au sixième Forum annuel d'Halifax sur la sécurité internationale à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Les trois jours de l'événement ont été l'occasion de réunir plus de 300 éminents spécialistes et praticiens des domaines de la défense et de la sécurité en provenance des quatre coins du globe pour discuter et échanger des idées sur les enjeux importants en matière de défense et de sécurité sur la scène internationale. Parmi les sujets abordés, entre autres, la situation en Europe de l'Est et en Europe centrale, l'instabilité continue au Moyen-Orient, le terrorisme et les répercussions sur la sécurité des pénuries d'énergie et de ressources naturelles.

Sous-Sous-Programme 2.2.6 : Programme canadien de sûreté et de sécurité

Le *Programme canadien de sûreté et de sécurité* vise à accroître la sécurité et la sûreté de la population canadienne. Les résultats escomptés sont obtenus grâce à l'emploi de recherches scientifiques, de la technologie, d'analyses et de systèmes dans le contexte d'un programme de partenariat créé par le gouvernement fédéral. Ce Programme permet de cibler les lacunes en matière de capacité et d'élaborer des solutions potentielles en vue d'améliorer les capacités collectives du gouvernement du Canada et de ses partenaires, de manière à se montrer résilient face aux menaces nationales et internationales à l'égard de la sécurité et de la sûreté de la population. Ces lacunes sont ciblées à l'aide d'évaluations de la vulnérabilité et des risques, menées de concert avec les communautés de pratique, les organismes centraux et les entités ayant le mandat d'élaborer des politiques, de mener des opérations de sécurité et de sûreté, et de synthétiser les renseignements. Les services s'inscrivant dans le cadre du *Programme canadien de sûreté et de sécurité* sont fournis directement aux ministères et aux organismes fédéraux.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
24 403 573	27 013 534	2 609 961

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	1	0	(1)
Civils	42	38	(4)
TOTAL	43	38	(5)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les procédures de sécurité et de sûreté, les politiques, les stratégies et les plans d'action mis en œuvre dans le cadre de la gestion des urgences, du contre-terrorisme et de l'application de la loi sont fondés sur des données probantes et établis en tenant compte du risque	Note en % à l'indice d'évaluation de l'exploitation des conseils et des connaissances	80 - 100 %	84 %
Les investissements technologiques fondés sur le risque et sur les capacités, qui sont contrôlés et opérationnalisés, soutiennent les intervenants canadiens en matière de sécurité publique et de sécurité nationale	Note en % à l'indice d'évaluation de l'exploitation et de la transition des technologies	80 - 100 %	84 %
Les intervenants canadiens en matière de sécurité et de sûreté publiques, ainsi que les institutions dont ils font partie, sont équipés pour participer à des processus de prise de décision concernant les frontières et les infrastructures essentielles, matérielles et informatiques	Note en % à l'indice d'évaluation de l'exploitation des conseils et des connaissances	80 - 100 %	86 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du Programme canadien de sûreté et de sécurité (PCSS) a été évalué par rapport à l'objectif de réussite de 80 pour cent établi par rapport à quatre indicateurs clés internes. Le rendement obtenu réel est basé sur la portée (82 pour cent), le calendrier (78 pour cent), le budget (78 pour cent), et l'harmonisation (100 pour cent). L'harmonisation du PCSS et des priorités de Recherches et Développement reste élevée à cause de l'engagement ferme relativement à l'établissement de priorités avec les intervenants des domaines de la sûreté et de la sécurité. L'accent mondial de ce programme continue de concentrer le PCSS sur des investissements en Science et Technologie en harmonie avec les priorités des communautés de la sûreté et de la sécurité canadiennes et équilibrés entre les éventails de menaces auxquelles elles font face.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- En septembre 2014, le gouvernement du Canada et celui du Royaume de Suède ont signé une nouvelle entente⁵² leur permettant de collaborer à des projets de science et technologie portant sur des questions d'intérêt commun liées à la sécurité publique et aux questions de sécurité.
- La troisième Expérience Canada-États-Unis de renforcement de la résilience (CAUSE III) était composée d'expériences qui ont eu lieu en novembre 2014. Ces expériences étaient fondées sur deux scénarios de catastrophe : un ouragan dans le nord-est et un feu de friches dans les plaines de l'ouest touchant l'Alberta, la Saskatchewan et le Montana. Elles ont été faites afin de renforcer la coordination transfrontalière des

efforts d'intervention d'urgence⁵³, notamment de l'identification précoce et des avertissements à l'utilisation de nouvelles technologies de communication.

Le Canada emploie une approche pangouvernementale pour évaluer continuellement les menaces et les dangers liés à la sécurité et y réagir. Sécurité publique Canada mène cet effort en coordonnant les activités des ministères et des organismes fédéraux, y compris le ministère de la Défense nationale, chargés de protéger les Canadiens et leurs collectivités, entreprises et intérêts. Les Forces armées canadiennes adaptent continuellement leurs mesures de protection de la force pour répondre aux demandes d'un environnement de sécurité en constante évolution. La sécurité et le bien-être du personnel de la Défense sont une préoccupation importante.

Sous-Programme 2.3 : Sensibilisation et héritage militaire

Le Programme *Sensibilisation et héritage militaire* vise à insuffler à la population canadienne un sentiment de fierté en faisant connaître l'histoire et les traditions militaires du Canada, en mettant à l'avant-plan l'expertise et les valeurs militaires canadiennes, ainsi qu'en développant chez les jeunes Canadiens des qualités de leadership et de civisme. Les résultats escomptés sont obtenus grâce à la tenue d'activités de sensibilisation aux forces militaires, à la prestation de services de communication et de conservation des aspects historiques, et aux possibilités de formation offertes aux jeunes. Ce Programme contribue également à assurer la cohésion de la culture au sein des Forces armées canadiennes et du ministère de la Défense nationale, de même qu'à forger et à promouvoir l'identité canadienne. Le Programme *Sensibilisation et héritage militaire* est destiné aux Forces armées canadiennes, à la population canadienne et à la communauté internationale.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
288 366 508	387 156 898	98 790 391

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	585	562	(23)
Civils	224	200	(24)
TOTAL	809	762	(47)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les Canadiens connaissent le patrimoine et les réalisations militaires de leur pays et peuvent en être fiers	% de perception favorable, à l'indice des questions portant sur l'impression du public à l'égard des Forces armées canadiennes	85 - 100 %	89 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du programme a été évalué par rapport à l'objectif de susciter une perception favorable de 85 pour cent. Une étude de suivi effectuée en 2014 a révélé que 89 pour cent des Canadiens avaient une impression positive du personnel des FAC, 83 pour cent d'entre eux disent qu'ils voient les militaires comme une source de fierté et 80 pour cent d'entre eux croient que les FAC sont essentielles.

Tout au long de l'AF 2014-2015, la Défense a célébré les traditions militaires du Canada et a honoré les sacrifices de générations de Canadiens en commémorant le centenaire de la Première Guerre mondiale et le 75^e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, et en prenant le temps de réfléchir à notre contribution en Afghanistan (Journée nationale d'honneur).

Sous-Sous-Programme 2.3.1 : Sensibilisation, héritage et histoire militaire

Le Programme *Sensibilisation, héritage et histoire militaire* vise à accroître la sensibilisation à l'égard de l'histoire, de l'héritage et des rôles des forces militaires canadiennes, ainsi qu'à l'égard de leur contribution au Canada et à l'identité canadienne. En outre, ce Programme vise à susciter un intérêt à l'égard de la profession militaire au Canada. Les résultats escomptés sont obtenus grâce aux renseignements distribués à la population en préservant, en interprétant, en communiquant et en mettant en évidence de diverses façons l'histoire, les traditions, les rôles, la contribution, le professionnalisme, l'expertise et les valeurs des forces militaires du Canada. Les services s'inscrivant dans le cadre du Programme *Sensibilisation, héritage et histoire militaire* sont fournis directement à la population canadienne et au personnel militaire.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
55 484 296	78 388 306	22 904 011

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	419	413	(6)
Civils	72	89	17
TOTAL	491	502	11

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les Canadiens et la collectivité mondiale ont la possibilité de continuer à reconnaître la valeur des réalisations des militaires canadiens	Nombre moyen de participants aux activités directes de sensibilisation	Public de 500 000 personnes (moyenne de 3 années consécutives)	526 252
Les Forces armées canadiennes (FAC) et le Canada sont très respectés par la collectivité mondiale, pour leurs capacités et leurs compétences militaires	Le nombre d'invitations internationales et nationales conviant les FAC à participer à des compétitions sur les habiletés militaires	9	9

Analyse du rendement et leçons retenues

La Défense a mis en œuvre des initiatives afin de **soutenir les efforts du gouvernement pour la commémoration des anniversaires importants** afin de respecter la priorité organisationnelle **Assurer l'excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger, pour assurer la défense du Canada et la protection de la population canadienne**.

Tout au long de l'AF 2014-2015, la Défense a mis en œuvre l'opération DISTINCTION, une série d'activités commémoratives destinées à honorer la tradition militaire empreinte de fierté du Canada, depuis la guerre de 1812, où le pays a forgé son identité, jusqu'à l'excellence militaire atteinte au cours des guerres du 20^e siècle et les changements sans précédent qui ont eu lieu au cours des entreprises militaires mondiales contemporaines. Les activités commémoratives, qui ont débuté en 2012, se poursuivront jusqu'en 2020 dans l'ensemble du Canada et dans différents lieux importants ailleurs dans le monde.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- ✿ Le 70^e anniversaire du jour J, le 6 juin 1944;
- ✿ Le 100^e anniversaire du Princess Patricia's Canadian Light Infantry;

- ✿ Le 100^e anniversaire du Royal 22^e Régiment;
- ✿ Le 25 juillet, les unités des FAC dont les origines remontent aux unités de milice formées au cours de la guerre de 1812 ont participé à la commémoration de la bataille de Lundy's Lane, dans la région de Niagara. Le 6 novembre, une cérémonie a eu lieu sur la Colline du Parlement pour le dévoilement du Monument de la guerre de 1812;
- ✿ Parmi les nombreuses cérémonies de commémoration de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale, l'effort principal a porté sur la prolongation du Programme national des sentinelles lancé au cours d'une cérémonie le 4 août au Monument commémoratif de guerre du Canada à Ottawa, conjointement avec la commémoration du début de la Première Guerre mondiale. Dans le cadre de ce programme, des sentinelles seront en poste à la Tombe du Soldat inconnu de 9 h à 17 h tous les jours, du 9 avril au 10 novembre, jusqu'en 2020;
- ✿ Le premier ministre Stephen Harper a désigné le 9 mai 2014 Journée nationale d'honneur afin de commémorer la mission du Canada en Afghanistan. Les événements dans la région de la capitale nationale ont servi de point central des activités commémoratives qui se dérouleront au Canada. Les événements notables pour commémorer la mission du Canada en Afghanistan comprenaient :
 - Dix-huit membres du programme Sans limites ont participé à la course de relais Afghanistan, qui s'est tenue du 4 au 9 mai, en portant dans un bâton spécial, de Trenton à Ottawa, le dernier drapeau canadien à flotter en Afghanistan. Le relais s'est terminé le 9 mai lors d'un défilé de commémoration à l'occasion de la Journée nationale d'honneur;
 - Les MDN et les FAC ont participé aux efforts de mobilisation de la jeunesse et de sensibilisation nationale en coordonnant le programme des conférenciers des Forces armées canadiennes. Au total, 47 écoles ont accueilli un ancien combattant des FAC en Afghanistan, et 8 400 jeunes canadiens ont été touchés directement;
 - Le défilé de commémoration de l'Afghanistan a eu lieu le 9 mai sur la Colline du Parlement, et comprenait une garde d'honneur dont les membres provenaient de tous les éléments des FAC, d'autres ministères gouvernementaux ainsi que des vétérans représentant toutes les rotations en Afghanistan; et
 - Tout au cours de 2014 et au début de 2015, le public pouvait visiter la Veille du monument de l'Afghanistan dans de nombreuses villes partout au Canada, de même qu'à Washington, D.C. La Veille du monument de l'Afghanistan, commémore les 158 membres des FAC, un diplomate, un entrepreneur du ministère de la Défense nationale, une journaliste canadienne et 43 membres des forces armées américaines qui ont bravement servi sous commandement canadien.
- ✿ En 2014, la MRC a commémoré la bataille de Coronel le 1^{er} novembre. La bataille occasionna les premières pertes militaires canadiennes de la Première Guerre mondiale, et les toutes premières pertes de l'histoire de la MRC; et
- ✿ La cérémonie du jour du Souvenir a comporté une nouvelle dédicace du Monument commémoratif de la guerre, auquel on a ajouté les dates de la mission en Afghanistan et de la guerre d'Afrique du Sud.

Sous-Sous-Programme 2.3.2 : Programme jeunesse

Le *Programme jeunesse* vise à développer l'appréciation des Forces armées canadiennes et à créer un intérêt à l'égard des activités maritimes, terrestres et aériennes (tant civiles que militaires) tout en préparant les jeunes pour leur transition à l'âge adulte par le développement d'attributs de leadership et de civisme axé sur la communauté, par l'incitation à l'entretien de leur condition physique, et par la promotion des cultures et styles de vie qui reflètent les communautés retirées et isolées où certains jeunes habitent. Le *Programme jeunesse* est fourni directement aux jeunes Canadiens et est le plus vaste programme jeunesse canadien parrainé par le gouvernement fédéral. Ce Programme a également une incidence directe sur la société canadienne dans son ensemble, car il permet de former de jeunes personnes d'expérience, bien équilibrées, soucieuses de leur communauté et en mesure de prendre leur place comme chefs de file et décideurs de demain. Le Cadre des

instructeurs de cadets, le personnel militaire et les Rangers canadiens fournissent les principaux instructeurs participant aux activités de formation s'inscrivant dans le cadre du *Programme jeunesse*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
232 882 212	308 768 592	75 886 380

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	166	149	(17)
Civils	152	111	(41)
TOTAL	318	260	(58)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
Les jeunes Canadiens possèdent les qualités personnelles requises pour devenir des membres responsables de leurs collectivités lorsqu'ils deviendront adultes	Durée moyenne de participation au programme	3 années	1.8 année

Analyse du rendement et leçons retenues

En moyenne, un jeune canadien participe près de deux ans au programme. La Défense veut entreprendre une étude pour mieux comprendre les types d'activités et les facteurs qui encourageront les jeunes à se joindre au programme et à y rester.

Dans le cadre de la **mise en œuvre du plan de renouvellement de la Défense** et afin de respecter la priorité organisationnelle **Maintenir la viabilité financière de la Défense**, les efforts ont continué à porter sur la simplification du leadership et de la gestion afin d'assurer la pertinence, l'efficacité et l'efficience des programmes des Cadets⁵⁴ et des Rangers juniors canadiens⁵⁵.

Au cours de l'AF 2014-2015, le renouvellement des initiatives relatives aux programmes des Cadets et des Rangers juniors canadiens a progressé régulièrement, y compris :

- ✿ Une restructuration, en vue d'adopter un modèle centralisé de commandement et de contrôle;
- ✿ La mise en oeuvre d'un nouveau modèle de gouvernance pour le programme des Cadets;
- ✿ La mise sur pied d'une stratégie visant à accroître le nombre de Cadets; et
- ✿ L'exécution d'un exercice d'établissement des coûts de façon à ce que les ressources soient acheminées de façon appropriée et à ce que les occasions et les pressions en matière de ressources soient pris en compte avec souplesse.

Ceci a eu pour effet un réinvestissement dans les programmes de première ligne des Cadets, comme des uniformes d'exercice en campagne et une augmentation des ressources pour le conditionnement physique.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE 2 : LA DÉFENSE DEMEURE CONTINUELLEMENT PRÉPARÉE À S'ACQUITTER DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES SERVICES DE LA DÉFENSE EN CONFORMITÉ AVEC LES VALEURS ET INTÉRÊTS CANADIENS

Il y a trois Programmes liés à ce résultat stratégique :

- ◆ Programme 3.0 : Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action
- ◆ Programme 4.0 : Production des éléments de capacité de la Défense
- ◆ Programme 5.0 : Recherche et développement concernant les capacités de la Défense

Programme 3.0 : Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action

Le Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action* produit et renouvelle les éléments de force de façon continue aux fins d'utilisation dans le cadre du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense*, et pour la prestation du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*. Ce Programme vise ainsi à augmenter les chances de réussite et à diminuer les risques d'échec de la défense du Canada, en plus de promouvoir les intérêts du pays. Les résultats sont produits par la réunion des éléments de force provenant des éléments fondamentaux de capacité de la Défense (c.-à-d. : personnel militaire, matériel et systèmes d'information, information et, dans certains cas, biens immobiliers), et par leur intégration dans divers programmes d'instruction et de certification pour qu'ils atteignent le niveau de disponibilité opérationnelle requis afin de remplir des rôles établis à l'avance lors des opérations auxquelles ils sont affectés. La disponibilité opérationnelle s'entend des caractéristiques que sont le volume, l'endurance, la réactivité et la capacité chez les éléments de force qui ne sont pas employés. Ces caractéristiques servent à déterminer le niveau de risque auquel on s'exposerait si d'éventuels rôles étaient attribués à ces éléments dans le cadre d'opérations en cours et de contingence. Les éléments de force produits par le Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action* sont organisés en portefeuilles selon les environnements terrestres, aériens et maritimes dans lesquels ils mènent leurs opérations. Il existe également des portefeuilles pour les éléments de force qui travaillent conjointement dans l'ensemble de ces domaines, et pour les éléments de force qui remplissent des fonctions de soutien commun. Au sein de ces portefeuilles, des éléments de force sont produits afin d'atteindre des objectifs de disponibilité opérationnelle. Ceux-ci assurent le maintien de la production sur des horizons à court terme et à moyen terme, et la conformité du nombre d'éléments de force disponibles pour participer à des opérations en cours et de contingence avec les niveaux acceptables de risque opérationnel.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales (pouvant être utilisées)	Dépenses réelles (autorisations utilisées)	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
3 039 436 884	3 039 436 885	3 281 611 558	3 284 882 232	245 445 347

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	26 917	25 627	(1 290)
Civils	1 547	1 457	(90)
TOTAL	28 464	27 084	(1 380)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
Il existe un portefeuille suffisant et équilibré d'éléments de force prêts sur le plan opérationnel qui sont en mesure de participer aux opérations de défense et de fournir les services de défense	% relatif à la durée pendant laquelle les rôles requis par la posture d'une force et la disponibilité opérationnelle sont remplis de manière appropriée	3/3 sur une échelle de 3 points	3
	% de tous les éléments de Force qui participent ou sont désignés pour exécuter une activité de disponibilité opérationnelle	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

Pour appuyer la priorité organisationnelle **Maintenir la posture des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense**, la Défense et les Forces armées canadiennes ont, avec succès, **évalué et surveillé la posture des FAC et la disponibilité opérationnelle par rapport aux situations nationale et internationale** et ont satisfait à tous les niveaux de disponibilité opérationnelle prévus et nouveaux au cours de l'AF 2014-2015.

Les réalisations et l'analyse du rendement du programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action* sont décrites en détail sous chacun des sous-sous-programmes visés.

Sous-Programme 3.1 : Maintien de la disponibilité opérationnelle des éléments de force

Le Programme *Maintien de la disponibilité opérationnelle des éléments de force* vise à maintenir l'état de préparation des éléments de force auxquels on a attribué des rôles qui les obligent à être prêts à participer à des opérations. Les éléments de force produits par les Forces armées canadiennes sont organisés en portefeuilles selon les environnements terrestres, aériens et maritimes dans lesquels ils mènent leurs opérations. Il existe également des portefeuilles pour les éléments de force qui travaillent conjointement dans l'ensemble de ces domaines, et pour les éléments de force qui remplissent des fonctions de soutien commun. Dans chaque portefeuille, il y a des sous-ensembles d'éléments de force qui sont dans l'un des trois états suivants : éléments affectés à des rôles qui les obligent à être prêts à intervenir lors d'opérations de contingence; éléments menant des opérations et fournissant des services de la Défense; ou éléments en état de préparation réduit. Ce Programme est axé sur les éléments de force qui sont dans le premier de ces états. Dans certains cas, l'existence d'éléments de force qui sont prêts peut exercer un effet de dissuasion sur les menaces. Les résultats sont obtenus par de l'entraînement, des exercices et des activités de validation périodiques ainsi que des services de production connexes qui empêchent la dégradation des capacités des éléments de force auxquels des rôles ont été attribués dans le cadre d'opérations de contingence, et qui maintiennent la réactivité de ces éléments de façon à ce qu'ils remplissent ces rôles lorsque l'on en fait la demande. Lorsque des opérations de contingence ont lieu et que les éléments de force s'inscrivant dans ce Programme sont activés, les capacités militaires de ceux-ci sont utilisées par l'intermédiaire du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* ou du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*. Les éléments de force qui participent à ce Programme peuvent être redirigés vers le Programme *Entraînement d'intégration des éléments de force* pour de brèves périodes. Ils peuvent également passer au Programme *Production d'éléments de force* lorsqu'ils ont dépassé la période pour laquelle ils ont été affectés à un rôle de contingence.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
737 917 354	891 429 399	153 512 045

Remarque : L'écart est causé en partie par la variation expliquée au sous-sous-programme 3.1.3 : Rôles aérospatiaux – Maintien de la disponibilité opérationnelle.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	9 080	8 695	(385)
Civils	87	86	(1)
TOTAL	9 167	8 781	(386)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
Les éléments de force auxquels on a attribué des rôles relatifs à la disponibilité opérationnelle demeurent prêts à appliquer les capacités de défense pendant les opérations menées en réaction à des menaces ou à fournir les services de défense	% relatif à la durée pendant laquelle les éléments de force de la Défense demeurent prêts conformément aux exigences relatives à la posture d'une force et la disponibilité opérationnelle	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

Les activités du *Programme Maintien de la disponibilité opérationnelle des éléments de force* sont décrites en détail sous chacun des sous-sous-programmes visés.

Sous-Sous-Programme 3.1.1 : Rôles maritimes – Maintien de la disponibilité opérationnelle

Le Programme *Rôles maritimes - Maintien de la disponibilité opérationnelle* vise à maintenir l'état de disponibilité opérationnelle des navires, des sous-marins et des autres éléments de force qui mènent leurs opérations dans un environnement maritime et auxquels on a attribué des rôles qui les obligent à être prêts à participer à des opérations. Le niveau de disponibilité opérationnelle atteint par tout élément de force du portefeuille de l'environnement maritime déclinera au fil du temps. Les unités maritimes affectées à des rôles exigeant un état de disponibilité opérationnelle particulier, par exemple « navire de garde » ou « groupe opérationnel mixte », doivent prendre des mesures appropriées pour maintenir le niveau de disponibilité opérationnelle nécessaire. Les résultats sont obtenus par de l'entraînement, des exercices et des activités de validation périodiques ainsi que des activités de production et de maintenance connexes, qui empêchent la dégradation des capacités acquises par ces éléments de force, et qui maintiennent la réactivité de ces éléments de façon qu'ils remplissent les rôles qui leur ont été attribués lorsque l'on en fait la demande. Les produits et services fournis dans le cadre de ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement l'utilisation des capacités maritimes dans le cadre du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* ou du Programme *Services de la Défense et des contributions au gouvernement*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
250 796 854	255 133 007	4 336 154

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	2 883	2 798	(85)
Civils	1	0	1
TOTAL	2 884	2 798	(86)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
Les éléments de force auxquels on a attribué des rôles maritimes demeurent prêts à appliquer les capacités de défense pendant les opérations menées en réaction à des menaces ou à fournir les services de défense	% relatif à la durée pendant laquelle les rôles en matière de posture d'une force et de disponibilité opérationnelle sont remplis par les éléments de force maritime disponibles	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

La Marine royale canadienne (MRC) a mis en œuvre l'orientation du CEMD sur la posture de force des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense au cours de l'horizon 1 afin de réaliser la priorité organisationnelle Maintenir la posture des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense. La MRC a mis sur pied et a maintenu des éléments de force maritime hautement efficaces conformes au Plan de la flotte décennal et qui sont en mesure de synchroniser les effets dans l'ensemble du spectre des opérations. En tenant compte de la disponibilité réduite de la flotte, causée par le programme de modernisation des navires de la classe Halifax (MCH) en cours, et la mise hors service de quatre gros bâtiments de guerre, la MRC a saisi chaque occasion, dans toute la mesure du possible, de continuer à faire preuve d'excellence dans les opérations en mer.

Sous-Sous-Programme 3.1.2 : Rôles terrestres – Maintien de la disponibilité opérationnelle

Le Programme *Rôles terrestres - Maintien de la disponibilité opérationnelle* vise à maintenir le niveau de disponibilité opérationnelle atteint par les éléments de force de l'environnement terrestre auxquels on a attribué des rôles qui les obligent à être prêts à participer à des opérations. Le niveau de disponibilité opérationnelle atteint par tout élément de force du portefeuille de l'environnement terrestre déclinera au fil du temps. Les unités terrestres affectées à des rôles exigeant un état de disponibilité opérationnelle particulier, par exemple « soutien national de la Force opérationnelle interarmées (Ouest) » ou « composante terrestre des opérations d'évacuation de non-combattants », doivent prendre des mesures appropriées pour maintenir le niveau de disponibilité opérationnelle nécessaire. Les résultats sont obtenus par de l'entraînement continu et l'entretien des véhicules et du matériel afin de placer ces forces en situation de préavis de mouvement, ce qui empêche la dégradation des capacités acquises par les éléments de force, et qui assure la réactivité de ces éléments lorsque l'on fait appel à eux. Lorsque ces éléments de force sont activés, un entraînement supplémentaire peut s'avérer nécessaire avant leur emploi. Les produits et services fournis dans le cadre de ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement l'utilisation des capacités terrestres dans le cadre du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* ou du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
429 902 860	441 668 037	11 765 176

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	5 556	5 034	(522)
Civils	72	59	(13)
TOTAL	5 628	5 093	(535)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
Les éléments de force auxquels on a attribué des rôles terrestres sont prêts à appliquer les capacités de défense pendant les opérations menées en réaction à des menaces ou à fournir les services de défense	% relatif à la durée pendant laquelle les rôles en matière de posture d'une force et de disponibilité opérationnelle sont remplis par les éléments de force terrestre disponibles	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

L'Armée canadienne (AC) a mis en œuvre l'orientation du CEMD sur la posture de force des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense au cours de l'horizon 1 afin de réaliser la priorité organisationnelle **Maintenir la posture des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense**. L'AC a mis sur pied et a maintenu des éléments terrestres fiables, adaptables et évolutifs qui sont en mesure de synchroniser les effets dans l'ensemble du spectre des conflits. Les ressources ont été harmonisées de la façon appropriée afin d'atténuer le risque et de s'assurer que le Commandant de l'Armée canadienne réalise toutes les tâches de mise sur pied assignées par la directive du CEMD sur la posture des FAC et la disponibilité opérationnelle. Au cours de l'AF 2014-2015, l'AC a maintenu une posture de disponibilité opérationnelle et a déployé des éléments de force au Canada (c.-à-d., opération LENTUS, opération NANOOK) et à l'étranger (c.-à-d., opération REASSURANCE).

Sous-Sous-Programme 3.1.3 : Rôles aérospatiaux – Maintien de la disponibilité opérationnelle

Le Programme *Rôles aérospatiaux – Maintien de la disponibilité opérationnelle* vise à maintenir l'état de disponibilité opérationnelle des chasseurs, des hélicoptères et d'autres éléments de force qui mènent leurs opérations dans un environnement aérospatial et auxquels on a attribué des rôles qui les obligent à être prêts à participer à des opérations. Le niveau de disponibilité opérationnelle atteint par tout élément de force du portefeuille de l'environnement aérospatial déclinera au fil du temps. Les unités aérospatiales affectées à des rôles exigeant un état de disponibilité opérationnelle particulier, par exemple « contrôle de l'espace aérien » ou « transport aérien stratégique », doivent prendre des mesures appropriées pour maintenir le niveau de disponibilité opérationnelle nécessaire. Les résultats de ce Programme sont obtenus par de l'entraînement, des exercices et des activités de validation périodiques ainsi que des activités de production et de maintenance connexes, qui empêchent la dégradation des capacités acquises par ces éléments de force, et qui maintiennent la réactivité de ces éléments de façon qu'ils remplissent les rôles qui leur ont été attribués lorsque l'on en fait la demande. Les produits et services fournis dans le cadre de ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement l'utilisation des capacités aérospatiales dans le cadre du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* ou du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
42 704 569	180 701 502	137 996 933

Remarque : L'écart est attribuable à une sous-estimation des dépenses prévues pour ce programme. L'écart est aussi attribuable à une augmentation des activités de disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale. Cette augmentation est compensée par une réduction des activités de disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale dans le cadre du sous-sous-programme 1.1.2 : Opérations continues de défense, de maintien de la sécurité et de protection de la souveraineté du Canada.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	553	737	184
Civils	0	27	27
TOTAL	553	764	211

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
Les éléments de force auxquels on a attribué des rôles aérospatiaux demeurent prêts à appliquer les capacités de défense pendant les opérations menées en réaction à des menaces ou à fournir les services de défense	% relatif à la durée pendant laquelle les éléments de force aérospatiale demeurent prêts	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

L'Aviation royale canadienne (ARC) a mis en œuvre l'orientation du CEMD sur la posture de force des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense au cours de l'horizon 1 afin de réaliser la priorité organisationnelle **Maintenir la posture des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense**. L'ARC a continué de rééquilibrer sa posture de la force et sa disponibilité opérationnelle afin de respecter, de façon efficace, le mandat du CEMD sur la posture de force et la disponibilité opérationnelle ainsi que l'intention du CEMD, dans les limites des ressources disponibles. L'ARC a continué à mener efficacement des opérations partout dans le monde, en soutien à diverses opérations, comme l'opération IMPACT et l'opération NANOOK.

Sous-Sous-Programme 3.1.4 : Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle

Le Programme *Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle* vise à maintenir l'état de disponibilité opérationnelle désigné des éléments de force qui mènent des opérations spéciales et auxquels on a attribué des rôles qui les obligent à être prêts à participer à des opérations en cas de préavis de mouvement. Les forces d'opérations spéciales affectées à des rôles exigeant un état de disponibilité opérationnelle particulier, par exemple « force opérationnelle d'intervention immédiate » ou « Force opérationnelle Arrowhead », doivent prendre des mesures appropriées pour maintenir le niveau de disponibilité opérationnelle nécessaire. Les résultats de ce Programme sont obtenus au moyen d'un processus cyclique comprenant de l'entraînement, des exercices, de l'approvisionnement, de l'entretien d'équipement et des inspections périodiques, qui empêchent la dégradation des capacités acquises par ces éléments de force, et qui maintiennent la réactivité de ces éléments de façon qu'ils remplissent les rôles qui leur ont été attribués lorsque l'on en fait la demande. Les produits et services fournis dans le cadre de ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* ou du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
-	-	-

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	-	-	-
Civils	-	-	-
TOTAL	-	-	-

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
Les éléments de force auxquels on a attribué des rôles des forces d'opérations spéciales demeurent prêts à appliquer les capacités de défense pendant les opérations menées en réaction à des menaces ou à fournir les services de défense	% relatif à la durée pendant laquelle les rôles en matière de posture d'une force et de disponibilité opérationnelle sont remplis par les éléments de force d'opérations spéciales disponibles	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

Les opérations spéciales et leurs effets sont réalisés dans l'ensemble de l'architecture d'alignement des programmes de la Défense. Les détails des méthodes de réalisation des tâches des opérations spéciales et de leurs résultats sont classifiés.

Les résultats liés à la disponibilité opérationnelle et à la mise sur pied de la force sont obtenus au moyen des sous-sous-programmes 3.1.4 Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle et 3.3.4 Opérations spéciales – Production d'éléments de force. Ces résultats sont généralement obtenus par un processus comprenant de l'instruction, des exercices, de l'approvisionnement, de l'entretien d'équipement et des inspections, qui empêchent la dégradation des capacités acquises par ces éléments de la force, et qui maintiennent la réactivité de ces éléments de façon qu'ils remplissent les rôles qui leur ont été attribués lorsque l'on en fait la demande. Les sous-sous-programmes 3.1.4 Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle et 3.3.4 Opérations spéciales – Production d'éléments de force sont ceux où les activités de maintien des opérations spéciales sont présentées.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la page Web de la Défense intitulée Forces d'opérations spéciales⁵⁶.

Sous-Sous-Programme 3.1.5 : Rôles communs et interarmées – Maintien de la disponibilité opérationnelle

Le Programme *Rôles communs et interarmées – Maintien de la disponibilité opérationnelle* vise à maintenir l'état de disponibilité opérationnelle des éléments de force commune et interarmées auxquels on a attribué des rôles qui les obligent à être prêts à participer à des opérations. Les éléments de force communs et interarmées affectés à des rôles exigeant un état de disponibilité opérationnelle particulier, par exemple « poste sanitaire d'aérodrome » ou « équipe de reconnaissance opérationnelle et de liaison », doivent prendre des mesures appropriées pour maintenir le niveau de disponibilité opérationnelle nécessaire. Les résultats sont obtenus par de l'entraînement, des exercices et des activités de maintenance périodiques, qui empêchent la dégradation des capacités acquises par ces éléments de force, et qui maintiennent la réactivité de ces éléments de façon qu'ils

remplissent les rôles qui leur ont été attribués lorsque l'on en fait la demande. Les produits et services fournis dans le cadre de ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* ou du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
14 513 071	13 926 853	(586 218)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	137	126	(11)
Civils	14	1	(13)
TOTAL	151	127	(24)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
Les éléments de force auxquels on a attribué des rôles communs et interarmées demeurent prêts à appliquer les capacités de défense pendant les opérations menées en réaction à des menaces ou à fournir les services de défense	% relatif à la durée pendant laquelle les rôles en matière de posture d'une force et de disponibilité opérationnelle sont remplis par les éléments de forces communes et interarmées disponibles	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

Afin de contribuer à respecter la priorité organisationnelle **Maintenir la posture des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense**, la Défense a continué **d'évaluer et de surveiller la posture des FAC et la disponibilité opérationnelle par rapport aux situations nationale et internationale**. La Défense a continué d'oeuvrer à accroître les capacités des principaux éléments habilitants interarmées du commandement et du contrôle interarmées, du renseignement, de la surveillance et de la reconnaissance interarmées, et du soutien opérationnel propres à ce programme.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- ✿ Poursuite du développement de la capacité de mettre sur pied un quartier général déployable de force opérationnelle interarmées, en se fondant sur le cadre du Quartier général de la 1^{re} Division du Canada, et liée au plan de circonstance Jupiter, le plan de circonstance pour les opérations expéditionnaires qui guide l'emploi de la force au niveau opérationnel jusqu'aux opérations dans l'ensemble du spectre.
- ✿ Poursuite du développement et de l'amélioration de modèles de mise sur pied et d'emploi de la force pour un quartier général déployable de force opérationnelle interarmées et une composante de soutien d'une force opérationnelle interarmées.

Sous-Programme 3.2 : Entraînement d'intégration des éléments de force

Le Programme *Entraînement d'intégration des éléments de force* vise à fournir des niveaux accrus d'interopérabilité avec les autres éléments de force, de façon qu'ils puissent coopérer, afin d'atteindre les objectifs collectifs d'une formation plus vaste. Les éléments de force reçus dans le cadre de ce Programme sont organisés en portefeuilles selon les environnements terrestres, aériens et maritimes dans lesquels ils mènent leurs opérations. Il existe également des portefeuilles pour les éléments de force qui travaillent conjointement dans l'ensemble de ces domaines, et pour les éléments de force qui remplissent des fonctions de soutien commun. Les résultats sont obtenus par la réalisation d'activités d'entraînement durant lesquelles les éléments de force d'un même portefeuille mènent de concert des exercices dans le but précis d'améliorer l'interopérabilité. Les résultats sont également atteints grâce à des activités d'entraînement dont l'objectif explicite est l'interopérabilité entre les éléments de force de différents portefeuilles. Ces activités sont considérées être des activités d'entraînement interarmées. Les activités d'entraînement internationales (combinées) sont axées sur l'interopérabilité entre les éléments de force produits au Canada et ceux des nations alliées. Après avoir pris part à ce programme, les éléments de force acquièrent habituellement des capacités nouvelles ou améliorées en vue de produire un plus grand nombre de résultats militaires durant une opération de défense. Ce Programme leur permet donc d'améliorer leur état de disponibilité opérationnelle. Si l'état de disponibilité opérationnelle atteint par l'intermédiaire de ce programme est suffisant, chaque élément de force peut être affecté à un rôle de contingence ou employé pour mener des opérations de défense ou fournir des services de défense déjà en cours. Les éléments de force peuvent aussi être redirigés vers le Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
406 835 719	469 427 526	62 591 807

Remarque : L'écart est causé en partie par la variation expliquée au sous-sous-programme 3.2.6 : Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	3 990	3 744	(246)
Civils	129	33	(96)
TOTAL	4 119	3 777	(342)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Résultat réel
Les éléments de force peuvent mener des actions coordonnées conjointement afin de favoriser une plus grande synergie et de mettre à profit les capacités accrues d'une formation collective plus importante au cours des opérations menées en réaction à des menaces ou lors de la prestation de services de défense	% d'éléments de force qui ont terminé l'entraînement d'intégration visant à répondre aux exigences en matière de posture d'une force et de disponibilité opérationnelle	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

La Défense a terminé avec succès l'entraînement d'intégration visant à répondre aux exigences en matière de posture de la force et de disponibilité opérationnelle.

Mener des activités clés d'instruction interarmées, y compris le commandement et le contrôle de forces expéditionnaires (exercice Rim of the Pacific [RIMPAC]⁵⁷), le commandement et le contrôle de forces intérieures dans un cadre continental (exercice DETERMINED DRAGON⁵⁸), et la souveraineté dans le Nord (Op NANOOK). Pour plus de détails, voir le sous-sous-programme 3.2.6 : Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale.

- Les FAC ont continué d'exécuter des exercices pour assurer une intervention optimale dans des situations de recherche et sauvetage, y compris dans des environnements hostiles comme le Nord. Pour plus de détails, voir le sous-sous-programme 3.2.5 : Opérations spéciales – Entraînement d'intégration.

Pour davantage de renseignements, veuillez consulter la page Web intitulée Exercices nationaux des Forces armées canadiennes⁵⁹.

Sous-Sous-Programme 3.2.1 : Environnement maritime – Entraînement d'intégration

Le Programme *Environnement maritime – Entraînement d'intégration* vise à accroître le niveau d'interopérabilité entre les éléments de force du portefeuille maritime, de façon qu'ils puissent coopérer afin d'atteindre les objectifs collectifs d'une formation plus vaste tout en courant moins de risques et en augmentant leurs chances de succès. Les résultats sont obtenus par la réalisation d'activités d'entraînement comme un « exercice de groupe opérationnel ». Les groupes opérationnels maritimes constituent des résultats communs de ce Programme, mais ce n'est pas chaque activité d'entraînement qui produit un élément de force d'envergure tel qu'un groupe opérationnel. Ce Programme facilite l'amélioration de l'état de disponibilité opérationnelle pour ce qui est de composer avec la complexité de la guerre moderne. Après avoir pris part à ce Programme, les éléments de force du portefeuille maritime acquièrent des capacités nouvelles ou améliorées en vue de produire un plus grand nombre de résultats militaires durant les opérations de défense. Ce Programme maintient la Défense en puissance en permettant la mise en œuvre du Programme *Rôles maritimes - Maintien de la disponibilité opérationnelle*, mais aussi en rendant possible l'emploi des éléments de force maritime lors des opérations de défense en cours ou de la prestation des services de la Défense.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
19 178 047	6 076 533	(13 101 513)

Remarque : Comme indiqué au sous-sous-programme 3.4.1 : Environnement maritime – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force, l'écart est partiellement attribuable à la décentralisation et à la délégation de plusieurs responsabilités.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	58	54	(4)
Civils	2	0	(2)
TOTAL	60	54	(6)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Un sous-ensemble d'éléments de force maritime peut mener des actions conjointes et coordonnées afin de favoriser une plus grande synergie et de mettre à profit les capacités accrues d'une formation collective plus importante	% d'éléments de force maritime qui ont terminé l'entraînement d'intégration visant à répondre aux exigences en matière de posture d'une force et de disponibilité opérationnelle	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

La MRC a participé à trois exercices de groupe opérationnel au cours de l'année, deux sur la côte est et un sur la côte ouest. Les unités de la côte ouest ont aussi participé à RIMPAC. Pour plus de détails, voir le sous-sous-programme 3.2.6 : Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale.

Sous-Sous-Programme 3.2.2 : Environnement terrestre – Entraînement d'intégration

Le Programme *Environnement terrestre – Entraînement d'intégration* vise à augmenter le niveau d'intégration des éléments de force terrestre nommés dans le plan de gestion de l'état de préparation de l'Armée de terre afin qu'ils atteignent le niveau de disponibilité opérationnelle établi. Les résultats sont obtenus par la réalisation d'activités d'entraînement comme l'exercice *Maple Resolve* et les activités de validation. Ce Programme facilite l'amélioration de l'état de disponibilité opérationnelle pour ce qui est de composer avec la complexité de la guerre moderne. Après avoir pris part à ce Programme, les éléments de force du portefeuille terrestre sont capables de produire un plus grand nombre de résultats militaires durant les opérations. Ce Programme maintient la Défense en puissance en permettant la mise en œuvre du Programme *Rôles Terrestres - Maintien de la disponibilité opérationnelle*, mais aussi en rendant possible l'emploi des éléments de force terrestre lors des opérations de la Défense en cours ou de la prestation des services de la Défense.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
312 577 659	317 622 882	5 045 223

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	3 699	3 310	(389)
Civils	119	23	(96)
TOTAL	3 818	3 333	(485)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Un sous-ensemble d'éléments de force terrestre peut mener des actions conjointes et coordonnées afin de favoriser une plus grande synergie et de mettre à profit les capacités accrues d'une formation collective plus importante	% d'éléments de force terrestre qui ont terminé l'entraînement d'intégration visant à répondre aux exigences en matière de posture d'une force et de disponibilité opérationnelle	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

Le Plan de gestion d'état de préparation (PGEP) de l'Armée canadienne (AC) permet de remplir les rôles et les missions énoncées dans la Stratégie de défense *Le Canada d'abord* en tirant parti de la capacité entière de la doctrine et du système d'instruction de l'Armée, ainsi que de sa base de mise sur pied de la force. Les réalités financières et les ressources actuelles exigent une approche de disponibilité opérationnelle par paliers pour que l'Armée puisse répondre aux exigences du pays en matière de forces abordables, déployables et durables possédant la capacité opérationnelle. Au cours de l'AF 2014-2015, la flexibilité intégrée au PGEP a fait preuve de sa souplesse et a permis à l'AC de réagir à des priorités opérationnelles changeantes tout en lui permettant de maintenir les forces possédant la capacité opérationnelle pour effectuer des opérations.

De plus, l'AC a continué de tirer parti d'occasions d'entraînement, y compris celles dans des environnements précis qui promeuvent la souplesse, améliorent l'intégration interarmées, favorisent le maintien à l'effectif et institutionnalisent les capacités nécessaires à l'environnement de sécurité mondial présent et futur.

Sous-Sous-Programme 3.2.3 : Environnement aérospatial – Entrainement d'intégration

Le Programme *Environnement aérospatial – Entrainement d'intégration* vise à accroître le niveau d'interopérabilité entre les éléments de force du portefeuille aérospatial, de façon qu'ils puissent coopérer afin d'atteindre les objectifs collectifs d'une formation plus vaste tout en courant moins de risques et en augmentant leurs chances de succès. Les résultats sont obtenus par la réalisation d'activités d'entraînement comme l'exercice *Maple Flag*. Les forces opérationnelles expéditionnaires aériennes constituent des résultats communs de ce Programme, mais ce n'est pas chaque activité d'entraînement de ce type qui produit un élément de force d'envergure tel qu'une force opérationnelle. Ce Programme facilite l'amélioration de l'état de préparation pour ce qui est de composer avec la complexité de la guerre moderne. Après avoir pris part à ce Programme, les éléments de force du portefeuille aérospatial acquièrent des capacités nouvelles ou améliorées en vue de produire un plus grand nombre de résultats militaires durant les opérations de défense. Ce programme maintient la Défense en puissance en permettant la mise en œuvre du Programme *Rôles aérospatiaux – Maintien de la disponibilité opérationnelle*, mais aussi en rendant possible l'emploi des éléments de force aérospatiale lors des opérations de la Défense en cours ou de la prestation des services de la Défense.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
34 106 066	55 094 041	20 987 975

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	116	169	53
Civils	4	4	0
TOTAL	120	173	53

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Un sous-ensemble d'éléments de force aérospatiale peut mener des actions conjointes et coordonnées afin de favoriser une plus grande synergie et de mettre à profit les capacités accrues d'une formation collective plus importante	% d'éléments de force aérospatiale qui ont terminé l'entraînement d'intégration requis	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

Plusieurs activités d'entraînement et d'exercices ont eu lieu, à différents niveaux, afin de soutenir les exigences d'instruction de l'ARC. Des contraintes financières ont été dûment appliquées, à tous les niveaux, afin que les coûts et les dépenses respectent les enveloppes de ressources qui lui ont été affectées, conformément aux politiques en vigueur et aux priorités de la Défense.

Sous-Sous-Programme 3.2.4 : Opérations spéciales – Entraînement d'intégration

Le Programme *Opérations spéciales - Entraînement d'intégration* vise à augmenter le niveau d'intégration des éléments de force des opérations spéciales afin qu'ils remplissent les rôles qui leur ont été attribués et qu'ils atteignent le niveau de disponibilité opérationnelle établi. Les résultats sont obtenus par la réalisation d'activités d'entraînement collectif comme *Devil's Arrow* ainsi que d'activités axées sur l'interopérabilité et le renforcement des capacités. Ces activités concernant les éléments de force des opérations spéciales établissent des relations qui synchronisent davantage les efforts dans l'ensemble des forces militaires et des multiples organismes, tout en réduisant les risques et en augmentant les chances de succès. Ce Programme maintient la Défense en puissance en permettant la mise en œuvre du Programme *Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle*, mais aussi en rendant possible l'emploi des éléments de force des opérations spéciales lors des opérations de la Défense en cours ou de la prestation des services de la Défense.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
-	-	-

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	-	-	-
Civils	-	-	-
TOTAL	-	-	-

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Un sous-ensemble d'éléments de forces d'opérations spéciales peut mener des actions conjointes et coordonnées afin de favoriser une plus grande synergie et de mettre à profit les capacités accrues d'une formation collective plus importante	% d'éléments de force d'opérations spéciales qui ont terminé l'entraînement d'intégration visant à répondre aux exigences en matière de posture d'une force et de disponibilité opérationnelle	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

Les opérations spéciales et leurs effets sont réalisés dans l'ensemble de l'AAP de la Défense. Les détails des méthodes de réalisation des tâches des opérations spéciales et de leurs résultats sont classifiés.

Sous-Sous-Programme 3.2.5 : Entraînement d'intégration interarmées

Le Programme *Entraînement d'intégration interarmées* vise à augmenter le niveau d'intégration des éléments de force interarmées dans les portefeuilles de différents environnements afin que les objectifs collectifs d'une formation interarmées plus vaste puissent être atteints. Les résultats sont obtenus par la réalisation d'activités d'entraînement comme les exercices *Jointex*, qui améliorent la disponibilité opérationnelle interarmées pour ce qui est de composer avec la complexité de la guerre moderne. Après avoir pris part à ce Programme, les éléments de force acquièrent des capacités en vue de produire un plus grand nombre de résultats militaires. Ce Programme maintient la Défense en puissance en permettant la mise en œuvre du Programme *Rôles communs et interarmées – Maintien de la disponibilité opérationnelle*, mais aussi en rendant possible l'emploi des éléments de force interarmées lors des opérations de la Défense en cours ou de la prestation des services de la Défense.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
24 916 607	24 966 530	49 923

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	83	84	1
Civils	0	0	0
TOTAL	83	84	1

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Un sous-ensemble d'éléments de forces communes peut mener des actions conjointes et coordonnées afin de favoriser une plus grande synergie et de mettre à profit les capacités accrues d'une formation collective plus importante	% d'éléments de forces communes qui ont terminé l'entraînement d'intégration visant à répondre aux exigences en matière de posture d'une force et de disponibilité opérationnelle	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

Afin d'assurer une intervention optimale dans des situations de recherche et sauvetage, y compris dans des environnements hostiles comme le Nord, les FAC ont exécuté les deux exercices suivants au cours de l'année financière :

- ✿ L'exercice national de recherche et de sauvetage (SAREX) a eu lieu du 15 au 20 septembre au 5^e Escadre Goose Bay (Terre-Neuve-et-Labrador). Il a réuni 250 participants provenant des FAC, de l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens, de la Garde côtière canadienne et de la Garde côtière auxiliaire canadienne. SAREX 2014 comprend des scénarios de recherche et de sauvetage sur terre, dans les airs, en mer. Ces scénarios ont été conçus pour faire appel à une vaste gamme de compétences comme les techniques en matière de recherche, le saut de précision en parachute, l'alpinisme, le sauvetage nautique et le secours médical d'urgence.
- ✿ Du 20 au 23 août, les forces maritimes et aériennes ont pris part à un exercice de recherche et sauvetage (SAREX) dans le cadre de l'opération NANOOK, en réponse à un signal de détresse provenant d'un bateau de pêche dans le détroit de Davis. Le deuxième scénario, du 26 au 29 août, consistait en une intervention interarmées en réponse à l'échouage d'un petit navire de croisière sur la pointe sud de l'île de Baffin, à la suite de problèmes mécanique. Les FAC ont déployé une trousse de secours en cas de catastrophe aérienne et ont collaboré avec d'autres ministères du gouvernement afin de répondre à la situation d'urgence simulée. L'opération NANOOK a démontré la capacité des FAC d'affirmer la souveraineté du pays dans cette région du Nord.

L'exercice DETERMINED DRAGON, l'opération NANOOK et l'exercice RIM OF THE PACIFIC (RIMPAC), inscrits au sous-sous-programme 3.2.6 : Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale s'inscrivent aussi sous ce sous-sous-programme parce que ces activités répondent aux exigences relatives à l'entraînement d'intégration et d'interopérabilité.

Sous-Sous-Programme 3.2.6 : Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale

Le Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale* vise à augmenter le niveau d'interopérabilité des éléments de force de plusieurs pays ou organisations nationales afin que les objectifs collectifs de ces initiatives de coopération puissent être atteints. Les résultats sont obtenus par la réalisation d'activités d'entraînement internationales ou nationales. Les exercices *RIMPAC*, *Joint Warrior* et *Trident Fury* sont de récents exemples de ces activités. Après avoir pris part à ce Programme, les éléments de force acquièrent des capacités en vue de produire un plus grand nombre de résultats militaires durant les opérations de défense. Ce Programme maintient la Défense en puissance en permettant la mise en œuvre du Programme *Maintien de la disponibilité opérationnelle des éléments de force*, mais aussi en rendant possible l'emploi des éléments de force lors des opérations de la Défense en cours ou de la prestation des services de la Défense.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
16 057 341	65 667 540	49 610 200

Remarque : L'écart est causé en partie par des dépenses effectuées pour des exercices en vue de l'opération REASSURANCE.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	35	127	92
Civils	5	5	0
TOTAL	40	132	92

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Un sous-ensemble d'éléments de force ont la capacité renforcée de collaborer dans le cadre d'une force multinationale pendant les opérations menées en réaction à des menaces ou lors de la prestation de services de défense	% d'éléments de force qui ont terminé l'entraînement d'interopérabilité requis	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

La Défense a participé à des exercices et des activités d'instruction prévus en vue d'améliorer la capacité à fonctionner au sein d'une force multinationale pendant les opérations visant à atténuer les menaces ou à fournir des services de défense.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- ✿ L'exercice RIM OF THE PACIFIC (RIMPAC) est le principal exercice maritime bisannuel au monde et plus de 1 000 membres des trois éléments des Forces armées canadiennes ont participé à l'exercice qui a eu lieu du 26 juin au 1^{er} août près des îles hawaïennes et du sud de la Californie. Des membres des Forces armées canadiennes ont aussi occupé plusieurs postes de direction clés à titre de commandant du Commandement de la composante maritime des forces de la coalition, commandant adjoint de la composante aérienne de la Force multinationale et commandant de la Force opérationnelle multinationale 172.2 (patrouille maritime et reconnaissance). Les 22 pays qui participaient à RIMPAC se sont entraînés dans un environnement interarmées, ce qui souligne l'importance d'établir des partenariats continus avec les alliés et partenaires. Cet exercice d'entraînement interarmées a été renforcé par le tout

premier scénario de secours aux sinistrés et d'assistance humanitaire entièrement intégré et par un symposium médical organisé par les responsables canadiens en vue de mettre en commun les leçons retenues des dernières opérations et les plus récentes pratiques médicales.

- ◆ L'exercice DETERMINED DRAGON est une activité d'instruction annuelle qui a pour but de mettre à l'épreuve la capacité d'exécuter divers scénarios portant sur la défense de l'Amérique du Nord et les opérations internationales. L'exercice de cette année a porté surtout sur le lien latéral entre NORAD, l'United States Northern Command et l'United States Strategic Command, plus précisément dans les domaines cybernétique et spatial. Il a eu lieu du 20 au 29 octobre.
- ◆ L'opération NANOOK, la plus importante des opérations d'affirmation de la souveraineté menées chaque année dans le nord du Canada, a rehaussé l'interopérabilité avec d'autres ministères du gouvernement, des partenaires internationaux et les autorités locales en vue de renforcer la sécurité et la sûreté dans le Nord. Elle s'est tenue du 20 au 29 août dans la baie York et dans le détroit de Davis, au Nunavut, et plus de 800 personnes y ont participé, notamment des membres de tous les services des FAC ainsi que des gouvernements fédéral, territorial et régional, un navire de la marine royale danoise et un avion de surveillance de la United States Navy.

Dans le cadre de l'opération REASSURANCE, les Forces armées canadiennes (FAC) ont entrepris des activités militaires pour appuyer les mesures d'assurance de l'OTAN en fournissant des capacités militaires pour l'instruction, les exercices, les démonstrations et les tâches attribuées par l'OTAN.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- ◆ À l'automne 2014, le NCSM *Toronto* a rejoint le 2^e Groupe de la Force navale permanente de réaction (SNMG) de l'OTAN afin de surveiller, défendre et protéger les navires et de perturber les activités terroristes dans la Méditerranée. Les unités du SNMG 2 ont aussi offert du soutien à l'opération ACTIVE ENDEAVOUR, qui menait des activités similaires en se concentrant sur les eaux limitrophes de Gibraltar et de l'Afrique du Nord.
- ◆ L'exercice SABER STRIKE est un exercice annuel qui a lieu dans la région des pays baltes et qui est mené par l'Armée américaine en Europe afin de renforcer la stabilité régionale, les partenariats militaires et l'interopérabilité. Cette année, 2 000 militaires provenant de 10 pays ont pris part aux exercices d'entraînement. Un contingent d'environ 120 soldats du 3^e bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, a participé à l'exercice SABER STRIKE en Lettonie, du 9 au 20 juin. Les exercices ont porté sur la défense et les capacités de leadership entre les états baltes et ont été exigeants du point de vue de la planification et de la coordination détaillée au niveau tactique.
- ◆ Environ 100 soldats des FAC ont participé à l'exercice STEADFAST JAVELLIN II, un exercice multinational, du 2 au 8 septembre, en Lettonie. Cet exercice avait pour but de développer et d'améliorer l'interopérabilité, l'état de préparation, les capacités opérationnelles interarmées et les capacités d'intervention multinationales en cas de crises potentielles. L'exercice s'est déroulé dans cinq pays, notamment : en Allemagne, en Estonie, en Lettonie, en Lituanie et en Pologne.
- ◆ L'exercice SEA BREEZE a eu lieu du 8 au 10 septembre et des navires des huit pays suivants y participaient : Bulgarie, Canada, Géorgie, Roumanie, Espagne, Turquie, Ukraine et les États-Unis. Un deuxième exercice, auquel prenaient part des navires bulgares et roumains, a eu lieu du 13 au 18 septembre. Un troisième exercice, auquel prenaient part le NCSM *Toronto* et les alliés espagnols et turcs, a eu lieu du 22 au 24 septembre.
- ◆ Des soldats canadiens de la compagnie Oscar du 3^e Bataillon, The Royal Canadian Regiment, ont pris part à l'exercice ANAKONDA-14, un exercice interarmées des forces armées polonaises. Plus de 12 500 personnes y ont participé, y compris 750 soldats provenant de pays alliés de l'OTAN, et l'exercice s'est tenu dans les zones d'entraînement polonaises du 24 septembre au 3 octobre.
- ◆ Environ 45 soldats de l'Armée canadienne ont participé à l'exercice ALLIED SPIRIT, un exercice multinational dirigé par les États-Unis qui a eu lieu en Allemagne du 12 au 31 janvier.

- ◆ Le NCSM *Toronto* a participé à l'exercice NOBLE JUSTIFICATION, qui s'est tenu du 13 au 26 octobre dans la Méditerranée et dans l'océan Atlantique. L'exercice a renforcé les relations diplomatiques et les relations entre les forces militaires des 16 pays de l'OTAN qui y participaient.

En plus de l'opération REASSURANCE, la Défense a déployé des éléments de force maritime, terrestre et aérospatiale désignés pour accroître le niveau d'interopérabilité entre l'OTAN, le Partenariat pour la paix et les autres nations désignées.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- ◆ L'opération OPEN SPIRIT est une opération multinationale annuelle consacrée à la neutralisation des restes d'explosifs de guerre et elle se déroule dans l'esprit du Partenariat pour la paix. Elle a eu lieu en Lettonie entre le 9 et le 22 mai et était dirigée par la flottille navale lettone (FNL) et basée à la base navale lettone. Le but de l'opération OPEN SPIRIT 2014 était de réduire la menace des munitions explosives non explosées dans la région des pays baltes, de mener des opérations avec nos partenaires en matière de sécurité et de défense et de resserrer les liens avec nos alliés d'Europe occidentale. L'opération a aussi permis aux plongeurs-démineurs de la Marine royale canadienne de développer et de confirmer leurs capacités de neutralisation des munitions classiques dans des conditions difficilement reproduites au Canada.
- ◆ Dirigé par le United States Southern Command, l'exercice TRADEWINDS est un exercice annuel visant à accroître la capacité des pays des Caraïbes à lutter contre le crime organisé transnational et à fournir de l'aide humanitaire et de secours aux sinistrés. Du 1^{er} au 25 juin, des ressources terrestres et maritimes des FAC ont pris part à l'exercice avec des partenaires des Caraïbes dans le bassin des Caraïbes.
- ◆ Le NCSM *Toronto* a pris part à l'exercice NOBLE MARINER qui s'est déroulé du 13 au 26 octobre dans la mer Méditerranée et dans l'Est de l'océan Atlantique. L'exercice a renforcé les relations diplomatiques et les relations entre les forces militaires des 16 pays de l'OTAN qui y participaient.
- ◆ Le volet aérien de l'exercice VIGILANT SHIELD 15 du NORAD s'est déroulé à la 5^e Escadre Goose Bay (Terre-Neuve-et-Labrador), du 20 au 26 octobre. L'exercice a procuré l'occasion à quelque 550 participants des Forces armées canadiennes, de l'United States Air Force et de l'United States Air National Guard de s'entraîner et de s'exercer à l'exécution de missions réalistes de défense aérospatiale dans un contexte d'instruction par simulation.

Sous-Programme 3.3 : Production d'éléments de force

Le Programme *Production d'éléments de force* vise à produire des éléments individuels de force capables de travailler efficacement en tant qu'unité cohésive, en fonction de leur objectif précis. Les éléments de force produits par les Forces armées canadiennes sont organisés en portefeuilles selon les environnements terrestres, aériens et maritimes dans lesquels ils mènent leurs opérations. Il existe également des portefeuilles pour les éléments de force qui travaillent conjointement dans l'ensemble de ces environnements, et pour les éléments de force qui remplissent des fonctions de soutien commun. Ce Programme produit des résultats par la réunion des éléments de force provenant des éléments fondamentaux de capacité de la Défense (c.-à-d. : personnel militaire, matériel et systèmes d'information, information et, dans certains cas, biens immobiliers), et par leur intégration dans divers programmes d'instruction et de certification. Dans le cadre de ce programme, chaque élément de force atteint un certain degré de disponibilité opérationnelle. Si le degré de disponibilité opérationnelle atteint est suffisant, chaque élément de force peut être affecté à un rôle de contingence ou directement employé pour mener des opérations de la Défense ou fournir des services de la Défense qui sont déjà en cours. Cependant, ce Programme ne fournit pas nécessairement des éléments individuels de force ayant la capacité de travailler efficacement dans une plus grande formation intégrée. Si les éléments de force produits par ce Programme nécessitent des niveaux avancés d'interopérabilité, ils peuvent être affectés au Programme *Entraînement d'intégration des éléments de force*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
1 445 556 152	1 357 538 844	(88 017 308)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	10 855	10 492	(363)
Civils	556	457	(99)
TOTAL	11 411	10 949	(462)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Un portefeuille équilibré d'éléments de force qui sont toujours produits avec l'objectif d'appliquer les capacités spécifiques de défense dans les opérations menées en réaction à des menaces ou de fournir les services de défense	% pondérée des éléments de Force pour tout le portefeuille qui a respecté les dates butoir pour la production de disponibilité opérationnelle	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

Les activités prévues dans le cadre du Programme *Production d'éléments de force* sont décrites en détail dans chacun des sous-sous-programmes.

Sous-Sous-Programme 3.3.1 : Environnement maritime - Production d'éléments de force

Le Programme *Environnement maritime – Production d'éléments de force* vise à produire des éléments individuels de force dans le portefeuille maritime, capables de travailler en tant qu'unité cohésive, mais pas nécessairement au sein d'une plus grande force intégrée. Les résultats sont obtenus par un processus de préparation en plusieurs volets, où les éléments de force sont réunis, à partir des éléments fondamentaux de capacité de la Défense (c.-à-d. : personnel militaire, matériel et systèmes d'information, information et, dans certains cas, biens immobiliers), puis préparés par divers programmes d'instruction, de certification, et de maintenance et de production en matière d'appui rapproché. Dans le cadre de ce Programme, les éléments individuels de force maritime acquièrent de nombreuses capacités afin de produire des résultats militaires dans des contextes opérationnels, selon les concepts et les normes établis. Les produits fournis par ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Rôles maritimes – Maintien de la disponibilité opérationnelle*, du Programme *Environnement maritime - Formation d'intégration* et du Programme *Formation d'interopérabilité internationale et nationale*. Selon les objectifs de disponibilité opérationnelle établis pour l'affectation à des rôles de contingence ou l'emploi lors d'opérations de la Défense, les éléments de force peuvent être transférés directement à partir de ce Programme. Cependant, lorsqu'il faut de plus hauts niveaux d'interopérabilité, les éléments de force sont d'abord transférés au Programme *Environnement maritime - Entraînement d'intégration*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
141 854 621	67 530 090	(74 324 531)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	538	308	(230)
Civils	23	4	(19)
TOTAL	561	312	(249)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Un portefeuille d'éléments individuels de force maritime est toujours produit à des fins opérationnelles, dans la conduite d'opérations et la prestation des services de défense	% des éléments de la force maritime qui a respecté les dates butoir pour la production de disponibilité opérationnelle	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

Plus de 27 événements de production de la disponibilité opérationnelle, tels que des exercices d'instruction préparatoire, des exercices d'instruction de l'équipe des opérations et des activités de préparation aérienne, ont été organisés par 19 unités, conformément au programme de la flotte. Toutes les unités ont répondu à leurs exigences dans les délais prévus.

Sous-Sous-Programme 3.3.2 : Environnement terrestre – Production d'éléments de force

Le Programme *Environnement terrestre – Production d'éléments de force* vise à produire des éléments individuels de force dans le portefeuille terrestre, capables de travailler en tant qu'unité cohésive qui est en mesure d'offrir des capacités uniques pouvant être renforcées et intégrées à une plus grande force adaptée aux tâches. Les résultats sont produits par des processus structurés reposant sur des éléments fondamentaux de capacité de la Défense (c.-à-d. : personnel militaire, matériel et systèmes d'information, information et, dans certains cas, biens immobiliers). Dans le cadre de ce Programme, les éléments de force du portefeuille terrestre acquièrent des capacités afin de produire des résultats militaires de base dans des contextes opérationnels, selon les normes d'instruction de base. Les produits fournis par ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Rôles terrestre - Maintien de la disponibilité opérationnelle*, du Programme *Environnement terrestre – Formation d'intégration* et du Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*. Dans certains cas, ces forces atteignent des objectifs d'instruction suffisants pour qu'elles puissent être affectées directement aux opérations de la Défense. Cependant, dans la plupart des cas, ces éléments de force participent au Programme *Rôles terrestre - Maintien de la disponibilité opérationnelle* et, au besoin, au Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
830 028 968	818 164 924	(11 864 044)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	6 969	6 637	(332)
Civils	349	247	(102)
TOTAL	7 318	6 884	(434)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Un portefeuille d'éléments individuels de force terrestre est toujours produit à des fins opérationnelles, dans la conduite d'opérations et la prestation des services de défense	% des éléments force terrestre qui a respecté les dates butoir pour la production de disponibilité opérationnelle	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

Tous les événements d'instruction institutionnelle de base prévus pour l'AF 2014-2015 à l'appui du Plan de gestion de l'état de préparation (PGEP) ont eu lieu, ce qui a permis à l'Armée canadienne (AC) de développer les aptitudes de militaires et de dirigeants à opérer dans un environnement contemporain et réaliste, dans le cadre de missions nationales et expéditionnaires. Ces événements ont marqué la première année du nouveau PGEP réparti sur 36 mois. Grâce à ce modèle, la division chargée des préparatifs dispose d'une année entière pour assurer l'instruction menant au niveau de préparation élevé, au lieu du délai de huit mois établi selon le modèle précédent. La conduite des activités d'instruction de base individuelle et collective a jeté les bases solides des capacités de combat qui se sont avérées être un facteur déterminant de la réussite des exercices de tir réel subséquents (rôle fondamental du commandant de l'armée canadienne) et au-delà.

Conformément au concept de l'AC dans l'Arctique pour 2021, l'AC a créé des groupes-compagnies d'intervention dans l'Arctique (GCIA), composés principalement de membres issus de la Première réserve de l'armée canadienne, formés et équipés en vue de mener des opérations dans des conditions arctiques. La disponibilité opérationnelle des GCIA pour les opérations d'hiver et d'été est synchronisée dans le cadre du Plan de gestion d'état de préparation (PGEP) et est priorisée selon les exigences opérationnelles connues et prévues.

Sous-Sous-Programme 3.3.3 : Environnement aérospatial – Production d'éléments de force

Le Programme *Environnement aérospatial – Production d'éléments de force* vise à produire des éléments individuels de force dans le portefeuille aérospatial, capables de travailler en tant qu'unité cohésive, mais pas nécessairement au sein d'une plus grande force intégrée. Les résultats sont obtenus par des processus de préparation gérés et structurés, où les éléments de force sont réunis, à partir des éléments fondamentaux de la capacité de la Défense (c.-à-d. : personnel militaire, matériel et systèmes d'information, information et, dans certains cas, biens immobiliers), puis préparés par divers programmes d'instruction de base, de certification, et de maintenance et de production en matière d'appui rapproché. Dans le cadre de ce Programme, les éléments de force aérospatiale acquièrent des capacités afin de produire de nombreux résultats militaires selon les concepts et les normes établis. Les produits fournis par ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Rôles aérospatiaux - Maintien de la disponibilité opérationnelle*, du Programme *Environnement aérospatial – Entraînement d'intégration* et du Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*. Dans de nombreux cas, les objectifs de disponibilité opérationnelle établis pour l'affectation à des rôles de contingence ou l'emploi lors d'opérations de la Défense correspondent au degré de disponibilité opérationnelle atteint par les éléments de force aérospatiale dans le cadre de ce

Programme. Dans d'autres cas, les éléments de force doivent passer au Programme *Environnement aérospatial – Entraînement d'intégration* avant d'atteindre le niveau de disponibilité opérationnelle requis.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
117 130 716	108 574 119	(8 556 598)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	726	975	249
Civils	8	39	31
TOTAL	734	1 014	280

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Un portefeuille d'éléments individuels de force aérospatiale est toujours produit à des fins opérationnelles, dans la conduite d'opérations et la prestation des services de défense	% des éléments de la force aérospatiale qui a respecté les dates butoir pour la production de disponibilité opérationnelle	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

L'ARC a été en mesure de fournir une instruction adéquate aux membres d'équipage par l'intermédiaire de ses unités d'instruction opérationnelle afin de maintenir les niveaux de disponibilité opérationnelle requis. Elle a également été en mesure de maintenir à un niveau élevé l'état de fonctionnement des aéronefs en dépit des enjeux actuels liés au vieillissement des flottes et de la disponibilité de techniciens qualifiés.

Sous-Sous-Programme 3.3.4 : Opérations spéciales – Production d'éléments de force

Le Programme *Opérations spéciales – Production d'éléments de force* vise à produire des éléments individuels de force dans le portefeuille des opérations spéciales, éléments capables de travailler en tant qu'organisation cohésive formée de forces ou d'équipes d'opérations spéciales adaptées à la tâche et ne faisant pas nécessairement partie d'une plus grande force intégrée. Les résultats sont produits par des processus structurés où les éléments de force des opérations spéciales sont réunis à partir des éléments fondamentaux de capacité de la Défense (c.-à-d. : personnel d'opérations spéciales, matériel et systèmes d'information, information et, dans certains cas, biens immobiliers). Les produits fournis par ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Rôles liés aux opérations spéciales - Maintien de la disponibilité opérationnelle*, du Programme *Opérations spéciales – Entraînement d'intégration* et du Programme d'instruction *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*. La disponibilité opérationnelle désignée appuie les rôles liés à l'emploi lors d'opérations de la Défense et correspond au degré de disponibilité opérationnelle atteint par les éléments de force dans le cadre de ce Programme.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
267 754 108	295 271 320	27 517 212

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	1 580	1 745	165
Civils	113	106	(7)
TOTAL	1 693	1 851	158

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Un portefeuille d'éléments individuels de forces d'opérations spéciales est toujours produit à des fins opérationnelles, dans la conduite d'opérations et la prestation des services de défense	% des éléments de force d'opérations spéciales qui a respecté les dates butoir pour la production de disponibilité opérationnelle	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

Les opérations spéciales et leurs effets sont réalisés dans l'ensemble de l'Architecture d'alignement des programmes de la Défense. Les détails précis sur la façon dont les Opérations spéciales réalisent et exécutent les tâches assignées sont classifiés.

Les résultats liés à la disponibilité opérationnelle et à la mise sur pied de la force sont obtenus au moyen des sous-sous-programmes 3.1.4 Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle et 3.3.4 Opérations spéciales – Production d'éléments de force. En règle générale, les résultats de ce programme sont obtenus au moyen d'un processus cyclique comprenant de l'instruction, des exercices, de l'approvisionnement, de l'entretien d'équipement et des inspections périodiques, qui empêchent la dégradation des capacités acquises par ces éléments de force, et qui maintiennent la réactivité de ces éléments de façon à remplir les rôles qui leur ont été attribués lorsque l'on en fait la demande. Les sous-sous-programmes 3.1.4 Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle et 3.3.4 Opérations spéciales – Production d'éléments de force sont ceux où les activités de maintien des opérations spéciales sont présentées.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la page Web de la Défense Forces d'opérations spéciales⁶⁰.

Sous-Sous-Programme 3.3.5 : Environnement commun et interarmées – Production d'éléments de force

Le Programme *Environnement commun et interarmées – Production d'éléments de force* vise à produire des éléments individuels de force qui travaillent dans les domaines environnementaux, et qui ont acquis la capacité à travailler en tant qu'unité cohésive en mesure d'offrir des capacités uniques pouvant être renforcées et intégrées à une plus grande force adaptée aux tâches. Les résultats sont produits par des processus de production de la disponibilité opérationnelle structurés où les éléments de force sont réunis à partir des éléments fondamentaux de capacité de la Défense (c.-à-d. : personnel militaire, matériel et systèmes d'information, information et, dans certains cas, biens immobiliers). Dans le cadre de ce Programme, les éléments de force acquièrent des capacités afin de produire de nombreux résultats militaires selon les concepts et les normes établis. Les produits fournis par ce Programme maintiennent la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Rôles commun et interarmées - Maintien de la disponibilité opérationnelle*, du Programme *Entraînement d'intégration interarmées* et du Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*. Dans certains cas, les objectifs de disponibilité opérationnelle établis pour l'emploi lors d'opérations de la Défense correspondent au degré de disponibilité opérationnelle atteint par les éléments de force dans le cadre de ce Programme. Dans d'autres cas, les éléments de force doivent passer au Programme *Entraînement d'intégration interarmées* avant d'atteindre le niveau de disponibilité opérationnelle requis.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
88 787 739	67 998 392	(20 789 347)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	1 042	827	(215)
Civils	64	60	(4)
TOTAL	1 106	887	(219)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Un portefeuille d'éléments individuels de forces communes et interarmées est toujours produit à des fins opérationnelles, dans la conduite d'opérations et la prestation des services de défense	% des éléments de forces communes et interarmées qui a respecté les dates butoir pour la production de disponibilité opérationnelle	3/3 sur une échelle de 3 points	3

Analyse du rendement et leçons retenues

Toutes les activités menées dans le cadre du *Programme Environnement commun et interarmées – Production d'éléments de force* sont prises en compte dans la description du Programme.

Sous-Programme 3.4 : Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle

Le Programme *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle* vise à fournir les structures de commandement et de contrôle qui favorisent la disponibilité opérationnelle et l'équilibre des éléments de force des environnements maritime, terrestre, aérospatiale, commun, interarmées et des opérations spéciales. Pour y parvenir, on procède à l'élaboration de plans, à la distribution des ressources, à la coordination des activités et à l'exercice d'un contrôle général. Voilà qui soutient les programmes qui fournissent des éléments individuels de force et des forces intégrées prêts à être affectés aux opérations de la Défense ou à offrir des services de la Défense.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
449 127 659	566 486 463	117 358 804

Remarque : L'écart est attribuable en partie à la variance expliquée dans le sous-sous-programme 3.4.1 : Environnement maritime – Production, coordination, Commandement et contrôle des éléments de force.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	2 992	2 696	(296)
Civils	775	882	107
TOTAL	3 767	3 578	(189)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les risques qui pourraient entraver la production optimale d'éléments de force prêts sur le plan opérationnel, à court ou à moyen terme, sont réduits	% de sous-sous-programmes dans le cadre du sous-programme 3.4 qui atteignent au moins 90 % de leur résultat attendu	70 - 100 %	40 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Les activités prévues dans le cadre du Programme *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle* sont décrites en détail dans chacun des sous-sous-programmes visés.

Sous-Sous-Programme 3.4.1 : Environnement maritime – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force

Le Programme *Environnement maritime – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force* vise à s'assurer que les éléments de force maritime sont prêts à être affectés aux opérations de la Défense ou à offrir des services de la Défense. Les résultats sont obtenus par l'élaboration et le maintien de structures de commandement et contrôle maritimes qui fournissent la gouvernance, les directives, les politiques, les procédures, la coordination, la planification et la gestion des ressources, le contrôle général, les conseils et l'orientation pour l'environnement maritime et dans celui-ci. Ce Programme maintient la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Environnement Maritime – Production d'éléments de force* du Programme *Environnement maritime - Entraînement d'intégration*, du Programme *Rôles maritimes – Maintien de la disponibilité opérationnelle* et du Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*. Des conseils et des renseignements sont aussi fournis aux participants des programmes de production, de coordination et de contrôle des éléments de force des environnements terrestre, aérospatial, commun et interarmées ainsi que des forces d'opérations spéciales, au besoin, pour veiller à la coordination de la disponibilité opérationnelle au sein de tous les éléments de force.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
54 555 671	96 538 069	41 982 397

Remarque : L'écart est attribuable en partie à la sous-estimation des dépenses prévues et aux activités de commandement et de contrôle qui se trouvaient antérieurement aux sous-sous-programmes 3.1.1 : Rôles maritime – Maintien de la disponibilité opérationnelle et 3.2.1 : Environnement maritime – Entraînement d'intégration qui se trouvent à ce sous-sous-programme.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	395	401	6
Civils	185	142	(43)
TOTAL	580	543	(37)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Un portefeuille d'éléments de force maritime est produit et maintenu de manière à demeurer opérationnel dans les opérations de défense ou la prestation des services de défense	Environnement maritime – Indice d'évaluation du rendement de la production, de la coordination, du commandement et du contrôle des éléments de force (exprimé en %)	90 - 100 %	75 %
	% de tous les éléments de forces maritimes qui participent ou sont désignés pour exécuter une activité de disponibilité opérationnelle	40 - 55 %	52 %

Analyse du rendement et leçons retenues

La Marine royale canadienne (MRC) a continué à renforcer sa structure de commandement et de contrôle en décentralisant les responsabilités liées aux activités de mise sur pied de la force opérationnelle, qui relèvent du commandant des Forces maritimes du Pacifique et en décentralisant les responsabilités liées aux activités d'emploi de la force opérationnelle, qui relèvent du commandant des Forces maritimes de l'Atlantique. Les éléments de l'instruction individuelle et de l'éducation ainsi que de la gestion du personnel de la mise sur pied de la force ont été délégués au commandant des Forces Maritimes du Pacifique. Les éléments d'instruction collective/des opérations de la mise sur pied de la force, ainsi que les éléments de planification, de disponibilité opérationnelle de la flotte, des politiques de guerre et de responsabilité du commandant de la composante maritime expéditionnaire ont été délégués au commandant des Forces maritimes de l'Atlantique. À l'automne 2014, la MRC a créé le Groupe de travail sur l'établissement des coûts de la disponibilité opérationnelle maritime en vue de réaliser un examen complet du programme de disponibilité opérationnelle maritime, notamment la politique et le modèle de la MRC sur la disponibilité opérationnelle et le maintien en puissance, le modèle d'établissement des coûts de la disponibilité opérationnelle de la MRC, le système de gestion de la disponibilité opérationnelle et la schématisation de l'approvisionnement national (préparation).

En attendant l'arrivée des navires-ravitailleurs de la classe Queenston, la MRC a commencé à négocier des ententes avec les marines chilienne et espagnole afin de permettre aux marins de poursuivre les exercices d'instruction sur les opérations de ravitaillement en mer dans les années suivant la période visée.

Sous-Sous-Programme 3.4.2 : Environnement terrestre – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force

Le Programme *Environnement terrestre – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force* vise à s'assurer que les capacités et les éléments de force terrestre sont prêts à être affectés aux opérations de la Défense ou à offrir des services de la Défense. Les résultats sont obtenus par l'élaboration et le maintien de structures de commandement et contrôle terrestres qui fournissent une gouvernance par la mise en place de directives, de politiques et de procédures, et par la planification et la gestion des ressources. Ce Programme doit également coordonner la mise sur pied de la force pour ce qui est des capacités et des éléments de force terrestre, en ce qui concerne les opérations menées dans l'environnement terrestre. Il maintient la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Environnement terrestre – Production d'éléments de force*, du Programme *Environnement terrestre – Entraînement d'intégration* et du Programme *Rôles terrestres –*

Maintien de la disponibilité opérationnelle, en plus de contribuer aux programmes communs et interarmées et au Programme Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
218 559 866	221 351 281	2 791 414

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	1 255	1 175	(80)
Civils	449	333	(116)
TOTAL	1 704	1 508	(196)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Un portefeuille d'éléments de force terrestre est produit et maintenu de manière à demeurer opérationnel dans les opérations de défense ou la prestation des services de défense	Environnement terrestre – Indice d'évaluation du rendement de la production, de la coordination, du commandement et du contrôle d'éléments de force (exprimé en %)	90 - 100 %	S.O. L'indice est encore au stade de l'élaboration
	% de tous les éléments de la force terrestre qui participent ou sont désignés pour exécuter une activité de disponibilité opérationnelle	30 - 45 %	45 %

Analyse du rendement et leçons retenues

L'armée canadienne (AC) a satisfait à tous les critères pour appuyer les missions de la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*. Durant l'AF 2014-2015, le Plan de gestion de l'état de préparation (PGEP) de l'AC a démontré sa souplesse et a permis à l'AC de répondre aux priorités opérationnelles changeantes, tout en assurant le maintien des forces possédant la capacité opérationnelle pour mener des opérations. Les projets de modernisation et d'intégration vont bon train. Le projet de modernisation du VBL III a permis de produire 214 véhicules modernisés (dont 114 véhicules qui ont été déployés). L'AC a lancé une stratégie de régénération visant à renforcer, à renouveler et à se régénérer en privilégiant le maintien en poste des membres en service, ce qui se traduit par une baisse des coûts liés au recrutement et à l'instruction et un ralentissement de la perte de talents et de connaissances organisationnelles.

Sous-Sous-Programme 3.4.3 : Environnement aérospatial, Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force

Le Programme *Environnement aérospatial – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force* vise à s'assurer que les éléments de force aérospatiale sont prêts à être affectés aux opérations de la Défense ou à offrir des services de la Défense. Les résultats sont obtenus par l'élaboration et le maintien de structures de commandement et contrôle aérospatiales qui fournissent la gouvernance, les directives, les politiques, les procédures, la coordination, la planification et la gestion des ressources, le contrôle général, les conseils et l'orientation pour l'environnement aérospatial et dans celui-ci. Ce Programme maintient la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Environnement aérospatial – Production d'éléments de force*, du Programme *Environnement aérospatial – Entraînement d'intégration*, du Programme *Rôles aérospatiaux – Maintien de la disponibilité opérationnelle* et du Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*. Des conseils et des renseignements sont aussi fournis aux participants des

programmes de production, de coordination et de contrôle des éléments de force des environnements maritime, terrestre, commun et interarmées ainsi que des forces d'opérations spéciales, au besoin, pour veiller à la coordination de la disponibilité opérationnelle au sein de tous les éléments de force.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
151 698 987	223 857 780	72 158 793

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	1 281	1 063	(218)
Civils	122	273	151
TOTAL	1 403	1 336	(67)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Un portefeuille d'éléments de force aérospatiale est produit et maintenu de manière à demeurer opérationnel dans les opérations de défense ou la prestation des services de défense	Environnement aérospatial – Indice d'évaluation du rendement de la production, de la coordination, du commandement et du contrôle d'éléments de force (exprimé en %)	90 - 100 %	100 %
	% de tous les éléments de la force aérospatiale qui participent ou sont désignés pour exécuter une activité de disponibilité opérationnelle	60 - 75 %	12 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du programme a été évalué selon un objectif de 90 pour cent pour ce qui est de l'indice de l'évaluation du rendement du programme et un objectif de 60 pour cent pour ce qui est des éléments aérospatiaux qui jouent un rôle en matière de disponibilité opérationnelle ou qui les assument. Pour mettre les résultats en contexte, le pourcentage des éléments de force de défense aérospatiale qui jouent des rôles de disponibilité opérationnelle ou qui les assument représente un simple aperçu à la fin du quatrième trimestre. Cet indicateur représente uniquement les éléments de force qui participent activement à l'extérieur de l'Amérique du Nord et ne tient pas compte de tout le personnel navigant et de tous les aéronefs déployés en Amérique du Nord. En fait, au moment où l'analyse a été effectuée, la Défense n'avait besoin que de 12 pour cent de ses éléments de force de défense aérospatiale en bon état de service pour répondre à la demande à ce moment-là. Des éléments de force de la défense aérospatiale supplémentaires étaient déployés en Amérique du Nord et pouvaient être réaffectés au besoin.

L'Aviation royale canadienne (ARC) a continué d'assurer les effets dans les six lignes d'opération décrites dans le plan de campagne de l'ARC.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- ✿ A priorisé l'accroissement de l'activité de préparation des forces en remaniant et en rééquilibrant les piliers en matière de capacités, particulièrement pour acquérir une portée nationale complète dans l'Arctique et une capacité expéditionnaire optimale;
- ✿ A continué à soutenir pleinement l'élaboration et l'application du *Plan pour le Nord* et améliorer la capacité de l'ARC à opérer dans le nord;

- ✿ A poursuivi le développement de la 2^e Escadre expéditionnaire aérienne et plusieurs initiatives facilitant la capacité expéditionnaire;
- ✿ A continué à promouvoir la stratégie relative au commandement, au contrôle, aux communications, à l'informatique, au renseignement, à la surveillance et à la reconnaissance au sein du Ministère;
- ✿ A collaboré à l'échelle nationale et avec la United States Air Force afin de fournir une capacité provisoire de traitement, d'exploitation et de diffusion (TED) des renseignements. Par l'intermédiaire d'une initiative provisoire mise en œuvre dans le cadre de l'opération IMPACT, l'ARC a armé deux appareils CP-140 Aurora pouvant appuyer des missions de TED et a mis en place une passerelle d'accès aux renseignements pour l'échange de vidéos animées entre des réseaux sécurisés;
- ✿ Progresser les initiatives associées avec une augmentation d'emploi de simulation d'une façon de réduire les coûts de l'instruction et de prolonger la durée de service des principales flottes. Ces initiatives prévoient l'élaboration de la Stratégie de simulation de l'Aviation royale canadienne 2025, la finalisation des structures de gouvernance et l'évolution des options quant aux activités d'analyse liées au projet de formateurs des systèmes d'armes;
- ✿ L'équipe de soutien aux familles de la 1^{re} Division aérienne du Canada a effectué des visites auprès de toutes les unités de l'ARC afin de surveiller et de cerner les enjeux contemporains liés à la famille; et
- ✿ Les efforts visant à intégrer des projets de services familiaux ministériels ont continué à assurer que les familles des membres de l'ARC aient la possibilité de se faire entendre.

Sous-Sous-Programme 3.4.4 : Forces d'opérations spéciales – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force

Le Programme *Forces d'opérations spéciales – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force* vise à s'assurer que les capacités et les éléments de force des Opérations spéciales sont prêts à être affectés aux opérations de la Défense ou à offrir des services de la Défense. Les résultats sont obtenus par l'élaboration et le maintien de structures de commandement et contrôle des forces d'opérations spéciales qui assurent le contrôle général, la gouvernance, les directives, les politiques, les procédures, la coordination, la planification, la planification et la gestion des ressources, les conseils et l'orientation pour l'ensemble des domaines et des activités pour lesquelles des rôles et responsabilités sont attribués aux Forces d'opérations spéciales. Ce Programme maintient la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Opérations spéciales - Production d'éléments de force*, du Programme *Opérations spéciales – Entraînement d'intégration*, du Programme *Rôles liés aux opérations spéciales – Maintien de la disponibilité opérationnelle* et du Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*. Des conseils et des renseignements sont aussi fournis aux participants des programmes de production, de coordination et de contrôle des éléments de force des environnements maritime, terrestre, aérospatial, commun et interarmées, au besoin, pour veiller à la disponibilité opérationnelle par la coordination et la synchronisation avec les partenaires nationaux et internationaux.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
-	-	-

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	-	-	-
Civils	-	-	-
TOTAL	-	-	-

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Un portefeuille d'éléments de forces d'opérations spéciales est produit et maintenu de manière à demeurer opérationnel dans les opérations de défense ou la prestation des services de défense	Environnement d'opérations spéciales – Indice d'évaluation du rendement de la production, de la coordination, du commandement et du contrôle des éléments de force (exprimé en %)	90 - 100 %	S.O. L'indice est encore au stade de l'élaboration
	% de tous les éléments de forces d'opérations spéciales qui participent ou sont désignés pour exécuter une activité de disponibilité opérationnelle	80 - 90 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Les opérations spéciales et leurs effets sont réalisés dans l'ensemble de l'Architecture d'alignement des programmes de la Défense. Les détails sur la façon dont les Opérations spéciales réalisent et exécutent les tâches assignées sont classifiés. Toutefois, les sous-sous-programmes 3.3.4 Opérations spéciales – Production d'éléments de force et 3.4.4 Forces d'opérations spéciales – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force sont les domaines dans lesquels les activités de maintien de la disponibilité opérationnelle des opérations spéciales sont présentées.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la page Web de la Défense Forces d'opérations spéciales⁶¹.

Sous-Sous-Programme 3.4.5 : Environnement commun et interarmées – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force

Le Programme *Environnement commun et interarmées – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force* vise à s'assurer que les éléments de force des environnements commun et interarmées sont prêts à être affectés aux opérations de la Défense ou à offrir des services de la Défense. Les résultats sont obtenus par l'élaboration et le maintien de structures de commandement et contrôle communes et interarmées qui fournissent la gouvernance, les directives, les politiques, les procédures, la coordination, la planification et la gestion des ressources, le contrôle général, les conseils et l'orientation pour le contexte opérationnel militaire commun et interarmées et dans celui-ci. Ce Programme maintient la Défense en puissance en permettant directement la mise en œuvre du Programme *Environnement commun et interarmées – Production d'éléments de force*, du Programme *Entraînement d'intégration interarmées*, du Programme *Rôles communs et interarmées – Maintien de la disponibilité opérationnelle* et du Programme *Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale*. Des conseils et des renseignements sont aussi fournis aux participants des programmes de production, de coordination et de contrôle des éléments de force des environnements maritime, terrestre et aérospatial ainsi que des Forces d'opération spéciale, au besoin, pour veiller à la coordination de la disponibilité opérationnelle au sein de tous les éléments de force.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
24 313 134	24 739 334	426 199

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	61	57	(4)
Civils	19	134	115
TOTAL	80	191	111

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Un portefeuille d'éléments de forces communes et interarmées est produit et maintenu de manière à demeurer opérationnel dans les opérations de défense ou la prestation des services de défense	Environnements communs et interarmées – Indice d'évaluation du rendement de la production, de la coordination, du commandement et du contrôle des éléments de force (exprimé en %)	90 - 100 %	67 %
	% de tous les éléments de forces communes et interarmées qui participent ou sont désignés pour exécuter une activité de disponibilité opérationnelle	40 - 55 %	50 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Durant la période de référence, la Défense a terminé et promulgué le CONPLAN JUPITER, qui sert de référence clé pour la production d'éléments de force interarmées. La Défense continue d'élaborer des modèles de mise sur pied de la force et d'emploi de la force dans la limite de ses capacités et conformément aux autres priorités. Le but est de terminer les modèles d'emploi de la force en 2015.

La Défense a veillé à la disponibilité opérationnelle du matériel en instaurant une culture axée sur le matériel en vue de respecter les impératifs de la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*.

Programme 4.0 : Production des éléments de capacité de la Défense

Le Programme *Production des éléments de capacité de la Défense* vise à appuyer la Défense par la production et le maintien de portefeuilles d'éléments fondamentaux de capacité de défense, de sorte que ceux-ci soient toujours disponibles en fonction des quantités, des combinaisons et des conditions nécessaires pour soutenir la chaîne de programmes offerts par la Défense, du Programme *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense* au Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*, qui, ensemble, permettent à la Défense de mener les activités du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* et *Services de la Défense et contributions au gouvernement*. Les principaux éléments de capacité de la Défense sont le personnel militaire, le matériel et les systèmes d'information, l'information et les biens immobiliers. Le Programme *Production des éléments de capacité de la Défense* vise notamment à fournir de manière adéquate et constante du personnel et du matériel militaires à court terme et à long terme, de sorte que ces éléments puissent être intégrés afin de produire des éléments de force par le Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*. Les résultats sont obtenus par l'intermédiaire de programmes subordonnés, lesquels sont axés sur des portefeuilles distincts : personnel militaire et organisation, matériel, biens immobiliers, ou systèmes d'information. On a recours à une approche de cycle de vie pour gérer chaque portefeuille. Les aspects essentiels de l'approche de cycle de vie sont des sous-sous-programmes offrant les principales fonctions de cycle de vie : mise en service; maintenance; mise à niveau et approvisionnement; retrait du service; gestion du portefeuille; et coordination et contrôle généraux. Le type d'activité se déroulant dans le cadre de chacune de ces fonctions principales dépend du portefeuille d'entités produites et, par conséquent, la répartition des fonctions de cycle de vie en sous-sous-programmes est propre à chaque portefeuille. L'autorité de ce Programme découle de la *Loi sur la défense nationale*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales (pouvant être utilisées)	Dépenses réelles (autorisations utilisées)	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
13 086 304 226	12 649 487 661	14 316 908 755	12 504 965 147	(144 522 513)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	32 022	31 860	(162)
Civils	17 820	15 803	(2 017)
TOTAL	49 842	47 663	(2 179)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des éléments de capacité de défense adaptés sont disponibles dans les répartitions et l'état permettant à la Défense d'être préparée en vue de l'exécution des opérations	% d'éléments de capacité de défense adaptés aux besoins de la Défense	90 - 100 %	87 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Pour appuyer les résultats attendus du programme et la priorité organisationnelle **Maintenir la posture des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense**, la Défense a appliqué l'**horizon 1** de la directive du CEMD sur la

posture des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense afin de garantir l'harmonisation et la disponibilité des ressources pour soutenir les niveaux de disponibilité opérationnelle établis.

Les résultats et l'analyse du rendement du Programme *Production des éléments de capacité de la Défense* sont décrits en détail dans chacun des sous-programmes et sous-sous-programmes applicables.

Sous-Programme 4.1 : Cycle de vie du personnel militaire et de l'organisation

Le Programme *Cycle de vie du personnel militaire et de l'organisation* vise à permettre la production d'éléments de force prête à l'action de la Défense et à remplir les obligations des Programmes *Opérations de soutien et de combat de la Défense*, *Services de la Défense et contributions au gouvernement*, et *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense* en fournissant l'effectif, le personnel et les services du personnel militaire. Le Programme honore et reconnaît aussi le service et les sacrifices uniques de nos militaires, offre un milieu de travail sûr et sécuritaire, et garantit la bonne conduite du personnel militaire de la Défense. Il garantit aussi que nous avons le bon nombre de militaires dans une juste répartition de professions et ayant les compétences nécessaires afin de disposer d'un effectif militaire optimal qui permet la préparation et l'emploi de forces de combat polyvalentes et de dispenser les autres services de la Défense. Le Programme encadre la disponibilité du personnel de la Force régulière et de la Force de réserve afin de répondre aux besoins quant à l'effectif militaire ainsi qu'à fournir les services au personnel, dont les services de recrutement, de transition, de libération, de perfectionnement professionnel, de formation professionnelle, de soutien moral et de bien-être, soins de santé, rémunération et avantages sociaux, distinctions honorifiques et de reconnaissance, de sécurité, de protection, de justice et de sûreté, ainsi que la planification et la gouvernance du Programme. Le Programme coordonne l'exécution des programmes subordonnés visant à promouvoir une culture de défense unie et un milieu de travail sûr et sécuritaire, de même que la planification et la gouvernance du programme. L'autorité de ce Programme découle de la *Loi sur la défense nationale*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
3 595 518 849	3 771 764 487	176 245 638

Remarque : L'écart est attribuable en partie à la variation expliquée au sous-sous-programme 4.1.8 : Personnel militaire – Soins de santé.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	21 628	21 785	157
Civils	5 546	4 685	(861)
TOTAL	27 174	26 470	(704)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le personnel militaire disposant des types appropriés de caractéristiques et d'attributs est disponible pour répondre aux besoins de la Défense	% des groupes professionnels qui disposent des effectifs nécessaires pour pourvoir les postes existants à chaque grade	95 - 100 %	76 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Parmi les 95 groupes professionnels de la Force régulière, 24 groupes ont terminé l'année financière avec un niveau préférentiel de dotation sous la barre des 90 pour cent et sont, par conséquent, considérés comme étant sous-dotés, ce qui représente une augmentation par rapport à l'année financière précédente. Toutefois, bon nombre de ces groupes professionnels sont petits, nouveaux ou issus en grande partie de programmes internes ou

encore sont assujettis à un changement des tableaux d'effectifs et de dotation. Dans presque tous les cas, le système d'instruction comptait suffisamment de militaires pour améliorer graduellement l'état de ces groupes professionnels.

Sous-Sous-Programme 4.1.1 : Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force régulière

Le Programme *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force régulière* vise à garantir que l'effectif de la Défense est composé d'un nombre suffisant de membres de la Force régulière répartis dans les professions militaires appropriées et possédant les connaissances et les compétences nécessaires en temps opportun afin de contribuer continuellement à la disponibilité opérationnelle de la Défense et de satisfaire aux exigences relatives au personnel militaire afin de garantir l'exécution de tous les autres programmes. Les résultats sont obtenus par la gestion de la carrière de chaque militaire et des modalités du service militaire, ainsi que par la surveillance de la sélection, la planification de la relève, l'évaluation et la reconnaissance des acquis, la mutation entre éléments, les affectations et les nominations, l'évaluation du rendement et les services d'examens administratifs. Le Programme *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force régulière* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*, du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement* et du Programme *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
386 027 278	348 611 512	(37 415 766)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	177	191	14
Civils	231	103	(128)
TOTAL	408	294	(114)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le personnel de la Force régulière est prêt à répondre aux besoins de la Défense	% atteint quant aux effectifs requis de la Force régulière	95 - 100 %	98 %
	% d'effectifs qualifiés au sein de la Force régulière	95 - 100 %	92 %
	% de postes de priorité 1 et de priorité 2 pourvus	95 - 100 %	88 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Malgré l'écart entre les résultats de rendement réels et les résultats visés, les unités des FAC et les organisations de la Défense se sont adaptés afin de répondre aux besoins ministériels dans les limites des niveaux disponibles du personnel de la Force régulière et des compressions budgétaires. Les résultats réels affichent une tendance positive par rapport aux objectifs et devraient continuer de s'améliorer tout en étant axé de façon continue sur le recrutement, l'instruction et le maintien de l'effectif afin d'établir et de maintenir les niveaux de l'effectif nécessaires de manière à répondre aux demandes de dotation prioritaires.

On a mené un examen exhaustif du Programme de déménagements payés des FAC au cours de l'AF 2014-2015. Cela a donné lieu à la mise en œuvre des révisions visant à améliorer l'exactitude et la vérifiabilité du Programme

de déménagements payés pour l'AF 2015-2016 en réduisant l'écart entre la demande de ressources, l'allocation de fonds et les dépenses. L'exactitude et la vérifiabilité améliorées pourraient également permettre d'étayer un examen éventuel des objectifs de rendement et de mieux rendre compte des nouveaux enjeux en matière de gestion de l'effectif et des tendances démographiques.

Pour appuyer ce programme et la priorité organisationnelle **Assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a poursuivi les initiatives **Mettre en œuvre le renouvellement de la Défense**.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- La modernisation du processus de gestion des carrières des FAC s'est poursuivie par la mise en œuvre d'un nouvel outil de planification, d'analyse et de suivi visant à améliorer l'efficacité du processus. On a continué d'apporter des améliorations au Système d'évaluation du personnel des Forces canadiennes et on a simplifié le processus de rapports d'évaluation du personnel dans le cadre duquel des commentaires constructifs sont fournis aux membres de manière à réduire la charge de travail des superviseurs et des comités d'examen et de réduire le fardeau administratif au niveau de l'unité.
- Le projet de transformation de la capacité de gestion du personnel militaire (Gardien), un système de gestion des effectifs intégré, souple et moderne, a obtenu l'approbation du Conseil du Trésor le 17 juin pour la mise en œuvre de la version initiale et l'approbation conditionnelle des versions ultérieures. Le projet est bien structuré et soutenu pour réaliser ses objectifs. L'équipe du projet a collaboré avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada afin d'élaborer une analyse de rentabilité en ce qui a trait à l'utilisation de la solution de traitement de la paye du gouvernement du Canada (Phoenix) pour le traitement de la rémunération des militaires. Par conséquent, le projet entamera la phase de définition et déployera la première version de Guardian en 2016.

Sous-Sous-Programme 4.1.2 : Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force de réserve

Le Programme *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force de réserve* vise à garantir que l'effectif de la Défense est composé d'un nombre suffisant de membres de la Force de réserve répartis dans les professions militaires appropriées et possédant les connaissances et les compétences nécessaires en temps opportun afin de contribuer continuellement à l'état de préparation de la Défense et de satisfaire aux exigences relatives au personnel militaire afin de garantir l'exécution de tous les autres programmes. Les résultats sont obtenus par la gestion de la carrière de chaque militaire et des modalités du service militaire, ainsi que par la surveillance de la sélection, la planification de la relève, l'évaluation et la reconnaissance des acquis, la mutation entre éléments, les nominations, l'évaluation du rendement et les services d'examens administratifs. Le Programme *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force de réserve* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement* et du Programme *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
131 203 743	110 056 208	(21 147 534)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	164	150	(14)
Civils	13	25	12
TOTAL	177	175	(2)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le personnel de la Force de réserve est prêt à répondre aux besoins de la Défense	% des groupes professionnels de la Force de réserve considéré comme sain	91 - 100 %	59 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du Programme a été évalué en fonction de l'objectif de 91 pour cent pour les groupes professionnels de la Force de réserve considérés comme acceptables et sains.

- ✿ En ce qui concerne la Réserve de l'Armée canadienne, il y a actuellement une disparité géographique relativement au nombre de militaires non disponibles pour répondre aux exigences du service. Par conséquent, l'Armée canadienne entreprendra un plan de régénération afin de déterminer la cause attribuable aux pressions liées à l'attrition et au maintien des effectifs, en vue de formuler des recommandations concrètes.
- ✿ Dans l'ensemble, la Réserve aérienne de l'ARC est établie à environ 84 pour cent de la force souhaitée, ce qui représente une Force de réserve aérienne assez saine à l'heure actuelle. Toutefois, les enjeux liés à la croissance englobent des taux d'attrition plus élevés que prévus, une population vieillissante et les processus de recrutement actuels. Les stratégies d'atténuation en place pour répondre au niveau de forces souhaitées englobent l'assignation d'un Adjudant-chef de la Réserve aérienne pour régler les problèmes de recrutement aux niveaux plus élevés, ainsi que l'élaboration de stratégies de rechange en matière d'attraction et de maintien des effectifs, adaptées à la région, le cas échéant.
- ✿ À la fin de l'année, 33 pour cent des classifications de la Réserve navale de la MRC étaient considérées comme saines et répondaient aux exigences de dotation de la Réserve (EDR). À la lumière de l'initiative en cours du MDN et des FAC visant à redéfinir le rôle d'une réserve stratégique combinée à l'examen de la structure professionnelle, une décision réfléchie a été prise afin de cibler le maintien en puissance du niveau actuel de dotation au lieu d'essayer d'atteindre toutes les EDR. Pour la période de recrutement 2014-2015, la MRC a atteint 75 pour cent de son objectif de recrutement initial.

À l'appui des résultats prévus du Programme, on a annoncé la création du Programme d'indemnisation des employeurs de réservistes afin d'aider les employeurs à contrebalancer les coûts encourus liés au déploiement par les entreprises lorsque des employés réservistes sont envoyés en mission pour remplir des fonctions militaires, plus particulièrement dans les cas où il peut être nécessaire d'embaucher et de former des remplaçants.

Pour appuyer ce Programme et la priorité organisationnelle **Renforcer l'équipe de la Défense**, la Défense a présenté un plan exhaustif visant à optimiser les effectifs militaires et civils.

- ✿ La Défense a poursuivi l'examen exhaustif de la directive de mise en œuvre du vice-chef d'état-major de la défense de mai 2013 intitulée « Rationalisation de la Première réserve » afin d'examiner minutieusement et de rationaliser les ressources composantes et les intégrer dans le contexte des FAC, tout en mettant également l'accent sur la présentation de propositions au gouvernement du Canada sur le renforcement de la Réserve pour la mise en œuvre au cours de l'AF 2015-2016.

Pour appuyer ce Programme, la Défense a fait progresser les initiatives visant à **Mettre en œuvre le renouvellement de la Défense** qui répondent davantage à la priorité organisationnelle **Assurer la viabilité financière de la Défense**. Pour obtenir des détails, voir le sous-sous-programme 4.1.1 : Personnel militaire – Gestion du portefeuille de la Force régulière.

Pour obtenir plus de renseignements sur la Force de réserve du Canada⁶², veuillez consulter la page Web du présent rapport.

Sous-Sous-Programme 4.1.3 : Personnel Militaire – Recrutement

Le Programme *Personnel militaire – Recrutement* vise à répondre aux besoins relatifs à l'effectif militaire et aux professions militaires. Les résultats sont obtenus par la prestation de services d'attraction, de traitement, de sélection et d'enrôlement des candidats. Le Programme *Personnel militaire – Recrutement* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force régulière* et du Programme *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force de réserve* en s'assurant de répondre aux besoins relatifs à l'effectif militaire et aux professions militaires.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
75 476 720	88 732 872	13 256 151

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	360	349	(11)
Civils	47	46	(1)
TOTAL	407	395	(12)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le recrutement du personnel militaire répond aux besoins du groupe professionnel militaire	% de la Force régulière pourvu conformément au Plan de recrutement stratégique externe	97 - 101 %	101 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du Programme a été évalué en fonction de l'objectif de 97 pour cent du plan de recrutement stratégique de la Force régulière, soit 3 600 pour l'AF 2014-2015. Les FAC ont atteint les objectifs généraux du plan de recrutement stratégique pour l'AF 2014-2015, notamment l'augmentation du nombre de candidats recrutés qui a été modifié en cours d'année par le chef du personnel militaire et qui est établi à 3 900, bien que ce chiffre ne s'applique pas à toutes les professions individuelles. Les efforts de marketing et de recrutement visaient principalement à recruter les meilleurs candidats possible au sein des FAC, dans le groupe professionnel approprié, et ce, au bon moment. Le MDN et les FAC ont mené trois campagnes avec succès de publicité afin d'atteindre les objectifs en matière d'enrôlement au sein de la Force régulière et de la Force de réserve. Les campagnes, qui étaient axées sur les groupes professionnels prioritaires, les femmes et la disponibilité opérationnelle des FAC pour faire preuve d'excellence dans le cadre des opérations, ont permis au MDN et aux FAC à joindre des millions de candidats potentiels par divers moyens.

Pour appuyer les résultats attendus du Programme et la priorité organisationnelle **Assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a mis en œuvre une initiative de renouvellement de la Défense afin de moderniser le processus de recrutement des FAC.

- ✿ L'initiative de renouvellement du processus de recrutement permettra d'améliorer la capacité de se concentrer sur la priorité et le seuil des groupes professionnels permettant d'obtenir de meilleurs résultats découlant du plan de recrutement stratégique. Des progrès importants ont été réalisés au cours de l'AF 2014-2015, notamment la création du Centre des opérations de recrutement. Au moyen d'un nouveau modèle centralisé, le Centre assure la gestion du recrutement, laquelle était effectuée antérieurement par 39 détachements dans l'ensemble du pays; et maintenant, tous les demandeurs sont en mesure d'utiliser les demandes d'emploi électroniques. Le nombre de demandes d'enrôlement dans les FAC a doublé au

cours de la dernière année, pour atteindre 39 000 demandes, et 99,9 pour cent des demandes sont effectuées en ligne. En outre, grâce aux programmes d'instruction initiale, le flux de recrues et la planification étaient mieux harmonisés avec le plan de recrutement stratégique et la capacité d'instruction, permettant ainsi de réduire à 600 le nombre de recrues en attente du programme d'instruction dans l'avenir, lequel s'élevait à environ 2 000 en 2013. Les efforts de modernisation déployés dans le cadre de l'initiative fournissent une plus grande couverture géographique représentative grâce aux demandes d'emploi électroniques, permettant ainsi aux recruteurs de répondre plus rapidement aux demandeurs et d'améliorer la synchronisation interministérielle en ce qui a trait à la gestion du personnel en attente d'instruction et au recrutement des membres la Force de réserve.

Sous-Sous-Programme 4.1.4 : Personnel militaire – Transition et libération

Le Programme *Personnel militaire - Transition et libération* vise à faciliter la transition des militaires vers la vie civile. Les résultats sont obtenus par la préparation à l'emploi civil ou à la retraite et par les services administratifs de libération. Ce Programme comprend également les formalités de cessation du service militaire pour les militaires décédés. Les services offerts dans le cadre du Programme *Personnel militaire - Transition et libération* s'adressent au personnel militaire.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
12 757 327	11 341 788	(1 415 539)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	105	113	8
Civils	0	0	0
TOTAL	105	113	8

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le personnel militaire canadien libéré a accès à des programmes d'aide à la transition à la vie civile, à de l'emploi et/ou à la retraite	% des vérifications de dossiers en retard du personnel	0 - 5 %	0 %
	% du personnel militaire libéré satisfait de l'information reçue au sujet des programmes de transition	70 - 100 %	89 %

Analyse du rendement et leçons retenues

La Défense s'engage à prendre soin de son personnel et de leurs familles. Elle offrira des services pour rétablir la santé et le fonctionnement optimal des militaires ou pour les aider dans leur transition à la vie civile. Une série de programmes, de services et d'avantages sont mis à la disposition des militaires malades ou blessés et à leurs familles et font l'objet d'une surveillance continue afin de veiller à ce qu'ils demeurent pertinents et qu'ils répondent aux besoins des militaires.

Dans l'ensemble, le personnel militaire libéré est satisfait de l'information reçue au sujet des programmes de transition. La Défense a établi des partenariats officiels avec des fournisseurs externes de services et de programmes de transition qui continuent de fournir de l'information à jour aux militaires en transition, directement ou par l'intermédiaire du bureau des Services de transition des FAC. Afin d'assurer l'uniformisation, les présentations les plus courantes et les renseignements relatifs à l'accessibilité à l'information étaient et continuent d'être disponibles pour les militaires en transition.

Sous-Sous-Programme 4.1.5 : Personnel militaire – Développement du perfectionnement professionnel

Le Programme *Personnel militaire – Développement du perfectionnement professionnel* vise à garantir que les militaires peuvent obtenir le perfectionnement professionnel, les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer la profession des armes au Canada. La qualification militaire de base, la formation universitaire et collégiale, l'éducation et le perfectionnement professionnels militaires, la formation en langue seconde officielle, la formation en langue étrangère et les formations en milieu de travail permettent d'obtenir les résultats souhaités. Le Programme *Personnel militaire - Développement du perfectionnement professionnel* appuie la Défense en permettant directement la réalisation des programmes de gestion du portefeuille *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force régulière* et du portefeuille *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force de réserve*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
699 036 914	757 455 218	58 418 305

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	8 666	7 527	(1 139)
Civils	902	863	(39)
TOTAL	9 568	8 390	(1 178)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le personnel militaire dispose de l'enseignement et du perfectionnement professionnel nécessaires pour répondre aux besoins des tableaux d'effectifs de la Défense	% du personnel militaire en désaccord avec l'énoncé selon lequel les programmes et politiques des Forces armées canadiennes en matière de perfectionnement professionnel appuient la planification de la relève au sein des Forces armées canadiennes	< 23,7 %	29,5 %
	% du personnel militaire en désaccord avec l'énoncé selon lequel les programmes de perfectionnement professionnel des Forces armées canadiennes encouragent et appuient l'auto-perfectionnement des membres des FAC	< 31,5 %	28,7 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Grâce au Programme de perfectionnement professionnel du personnel militaire, les militaires peuvent obtenir le perfectionnement professionnel, les connaissances et les compétences nécessaires pour occuper un emploi au sein des FAC. Le rendement du Programme a été évalué en fonction du niveau de satisfaction du personnel à l'égard des politiques et des programmes sur le perfectionnement professionnel. Bien que 29,5 pour cent du personnel interrogé ait exprimé une certaine insatisfaction à l'égard des politiques et des programmes disponibles pour appuyer le perfectionnement des dirigeants, les ressources limitées représentent encore un enjeu et contribuent à ce taux d'insatisfaction. L'un des facteurs contribuant au taux d'insatisfaction est l'impact des attentes accrues en ce qui a trait à la capacité des militaires à acquérir une éducation de niveau supérieur et un plus grand nombre de qualifications, durant une période de demandes et de responsabilités croissantes dans leur milieu de travail, tout en conciliant les responsabilités professionnelles et familiales. La Défense continuera d'examiner les enjeux liés au perfectionnement professionnel.

Pour appuyer les résultats attendus du Programme et la priorité organisationnelle **Assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a mis en œuvre des initiatives de renouvellement de la Défense visant à moderniser l'instruction et l'éducation des FAC et à permettre à l'Aviation royale canadienne de devenir une organisation apprenante souple en ayant recours à la formation par simulation.

- ✿ Les FAC poursuivent leurs efforts visant à intégrer et à offrir des possibilités de formation et de perfectionnement adéquates permettant d'acquérir des compétences en leadership et d'améliorer la capacité du personnel des FAC à recevoir une formation professionnelle conforme aux objectifs de carrière et aux besoins organisationnels selon les ressources disponibles. La Défense poursuit la modernisation du Système d'instruction individuelle et de l'éducation. Certaines activités ont progressé, notamment la rationalisation de la prestation de l'instruction, les améliorations au Réseau d'apprentissage de la Défense, une approche de système intégré à la formation et le développement de la boutique d'applications mobiles des FAC.
- ✿ Dans le cadre de l'initiative de simulation et d'environnement synthétique de l'ARC, les ordres de l'ARC ont été modifiés afin d'accroître l'utilisation de la simulation, et des comités consultatifs principaux ont été mis sur pied aux fins de simulation et de formation.

Sous-Sous-Programme 4.1.6 : Personnel militaire – Instruction relative à la profession

Le Programme *Personnel militaire - Instruction relative à la profession* vise à ce que les militaires acquièrent les connaissances et les compétences sur les techniques et les procédures propres à leur groupe professionnel afin qu'ils puissent évoluer dans leur profession respective. Ce Programme ne comprend pas l'instruction collective. Les résultats sont obtenus par la prestation de services de formation professionnelle de base, intermédiaire, avancée et spécialisée. Le Programme *Personnel militaire - Instruction relative à la profession* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force régulière* et du portefeuille *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force de réserve*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
921 377 481	781 422 015	(139 955 466)

Remarque : Les dépenses prévues pour l'AF 2014-2015 étaient fondées sur les dépenses réelles de l'AF 2012-2013, notamment les dépenses liées aux activités de formation globales menées par l'ARC. À compter de l'AF 2013-2014 et les suivantes, ces activités ont été séparées du sous-sous-programme 4.1.6 : Personnel militaire – Instruction relative à la profession et font maintenant partie du sous-sous-programme 1.3.4 : Diplomatie militaire et engagement à l'échelle internationale.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	6 091	6 131	40
Civils	1 203	764	(439)
TOTAL	7 294	6 895	(399)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le personnel militaire dispose de l'enseignement et des compétences nécessaires pour répondre aux besoins de leur groupe professionnel et aux exigences de la Défense	% de finissants par rapport aux cibles du plan d'instruction	90 - 100 %	98,7 %

Analyse du rendement et leçons retenues

On continue d'améliorer la coordination entre le processus de recrutement et la formation afin de réduire le temps d'attente du personnel qui souhaite suivre une formation professionnelle. Le taux de réussite de la formation professionnelle demeure très élevé.

Sous-Sous-Programme 4.1.7 : Personnel militaire – Soutien moral et bien-être

Le Programme *Personnel militaire - Soutien moral et bien-être* vise à honorer le service et les sacrifices uniques de nos militaires et à maintenir en poste le personnel militaire en répondant aux besoins sociaux et aux besoins de la vie courante des militaires et de leurs familles, qui sont les mêmes que ceux de tous les Canadiens. Les résultats sont obtenus par la reconnaissance du personnel militaire (en service ou retraité), des anciens combattants, des militaires décédés et de leurs familles de même que des personnes et des organisations externes, ainsi que par la mise en œuvre de services de soutien comme le soutien aux familles de militaires, les services d'aumônerie militaire, le soutien aux blessés, aux malades et à leurs familles. Les services du Programme *Personnel militaire - Soutien moral et bien-être* s'adressent particulièrement aux militaires et à leurs familles.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
381 456 330	302 748 281	(78 708 049)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	533	2 063	1 530
Civils	380	367	(13)
TOTAL	913	2 430	1 517

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les besoins touchant le moral et le bien-être du personnel militaire sont satisfaits	% de membres militaires insatisfaits des services en matière de qualité de vie utilisés ou offerts	< 25 %	20,5 %
	% des membres des FAC se disant insatisfaits de la reconnaissance qu'ils reçoivent de la part de l'organisation	< 29,9 %	29 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Dans l'ensemble, les FAC font un travail satisfaisant pour ce qui est de s'acquitter de leurs obligations relatives à la qualité de vie des militaires. Les répondants ont exprimé un fort taux de satisfaction dans le sondage de haut niveau *À vous la parole* pour la qualité de vie des militaires, et ils ont été nombreux à indiquer qu'ils acceptaient de rester dans les FAC à condition que le niveau de qualité de vie demeure élevé. Ces résultats du sondage sont étayés par un faible taux d'attrition volontaire des membres de la Force régulière. En 2014, les niveaux accrus d'insatisfaction persistaient au sein des membres qui étaient pris en charge s'ils s'étaient blessés en service. D'autre part, le taux d'insatisfaction à l'égard du soutien aux familles offert par les FAC a chuté. Les domaines de préoccupation, indiqués dans les réponses au sondage *À vous la parole*, et les données de recherche précises, continueront d'être surveillés de près.

Bien que les changements budgétaires et transformationnels soient susceptibles d'avoir des conséquences sur certains services et programmes de soutien offerts au personnel, ces derniers demeurent une priorité en matière de leadership. Les membres des FAC continueront de bénéficier d'un cadre de soutien, de rémunération et

d'avantages solide et complet, d'avoir accès à des programmes et des services de remboursement équitables, et de profiter d'occasions de perfectionnement professionnel tout au long de leur carrière. Les plans de mise en œuvre du budget seront soigneusement surveillés afin d'atténuer les impacts négatifs sur le personnel des FAC.

Les FAC s'engagent à honorer les militaires qui font le sacrifice ultime pour servir leur pays, en plus de souligner le mérite spécial de ceux qui ont été blessés en service et de ceux qui se distinguent par leur rendement et digne de mention spéciales.

Les membres des Forces armées canadiennes déployés dans le cadre de l'opération IMPACT ont honoré la mémoire de l'adjudant Patrice Vincent et du caporal Nathan Cirillo en donnant leurs noms à deux de leurs bases d'opérations. L'un des sites d'opérations de la Force opérationnelle aérienne – Iraq – a été baptisé Camp Vincent, en l'honneur de l'adjudant Patrice Vincent, membre de l'Aviation royale canadienne. La base d'opérations du Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada en Iraq s'appelle désormais la Base de patrouille Cirillo, en l'honneur du caporal Cirillo, un réserviste de l'Armée canadienne. Cette initiative a coïncidé avec le jour du Souvenir, qui est souligné chaque année pour se souvenir des Canadiens qui ont servi dans les forces armées durant les conflits du passé, et tout particulièrement ceux qui ont fait le sacrifice ultime.

Pour appuyer les résultats attendus du Programme et la priorité organisationnelle **Renforcer l'Équipe de la Défense**, la Défense a mis en œuvre un modèle axé sur les familles afin **d'offrir un soutien accru aux membres des FAC malades ou blessés ainsi qu'à leurs familles**.

- ✿ Un plan opérationnel consolidé et intégré de services aux familles des militaires a été adopté en octobre 2014, et onze groupes de travail et comités des familles ont été mis sur pied afin de répondre aux enjeux liés à la programmation et aux facteurs stressants systémiques inhérents à la vie militaire. Les Services aux familles de militaires ont établi officiellement des partenariats avec des organisations nationales, notamment la Légion, l'Association canadienne pour la santé mentale, Association canadienne médicale et Strongest Families, qui peuvent jouer un rôle en garantissant que les collectivités canadiennes disposent des compétences et des connaissances pour mieux soutenir les familles des militaires.
- ✿ Afin de combler la demande croissante des services offerts par l'Unité interarmées de soutien du personnel, 60 postes, qui devaient être transférés au sein de la Force régulière, ont été prolongés jusqu'en 2017.

Sous-Sous-Programme 4.1.8 : Personnel militaire - Soins de santé

Le Programme *Personnel militaire - Soins de santé* vise à garantir la disponibilité opérationnelle des militaires en garantissant que ces derniers ont accès aux services de santé, peu importe où ils servent. Comme les militaires canadiens ne sont pas couverts en vertu de la Loi canadienne sur la santé, le ministère de la Défense nationale doit leur fournir des services de soins de santé. Les résultats sont obtenus par la prestation de services de soutien médicaux et dentaires. Le Programme *Personnel militaire - Soins de santé* appuie la Défense en permettant directement la réalisation des programmes de gestion du portefeuille *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force régulière* et du portefeuille *Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force de réserve*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
537 310 836	694 710 851	157 400 014

Remarque : L'écart est attribuable à la sous-estimation des dépenses prévues dans le cadre de ce Programme.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	2 965	2 706	(259)
Civils	1 362	1 254	(108)
TOTAL	4 327	3 960	(367)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les services de santé et la prestation de conseils en la matière répondent aux besoins du personnel militaire et de l'organisation	% de satisfaction des patients de clinique médicale en ce qui a trait à leur traitement et à l'interaction avec le personnel médical	80 - 100 %	77 %
	% du personnel des FAC répondant aux normes de santé dentaire relatives au déploiement dans le cadre d'opérations nationales et internationales	90 - 100 %	79,2 %
	% de conformité des sous-spécialités des laboratoires, conformément au contrôle de qualité externe (par discipline)	95 - 100 %	97,5 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Les membres des FAC ont accès à toute une gamme de programmes pendant leur service, notamment des soins de santé exceptionnels. Le rendement du Programme a été évalué selon trois indicateurs propres au Programme – les temps d'attente pour une évaluation initiale du Programme de santé mentale générale (PSMG), le nombre moyen de traitements de physiothérapie fournis par patient et l'état de santé dentaire.

Le temps d'attente pour obtenir un rendez-vous pour une évaluation initiale auprès du PSMG semble être le même temps d'attente que celui nécessaire à un membre pour obtenir sa première évaluation dans le cadre du PSMG. Il s'agit d'une mesure largement acceptée pour mesurer l'accès aux soins de santé et d'un moyen pour comparer les temps d'attente du PSMG à l'échelle des FAC et utilisée pour identifier les cliniques qui devraient peut-être faire l'objet d'une analyse approfondie pour justifier l'investissement de ressources supplémentaires et améliorer le roulement des patients. Le rendement est conforme à l'objectif ciblé, soit une moyenne de 19 jours.

Le nombre moyen de traitements en garnison par patient en physiothérapie représente à la fois une mesure d'efficacité et, par rapport au nombre moyen de traitements requis pour les patients référés à des cliniques privées situées à l'extérieur de la base (11 traitements par patient), et une mesure d'efficience. Les bases qui excèdent la moyenne sont surveillées de près afin d'accroître l'efficacité et, par le fait même, de maximiser la productivité. Le rendement est conforme à l'objectif ciblé, soit 5,3 traitements par patient.

Un nombre important de membres de la Force régulière étaient considérés comme non déployables du point de vue dentaire parce qu'ils nécessitaient des soins dentaires continus (5,4 pour cent) ou qu'ils ne s'étaient pas présentés à l'examen dentaire annuel (15,4 pour cent). La non-conformité aux exigences d'examen annuel pourrait être résolue en partie en investissant des ressources destinées à rappeler de façon proactive au personnel ses obligations à cet égard. On a lancé un projet de surveillance de la population dentaire afin d'examiner l'impact opérationnel découlant d'un niveau d'état de préparation dentaire inférieur à l'objectif ciblé de 90 pour cent.

Pour réaliser la priorité organisationnelle **Renforcer l'Équipe de la Défense**, la Défense a fourni un soutien accru aux membres des FAC malades ou blessés et à leurs familles par l'intermédiaire de diverses initiatives qui ont permis notamment de :

- ✿ Renforcer la viabilité et l'efficacité du système de soins de santé des FAC en ayant :
 - surveillé le rendement actuel du système par la présentation annuelle du programme de santé des militaires au Conseil ministériel de gestion des programmes.
 - adopté progressivement des lignes directrices fondées sur des données probantes afin d'améliorer les résultats en matière de santé.
 - élaboré des modèles logiques d'activités de programme afin de guider la création d'un cadre de gestion du rendement de prochaine génération.
- ✿ D'améliorer les initiatives de santé mentale, particulièrement pour traiter le syndrome de stress post-traumatique (SSPT), en ayant notamment :

- mis en œuvre d'une initiative d'attraction et de maintien de l'effectif afin de maintenir la dotation actuelle et de pourvoir immédiatement 54 postes de fonctionnaires dans la clinique de santé mentale, ainsi que des postes de professionnels de la santé mentale, dont des psychologues, des travailleurs sociaux, du personnel infirmier en santé mentale et des conseillers en toxicomanie.
- optimisé l'utilisation de la technologie pour améliorer les soins en santé mentale en faisant l'acquisition de sept systèmes de réalité virtuelle pour tous les Centres de soins pour trauma et stress opérationnels afin de soutenir les traitements, l'éducation et la réadaptation des membres des FAC qui souffrent de troubles d'anxiété tels que le SSPT.
- ✿ Réaliser des progrès en ce qui a trait à l'élaboration d'une capacité efficace, interdisciplinaire et harmonisée en soins de santé mentale axée sur l'instruction et l'éducation, la prévention et l'intervention en vue d'accroître la résilience psychologique du personnel des FAC, en ayant notamment :
 - testé le programme de formation *En route vers la préparation mentale* (RVPM) auprès d'un groupe de communications et d'information et a entrepris l'élaboration d'une formation sur la santé mentale et la résilience propre à un groupe professionnel destinée aux policiers militaires et au personnel affecté aux opérations de recherche et de sauvetage et aux opérations spéciales.
 - développé deux applications pour téléphone intelligent visant à soutenir la prise en compte et l'application pratique des compétences de gestion de l'état d'alerte (RVPM) enseignées en classe.
 - produit des vidéos de sensibilisation en santé mentale mettant en évidence des programmes de soutien en santé mentale (Vous n'êtes pas seul), un programme de soutien par les pairs et RVPM pour venir en aide aux membres des FAC et à leurs familles.

Sous-Sous-Programme 4.1.9 : Organisation - Sécurité, protection, justice et sûreté

Le Programme *Organisation - Sécurité, protection, justice et sûreté* vise à garantir que les activités de la Défense sont réalisées de façon sécuritaire, que l'organisation de la Défense est protégée des menaces internes et externes, et que les militaires respectent les règles et les attentes du Code de discipline militaire. Les résultats sont obtenus par la coordination et la prestation de la justice militaire, y compris l'administration de la cour martiale; la prestation des services policiers, des services d'enquête et de renseignement criminel; la prestation de services de garde et de détention; l'élaboration d'outils de préparation aux urgences; la prestation de services d'intervention en cas d'urgence; la prestation de services de filtrage et d'attestation de sécurité pour le personnel et les contributeurs de l'industrie; la prestation de services de sécurité incendie, de sécurité nucléaire, de santé et de sécurité; et la réalisation d'activités de sensibilisation à la sécurité. Les services du Programme *Organisation - Sécurité, protection, justice et sûreté* s'adressent directement au personnel de la Défense et au public.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
267 222 653	302 781 399	35 558 746

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	1 629	1 607	(22)
Civils	694	765	71
TOTAL	2 323	2 372	49

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le personnel militaire de la Défense respecte les règlements ainsi que les attentes à l'égard du Code de service discipline militaire	Nombre moyen de causes entendues par une cour martiale au cours des dernières années	55-75	73
Les activités de la Défense sont menées de façon sécuritaire et les accidents sont prévenus	% de diminution du taux de fréquence des blessures pour la Force régulière et le personnel civil	10 %	11 %*

* Remarque : Ce tableau représente les résultats de rendement de l'AF 2013-2014 qui figuraient dans le *Rapport annuel sur la santé et la sécurité au travail de la Défense 2013-2014*.

Analyse du rendement et leçons retenues

Pour appuyer ce programme et la priorité organisationnelle consistant à **assurer l'excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger pour assurer la défense du Canada et la protection de la population canadienne**, la Défense a pris des mesures pour **élaborer des initiatives et les mettre en œuvre afin d'intégrer la gestion de la sécurité aux opérations ministérielles**.

- ✿ Le directeur général, Sécurité de la défense (poste établi le 1^{er} avril 2014) a pour fonction de protéger, de promouvoir et d'appuyer la sécurité lors des activités et opérations du MDN et des FAC par l'exercice de son leadership et de l'autorité fonctionnelle connexe, et par la mise en place de programmes efficaces de sécurité. Le programme de sécurité de la Défense nouvellement établi englobe les activités nécessaires pour assurer la protection de l'intégrité des informations, des biens et des services ainsi que la coordination et la gestion efficace d'incidents de sécurité.
- ✿ De plus, un accent a été mis sur la revitalisation des structures, ressources et mécanismes de gouvernance de la sécurité en vue de la gestion de la sécurité, au niveau du Ministère et du gouvernement, et pour protéger les employés de la violence en milieu de travail. La prestation d'une instruction obligatoire de sensibilisation à la sécurité en ligne et la mise en œuvre d'un nouvel ensemble de politiques en matière de sécurité ont été déterminantes dans le rétablissement d'une robuste culture de sécurité au sein du MDN et des FAC.
- ✿ La priorité a été accordée à l'élaboration du nouveau plan ministériel de sécurité. Le plan est fondé sur un processus de gestion du risque lié à la sécurité afin d'assurer le bien-fondé des décisions à cet égard par des analyses et en s'appuyant sur des processus rigoureux, répétés et consignés.
- ✿ De plus, une grande priorité a été accordée à la continuité des activités et des services du gouvernement en cas d'incidents de sécurité, des perturbations ou des urgences lors de la mise en œuvre d'un plan de continuité des activités du MDN et des FAC dans la RCN.
- ✿ La Défense a fait un examen approfondi et une mise à jour des directives et ordonnances de sécurité de la Défense nationale afin de clairement communiquer les responsabilités relevant du programme de sécurité de la Défense à tout le personnel.
- ✿ La Défense a fait avancer le processus de regroupement de tous les programmes de sécurité des champs de tir et en campagne dans un cadre unifié de gouvernance. Les processus, procédures et normes en cours d'élaboration serviront à informer les commandants opérationnels des critères d'acceptation du risque lors de la conduite d'opérations nationales et internationales où des armes, des munitions et/ou des explosifs et/ou d'autres risques sur le terrain représentent un danger. Pendant ce processus, plusieurs autres alliés, ministères et organismes gouvernementaux sont consultés.
- ✿ La Force opérationnelle interarmées contre la menace explosive (FOI CME) des Forces armées canadiennes (FAC) prépare le personnel militaire et civil à mener des activités dans des environnements instables en leur apprenant à relever et à neutraliser les menaces afin de protéger les Canadiens ainsi que nos intérêts, au Canada et à l'étranger. Au cours de l'AF 2014-2015, la FOI CME a fait un examen descendant des compétences en lutte contre la menace explosive que tous les membres des FAC sont tenus de posséder

sans égard au rang, au poste ou au service afin d'assurer des capacités interarmées et interopérables uniformes des FAC. Cet examen a été diffusé aux services pour inclusion dans leurs mises à jour des normes et des trousseaux d'instruction collective et individuelle.

Pour appuyer ce programme et la priorité organisationnelle consistant à **renforcer l'Équipe de la Défense**, la **Stratégie en matière de santé et de sécurité au travail de la Défense** a connu du succès pour ce qui est de la mise en œuvre des objectifs concernant l'amélioration du programme de santé et de sécurité au travail de la Défense. D'autres améliorations sont nécessaires en ce qui concerne l'incidence de l'efficacité de l'Équipe de la Défense, il faut faire d'autres améliorations au moyen de l'orientation fonctionnelle et des conseils et par la mise en place d'un cadre ministériel pour la gestion de la santé et la sécurité au travail.

Pour soutenir l'atteinte des résultats escomptés du programme ainsi que la priorité organisationnelle consistant à **maintenir la viabilité financière de la Défense**, la Défense a lancé une nouvelle initiative de **renouvellement de la Défense** afin d'examiner de nouveaux moyens pour moderniser les services de répartition dans l'ensemble des services d'urgence soutenant les FAC. L'initiative a pour but de faire un examen des systèmes courants de répartition et de proposer un nouveau modèle permettant de rendre ces services plus efficaces et efficaces pour le personnel des FAC et leurs familles.

D'autres initiatives entreprises au cours de l'AF 2014-2015 comprennent les suivantes :

- ✿ La *Loi visant à renforcer la justice militaire pour la défense du Canada*⁶³ a reçu la sanction royale le 19 juin 2013. Cette Loi modifie la *Loi sur la défense nationale* (LDN) afin de renforcer le système de justice militaire, le processus de grief et l'organisation du grand prévôt des Forces canadiennes. Pendant l'AF 2014-2015, certaines modifications à la LDN sont entrées en vigueur lors de l'adoption des modifications nécessaires aux Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes (ORFC). Tout au cours de la période de référence, la Défense a poursuivi ses efforts pour faire avancer l'entrée en vigueur de modifications supplémentaires à la LDN nécessitant des changements aux ORFC. Les modifications à la LDN et aux ORFC assureront l'efficacité, l'impartialité et la transparence continues du système de justice militaire. Pour en savoir plus, veuillez consulter le [site Web de la Défense](#)⁶⁴.
- ✿ La sanction du gouverneur en conseil des ORFC en mai 2014 a autorisé la publication d'un nouveau chapitre sur les griefs qui décrit plus clairement les responsabilités des membres des FAC ainsi que celles des autorités de redressement et de l'Autorité des griefs des Forces canadiennes. Au début de l'AF 2014-2015, plus de 600 griefs étaient devant l'autorité initiale pendant plus de quatre mois, soit le délai prévu par la loi. Par conséquent, l'opération RESOLUTION a été lancée le 1^{er} juin 2014 afin de réduire l'arriéré. Alors que l'opération tirait à sa fin, les autorités initiales avaient jugé 1 400 griefs et réduit l'arriéré de 600 à 100 griefs.
- ✿ En juin 2014, la Défense a lancé une nouvelle plateforme numérique destinée aux FAC pour le dépôt de griefs. De nouvelles capacités ont été mises à la disposition de tous les membres des FAC et à certaines autorités initiales, notamment un registre automatisé de griefs, la gestion électronique des portefeuilles des griefs et la capacité d'adopter un système électronique de gestion des dossiers de grief. Ensemble, les améliorations ci-dessus ont contribué à un système des griefs plus efficient et adapté.
- ✿ Le Bureau de l'*Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes*⁶⁵ a réalisé plusieurs enquêtes systémiques. Un rapport sur le processus de la Commission d'enquête a été publié; les rapports sur les soins offerts aux réservistes souffrant de blessures liées au stress opérationnel et sur la rémunération de la Force de réserve étaient presque achevés; une enquête sur l'explosion d'une grenade à la BFC Valcartier en 1974, survenue avant le mandat du Bureau, tire également à sa fin et l'enquête conjointe du MDN, des FC et de l'Ombudsman des anciens combattants sur la transition de la vie militaire à la vie civile des membres des Forces armées canadiennes était à l'étape d'analyse.

Sous-Sous-Programme 4.1.10 : Personnel militaire et organisation - Coordination, développement et contrôle stratégiques

Le Programme *Personnel militaire et organisation - Coordination, développement et contrôle stratégiques* vise à garantir que le personnel militaire et l'organisation de la Défense sont gérés, coordonnés et surveillés, de sorte que les militaires soient toujours disponibles pour contribuer à l'état de préparation de la Défense et pour répondre aux autres exigences de prestation des programmes de la Défense. Le Programme garantit également que l'organisation répond aux exigences en matière de sûreté, de sécurité et de justice. Les résultats sont obtenus par la planification, la conception, le développement, la mise en œuvre, la coordination, le contrôle, la gouvernance, la gestion du rendement, l'établissement de rapports, la gestion des relations et des partenariats, la rémunération et les services de consultation. Le Programme *Personnel militaire et organisation - Coordination, développement et contrôle stratégiques* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Cycle de vie du personnel militaire et de l'organisation*. Les services de gouvernance et de consultation servent également à la Défense en appuyant les Programmes – de *Coordination, développement et contrôle stratégiques* des éléments de capacité du matériel, des biens immobiliers et des systèmes d'information ainsi que le Programme *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle*; le Programme *Coordination, commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales*; le Programme *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense* ainsi que le Programme *Sensibilisation et héritage militaire*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
183 649 568	373 904 343	190 254 776

Remarque : L'écart est attribuable surtout à des paiements relatifs au recours collectif Manuge c. Sa Majesté la Reine concernant la disposition prévue par la *Loi sur les pensions* dans le Régime d'assurance-revenu militaire des Forces canadiennes – Politiques sur les prestations d'invalidité de longue durée.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	938	948	10
Civils	714	498	(216)
TOTAL	1 652	1 446	(206)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La coordination, le développement et le contrôle stratégiques du personnel militaire et l'organisation répondent aux besoins de la Défense	% du personnel militaire de la Défense et de l'organisation concernant l'indice d'évaluation du rendement de la coordination, du développement et du contrôle	80 - 100 %	87,5 %

Analyse du rendement et leçons retenues

- La Défense a établi un nouveau mécanisme de consultation et de prise de décisions – le Forum sur le développement de la Force (FDF) – aux fins de la coordination et du contrôle en général de la planification axée sur les capacités des FAC. Le nouveau FDF a pour fonction de conseiller le Chef du développement des forces sur des enjeux d'importance concernant les FAC et en particulier, le développement de la capacité de la Force interarmées. Il est composé de conseillers en développement des capacités du plus haut niveau de l'ensemble des organismes de la Défense. Une telle coordination centrale permettra à la Défense de mieux

planifier et mettre en place la direction fournie par le Chef d'état-major de la Défense relative à l'Orientation sur les capacités de la Force de manière cohérente et bien coordonnée.

Sous-Programme 4.2 : Cycle de vie du matériel

Le Programme du *Cycle de vie du matériel* vise à fournir à la Défense les produits et services liés au matériel nécessaire aux activités de préparation d'éléments de force de la Défense prêts à l'action et remplir les obligations relatives aux Programmes *Opérations de soutien et de combat de la Défense, Services de la Défense et contributions au gouvernement* et aux activités de *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*. Il garantit aussi que les éléments de capacité de défense liés au matériel sont disponibles selon les quantités, les répartitions et l'état nécessaires au Programme de Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action afin de préparer et employer des forces de combat polyvalentes et de dispenser les autres services de la Défense. Le Programme encadre et fournit le matériel de défense et les services de gestion du cycle de vie fournis pour garantir la disponibilité du matériel de défense, y compris les services d'acquisition, la mise à niveau de l'équipement et les services d'intégration, les services de dessaisissement et d'aliénation, les services de génie, d'essai, de production et de maintenance, les services de gestion de l'inventaire et de distribution, les services d'enquêtes, d'assurance de la qualité et de certification de même que la planification et la gouvernance du Programme. L'autorité de ce Programme découle de la *Loi sur la défense nationale*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
6 133 224 340	5 968 990 396	(164 233 945)

Remarque : L'écart est attribuable en partie aux variances expliquées dans les sections portant sur les sous-sous-programmes 4.2.1 : Matériel – Gestion du portefeuille, 4.2.2 : Matériel : Acquisition et 4.2.3 : Matériel – Mise à niveau et intégration d'équipement.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	7 679	7 292	(387)
Civils	6 704	5 877	(827)
TOTAL	14 383	13 169	(1 214)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le matériel de la Défense est disponible selon les quantités, les répartitions, et l'état nécessaires pour répondre à ses besoins	% du portefeuille de matériel de la Défense considéré comme non adéquat pour l'instruction de préparation ainsi que pour les opérations	90 - 100 %	100 %*

*Remarque : La Défense a eu quelques difficultés à générer les données requises et le résultat de 100 pour cent déclaré ici est fondé sur des données partielles. Des efforts sont en cours visant la mise en application entière de cet indicateur de rendement pour le cycle d'établissement de rapports de l'AF 2015-2016.

Analyse du rendement et leçons retenues

Tout au cours de l'AF 2014-2015, la Défense a poursuivi la mise en œuvre de la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, comprenant l'acquisition de 15 hélicoptères neufs de transport moyen à lourd Chinook et un cinquième aéronef de transport stratégique CC-177 par l'Aviation royale canadienne (ARC). La réception de 6 des 28 hélicoptères neufs CH-148 Cyclone pour remplacer la flotte d'hélicoptères Sea King, est attendue au début de l'AF 2015-2016.

La Défense a poursuivi la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale, notamment en réalisant des progrès continus sur la conception des navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique de la Marine royale canadienne et sur l'octroi d'un contrat pour la construction des navires en décembre 2014.

Un contrat d'une valeur de 137,8 M\$ a été accordé à l'entreprise General Dynamics Canada, à Ottawa, pour la modernisation des postes de radio tactiques et des unités d'interface véhicule des Forces armées canadiennes, dont les véhicules blindés légers (VBL) III seront munis, parmi d'autres.

La Défense a continué à faire avancer la nouvelle Stratégie d'approvisionnement en matière de défense pour s'assurer que les FAC disposent des équipements dont elles ont besoin en temps opportun et de façon économique, en mettant l'accent sur l'apport des avantages les plus considérables pour ce qui est d'emplois de qualité dans l'industrie au Canada.

La Défense participe à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) et contribue à l'atteinte des cibles d'écologisation des opérations gouvernementales par l'intermédiaire du programme du Cycle de vie du matériel. Le Ministère contribue à l'atteinte des cibles d'écologisation des opérations gouvernementales et des activités écologistes en milieu de travail sous le thème IV : Réduire l'empreinte environnementale – en commençant par le gouvernement. Pour plus de détails sur les activités ministérielles relatives à la SFDD, consulter la Section III : Renseignements supplémentaires – Stratégie ministérielle de développement durable⁶⁶.

Sous-Sous-Programme 4.2.1 : Matériel - Gestion du portefeuille

Le Programme *Matériel - Gestion du portefeuille* vise à garantir que le matériel, l'équipement, les flottes d'équipement, les éléments de soutien et les éléments matériels de capacité de défense sont gérés pendant toute la durée de leur cycle de vie et disponibles pour la préparation d'éléments de force prêts à l'action, la recherche et le développement concernant les capacités de la Défense, et les services de la Défense. Ce Programme vise surtout à garantir qu'on dispose des types, des quantités et des répartitions nécessaires d'équipement, de flottes d'équipement et de matériel connexe, et qu'on puisse fournir ces éléments au Programme *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense* et l'emploi de forces de combat polyvalentes et de dispenser les autres services de la Défense. Les résultats sont obtenus par la prestation des services de gestion et de coordination du portefeuille de matériel de défense et des services de planification des projets. Le Programme encadre et amorce la gamme de services qui, à leur tour, garantissent que les éléments du portefeuille de matériel de défense sont disponibles et dans un état permettant leur utilisation par les Programmes Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action de la Défense, Opérations de soutien et de combat de la Défense et Services de la Défense et contributions au gouvernement. Le Programme *Gestion du portefeuille de matériel* appuie la Défense en permettant directement la réalisation des Programmes Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, Services de la Défense et contributions au gouvernement, et de *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
3 257 674 663	3 080 270 242	(177 404 422)

Remarque : Les dépenses prévues pour l'AF 2014-2015 étaient fondées sur les dépenses réelles de l'AF 2012-2013. La nature non cyclique des dépenses du programme de biens d'équipement a une incidence sur les dépenses réelles.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	56	52	(4)
Civils	439	395	(44)
TOTAL	495	447	(48)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le matériel, l'équipement et les flottes d'équipement de la Défense sont disponibles selon les quantités, les répartitions et l'état nécessaires pour répondre à ses besoins	% de flottes clés disponibles afin de répondre aux tâches opérationnelles et de développement de la Force, conformément à la Stratégie de défense <i>Le Canada d'abord</i> (SDCD)	90 - 100 %	84 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du programme a été évalué en fonction de la cible selon laquelle on dispose de 90 pour cent des principales flottes clés afin de réaliser les tâches opérationnelles et de développement de la Force, conformément à la SDCD. Le rendement réel a été fondé sur un échantillon de flottes d'équipement. Les taux de disponibilité de la flotte de la Marine suivent une tendance à la hausse. Les taux de disponibilité de la flotte aérienne correspondent aux cibles. Aux fins du paramètre à cet égard, les navires de la classe *Iroquois* et *Protecteur* ont été supprimés du portefeuille de la Marine royale canadienne puisqu'elles s'approchaient de la fin de leur cycle de vie et entreront dans la phase d'aliénation. Le dessaisissement de quatre des cinq navires déclarés excédentaires a été approuvé.

Pour soutenir l'atteinte des résultats escomptés du programme ainsi que la priorité organisationnelle consistant à assurer la viabilité financière de la Défense, le Ministère a pris des mesures pour mieux planifier et gérer les investissements afin d'équilibrer les exigences de la SDCD.

- La Défense a continué à renforcer l'alignement des programmes nationaux d'approvisionnement et de gestion du matériel sur le plan de posture de la force et de disponibilité opérationnelle des FAC. L'élaboration de stratégies concernant les équipements dans le cadre du programme d'équipement terrestre a été entamée pour améliorer les processus nationaux d'approvisionnement et de planification des activités en s'assurant de l'alignement sur les plans et les priorités des principaux intervenants, notamment l'Armée canadienne.

Sous-Sous-Programme 4.2.2 : Matériel – Acquisition

Le Programme *Matériel - Acquisition* vise à accroître le portefeuille de matériel de défense en offrant des services d'acquisition du matériel, de l'équipement, des flottes d'équipement et des éléments de soutien de défense. Ce Programme vise surtout à répondre aux besoins en matière de capacité matérielle de la Défense afin de permettre la formation d'éléments de force prêts à l'action et l'emploi de forces de combat polyvalentes et de dispenser les autres services de la Défense. Les résultats sont obtenus par la prestation de services liés aux grands projets d'immobilisations, aux projets mineurs d'immobilisations, et aux projets mineurs d'immobilisation d'équipement. Le Programme *Matériel - Acquisition* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Matériel – Gestion du portefeuille*, qui, à son tour, offre les éléments matériels de capacité de défense pour les Programmes *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*, *Services de la Défense et contributions au gouvernement*, et *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
396 268 639	295 876 077	(100 392 562)

Remarque : Les dépenses prévues pour l'AF 2014-2015 étaient fondées sur les dépenses réelles de l'AF 2012-2013. La nature non cyclique des dépenses du programme de biens d'équipement a une incidence sur les dépenses réelles.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	826	711	(115)
Civils	544	242	(302)
TOTAL	1,370	953	(417)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le portefeuille de matériel, d'équipement et de flottes d'équipement de la Défense est élargi en temps opportun afin de répondre à ses besoins	% des projets d'acquisition de matériel énoncés dans la SDCD qui respectent l'échéancier initial	85 - 100 %	40 %
	% des projets d'acquisition de matériel non visés par la SDCD qui respectent l'échéancier	85 - 100 %	28 %
	% des projets d'acquisition de matériel visés et non visés par la SDCD qui respectent l'échéancier modifié	85 - 100 %	87 %

Analyse du rendement et leçons retenues

D'après un échantillon de grands projets d'immobilisations, la plupart des projets sont sur la bonne voie d'atteindre les jalons adaptés prévus actuellement. Les projets sur les équipements aérospatiaux ont été retardés en raison de la non-disponibilité d'aéronefs pour des raisons opérationnelles. Pour les projets relevant de la Marine, 86 pour cent d'entre eux sont sur la bonne voie et un projet est en attente du processus de clôture. Un programme de qualification destiné aux gestionnaires de projet est en cours de mise en œuvre afin de faire correspondre les niveaux d'expérience de ces derniers avec les niveaux de complexité et de risque des projets, dans le but d'atténuer certains des facteurs de contribution aux retards dans les projets.

Pour des renseignements détaillés sur les projets de transformation et les grands projets d'immobilisations, voir la Section III : Renseignements supplémentaires – le rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'état⁶⁷ et le rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor⁶⁸.

Pour soutenir l'atteinte des résultats escomptés du programme ainsi que la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a poursuivi ses efforts pour **améliorer le processus d'acquisition de la Défense**. La Défense a continué de reconstituer une main-d'œuvre professionnelle dans le domaine de la gestion de projets en poursuivant la transition vers l'état final visé par l'initiative de développement des compétences en gestion de projets. La Défense a surtout concentré ses efforts sur le soutien de la Stratégie d'approvisionnement en matière de Défense du gouvernement du Canada afin d'optimiser les retombées économiques de la Défense en matière d'approvisionnement et de mieux positionner l'industrie canadienne de défense et de sécurité et la rendre concurrentielle à l'échelle mondiale.

Les initiatives propres à la Défense de l'AF 2014-2015 comprennent les suivantes :

- ✿ En juin 2014, une mise à jour du Guide d'acquisition de la Défense (GAD) pour 2015 a été publiée afin d'assurer un meilleur positionnement de l'industrie canadienne pour l'approvisionnement d'équipements et de services aux FAC au cours des 20 prochaines années. Cette nouvelle version du Guide présente de nouvelles initiatives et souligne des changements aux initiatives existantes. Plus de 60 pour cent des projets ont été mis à jour. D'ailleurs, le GAD 2015 a été enrichi pour inclure des initiatives de plus grand intérêt pour l'industrie afin d'accroître la mobilisation.
- ✿ Les bases ont été jetées pour l'établissement d'une Commission indépendante d'examen des acquisitions de la Défense (CIEAD). La CIEAD est un tiers indépendant chargé d'une fonction d'analyse critique des besoins en approvisionnements importants ainsi que l'un des éléments essentiels de la Stratégie.

- ✿ D'autres efforts pour mettre en œuvre le volet de la Stratégie visant l'exportation ont pris la forme d'aide aux efforts de marketing et de vente de l'industrie au Canada.
- ✿ La consultation avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Industrie Canada, Commerce international et les organismes centraux a poursuivi dans le but d'optimiser et de rationaliser les objectifs de la Stratégie et d'améliorer la gouvernance interministérielle.
- ✿ Dans le cadre de son plan de renouvellement, la Défense continue d'améliorer et de rationaliser le processus d'approbation des projets et de rehausser la gouvernance ministérielle. Consulter la section sur les Services internes, sous-programme 6.1 : Gestion et surveillance pour des détails supplémentaires.
- ✿ La Défense a chargé des gestionnaires de projet compétents à 90 pour cent des projets classés parmi la première moitié pour les cotes de criticité et de risque du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Pour appuyer ce programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a fait avancer l'initiative de **mise en œuvre du renouvellement de la Défense**.

- ✿ L'approvisionnement ministériel demeure l'initiative la plus importante en vue du réinvestissement dans le programme de renouvellement de la Défense. En 2014-2015, la mise en valeur d'une étude menée par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) sur la proposition de valeur de la carte d'achat a fait l'objet d'une considération particulière. L'étude a permis de présenter des recommandations et des options pour l'optimisation et la croissance de l'utilisation de la carte d'achat pour l'approvisionnement du gouvernement. Des efforts considérables visent la détermination de liens aux besoins de perfectionnement professionnel et la création de la communauté de pratique en matière d'approvisionnement, ainsi que l'intensification des efforts du Ministère pour accroître la capacité et l'expertise dans le domaine de l'approvisionnement. Toutefois, pour qu'elle réussisse, l'initiative à cet égard dépend fortement d'une synchronisation avec des initiatives concurrentes de TPSGC sur la réforme de l'approvisionnement, du soutien de l'industrie pour optimiser les processus d'approvisionnement et de la capacité d'« institutionnaliser » les changements nécessaires, puis de maintenir l'élan après le renouvellement de la Défense.

Veuillez consulter le site Web de la Défense pour obtenir de plus amples renseignements sur l'investissement dans l'équipement⁶⁹ et l'approvisionnement du gouvernement du Canada en matière de défense⁷⁰.

Sous-Sous-Programme 4.2.3 : Matériel - Mise à niveau et intégration d'équipement

Le Programme *Matériel - Mise à niveau et intégration d'équipement* vise à garantir que le matériel, l'équipement, les flottes d'équipement et les éléments de soutien de défense sont mis à niveau ou font l'objet d'une intégration de la technologie. Les résultats sont obtenus par la prestation de services pour les périodes de maintenance, les mises à niveau à mi-vie et les autres programmes de travail sur l'équipement et les plateformes conçus pour rajeunir et mettre à niveau les technologies de l'équipement et du matériel. Le Programme *Matériel - Mise à niveau et intégration d'équipement* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Matériel - Gestion du portefeuille*, qui, à son tour, offre les éléments de capacité de défense pour les Programmes *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, Services de la Défense et contributions au gouvernement et la Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
733 742 639	519 980 310	(213 762 329)

Remarque : Les dépenses prévues pour l'AF 2014-2015 étaient fondées sur les dépenses réelles de l'AF 2012-2013. La nature non cyclique des dépenses du programme de biens d'équipement a une incidence sur les dépenses réelles.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	942	1 042	100
Civils	60	338	278
TOTAL	1 002	1 380	378

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le matériel, l'équipement et les flottes d'équipement de la Défense font l'objet de travaux d'entretien ou d'une transition pour répondre à ses besoins	% de projets de mise à niveau du matériel et d'intégration de technologies qui respectent l'échéancier	85 - 100 %	78 %
	% de projets de mise à niveau du matériel et d'intégration de technologies qui respectent l'échéancier initial du Secrétariat du Conseil du Trésor	85 - 100 %	30 %

Analyse du rendement et leçons retenues

D'après un échantillon de projets de mise à niveau et d'intégration, les projets font de bons progrès par rapport au calendrier modifié et notamment, les projets maritimes qui montrent une amélioration constante par rapport au calendrier. Le projet de mise à niveau des LAV III a produit 214 véhicules mis à niveau (dont 114 ont été mis à l'essai par l'Armée canadienne).

Pour des renseignements détaillés sur les projets de transformation et les grands projets de l'état, voir la Section III : Renseignements supplémentaires – le rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'état⁷¹ et le rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor⁷².

Pendant l'AF 2014-2015, la réussite de l'approvisionnement s'est poursuivie dans les domaines suivants :

- ✿ Des douze frégates de la classe *Halifax*, les cinq premières ont fait l'objet du programme de modernisation. Il s'agit des NCSM HALIFAX, FREDERICTON, CALGARY, WINNIPEG et MONTRÉAL. Les sept frégates restantes sont à des étapes diverses du programme de modernisation et en juillet 2015, le NCSM Toronto sera la dernière frégate à commencer le programme. Les navires modernisés de la classe *Halifax* offrent les capacités accrues nécessaires pour faire face à de nouvelles menaces et à des environnements opérationnels en évolution. De plus, ils permettront de maintenir et d'améliorer l'exploitation des frégates tout au cours de la seconde moitié de leurs durées de vie respectives aux fins des Forces armées canadiennes.
- ✿ La flotte de sous-marins de la classe *Victoria* est maintenant opérationnelle : trois des quatre sous-marins (les NCSM VICTORIA, WINDSOR et CHICOUTIMI) sont disponibles pour des opérations alors que le quatrième (le NCSM CORNER BROOK) se soumet à une période prolongée en cale sèche, prévue pour assurer le maintien de la flotte de sous-marins.
- ✿ Les projets de modernisation des chasseurs CF-188 Hornet permettent de fournir l'interopérabilité, la capacité de survie et la capacité opérationnelle tout au cours du cycle de vie des CF-18 et sont sur la bonne voie de prendre fin en 2017. La disponibilité des aéronefs est un défi lors de tout projet de mise à niveau et d'intégration d'équipement.

Sous-Sous-Programme 4.2.4 : Matériel - Dessaisissement et aliénation

Le Programme *Matériel - Dessaisissement et aliénation* vise à réduire le portefeuille de matériel de défense en offrant des services de dessaisissement et d'aliénation du matériel, de l'équipement, des flottes d'équipement et des éléments de soutien de défense. Ce Programme vise surtout à conserver la répartition et la quantité de matériel nécessaire et juste pour répondre aux besoins en matière de capacité matérielle de la Défense. Les résultats sont obtenus par la prestation de services de vente d'actifs, d'échanges, d'utilisations de rechange (comme les objets destinés aux musées), de dons et de monuments, de transferts et de mise au rebut ou de destruction. Le Programme *Matériel - Dessaisissement et aliénation* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Matériel - Gestion du portefeuille*, qui, à son tour, offre la bonne répartition d'éléments matériels de capacité de défense pour les Programmes *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*, *Services de la Défense et contributions au gouvernement* et *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
6 229 987	11 776 958	5 546 971

Remarque : Les dépenses prévues pour l'AF 2014-2015 étaient fondées sur les dépenses réelles de l'AF 2012-2013. La nature non cyclique des dépenses du programme de biens d'équipement a une incidence sur les dépenses réelles.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	6	36	30
Civils	25	17	(8)
TOTAL	31	53	22

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le matériel, l'équipement et les flottes d'équipement de la Défense sont aliénés de façon sécuritaire, responsable et en temps opportun, pour répondre à ses besoins	% de matériel aliéné selon l'échéancier	80 - 100 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Pour soutenir l'atteinte des résultats escomptés du programme ainsi que la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a pris des mesures pour **mieux planifier et gérer les investissements afin d'équilibrer les exigences de la SDCD** par l'entremise d'une initiative visant l'élaboration et l'exécution de plans d'élimination afin d'assurer l'élimination efficace des biens excédentaires.

La Défense a terminé les sept projets importants prévus d'élimination des biens excédentaires. Ces sept projets importants d'élimination ont été réalisés cette année dans le respect du calendrier. Deux éliminations prévues ont été retardées pour des raisons opérationnelles : les systèmes seront retenus jusqu'à ce qu'une capacité de remplacement soit obtenue.

Sous-Sous-Programme 4.2.5 : Matériel - Génie, essai, production et maintenance

Le Programme *Matériel - Génie, essai, production et maintenance* vise à garantir que le matériel, l'équipement et les services de défense répondent aux exigences opérationnelles et aux exigences de rendement et sont dans un état permettant une utilisation sécuritaire dès le départ et durant tout leur cycle de vie. Les résultats sont obtenus par la prestation de services d'examens techniques, d'analyses, d'examens, d'essais, de certification, d'assurance de la qualité et de production et de maintenance pour le portefeuille de matériel de défense. En outre, on procède à des études techniques et à des analyses pour prendre en charge le matériel défectueux, à la demande des autorités concernées. Le Programme *Matériel - Génie, essai, production et maintenance* appuie la Défense en permettant la réalisation du Programme *Matériel - Gestion du portefeuille*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
1 156 126 890	1 427 695 173	271 568 283

Remarque : L'écart est attribuable en partie à la sous-estimation des dépenses prévues dans le cadre de ce programme. L'écart est également attribuable à une hausse sur douze mois dans les coûts de maintenance des équipements.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	3 249	2 808	(441)
Civils	3 527	3 064	(463)
TOTAL	6 776	5 872	(904)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le matériel, l'équipement et les flottes d'équipement de la Défense sont dans un état permettant de répondre à ses besoins	% de l'entretien du matériel réalisé selon l'échéancier	85 - 100 %	80 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du programme a été évalué par rapport à la cible de réalisation de 85 pour cent des activités prévues de maintenance du matériel dans les délais prévus. Selon le rendement réel, les activités maritimes étaient sur la bonne voie à 75 pour cent. Les activités de maintenance aérospatiale de troisième niveau ont été réalisées dans les délais prévus à 85 pour cent. Cependant, des travaux importants de réparation structurelle ont retardé les activités de maintenance prévues restantes. La Défense travaille sur la résolution de quelques problèmes d'intégrité des données ayant une incidence sur le paramètre de rendement à cet égard.

Dans le cas de la Marine royale canadienne (MRC), l'état de fonctionnement des plateformes est assuré par la redondance intégrée des principaux équipements de bord des navires, réduisant ainsi le besoin de plateformes supplémentaires pour compenser la défaillance d'équipements. De plus, les plateformes peuvent jouer divers rôles en fonction de la disponibilité des équipements, ce qui assure la capacité continue de la MRC à réaliser les missions qui lui sont confiées selon la posture de la force et la disponibilité opérationnelle. Le vieillissement des navires des classes *Iroquois* et *Protecteur* ainsi que les difficultés à maintenir l'état de fonctionnement des navires de ces classes ont entraîné la décision d'accélérer la fin du service de quatre navires de guerre. Des préoccupations quant à la capacité ont été relevées tôt et actuellement, des mesures intérimaires entrent en vigueur avant l'arrivée des navires de combat de surface canadien et des navires de soutien interarmées. Toutes les unités chargées dans le cadre du Plan de gestion de l'état de préparation étaient disponibles pour accomplir leurs missions respectives et faire la formation nécessaire comme prévu.

L'Armée canadienne (AC) continue d'observer un état limité de fonctionnement en raison du vieillissement de ses parcs de véhicules. Selon l'AC, l'état de fonctionnement de ses parcs importants de véhicules et d'équipements est de 60 pour cent. Ce pourcentage n'est pas une indication de la capacité opérationnelle de l'AC à accomplir les six missions énoncées dans la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*; il s'agit tout simplement d'un constat de l'état de fonctionnement de ses principaux véhicules et équipements. Avant la mise à l'essai des parcs de remplacement et afin de réduire au minimum l'incidence sur l'état de préparation, l'AC travaille activement sur la priorité de l'utilisation de ses parcs en se fondant sur le Plan de gestion de l'état de préparation. Les projets de remplacement des parcs sont à des étapes diverses de développement et d'essai et il est prévu que ces projets permettent d'améliorer la situation au cours des quatre prochaines années.

Malgré des problèmes continus relatifs au vieillissement des flottes et à la disponibilité de techniciens qualifiés, l'Aviation royale canadienne a atteint un état de fonctionnement global de 93 pour cent. Pour certaines des flottes, la disponibilité de pièces demeure une préoccupation puisque la seule manière de maintenir l'état de fonctionnement consiste à prendre les pièces d'un autre aéronef, ce qui ajoute aux exigences d'entretien. Une injection de fonds est attendue au cours de l'AF 2015-2016, ce qui permettra d'entamer des efforts d'atténuation à cet égard. De plus, le lancement d'un programme de maintenance préventive soutiendra aussi des améliorations dans l'état de fonctionnement à l'avenir.

Pour appuyer ce programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a fait avancer l'initiative de **renouvellement de la Défense** relativement à l'exécution de la maintenance.

- ✿ L'Équipe de la Défense élabore un plan pour l'exécution plus efficace et efficiente de la maintenance. À l'aide des premières évaluations sur le terrain par KPMG de la 3^e Division canadienne à Edmonton, de l'installation de maintenance de la flotte Cape Scott, à Halifax et de la 14^e Escadre Greenwood, l'Équipe de la Défense continue de valider les possibilités de réinvestissement de base.

Sous-Sous-Programme 4.2.6 : Matériel - Gestion de l'inventaire et distribution

Le Programme *Matériel - Gestion de l'inventaire et distribution* vise à garantir que le matériel, l'équipement, les flottes d'équipement et tous les éléments de soutien de défense sont rendus disponibles en temps opportun et à l'endroit voulu afin d'appuyer le Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action* et l'emploi de forces de combat polyvalentes, de conduire des opérations et de dispenser les autres services de la Défense. Les résultats sont obtenus par la prestation de services de transport, d'inventaire, de gestion des entrepôts, de contrôle de l'inventaire, d'identification et de suivi visant les éléments matériels des capacités de défense et d'autres éléments militaires concernés ainsi que des services de poste pour la Défense. Le Programme *Matériel - Programme de gestion de l'inventaire et distribution* appuie la Défense en permettant la réalisation des Programmes *Cycle de vie du matériel*, *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*, *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*, *Services de la Défense et contributions au gouvernement* et *Opérations de soutien et de combat de la Défense*, selon les besoins.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
515 592 807	570 460 286	54 867 479

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	2 380	2 429	49
Civils	1 788	1 569	(219)
TOTAL	4 168	3 998	(170)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le matériel, l'équipement et les flottes d'équipement de la Défense sont disponibles en temps et en lieu opportuns afin de répondre à ses besoins	% de demandes de matériel non satisfaites en raison de ruptures de stock	< 7,93 %	5,78 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Pour soutenir l'atteinte des résultats escomptés du programme ainsi que la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a poursuivi ses efforts pour **améliorer le processus d'acquisition de la Défense**. Dans le cadre de ce programme, la formation, l'identification et les transferts d'autorité ont fait l'objet d'une considération particulière afin d'assurer l'intégrité dans la conformité en ce qui concerne les obligations relatives aux marchandises contrôlées à l'échelle nationale et internationale.

Pour appuyer la réponse à la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, le Ministère a réussi à faire avancer plusieurs initiatives de modernisation des programmes de gestion des stocks dans le but de **continuer à renforcer le cadre des contrôles essentiels au soutien des exigences du Conseil du Trésor concernant l'approvisionnement, la gestion et le contrôle des stocks**. Les principales réalisations comprennent les suivantes :

- ✿ Réalisation de l'inventaire des munitions, des armes et des numéros de série du matériel de première et de deuxième ligne au sein de son infrastructure respective.
- ✿ Réalisation de l'inventaire de matériel d'une valeur de plus de 6,25 G\$ au cours de l'AF 2014-2015 :
 - Dans le cadre du projet de prise d'inventaire national, l'inventaire de matériel d'une valeur de plus de 1,05 G\$ et de stocks d'une valeur de plus de 1,03 G\$ a été réalisé au cours de l'AF 2014-2015.
 - Conformément à la directive du Chef d'état-major de la Défense/sous-ministre concernant la responsabilisation à l'égard du matériel, l'inventaire de certains comptes de matériel de la Défense d'une valeur de plus de 5,2 G\$ entre novembre 2014 et janvier 2015.
- ✿ La Défense a poursuivi une analyse des options relatives à un projet de technologie d'identification automatisée.

Sous-Sous-Programme 4.2.7 : Matériel - Coordination, développement et contrôle stratégiques

Le Programme *Matériel - Coordination, développement et contrôle stratégiques* vise à garantir que le matériel, l'équipement, les flottes d'équipement et tous les éléments de soutien de défense sont gérés, coordonnés et surveillés, de sorte qu'ils soient disponibles afin d'appuyer le Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action* et l'emploi de forces de combat polyvalentes et de dispenser les autres services de la Défense. Les résultats sont obtenus par la planification, la conception, le développement, la mise en œuvre, la coordination, le contrôle, la gouvernance, la gestion du rendement, l'établissement de rapports, la gestion des relations et des partenariats, et les services de consultation ayant trait au matériel de défense afin de répondre aux besoins en matière d'état de préparation de la Défense. Le Programme *Matériel - Coordination, développement et contrôle stratégiques* appuie la Défense en permettant la réalisation du Programme *Cycle de vie du matériel*. Les services de gouvernance et de consultation appuient aussi les Programmes de *Coordination, développement et contrôle stratégiques* des éléments de capacité du personnel militaire et de l'organisation, des biens immobiliers et des systèmes d'information, ainsi que les Programmes *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle, Recherche et développement concernant les capacités de la Défense et Services de la Défense et contributions au gouvernement*. De plus, ce Programme comprend toutes les activités de recherche internationales et industrielles, ainsi que les programmes de réglementation et la coordination et le contrôle du programme Navigabilité en réponse à la *Loi sur l'aéronautique*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
67 588 715	62 931 350	(4 657 365)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	219	214	(5)
Civils	291	252	(39)
TOTAL	510	466	(44)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La coordination, le développement et le contrôle stratégiques du matériel de la Défense répondent à ses besoins	Note en pourcentage pour le matériel de la Défense à l'indice d'évaluation du rendement de la coordination, du développement et du contrôle	80 - 100 %	81,3 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Pour appuyer ce programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a fait avancer l'initiative de **renouvellement de la Défense** pour la conception du programme de maintenance.

- ✿ L'initiative de conception du programme de maintenance a profité des 18 derniers mois pour élaborer et faire connaître une stratégie solide pour l'avenir. Les programmes de maintenance en cours de rationalisation possèdent un potentiel de rendement important et les projets pilotes dans le cadre de l'initiative sur le maintien sont également prometteurs. TPSGC et Industrie Canada ont établi - et accepté - des objectifs ambitieux pour 2015. Il faudra réaliser ces objectifs pour atteindre les cibles en matière de renouvellement de la Défense. En fin de compte, pour réussir, il faut que l'initiative soit acceptée au sein de plusieurs ministères *à tous les niveaux*, qu'elle reçoive le soutien continu de l'industrie et qu'elle donne lieu à des projets pilotes réussis et à des efforts considérables de communications et de perfectionnement professionnel.

Sous-Programme 4.3 : Cycle de vie des biens immobiliers

Le Programme *Cycle de vie des biens immobiliers* vise à fournir à la Défense les produits et services immobiliers nécessaires pour préparer les éléments de force de la Défense et remplir les obligations relatives aux Programmes *Opérations de soutien et de combat de la Défense*, *Services de la Défense et contributions au gouvernement* et aux activités de *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*. Il garantit aussi que les éléments de capacité de défense liés aux biens immobiliers sont disponibles selon les quantités, les répartitions et l'état nécessaires à la production d'éléments de force prêts à l'action et l'emploi de forces de combat polyvalentes et de dispenser les autres services de la Défense. Le Programme encadre et fournit les biens immobiliers et les services de gestion du cycle de vie nécessaires pour garantir la disponibilité des biens immobiliers, y compris les services d'acquisition et de construction de nouvelles capacités, les services de réfection et d'amélioration, les services de dessaisissement et d'aliénation, les services d'exploitation, d'entretien et de réparation, les services de navigation et de contrôle aérien les services relatifs à l'environnement et à l'assainissement, ainsi que la planification et la gouvernance du Programme. L'autorité de ce Programme découle de la *Loi sur la défense nationale*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
2 227 013 166	1 962 778 579	(264 234 588)

Remarque : L'écart est attribuable en partie à la variance expliquée dans la section portant sur le sous-sous-programme [4.3.1 : Biens immobiliers – Gestion du portefeuille](#).

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	1 360	1 466	106
Civils	4 026	3 839	(187)
TOTAL	5 386	5 305	(81)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les biens immobiliers de la Défense sont disponibles selon les quantités, les répartitions, et l'état adéquats pour répondre à ses besoins	% des biens immobiliers de la Défense nécessaires pour répondre à ses besoins	80 - 100 %	92 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Généralement, le portefeuille de la Défense répond aux exigences opérationnelles de la Défense. L'établissement de la priorité des domaines préoccupants dans le portefeuille de l'infrastructure se fait par l'entremise du Plan d'investissement. Les résultats sont fondés sur les évaluations faisant l'objet du rapport en décembre 2012 sur l'état des biens immobiliers portant sur 67 pour cent des biens immobiliers de la Défense. Ces résultats sont toujours valides. Actuellement, la Défense révise les méthodes de réalisation d'évaluations ultérieures pour qu'elles conviennent au portefeuille des biens immobiliers.

La Défense participe à la Stratégie fédérale de développement durable 2013-2016 et contribue à l'atteinte des cibles des thèmes III et IV par l'intermédiaire du programme *Cycle de vie du matériel*. Veuillez consulter la [Stratégie ministérielle de développement durable](#)⁷³ pour obtenir les détails.

Sous-Sous-Programme 4.3.1 : Biens immobiliers - Gestion du portefeuille

Le Programme *Biens immobiliers - Gestion du portefeuille* vise à garantir que les biens immobiliers de la Défense sont gérés durant tout leur cycle de vie, de sorte que les éléments des capacités immobilières de la Défense conviennent aux besoins de l'organisation et soient disponibles pour la préparation d'éléments de force prêts à l'action, la recherche et le développement concernant les capacités de la Défense, et les services de la Défense. Les résultats sont obtenus par la prestation de services d'évaluation des biens immobiliers, de détermination des exigences, de gestion de l'inventaire, et par la coordination de la prestation des services d'acquisition, d'exploitation, d'entretien, de réparation, de dessaisissement, d'aliénation, d'environnement et d'assainissement relatifs aux biens immobiliers. Le Programme *Biens immobiliers - Gestion du portefeuille* appuie la Défense en permettant directement la réalisation des Programmes *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*, *Services de la Défense et contributions au gouvernement* et *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
757 023 314	498 577 186	(258 446 128)

Remarque : Les dépenses prévues pour l'AF 2014-2015 étaient fondées sur les dépenses réelles de l'AF 2012-2013. La nature non cyclique des dépenses pour l'acquisition de biens immobiliers a une incidence sur les dépenses réelles.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	4	4	0
Civils	307	135	(172)
TOTAL	311	139	(172)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les biens immobiliers de la Défense sont disponibles dans un état conforme aux besoins de la Défense	Évaluation de l'état des installations (%) des biens immobiliers	0 - 20 %	38,2 %
	% des dépenses d'entretien, de réparation et de réfection de biens immobiliers par rapport au coût total de remplacement des biens immobiliers	3,9 %	2,91 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du programme a été évalué en fonction de deux mesures propres au programme – un indice de l'état des installations et un ratio des dépenses à la valeur de remplacement des biens immobiliers.

Les résultats sur l'état des biens immobiliers sont ceux d'évaluations menées aux bases ciblées : BFC Halifax, BFC Borden et BFC Esquimalt. L'AF 2014-2015 marque la première année de rapport sur l'état des installations à l'aide de cet indice. En moyenne, les résultats suggèrent que l'infrastructure dans ces bases a besoin d'attention et d'investissements dans le portefeuille aux fins du maintien de la capacité opérationnelle de la Défense.

La Défense continue d'investir dans l'entretien et les réparations ainsi que dans la réfection des biens immobiliers pour s'assurer que le portefeuille continue de soutenir la capacité de la Défense. Le Programme d'immobilisations ministériel (Construction) offre une approche d'ensemble soutenant les investissements stratégiques dans le portefeuille des biens immobiliers. Pour ce qui est de l'entretien et des réparations, un projet pilote a été entrepris selon une approche de gestion centralisée. Les résultats en étaient positifs puisqu'il a permis de confirmer plus rapidement le financement, la planification et l'appel d'offres. Des investissements inférieurs en raison de l'entretien et réparation surtout de contraintes de financement, continuent de faire une pression à la baisse sur l'atteinte de la cible de la SDCD de 3,9 pour cent des coûts de remplacement des biens immobiliers.

Pour appuyer ce programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a fait avancer l'initiative de **renouvellement de la Défense** pour rationaliser le portefeuille des biens immobiliers et centraliser la gestion de ces derniers.

- ✿ L'initiative de rationalisation du portefeuille des biens immobiliers continue de faire des progrès à mesure que les infrastructures et les coûts connexes de remplacement des biens immobiliers sont supprimés du portefeuille. Pour l'AF 2014-2015, 166 immeubles ont été démolis ou éliminés, tout comme l'aliénation stratégique de Jericho Beach.
- ✿ La Défense a promulgué le cadre de gestion des biens immobiliers et a poursuivi la centralisation de la gestion des biens immobiliers relevant d'une seule autorité. En avril 2014, la Défense a réduit de neuf à quatre les gardiens de biens immobiliers. L'initiative est toujours sur la bonne voie pour 2016 alors que le Ministère maintiendra un seul gardien de biens immobiliers. Ensuite, la Défense sera en mesure de gérer

efficacement le cycle de vie de l'infrastructure ministérielle au soutien des missions des Forces armées canadiennes, tout en assurant le meilleur rapport qualité-prix aux contribuables canadiens.

Sous-Sous-Programme 4.3.2 : Biens immobiliers – Acquisition

Le Programme *Biens immobiliers - Acquisition* vise à accroître ou à améliorer le portefeuille immobilier de la Défense par la prestation de services d'achat, de contrats de location-acquisition, de nouvelles constructions ou de construction de prolongation de la durée de vie, aux endroits et aux moments nécessaires, à l'appui des nouvelles capacités de la Défense. Les résultats sont obtenus par la prestation de services d'achat, de location, d'échange, de cadeaux, de servitude, de transfert, d'expropriation ou autres, selon les besoins. Le Programme *Biens immobiliers - Acquisition* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Biens immobiliers - Gestion du portefeuille*, qui, à son tour, offre les éléments de capacité de défense liés aux biens immobiliers pour les Programmes *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*, *Services de la Défense et contributions au gouvernement*, et *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
96 409 824	73 530 390	(22 879 434)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	12	8	(4)
Civils	136	122	(14)
TOTAL	148	130	(18)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le portefeuille immobilier de la Défense est élargi ou prolongé en temps opportun afin de répondre aux besoins de la Défense	% de nouvelles constructions, améliorations et réfections respectant l'échéancier initial du Secrétariat du Conseil du Trésor (plus d'un million de dollars)	90 - 100 %	90,2 %
	% de nouvelles constructions, améliorations et réfections respectant l'échéancier (plus d'un million de dollars)	90 - 100 %	65,4 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le Programme d'immobilisations ministériel (Construction) réussit bien jusqu'ici en fonction d'un modèle de gestion centralisée. La plupart des projets de réfection ont fait partie du calendrier prévu présenté au Secrétariat du Conseil du Trésor. Toutefois, il y a eu des retards associés à des modifications aux projets. Pour des renseignements détaillés sur les projets de transformation et les grands projets de l'état, voir la Section III : Renseignements supplémentaires – le rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'état⁷⁴ et le rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor⁷⁵.

Pour appuyer ce programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à assurer la **viabilité financière de la Défense**, la Défense a fait avancer l'initiative de **renouvellement de la Défense** pour mieux assurer la prestation du projet sur les biens immobiliers.

- La Défense intègre les pratiques exemplaires de l'industrie au processus de prestation intégrée de projets. Il s'agit d'une initiative complexe comprenant la collaboration du ministère de la Défense nationale et de

Construction de Défense Canada. Les efforts pour améliorer le processus d'approbation des projets du Ministère se poursuivent.

Sous-Sous-Programme 4.3.3 : Biens immobiliers – Dessaisissement et aliénation

Le Programme *Biens immobiliers - Dessaisissement et aliénation* vise à réduire le portefeuille immobilier de la Défense par la prise en charge des éléments de capacités immobilières excédentaires de la Défense. Les résultats sont obtenus par le dessaisissement en temps opportun des biens immobiliers aux endroits et aux moments nécessaires pour veiller à ce que la Défense conserve une répartition pertinente de biens immobiliers afin de répondre aux besoins de l'organisation en matière de capacité immobilière. Les résultats sont obtenus par la prestation de services d'identification de sites, d'évaluation des propriétés, d'estimation et d'évaluation, d'appel d'offres, de consultation, de négociation et d'élaboration d'ententes. Le Programme *Biens immobiliers - Dessaisissement et aliénation* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Biens immobiliers - Gestion du portefeuille*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
33 085 467	29 537 375	(3 548 092)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	2	2	0
Civils	105	45	(60)
TOTAL	107	47	(60)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le portefeuille immobilier de la Défense est réduit en temps opportun afin de répondre aux besoins de la Défense	% du territoire excédentaire lié aux biens immobiliers par rapport au total détenu	< 1 %	0,51 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le dessaisissement efficace de biens immobiliers est critique pour assurer un portefeuille durable des biens immobiliers. Les dessaisissements réduisent les contraintes sur les budgets d'entretien et de réparation des infrastructures de la Défense à long terme et contribuent à la compensation des coûts de cycle de vie de biens neufs et renouvelés. La Défense continue de rationaliser son portefeuille de biens immobiliers par le dessaisissement de biens qui ne soutiennent pas les exigences du programme.

La Défense a relevé des terrains excédentaires et les a éliminés en maintenant les biens excédentaires à un pourcentage inférieur à la cible de 1 pour cent au cours de l'AF 2014-2015.

Sous-Sous-Programme 4.3.4 : Biens immobiliers - Exploitation, entretien et réparation

Le Programme *Biens immobiliers - Exploitation, entretien et réparation* vise à fournir des services essentiels, planifiés ou non, pour l'entretien, la réparation et l'exploitation générale des éléments de capacité immobilière de la Défense (p. ex., immeubles, ouvrages et fonctions des bases) afin de garantir leur disponibilité continue et leur durabilité pour répondre aux besoins de la Défense. Les résultats sont obtenus par la prestation de services d'entretien, de réparation et d'exploitation des biens immobiliers, comme l'entretien des terrains, les services de chauffage, ventilation et conditionnement d'air, la collecte des ordures, les services de navigation, de contrôle de

la circulation aérienne et de champs de tir, ainsi que d'autres commodités liées aux biens immobiliers. Le Programme *Biens immobiliers - Exploitation, entretien et réparation* appuie la Défense en permettant directement la réalisation des Programmes *Biens immobiliers - Gestion du portefeuille, Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, Services de la Défense et contribution au gouvernement et Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
1 250 146 252	1 230 702 815	(19 443 437)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	1 315	1 425	110
Civils	3 259	3 267	8
TOTAL	4 574	4 692	118

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les biens immobiliers de la défense sont entretenus et réparés afin de répondre aux besoins de la Défense	% des unités de logements résidentiels dont l'état est acceptable pour être occupés par les membres des FAC	85 - 100 %	87,1 %
	% d'investissement en vue de l'entretien et de la réfection de biens immobiliers par rapport au coût total de remplacement des biens immobiliers	1,4 %	0,66 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Selon les données nationales en date du 31 octobre, 87 pour cent du portefeuille des logements gérés par l'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC) a été évalué et ces logements sont dans un état moyen ou supérieur. Il s'agit d'une amélioration de 3 pour cent dans l'état du portefeuille par rapport aux résultats pendant l'AF 2013-2014, surtout en raison de mises à jour des données, au remplacement de composantes en fin de cycle de vie et d'investissements de capitaux.

Le financement de l'entretien et des réparations (E et R) demeure une contrainte importante pour le MDN et selon la tendance, il est inférieur à la cible de la SDCD, soit 1,4 pour cent du coût de remplacement des biens immobiliers. Pendant l'AF 2014-2015, un projet pilote a été réalisé selon une approche centralisée de financement et les résultats ont été positifs. L'approche centralisée soutient la confirmation antérieure du financement, de la planification et de l'appel d'offres de marchés pour des projets et des services d'E et R. Étant donné les résultats positifs du projet pilote, la Défense poursuit activement l'approche centralisée pour l'E et R.

Pour appuyer ce programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a fait avancer l'initiative de **renouvellement de la Défense** afin d'optimiser la gestion des installations.

- La Défense a élaboré la Stratégie d'approvisionnement en biens immobiliers. Il est prévu que cette stratégie donnera lieu à des gains d'efficacité par la détermination stratégique de sources de marchandises, le regroupement de contrats pour l'entretien des installations et la mise en œuvre de nouveaux accords. Le Ministère a conclu un nouvel accord sur les niveaux de service dans la région de la capitale nationale et il profite des gains d'efficacité administrative.

Sous-Sous-Programme 4.3.5 : Biens immobiliers - Environnement et assainissement

Le Programme *Biens immobiliers - Environnement et assainissement* vise à permettre la production d'éléments de force prête à l'action au moyen d'activités de défense durables sur le plan environnemental et à garantir que la Défense réduit sa responsabilité par rapport aux biens immobiliers. Les résultats sont obtenus par la réalisation d'initiatives de sensibilisation et par la prestation de services d'évaluation environnementale, de gestion de l'environnement, de ressources naturelles, de communication et de consultation. En outre, l'assainissement d'éléments de capacités immobilières de la Défense permet d'obtenir des résultats par la prestation de services d'identification, d'évaluation, de caractérisation et de classification de sites, d'échantillonnage, de gestion et d'atténuation des risques, et de surveillance à long terme. Le Programme *Biens immobiliers - Environnement et assainissement* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Cycle de vie des biens immobiliers* ainsi que du Programme *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle*, du Programme *Organisation - Sécurité, protection, justice et sûreté* et des Programmes de *Coordination, développement et contrôle stratégiques des éléments de capacité du personnel militaire et de l'organisation, du matériel et des systèmes d'information*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
64 791 317	97 859 245	33 067 928

Remarque : L'écart est attribuable à la sous-estimation des dépenses prévues de ce programme.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	10	9	(1)
Civils	181	159	(22)
TOTAL	191	168	(23)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La Défense réduit ses passifs environnementaux et en matière munition explosive non explosive (UXO) liés aux biens immobiliers	% de réduction du passif d'ouverture des sites contaminés (sites pour lesquels un passif avait été déclaré au cours de l'année financière précédente)	7 %	7,1 %
	Nombre des sites avec UXO repérés et évalués par année	40	41
La Défense démontre qu'elle exerce une gérance de l'environnement responsable et durable	% des engagements de la Stratégie fédérale sur le développement durable réalisé	95 - 100 %	97,3 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Selon les résultats préliminaires, il y a une réduction de 7,1 pour cent dans le passif d'ouverture des sites contaminés au cours de l'AF 2014-2015, ce qui dépasse la cible.

La Défense continue de réaliser des évaluations aux sites présentant des risques pour la santé humaine ou de l'environnement. Au cours de l'AF 2014-2015, 41 sites ont été évalués. D'après ces évaluations, un site ne présente « aucun risque », 38 sites présentent un « faible risque de munitions explosives non explosées » et deux sites présentent un « risque moyen ».

La Défense nationale demeure engagé au soutien de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) du gouvernement du Canada. Au cours de l'AF 2014-2015, la Défense a atteint 97 pour cent de ses cibles relatives à la SFDD. Le Ministère a élaboré un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de mieux soutenir l'atteinte des cibles de la SFDD pour la réduction des GES.

Pour appuyer ce programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a fait avancer des initiatives visant à **faire connaître la Stratégie environnementale de la Défense**.

- ✿ La Défense a mis en œuvre des plans de gestion de la Stratégie environnementale de la Défense (SED) dans les domaines de l'équipement, de l'infrastructure et des services internes. Ces plans de gestion permettent d'assurer l'intégration de considérations environnementales dans les activités soutenant le mandat de la Défense.
- ✿ Au sein de la Défense, la gestion de l'environnement est intégrée à l'échelle du Ministère. Au cours de l'AF 2014-2015, la gestion du programme sur l'environnement a été soutenue par un processus rationalisé de gouvernance et par la mise en place d'un nouveau modèle de réseau permettant l'échange d'informations, la transparence et la collaboration à l'échelle du Ministère sur des questions relatives à l'environnement. De plus, la Défense a créé un répertoire environnemental, dont tout le personnel de la Défense a accès. Collectivement, les initiatives à cet égard soutiennent les gains d'efficacité dans la gestion du programme sur l'environnement au sein de la Défense.

Sous-Sous-Programme 4.3.6 : Biens immobiliers - Coordination, développement et contrôle stratégiques

Le Programme *Biens immobiliers - Coordination, développement et contrôle stratégiques* vise à garantir que les biens immobiliers de la Défense et l'environnement naturel sont gérés, coordonnés et surveillés, de sorte qu'ils soient disponibles pour la production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action et l'emploi de forces de combat polyvalentes et de dispenser les autres services de la Défense. Les résultats sont obtenus par la planification, la conception, le développement, la mise en œuvre, la coordination, le contrôle, la gouvernance, la gestion du rendement, l'établissement de rapports, la gestion des relations et des partenariats, et les services de consultation ayant trait aux biens immobiliers de la Défense afin de répondre aux besoins en matière d'état de préparation de la Défense et de se conformer au programme du gouvernement fédéral. Le Programme *Biens immobiliers - Coordination, développement et contrôle stratégiques* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Cycle de vie des biens immobiliers*. Les services de gouvernance et de consultation appuient aussi les Programmes *Coordination, développement et contrôle stratégiques des éléments de capacité* du personnel militaire et de l'organisation, du matériel et des systèmes d'information, ainsi que les Programmes *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle, Recherche et développement concernant les capacités de la Défense et Services de la Défense et contributions au gouvernement*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
25 556 991	32 571 568	7 014 576

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	20	18	(2)
Civils	38	110	72
TOTAL	58	128	70

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La coordination, le développement et le contrôle stratégiques des biens immobiliers de la Défense répondent aux besoins de la Défense	% des biens immobiliers de la Défense à l'indice d'évaluation du rendement de la coordination, du développement et du contrôle	80 - 100 %	62,5 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Dans le cadre de ce programme, la gestion et la centralisation des biens immobiliers de la Défense ont continué à évoluer et à s'améliorer. Par la centralisation des biens immobiliers, Infrastructure et Environnement de la Défense peut mieux garder en vue les processus et les contrôles opérationnels ainsi que les plans de détermination et d'atténuation des risques dans l'ensemble du portefeuille des biens immobiliers. Les initiatives de transformation de l'infrastructure et de l'environnement, dont celles qui sont associées à l'initiative de renouvellement de la Défense ayant pour but d'améliorer les processus opérationnels et la coordination stratégique sont en cours et en train d'être mises au point. La détermination des risques dans le portefeuille des biens immobiliers de la Défense est en cours et ces risques feront l'objet d'un rapport dans le cadre de la nouvelle structure de gouvernance. L'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action de la direction comprenant l'atténuation des risques se poursuivront, le cas échéant. Au fur et à mesure, une fois que les initiatives de transformation sont bien établies et que la capacité a été renforcée, il est prévu que la coordination et les contrôles stratégiques relatifs au portefeuille des biens immobiliers de la Défense, à l'environnement et aux peuples autochtones seront améliorés.

Pour appuyer ce programme et la priorité organisationnelle consistant à **assurer l'excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger pour assurer la défense du Canada et la protection de la population canadienne**, la Défense a maintenu son **soutien des efforts du gouvernement relatifs aux obligations légales envers les peuples autochtones du Canada**.

- ✿ Le réseau de la Défense sur les affaires autochtones a activement engagé les agents responsables de la Défense aux fins de la sensibilisation sur des enjeux autochtones et de l'échange d'informations pour s'assurer que les obligations envers les peuples autochtones sont respectées.
- ✿ La mise au point de la « Liste de vérification visant à déterminer s'il y a obligation légale de consulter » se poursuit de pair avec les politiques connexes, à l'aide du réseau de la Défense sur les affaires autochtones, son engagement actif et sa collaboration avec la haute direction de la Défense.

Pour appuyer ce programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a poursuivi la **mise en œuvre de la Stratégie de conformité de la Défense en matière d'infrastructure**.

- ✿ L'élaboration de la stratégie de surveillance de la conformité relative à l'infrastructure et l'environnement et la mise en correspondance de cette stratégie avec la gestion centralisée du portefeuille sous un seul gardien sont en cours. Cette stratégie soutient la prise de décisions cohérentes et éclairées aux fins précises de l'établissement de la priorité et de la gestion du risque de la conformité aux lois relatives aux normes architecturales, à la protection contre les incendies, à l'ingénierie et à l'environnement ainsi qu'aux politiques et accords du gouvernement du Canada. Plus précisément, le MDN et les FAC gèrent un programme d'échantillonnage de conformité de l'architecture et de l'ingénierie dans le cadre duquel la conformité dans neuf catégories générales de systèmes d'ingénierie à l'échelle du portefeuille fait l'objet d'évaluations et de rapports sur un cycle de trois ans. Les gardiens reçoivent les résultats de l'échantillonnage de conformité aux fins de la rétroaction et la prise de mesures correctives. La sûreté nucléaire fait l'objet d'un programme de conformité bien établi assurant la sûreté radiologique du personnel et de l'environnement. Des examens de la conformité des services d'incendie sont réalisés dans tous les sites du MDN et des FAC tous les trois ans environ, dans le but de vérifier la conformité des programmes locaux de protection respiratoire et contre les incendies aux 300 critères publiés dans les

politiques et les normes ministérielles. L'élaboration d'une stratégie de conformité relative à l'environnement est en cours.

Dans le cadre de l'initiative de renouvellement de la Défense, le Ministère continue de poursuivre les occasions de gains d'efficacité alors qu'il centralise la gestion des biens immobiliers sous une seule autorité. Cela comprend le renforcement de la fonction de la coordination stratégique en ce qui concerne la gestion des biens immobiliers de la Défense.

Sous-Programme 4.4 : Cycle de vie des systèmes d'information

Le Programme *Cycle de vie des systèmes d'information* vise à garantir que l'infrastructure et les applications des systèmes d'information sont disponibles pour la préparation d'éléments de force prêts à l'action, la recherche et le développement concernant les capacités de la Défense, et les services de la Défense, et remplir les obligations relatives aux Programmes *Opérations de soutien et de combat de la Défense, Services de la Défense et contributions au gouvernement* et aux activités de *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*. Il garantit aussi que les éléments de capacité de défense liés à l'infrastructure et aux applications des systèmes d'information sont disponibles selon les quantités, les répartitions et l'état nécessaires pour appuyer la préparation d'éléments de force prêts à l'action et l'emploi de forces de combat polyvalentes et de dispenser les autres services de la Défense. Le Programme encadre et fournit l'infrastructure et les applications des systèmes d'information de la Défense et les services de gestion du cycle de vie nécessaires pour garantir la disponibilité des systèmes d'information et des applications, y compris les services d'acquisition, les services de développement et de déploiement, les services de gestion du système et de soutien des utilisateurs, de même que la planification et la gouvernance du Programme. L'autorité de ce Programme découle de la *Loi sur la défense nationale*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
693 731 305	801 431 686	107 700 381

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	1 355	1 317	(38)
Civils	1 544	1 402	(142)
TOTAL	2 899	2 719	(180)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les applications et systèmes d'information de la Défense sont disponibles selon les quantités, les répartitions, et l'état adéquats pour répondre aux besoins de la Défense	% de temps où les réseaux de systèmes d'information sont accessibles	90 - 100 %	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le portefeuille du cycle de vie des systèmes d'information du Ministère est acceptable et répond aux exigences opérationnelles de la Défense. Les résultats sont fondés sur la disponibilité continue de ses applications et systèmes opérationnels.

La Défense continue d'élaborer des initiatives visant à créer des économies de coûts par l'entremise de l'initiative de renouvellement de la Défense dans les domaines de la gestion du portefeuille des applications, la gestion de services en TI et la gouvernance des TI.

La Défense participe à la Stratégie fédérale de développement durable 2013-2016 et contribue à l'atteinte des cibles du thème IV par l'intermédiaire du programme du *cycle de vie des systèmes d'information*. Veuillez consulter la Stratégie ministérielle de développement durable⁷⁶ pour obtenir les détails.

Sous-Sous-Programme 4.4.1 : Systèmes d'information - Gestion du portefeuille

Le Programme *Systèmes d'information - Gestion du portefeuille* vise à garantir que l'infrastructure et les applications des systèmes d'information de la Défense sont gérées durant tout leur cycle de vie, de sorte que les éléments des capacités de systèmes d'information de la Défense conviennent aux besoins de l'organisation et soient disponibles pour la production d'éléments de force prêts à l'action, la recherche et le développement concernant les capacités de la Défense, et les services de la Défense. Il vise aussi à garantir que les applications relatives au commandement, au contrôle, aux communications, au renseignement, à la surveillance et à la reconnaissance soient sécurisées et disponibles à des endroits divers où la continuité de l'information doit être maintenue lorsqu'il y a interruption des communications. Les résultats sont obtenus par la prestation de services d'évaluation et par la détermination et la coordination des services d'acquisition, de développement, de déploiement et de gestion des systèmes et de soutien aux utilisateurs. Le Programme *Systèmes d'information - Gestion du portefeuille* appuie la Défense en permettant directement la réalisation des Programmes *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, Services de la Défense et contributions au gouvernement et Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
245 288 460	246 338 578	1 050 118

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	92	89	(3)
Civils	174	139	(35)
TOTAL	266	228	(38)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
L'infrastructure et les applications de systèmes d'information de la Défense sont disponibles afin de répondre aux besoins de la Défense	% du portefeuille d'applications du MDN considéré comme sain	90 - 100 %	80 %

Remarque : 80 pour cent du portefeuille des applications de la Défense a été classé en catégories : à tolérer ou à faire l'objet d'investissements. Le 20 pour cent restant sera examiné pour en déterminer le caractère convenable et sera éliminé s'il ne répond plus aux besoins de la Défense.

Analyse du rendement et leçons retenues

Pour appuyer ce programme et réaliser la priorité organisationnelle consistant à **assurer l'excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger pour assurer la défense du Canada et la protection de la population canadienne**, la Défense a fait avancer les initiatives suivantes afin de **fournir un environnement de GI et TI intégré et efficace pour appuyer toutes les opérations de la Défense** :

- La Défense met en place une politique sur les opérations d'un réseau virtuel, établi des organismes virtuels qui protégeront les réseaux de la Défense et lance des projets pour fournir des capacités virtuelles à la Défense.

Pour appuyer ce programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a fait avancer l'initiative de gestion du portefeuille des applications afin de **mettre en œuvre l'initiative de renouvellement de la Défense**. À la fin de l'AF 2014-2015 :

- La Défense achevait l'inventaire des applications à l'échelle des FAC et avait déterminé les applications essentielles et indispensables à la mission. À l'avenir, des plans de maintien seront élaborés alors que la rationalisation des applications en double et non essentielles se poursuit. Des feuilles de route seront créées pour la rationalisation des applications aux fins du retrait de service d'autres applications en fin de cycle de vie à l'avenir.

Sous-Sous-Programme 4.4.2 : Systèmes d'information - Acquisition, développement et déploiement

Le Programme *Systèmes d'information - Acquisition, développement et déploiement* vise à accroître ou à améliorer le portefeuille d'applications et d'infrastructure de systèmes d'information sécurisés par la prestation de services d'acquisition, de développement et de déploiement afin de répondre aux besoins de la Défense en matière de commandement, de contrôle, de communications, d'informatique, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance. Les résultats sont obtenus par la prestation de services de gestion et d'élaboration de projets d'acquisition, de services de gestion et d'élaboration de projets de développement, de services d'essai et de services de déploiement. Le Programme *Systèmes d'information - Acquisition, développement et déploiement* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Systèmes d'information - Gestion du portefeuille*, qui, à son tour, offre les éléments de capacité de défense liés aux systèmes d'information pour les Programmes *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*, la prestation de *Services de la Défense et contributions au gouvernement* et de *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
160 997 860	175 506 480	14 508 620

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	125	114	(11)
Civils	452	427	(25)
TOTAL	577	541	(36)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Le portefeuille de systèmes d'information sécurisés de la Défense est élargi afin de répondre aux besoins d'interopérabilité de la Défense	% de projets d'immobilisations de systèmes d'information qui respectent l'échéancier (calendrier initial)	85 - 100 %	89 %
	% de projets d'immobilisations de systèmes d'information qui respectent l'échéancier (calendrier modifié)	85 - 100 %	89 %
	% de projets de systèmes d'information qui nécessitent l'attention de la haute direction	4 %	0 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Pour appuyer ce programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer l'excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger pour assurer la défense du Canada et la protection de la population canadienne**, la Défense a pris des mesures pour **élaborer des initiatives et les mettre en œuvre** afin d'intégrer la gestion de la sécurité aux opérations ministérielles :

- La Défense a remplacé le programme de certification et d'accréditation par le programme d'évaluation et d'autorisation de la sécurité qui s'applique dorénavant à tout nouveaux systèmes de GI et de TI. La prise de mesures est en cours pour faire migrer les systèmes de GI et de TI qui sont actuellement à l'étape d'exploitation et de maintenance vers le nouveau programme.
- La Défense a renforcé davantage la sécurité des systèmes d'information par l'élaboration des Ordonnances et directives de sécurité de la Défense nationale qui résument la politique sur la sécurité des TI.

Pour appuyer ce programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a fait avancer l'initiative de **mise en œuvre du renouvellement de la Défense**.

- En mettant un accent sur les contrôles en matière d'approvisionnement en GI/TI, la Défense a créé des mécanismes optimisés d'approvisionnement en raison desquels des économies de coûts sont attendues au cours de l'AF 2015-2016. De plus, la Défense compte réviser le processus d'approvisionnement de biens d'informatique répartie et est en train d'élaborer un instrument officiel de politique de soutien; la diffusion est prévue pour l'AF 2016-2017.

Sous-Sous-Programme 4.4.3 : Systèmes d'information - Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs

Le Programme *Systèmes d'information - Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs* vise à fournir des services de gestion de systèmes et de soutien aux utilisateurs pour les systèmes d'information de la Défense en temps opportun et à l'endroit voulu pour la production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, et l'emploi de forces de combat et pour dispenser les autres services de la Défense. Les résultats sont obtenus par la prestation de services de dessaisissement, d'aide à la résolution de problèmes, de formation et de soutien. Le Programme *Systèmes d'information - Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs* appuie la Défense en permettant directement la réalisation des Programmes *Système d'information-Gestion de portefeuille, Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action, Services de la Défense et contributions au gouvernement et Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
186 514 223	218 916 017	32 401 794

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	880	888	8
Civils	758	729	(29)
TOTAL	1 638	1 617	(21)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les systèmes d'information de la Défense et le soutien aux utilisateurs sont disponibles, au besoin, afin de répondre aux besoins de la Défense	% de tickets du Centre d'opérations des réseaux des Forces canadiennes résolus conformément aux normes de l'accord sur les niveaux de service	90 - 100 %	89,5 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le Centre d'opérations des réseaux des Forces canadiennes a résolu 641 des 716 tickets conformément aux normes de l'accord sur les niveaux de service.

Pour appuyer ce programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer l'excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger pour assurer la défense du Canada et la protection de la population canadienne**, la Défense a pris des mesures pour **élaborer des initiatives et les mettre en œuvre** afin d'intégrer la gestion de la sécurité aux opérations ministérielles :

- La Défense a fait avancer le renouvellement de ses politiques et normes sur la sécurité de la GI/TI en vue de s'assurer de la sécurité, de la disponibilité et de l'accessibilité continues des réseaux.

Pour appuyer ce programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a fait avancer des activités afin de **mettre en œuvre l'initiative de renouvellement de la Défense** :

- Grâce à la coopération active à l'échelle du Ministère, 929 applications dans le portefeuille des applications de la Défense ont été retirées de service.
- La Défense a fait avancer les travaux de mise en place d'une boîte à outils commune et d'un catalogue de services des TI, ainsi que les travaux de consolidation des centres de gestion des services régionaux (CGSR), notamment la planification détaillée destinée au responsable du CGSR à Halifax, en Nouvelle-Écosse, et du CGSR dans la région de la capitale nationale.

Sous-Sous-Programme 4.4.4 : Systèmes d'information – Coordination, développement et contrôle stratégiques

Le Programme *Systèmes d'information - Coordination, développement et contrôle stratégiques* vise à garantir que les applications et les systèmes d'information de la Défense sont sécurisés, gérés, coordonnés et surveillés, de sorte qu'ils soient disponibles pour la production d'éléments de force prêts à l'action et l'emploi de forces de combat polyvalentes et de dispenser les autres services de la Défense. Les résultats sont obtenus par la planification, la conception, le développement, l'évaluation de la sécurité, la mise en œuvre, la coordination, le contrôle, la gouvernance, la gestion du rendement, l'établissement de rapports, la gestion des relations et des partenariats, et les services de consultation ayant trait aux applications et aux systèmes d'information de la Défense. Le Programme *Systèmes d'information - Coordination, développement et contrôle stratégiques* appuie la Défense en permettant la réalisation du Programme *Cycle de vie des systèmes d'information*. Les services de gouvernance et de consultation appuient aussi les Programmes de *Coordination, développement et contrôle stratégiques* des éléments de capacité du personnel militaire et de l'organisation, du matériel et des biens

immobiliers, ainsi que les Programmes *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle, et Services de la Défense et contributions au gouvernement et Recherche et développement* concernant les capacités de la Défense.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
100 930 762	160 670 611	59 739 849

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	258	226	(32)
Civils	160	107	(53)
TOTAL	418	333	(85)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La coordination, le développement et le contrôle stratégiques des systèmes et des applications d'information de défense répondent aux besoins de la Défense	Note en pourcentage des systèmes d'information de défense à l'indice d'évaluation du rendement de la coordination, du développement et du contrôle	80 - 100 %	75 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le Groupe de gestion de l'information de la Défense a continué d'intégrer le risque dans le processus de planification des opérations. L'examen des risques et des incertitudes a eu lieu au moins une fois par an. Des plans d'atténuation existaient pour les principales préoccupations et en particulier, celles qui sont liées aux priorités de la Défense ou qui sont survenues par suite de vérifications ou d'examens. Les plans d'atténuation pour la plupart des risques ont été mis en œuvre, le cas échéant. Un suivi sur les progrès a été communiqué au membre de la haute direction en fonction des besoins.

Pour appuyer ce programme et réaliser la priorité organisationnelle consistant à **assurer l'excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger pour assurer la défense du Canada et la protection de la population canadienne**, la Défense a fait avancer des initiatives afin de **fournir un environnement de GI et TI intégré et efficace pour appuyer toutes les opérations de la Défense** :

- ✿ Au moyen de politiques, de normes et de la direction et par le développement de nouvelles capacités dans le domaine virtuel, la Défense a renforcé la capacité de défendre ses réseaux.
- ✿ Une stratégie de gouvernance de commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance (C4ISR) a été mise en œuvre pour répondre aux problèmes de développement de la capacité, soulignés dans un premier temps dans le rapport du Bureau du vérificateur général de 2005, concernant un manque de coordination du programme C4ISR en général. Cette stratégie de gouvernance s'aligne sur le cadre de gouvernance du Comité des capacités de la Défense et le Forum sur le développement de la Force nouvellement établi. Le mécanisme de coordination des systèmes d'information C4ISR qui en résulte permettra d'assurer le développement cohérent de tels systèmes à l'échelle des FAC.
- ✿ Un nouveau document sur le concept des opérations de GI/TI de la Défense n'a pas été produit comme prévu; toutefois, la question de ce document sera abordée de nouveau après l'approbation de la gouvernance de GI et de TI dans le cadre de l'initiative de renouvellement de la Défense.

Pour appuyer ce programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a poursuivi la **mise en œuvre de la transition vers Services partagés Canada** :

- La Défense a continué à renforcer et à développer sa relation avec Services partagés Canada afin de s'assurer que les priorités du Ministère relatives à la GI/TI sont clairement communiquées pour que les besoins de la Défense soient bien compris et comblés.

Pour appuyer ce programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a pris des mesures pour avancer l'initiative **de mise en œuvre du renouvellement de la Défense**.

- Le renouvellement de la gouvernance de GI/TI a entraîné des changements au calendrier aux fins de l'élaboration de plans plus granulaires. Les efforts de coordination avec l'initiative d'allégement du quartier général ont une incidence sur l'initiative à cet égard. Pour faire avancer cette initiative, Gartner Consulting a présenté sa première étude – un jalon dans l'élaboration d'un plan pour la prestation d'un programme cohérent de GI/TI, y compris une gouvernance mise au point de la GI.

Programme 5.0 : Recherche et développement concernant les capacités de la Défense

Le Programme *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense* vise à fournir les bases analytiques et les connaissances nécessaires pour prévoir les changements relatifs aux menaces et à la sécurité et pour déterminer la demande se rattachant aux capacités de la Défense à court et à long terme afin de permettre une prise de décisions stratégiques fondées sur les résultats qui harmonisent l'introduction, la modification et le dessaisissement des capacités de la Défense et guident l'application des capacités existantes selon des degrés de risque acceptables. Les résultats sont obtenus par : l'établissement et la surveillance des objectifs à court terme de préparation des éléments de force et de l'exécution des opérations de la Défense; la détermination des leçons retenues à partir des opérations antérieures; l'évaluation des tendances en matière de défense et de sécurité; le développement et l'intégration de nouvelles connaissances et de nouveaux systèmes ainsi que de nouvelles méthodes pour exécuter les opérations; l'élaboration d'approches et la réalisation d'analyses des capacités de la Défense sur le plan stratégique, opérationnel et tactique; l'évaluation des capacités actuelles et futures; l'élaboration et l'évaluation de solution de rechange pour la Défense; la prestation d'une surveillance et expertise concernant les capacités de la Défense; et la planification de l'utilisation des capacités de la Défense pour des capacités de la Défense durables dans l'avenir. Ainsi, ce Programme appuie la Défense en fournissant les produits et services essentiels au Programme de *Production d'éléments de capacité de la Défense*, au Programme de *Production d'éléments de force prête à l'action de la Défense* et, en partie, au Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* ainsi qu'au Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*. Ce Programme habilite aussi directement la réalisation de la gestion et de la surveillance de la Défense dans son ensemble.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales (pouvant être utilisées)	Dépenses réelles (autorisations utilisées)	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
326 339 123	326 339 123	381 089 627	462 489 089	136 149 966

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	840	788	(52)
Civils	1 484	1 381	(103)
TOTAL	2 324	2 169	(155)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les intervenants de la Défense sont au courant des risques liés à l'introduction, à la préparation, à l'application, à la modification et au dessaisissement des capacités de défense à court et à long terme	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement pour la recherche et le développement des capacités de défense	81 - 100 %	90 %

Analyse du rendement et leçons retenues

L'Orientation sur les capacités de la Force a été approuvée et constitue une orientation stratégique destinée aux Commandants concernant les priorités de développement de la Force, et ce, par une description générale des besoins de capacités précises des FAC et ensuite, une traduction de ces besoins en ressources (personnel, argent et temps) dans le plan d'investissement et le plan pluriannuel des effectifs. L'Orientation sur les capacités de la Force est un document qui sera modifié en fonction de changements aux politiques de la Défense ou de données nouvelles issues d'analyses de scénario. Actuellement, la mise à jour de ce document est envisagée au besoin pour faire l'objet de discussions entre les membres de la haute direction quant à la forme des FAC à l'avenir.

Sous-Programme 5.1 : Conception, intégration et développement en matière de capacité

Le Programme *Conception, intégration et développement en matière de capacité* offre une expertise ciblée pour élaborer et mettre en œuvre de nouvelles capacités, pour acquérir de nouvelles connaissances, pour intégrer les connaissances à partir de sources internes et externes, pour élaborer de nouveaux concepts, et pour inventer des façons de fournir un avantage concurrentiel dans les opérations militaires et d'accroître l'efficacité des programmes de la Défense. Les résultats sont obtenus par l'élaboration, la démonstration, la mise à l'essai et l'évaluation de systèmes et de technologies avancés, et par l'intégration de ceux-ci et d'autres recherches scientifiques aux programmes de la Défense; par la détermination des leçons retenues à partir des opérations en cours et antérieures; par la production de nouveaux concepts et de nouvelles doctrines; par la conception et l'évaluation de capacités de recharge; par la planification, la surveillance et l'expertise en ce qui concerne l'introduction et le dessaisissement de capacités; et par l'élaboration d'analyses permettant la prise de décisions fondées sur les résultats concernant la sélection et l'utilisation efficace des capacités sur le plan stratégique, opérationnel et tactique. Les produits et services fournis dans le cadre de ce Programme appuient la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Orientation stratégique et soutien à la planification*. Ils permettent aussi l'exécution de certains aspects du Programme *Production des éléments de capacité de la Défense*, du Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*, du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense*, et du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
305 548 337	385 285 335	79 736 999

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	755	708	(47)
Civils	1 432	1 312	(120)
TOTAL	2 187	2 020	(167)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des plans permettant des ajustements aux éléments de la capacité de défense sont établis, harmonisés et surveillés	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement du développement et de l'intégration de la conception de la capacité	81 - 100 %	90 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le Chef du développement des Forces a examiné les concepts existants, consolidé les objectifs clés et produit un concept révisé des opérations C4ISR et un nouveau concept des opérations de renseignement, surveillance et reconnaissance (RSR) interarmées. Ces concepts se fondent sur les expériences antérieures, les leçons opérationnelles et l'engagement soutenu avec des alliés lors d'opérations, exercices et activités d'expérimentation.

Sous-Sous-Programme 5.1.1 : Conception et gestion des capacités

Le Programme *Conception et gestion des capacités* encadre l'exécution d'activités de conception, d'élaboration et de développement, et prévoit l'introduction ou la modification de capacités de la Défense permettant d'obtenir les résultats escomptés durant l'exécution d'une opération de la Défense ou la prestation d'un service de la Défense. Les capacités de la Défense sont constituées de diverses combinaisons d'éléments de force, soit les entités qui exécutent les tâches permettant d'obtenir les résultats escomptés durant les opérations. Ce Programme mise sur des approches de système des systèmes pour décrire, analyser, concevoir et gérer chaque capacité en tant que système d'éléments de capacité (c.-à-d. : personnel militaire, matériel et systèmes d'information, information et biens immobiliers) qui doivent être intégrés de façon durable afin de produire des éléments de force nouveaux ou améliorés. Les résultats sont obtenus par la surveillance des exigences de spécification, de conception et d'élaboration et par la surveillance et la coordination du processus de prestation et d'élaboration des spécifications d'éléments de capacité individuels pour l'intégration des éléments de force. Ce Programme appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Orientation stratégique et soutien à la planification* et des programmes de gestion du cycle de vie ayant trait à l'acquisition à la mise à niveau et intégration et au dessaisissement et aliénation des éléments de capacité de défense. Il a également une incidence sur le Programme *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
50 726 977	72 419 483	21 692 506

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	279	250	(29)
Civils	45	14	(31)
TOTAL	324	264	(60)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des options de modification des capacités de dépenses en vue de combler les lacunes en matière de capacité sont produites	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement de la gestion et de la conception de la capacité	81 - 100 %	90 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Pour appuyer ce programme et la priorité organisationnelle consistant à **renforcer l'Équipe de la Défense**, la Défense a présenté **un plan exhaustif visant à optimiser les effectifs militaires et civils** :

- Continuer l'élaboration des processus en vue d'un plan pluriannuel des effectifs, validant les besoins en personnel militaire et civil et établissant l'ordre de priorité en fonction des contraintes connues actuelles et futures relatives à la dotation en personnel qui sont associées aux besoins communs et interarmées en matière de défense et au développement de capacités nouvelles et émergentes au sein des Forces.

Sous-Sous-Programme 5.1.2 : Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre

Le Programme *Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre* vise à prévoir le rendement et sa fiabilité et, par conséquent, à obtenir des possibilités accrues de réussite et à réduire le risque d'échec dans les opérations et les services de la Défense. Les résultats sont obtenus par la conception, l'élaboration et l'essai de principes, de méthodes et d'approches qui, à leur tour, deviennent les concepts, la doctrine et les normes guidant la façon dont on devrait exécuter les tâches sur le plan stratégique, opérationnel et tactique durant les activités du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* et la prestation du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*. Les innovations dans l'élaboration et l'évaluation de nouveaux concepts et de nouvelles doctrines sont rendues possibles par les services d'expérimentation militaire et les services de modélisation et de simulation s'y rattachant. La prestation de services de collecte, d'analyse, de synthèse et de distribution, puis d'intégration des leçons apprises à partir des opérations antérieures est essentielle à ce Programme. Les produits et services offerts dans le cadre de ce Programme appuient la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Conception et gestion des capacités* ainsi que du Programme *Coordination, commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales*. Ce Programme est également essentiel à la réalisation du Programme *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle*.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
64 116 183	77 823 794	13 707 611

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	372	366	(6)
Civils	53	52	(1)
TOTAL	425	418	(7)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les concepts et la doctrine opérationnels améliorent la souplesse au cours de l'introduction, de la préparation et de l'application des capacités de défense	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement sur l'état du concept et de la doctrine	81 - 100 %	53 %
Les essais permettent de déterminer le caractère adéquat de nouveaux concepts militaires, de doctrines, de méthodes et de systèmes en fonction des besoins de la Défense	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement de la qualité et de l'incidence des expériences sur la guerre	81 - 100 %	100 %
Les leçons retenues d'opérations passées sont intégrées afin d'améliorer la souplesse au cours de l'introduction, de la préparation et de l'application des capacités de défense	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement de la qualité et de l'incidence des leçons retenues	81 - 100 %	79 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du programme *Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre* a été évalué par rapport à l'objectif de réussite à 81 pour cent en fonction de trois indices d'évaluation. Le résultat à l'indice d'évaluation du rendement sur l'état du concept et de la doctrine indique une réduction des extrants. Cela s'explique des pénuries de personnel dans le module de la doctrine au cours de l'exercice financier, des priorités concurrentes pour les experts en la matière du MDN et des FAC contribuant à la doctrine et les changements dans les politiques, en raison desquels la doctrine en cours de mise à jour est devenue obsolète avant sa publication. L'indice d'évaluation du rendement de la qualité et de l'incidence des leçons retenues se concentre uniquement sur les efforts par l'entremise du Centre de guerre des Forces canadiennes. Selon les résultats réels, il faut plus de travaux pour entièrement intégrer les leçons retenues des efforts dans l'ensemble de la Défense.

Pour soutenir l'atteinte des résultats escomptés du programme ainsi que la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a **mise en œuvre des initiatives de renouvellement de la Défense** aux fins du développement des capacités en matière de simulation et d'environnement synthétique afin d'améliorer le développement des capacités interarmées et l'efficacité de l'instruction. Ces initiatives comprenaient les suivantes :

- ✿ La production de la Stratégie de simulation de l'ARC de 2025 et l'établissement d'un projet de mise en œuvre;
- ✿ Le développement de la capacité à mettre en réseau les biens de simulation de l'ARC, de la MRC et de l'AC; et
- ✿ L'avancement de la passation de contrats pour la mise en œuvre d'importantes activités conjointes d'optimisation de la formation dans un environnement synthétique.

Afin de soutenir davantage l'atteinte des résultats escomptés du programme, la Défense a réalisé le déploiement de la base de données SMaRT qui permettra la prise de meilleures décisions en déterminant la capacité de disponibilité opérationnelle et en établissant des liens entre la posture de la force et la disponibilité opérationnelle et les processus ministériels d'affectation des ressources.

Sous-Sous-Programme 5.1.3 : Développement et intégration des sciences et des systèmes

Le Programme *Développement et intégration des sciences et des systèmes* vise à élaborer et à résumer les nouvelles connaissances, et à intégrer les progrès dans les sciences, les systèmes et la technologie pour conférer un avantage concurrentiel dans les opérations militaires et accroître l'efficacité dans d'autres programmes de la Défense. Il vise également à résumer l'information et à élaborer des méthodes ainsi que des analyses pour permettre la prise de décisions fondées sur les résultats en ce qui concerne l'utilisation efficace des capacités de la Défense et les améliorations à la mise en œuvre des programmes de la Défense sur le plan stratégique, opérationnel et tactique présentement et dans l'avenir. Les résultats sont obtenus par la réalisation de recherches de base effectuées au moyen de méthodes scientifiques, par la prestation de systèmes avancés et de concepts de systèmes, par l'essai et l'évaluation de systèmes et de technologies actuels, par l'intégration de systèmes humains, par l'élaboration d'analyses avancées et par l'intégration de renseignements scientifiques dans les autres programmes de défense. Les innovations et les progrès dans les sciences, les systèmes et la technologie réalisés dans le cadre de ce Programme appuient la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Conception et gestion des capacités* du Programme *Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre* et, dans certains cas, du Programme *Coordination, Commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales*. Les produits et services découlant de ce Programme, servant à la prise de décisions fondées sur les résultats, appuient la Défense en permettant la réalisation des sous-programmes faisant partie du Programme *Intégration et développement* concernant les capacités de la Défense ainsi que des Programmes de *coordination, de commandement et de contrôle* qui régissent l'exécution des *Opérations de soutien et de combat de la Défense*, les *Services de la Défense et contributions au gouvernement*, la *production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action* et la *production d'éléments de capacité de la Défense*. Ce Programme appuie aussi directement la gestion et la surveillance de la Défense dans son ensemble.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
190 705 176	235 042 059	44 336 882

Remarque : L'écart est attribuable à la sous-estimation des dépenses prévues de ce programme.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	104	92	(12)
Civils	1 334	1 246	(88)
TOTAL	1 438	1 338	(100)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des éléments de connaissances, des technologies et des systèmes sont explorés, développés et intégrés en vue d'atteindre des niveaux accrus de souplesse au cours de la préparation et de l'application des capacités de défense	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement sur le développement et l'intégration	80 - 100 %	80 %
Les décisions stratégiques et opérationnelles ayant une incidence sur l'agilité de la défense sont fondées sur des données probantes et éclairées à l'aide de méthodes, de modèles et d'outils analytiques	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement sur l'exploitation des conseils et des connaissances	80 - 100 %	81 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du programme Développement et intégration des sciences et des systèmes a été évalué par rapport à l'objectif de réussite à 80 pour cent en fonction de trois indicateurs clés internes et deux indicateurs clés externes (rétroaction des clients) au niveau des projets. Le rendement interne réel atteint était : 83 pour cent (portée); 82 pour cent (calendrier); 75 pour cent (budget). Le rendement externe réel atteint était : 86 pour cent (portée); 85 pour cent (calendrier). Il s'agit de la première période de référence à inclure des indicateurs externes du rendement. La grande satisfaction de la clientèle peut être attribuée en partie à un nouveau processus de formulation de programme qui a donné lieu à une meilleure correspondance avec les priorités des intervenants de la Défense.

Pour fournir un environnement de GI et TI intégré et efficace pour appuyer toutes les opérations de la Défense et répondre à la priorité organisationnelle assurer l'excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger pour assurer la défense du Canada et la protection de la population canadienne, l'initiative concernant la capacité de cyberdéfense automatisée (ACDC) a reçu une approbation provisoire à titre de nouvel investissement important pour composer de manière proactive avec les vulnérabilités virtuelles et atténuer les attaques en temps quasi réel. Son objectif consiste à mettre sur pied une capacité de cyberdéfense automatisée complète pour les FAC permettant de prendre des décisions plus rapidement et ainsi d'intervenir plus promptement en cas de cybermenace. L'initiative ACDC misera considérablement sur une confiance mutuelle accrue avec les partenaires de la collectivité des cinq. Cet investissement sera réparti entre trois projets existants. Une composante de l'initiative ACDC sera intégrée au projet du Centre de développement des capacités cybérnétiques qui évoluera de la phase de définition à la phase de mise en œuvre au cours de l'AF 2016-2017.

Pour exercer la souveraineté dans l'Arctique et soutenir davantage la priorité organisationnelle assurer l'excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger pour assurer la défense du Canada et la protection de la population canadienne, l'expérience interarmées dans l'Arctique 2014⁷⁷ a eu lieu du 18 au 26 août à la station des Forces canadiennes Alert. L'expérience a réuni des membres des FAC et des scientifiques de Recherche et développement pour la défense Canada afin de mettre à l'essai la technologie de systèmes inhabités dans des conditions arctiques et de démontrer la manière dont ces systèmes peuvent servir pour soutenir les opérations des FAC dans le Nord à l'avenir. Les résultats de toutes les expériences réalisées en 2014 soutiennent les FAC, Environnement Canada, la Gendarmerie royale du Canada, les partenaires à Sécurité publique Canada, la United States Northern Command et d'autres alliés.

Autres faits saillants pour l'AF 2014-2015 comprends, la réussite des essais de contremesures et de méthodes de surveillance nouvellement élaborées fait en sorte que le Canada est le seul pays connu pour avoir la capacité de contrer des menaces de faisceaux directeurs laser contre des navires. La Marine royale canadienne a exprimé son très grand soutien du développement continu de cette capacité aux fins de la capacité accrue de survie des navires militaires en cas de menaces d'origine optique dans les milieux littoraux et en haute mer. Le déploiement d'un prototype en guise de préparation à l'exploitation dans l'ensemble de la flotte est à l'étude. La technologie a également montré du potentiel pour application dans des navires pour la détection des glaces, la détection d'une peau et les communications à distance par laser ainsi que dans les environnements terrestres et aériens. Des travaux sont en cours pour prolonger l'activité afin de comprendre des applications visant à contrer des marqueurs laser.

Sous-Programme 5.2 : Orientation stratégique et soutien à la planification

Le Programme *Orientation stratégique et soutien à la planification* vise à déterminer la demande stratégique en capacité de la Défense et à permettre la prise de décisions stratégiques ainsi qu'une orientation stratégique concernant l'utilisation des ressources correspondantes pour appliquer et maintenir les capacités existantes, introduire des capacités nouvelles ou modifiées, et se départir des capacités excédentaires à des degrés acceptables de risque à court et à long terme. À court terme, on établit une relation quantifiable entre la direction gouvernementale et l'orientation stratégique, les exigences relatives aux opérations en cours et d'urgence et le rendement, les rôles de la Défense et les objectifs en matière de disponibilité opérationnelle afin d'harmoniser les ressources de production d'éléments de force. À long terme, les aspects problématiques pouvant nécessiter des changements à la capacité de la Défense et aux portefeuilles de programmes sont établis. Les résultats sont

obtenus par l'analyse de la surveillance, de la menace et du contexte de sécurité, par la détermination des besoins en changement, par la synthèse des tendances, par la détermination des difficultés relatives aux portefeuilles et par la formulation et l'évaluation d'une approche de modification des portefeuilles. Ce Programme appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*, du Programme *Production des éléments de capacité de la Défense*, du Programme *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense*, et de la gestion et de la surveillance de la Défense dans son ensemble.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
20 790 786	77 203 754	56 412 968

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	85	80	(5)
Civils	52	69	17
TOTAL	137	149	12

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des plans harmonisant l'approvisionnement et la demande à l'appui des capacités de défense à court, moyen et long terme sont établis et font l'objet d'une surveillance	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement de l'orientation stratégique et du soutien à la planification pour la Planification des capacités futures	81 - 100 %	50 %
	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement de l'orientation stratégique et du soutien à la planification en matière de posture de la Force et de disponibilité opérationnelle	81 - 100 %	70 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du programme a été fondé sur deux indices d'évaluation quant à la capacité ultérieure ainsi que l'orientation stratégique de la posture de la force et de la disponibilité opérationnelle.

L'orientation sur les capacités à l'avenir a été diffusée par le Chef d'état-major de la Défense. Le rapport définitif de planification axée sur les capacités et l'orientation sur les capacités à l'avenir servent actuellement à justifier l'investissement, le dessaisissement ou le maintien des capacités. La mise en œuvre d'une stratégie de gestion du rendement pour suivre les progrès par rapport à l'orientation sur les capacités à l'avenir reste à faire.

Au cours de l'AF 2014-2015, les activités relatives à la posture de la force et la disponibilité opérationnelle ont été décrites et ont caractérisé les extrants des FAC relatifs à la disponibilité opérationnelle suffisamment en détail pour donner une orientation adéquate aux organisations de la Défense pour qu'ils soutiennent les activités de disponibilité opérationnelle dirigées par la MRC, l'AC et l'ARC. Les efforts continus pour recentrer l'orientation de la posture de la force et la disponibilité opérationnelle et pour améliorer la collecte de données sur la disponibilité opérationnelle permettront de mieux soutenir la prise de décisions au cours de l'AF 2015-2016.

Sous-Sous-Programme 5.2.1 : Soutien à la planification des capacités stratégiques

Le Programme *Soutien à la planification des capacités stratégiques* fournit les analyses qui déterminent le portefeuille général de l'ensemble des capacités qui seront nécessaires pour défendre le Canada adéquatement et promouvoir les intérêts des Canadiens à l'avenir. Les résultats sont obtenus par des évaluations de la politique et de l'orientation de la Défense du gouvernement du Canada, du contexte externe, du rendement interne, du contexte stratégique de la menace et de l'enveloppe des ressources disponibles. La modification du portefeuille de capacités nécessite habituellement la prise de décisions et l'adoption d'initiatives d'avant-garde à court terme, lesquelles sont lancées ou facilitées dans le cadre du présent Programme. Les résultats sont obtenus par la réalisation d'activités qui permettent de définir les effets militaires nécessaires, de déterminer les capacités nécessaires pour produire ces effets, d'évaluer les capacités de défense actuelles et prévues par rapport à ces besoins, d'encadrer l'élaboration d'approches possibles pour atténuer les risques de manques ou de surplus sur le plan des capacités, de faciliter la prise de décisions concernant la détermination des approches à adopter et d'élaborer des plans généraux pour mettre en œuvre et harmoniser des programmes qui produiront les nouvelles capacités et supprimeront des capacités existantes. Les produits et services offerts dans le cadre du Programme appuient la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Conception et gestion des capacités*, du Programme *Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre*, et du Programme *Développement et intégration des sciences et des systèmes*. En outre, les analyses générales fondées sur les résultats réalisées dans le cadre de ce Programme permettent directement la gestion et la surveillance stratégiques de la Défense dans son ensemble. Ce Programme a également une incidence secondaire sur les programmes de coordination, d'élaboration et de contrôle qui gouvernent les cycles de vie des éléments de capacités.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
17 886 167	75 119 761	57 233 594

Remarque : L'écart est attribuable à une hausse des dépenses réelles relatives au renseignement des FAC.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	64	61	(3)
Civils	52	69	17
TOTAL	116	130	14

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les écarts entre l'approvisionnement et la demande à l'échelle du portefeuille des capacités de la Défense sont prévus à moyen et long terme	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement pour le processus de planification des capacités stratégiques	81 - 100 %	68 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement du programme a été fondé sur un indice d'évaluation en fonction de trois résultats escomptés pour le soutien de la planification de la capacité stratégique. Le résultat d'ensemble pour les trois résultats escomptés était un somme total de 68 pour cent, ce qui était inférieur au seuil ciblé de 81 à 100 pour cent. Le seuil n'a pas été atteint en raison d'un facteur déterminant clé : la direction n'avait pas encore eu l'occasion de rédiger et de mettre en œuvre un plan pour combler le manque de ressources relevé lors de l'examen annuel du plan de programme

d'investissements de capitaux. Il est prévu que ce résultat de rendement sera meilleur une fois que le Ministère reçoit une orientation quant aux ressources dont il dispose par rapport à la demande anticipée en capacité.

Pour appuyer l'atteinte des résultats escomptés du programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer l'excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger pour assurer la défense du Canada et la protection de la population canadienne** afin de **fournir un environnement de GI et de TI intégré et efficace pour appuyer toutes les opérations de la Défense**, la Défense a émis une directive de mise en œuvre pour l'établissement de cyberopérations défensives et il continue de développer la capacité en consultation avec d'autres ministères.

Pour appuyer davantage le programme et mieux répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense pour mieux planifier et gérer les investissements afin d'équilibrer les exigences de la SDCD**, la Défense a fourni une estimation des coûts du cycle de vie des capacités futures en matière d'avions de chasse ayant subi une vérification indépendante par des cabinets tiers de vérificateurs. Le même cadre de cycle de vie est en cours d'établissement dans l'ensemble des grands projets d'immobilisations.

Pour appuyer davantage ce programme, au cours de l'AF 2014-2015, le Programme de coopération de la Défense (PCD) a offert 26 subventions à des établissements universitaires et des groupes de réflexion dans l'ensemble du Canada et à l'étranger et a engagé dix experts sur des questions clés relatives aux politiques de la défense par l'entremise de sa série de conférences d'experts. Le PCD est un programme d'une valeur de 500 000 \$ par année ayant pour mandat de soutenir une forte base de connaissances canadiennes sur des questions contemporaines de sécurité et de défense pertinentes aux politiques canadiennes relatives à la défense et qui permet d'informer, de confirmer ou de mettre en doute les réflexions stratégiques du Ministère.

Sous-Sous-Programme 5.2.2 : Soutien à la planification stratégique de la posture de la force

Le Programme *Soutien à la planification stratégique de la posture de la force* vise à maintenir la durabilité de la posture de la force de la Défense par rapport à l'atteinte des objectifs du gouvernement du Canada en matière d'opérations de Défense. La posture de la force est un terme général utilisé par la Défense pour définir l'équilibre de l'état opérationnel des éléments de force dans le portefeuille de la Défense. Il y a trois états opérationnels possibles pour les éléments de force. Ils peuvent effectuer des opérations ou fournir des services de la Défense, être prêts à intervenir selon les plans de contingence, ou être dans un état de préparation réduit. La disponibilité opérationnelle, qui fait partie intégrante de la posture de la force, fait référence aux exigences en matière de capacité, de réactivité, de quantité et d'endurance auxquelles les éléments de force doivent répondre pour accroître le potentiel de réussite et réduire les risques inconsidérés lorsqu'ils participent à des opérations. Une posture de la force équilibrée, qui comprend l'atteinte des objectifs de disponibilité opérationnelle, doit être conservée pour exécuter et fournir les opérations et les services de la Défense de manière efficace au fil du temps. Ce Programme permet d'établir et de gérer l'ajustement de la posture de la force et des objectifs de disponibilité opérationnelle à court terme, et fait le pont entre ceux-ci et la planification des capacités à long terme. Les résultats sont obtenus par la surveillance, l'analyse et la planification fondées sur l'orientation stratégique ainsi que sur les évaluations des risques et des possibilités. Le Programme *Soutien à la planification stratégique de la posture de la force* appuie la Défense en permettant directement la réalisation du Programme *Coordination, Commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales*, du Programme *Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle*, et de la gestion et de la surveillance de la Défense dans son ensemble.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
2 904 619	2 083 993	(820 626)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	21	19	(2)
Civils	0	0	0
TOTAL	21	19	(2)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les écarts entre l'approvisionnement et la demande, par rapport aux capacités actuelles de la Défense, sont prévus à court et à moyen terme	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement pour le soutien de la planification stratégique de la posture de la force	81 - 100 %	75 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Le processus relatif à la posture de la force et de la disponibilité opérationnelle afin de saisir et de communiquer des informations à cet égard a permis de réaliser des évaluations de la disponibilité opérationnelle des FAC pour l'AF 2014-2015. Des améliorations permettant de faire une analyse robuste et de formuler des recommandations sont nécessaires. Des améliorations importantes sont prévues pour l'AF 2015-2016 grâce au développement continu de la posture de la force et la disponibilité opérationnelle tout au cours de l'année.

Pour appuyer l'atteinte des résultats escomptés du programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a **mis en œuvre des initiatives de renouvellement de la Défense** pour harmoniser les missions qui lui sont confiées avec la posture de la force et la disponibilité opérationnelle des FAC afin d'établir un lien entre les exigences relatives à la posture de la force et la disponibilité opérationnelle et les dépenses liées aux ressources.

- La Défense a poursuivi le développement du processus de comptabilisation des coûts liés à la posture de la force et la disponibilité opérationnelle ainsi que l'harmonisation avec le processus de planification opérationnelle. Un lien établi entre la posture de la force et la disponibilité opérationnelle et les dépenses liées aux ressources selon le programme permettra d'affecter les ressources pour la disponibilité opérationnelle de façon plus efficiente.

Programme 6.0 : Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales (pouvant être utilisées)	Dépenses réelles (autorisations utilisées)	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
437 571 998	437 571 998	450 261 906	474 820 024	37 248 027

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	649	521	(128)
Civils	2 187	2 446	259
TOTAL	2 836	2 967	131

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Sous-Programme 6.1 : Gestion et surveillance**2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)**

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
91 309 677	101 514 534	10 204 857

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	371	281	(90)
Civils	484	504	20
TOTAL	855	785	(70)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Analyse du rendement et leçons retenues

Le travail sur le **renouvellement de la Stratégie de défense Le Canada d'abord** se poursuit et correspond étroitement à la priorité organisationnelle consistant à **maintenir la posture des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense** pour s'assurer que les FAC sont en mesure de répondre à la direction du gouvernement du Canada dans un contexte de sécurité en évolution.

Pour appuyer ce programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a pris des mesures pour avancer l'initiative **de mise en œuvre du renouvellement de la Défense**.

Faits saillants de l'AF 2014-2015 :

- ✿ Les responsables du renouvellement du processus d'approbation des projets ont réalisé une étude détaillée du processus d'approbation afin d'accomplir leur mission consistant à « faire approuver deux fois plus de projets en la moitié du temps ». La Défense a négocié un nouveau protocole avec le Secrétariat du Conseil du Trésor pour accélérer et rationaliser les projets moins complexes relevant de l'autorité du ministère de la Défense nationale. De plus, le processus de dotation en vue d'une stratégie de mise en œuvre progressive est en cours.
- ✿ Une meilleure compréhension de l'intention stratégique et une gouvernance améliorée sont communiquées à l'Équipe de la Défense de façon à ce que l'intention stratégique ainsi que les objectifs et les priorités qui en découlent soient clairement établis et interprétés de façon uniforme :
 - Afin d'améliorer la prise de décisions fondées sur le rendement, une stratégie provisoire de mesure du rendement a été élaborée et un outil conçu pour la collecte de données sur le rendement a été lancé en mars 2015 et a servi dans la collecte de données pour l'examen annuel du rendement de 2014-2015.

- Afin d'encourager et optimiser l'innovation de première ligne, la série de profils *Les innovateurs* a été lancée pour souligner les contributions de membres de l'Équipe de la Défense. Une étude comparative d'initiatives d'innovation — fondée sur un examen des efforts courants de la Défense, du gouvernement et du secteur privé — a été réalisée et trois approches possibles ont été déterminées. Un groupe de travail a été formé afin d'examiner davantage les options avant la présentation d'une proposition sur la voie de l'avenir aux cadres supérieurs.
- Les efforts dans le cadre de l'initiative visant l'amélioration continue des politiques et procédures se sont poursuivis pour réduire la bureaucratie et l'administration. L'examen approfondi des *Directives et ordonnances administratives de la Défense* (DOAD) se poursuit au moyen d'un nouveau processus rationalisé qui a permis de réduire le temps d'élaboration des DOAD de 33 pour cent. L'examen de l'ensemble de DOAD et l'annulation de l'ensemble de OAFC avancent plus lentement que prévu. Le travail se poursuivra dans un effort pour atteindre les cibles et progresser vers tous les jalons de l'initiative.
- En ce qui concerne l'échange de connaissances de classe mondiale : La Défense a mené une étude comparative des attributs et des facteurs habilitants d'organismes d'échange de connaissances de classe mondiale et a produit une feuille de route des options quant à la voie de l'avenir.
- La série *#Ideation* du réseau des jeunes de la Défense a donné lieu à une nouvelle initiative de vidéothèque. Il s'agit d'une vidéothèque centralisée permettant aux experts du milieu universitaire, aux cadres supérieurs et aux innovateurs d'échanger des connaissances et des informations et qui représente une occasion de découvrir des pratiques technohabilitées d'échange de connaissances.
- La Défense a réalisé un examen approfondi et inclusif des responsabilités et des pouvoirs de la haute direction et de tous les organismes. L'initiative à cet égard a pour but d'optimiser l'étendue des responsabilités aux niveaux appropriés afin de minimiser les coûts et de rendre les opérations plus souples et efficientes.
- ✿ Pour appuyer ce programme et répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, une étude interne des capacités opérationnelles en renseignement a été lancée en vue des investissements futurs et des évolutions dans le Système d'information de la gestion des ressources de la Défense.

Pour appuyer davantage le programme :

- ✿ En juillet 2014, le Ministère a présenté l'estimation annuelle des présentations prévues du ministère de la Défense nationale au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), portant sur la période de juillet 2014 à juin 2015. L'estimation annuelle, dorénavant prévue au mois de septembre de chaque année, a pour but de s'assurer que le SCT prend conscience des présentations et des projets du Ministère à venir au cours de l'année. Dans cette estimation, les ressources ministérielles sont affectées aux priorités approuvées aux fins de l'efficacité du processus de présentation.
- ✿ Du matériel de sensibilisation à la sécurité a été distribué aux membres (environ 130 000) de l'Équipe de la Défense dans un effort de sensibilisation accrue à la sécurité. L'outil en ligne de sensibilisation à la sécurité à l'échelle du gouvernement a été établi au MDNApprentissage et à ce jour, environ 34 000 effectifs ont fait la formation obligatoire en ligne.

Sous-Programme 6.2 : Communications

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
16 513 729	16 447 943	(65 787)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	47	40	(7)
Civils	115	78	(37)
TOTAL	162	118	(44)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Analyse du rendement et leçons retenues

La Défense a réalisé des initiatives pour **soutenir les efforts du gouvernement pour célébrer des anniversaires importants** et pour répondre à la priorité organisationnelle visant à **assurer l'excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger, pour assurer la défense du Canada et la protection de la population canadienne**.

- ✿ L'opération DISTINCTION comprend un volet sur les affaires publiques aux fins de la surveillance stratégique et du soutien des activités de commémoration. Au cours de l'AF 2014-2015, ce soutien comprenait la planification stratégique des communications, la liaison interministérielle et d'autres activités, notamment la diffusion externe, le marketing, expositions, l'analyse médiatique et les images pour les activités de commémoration.
- ✿ La Défense a produit le plan stratégique d'affaires publiques 2014-2016 du MDN et des FAC dans lequel la commémoration est une priorité des affaires publiques.

Sous-Programme 6.3 : Services juridiques**2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)**

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
34 641 168	31 224 621	(3 416 547)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	18	18	0
Civils	27	21	(6)
TOTAL	45	39	(6)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Sous-Programme 6.4 : Gestion des ressources humaines**2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)**

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
90 976 171	105 804 041	14 827 870

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	3	5	2
Civils	900	884	(16)
TOTAL	903	889	(14)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Analyse du rendement et leçons retenues

Pour répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a fait avancer l'initiative de **renouvellement de la Défense** pour examiner la gestion des RH civiles.

- La Défense a travaillé sur l'harmonisation de la planification des RH, des programmes et de la prestation des services opérationnels afin de mieux soutenir l'Équipe de la Défense.

Pour répondre à la priorité organisationnelle consistant à **renforcer l'Équipe de la Défense**, la Défense a pris des mesures pour **présenter un plan exhaustif visant à optimiser les effectifs militaires et civils, maximiser le potentiel militaire et civil en continuant de renforcer la capacité de leadership, grâce à la planification de la relève, l'apprentissage continu et le perfectionnement personnel et appliquer le plan de renouvellement de la fonction publique conformément aux priorités du greffier du Conseil privé**.

- La Défense a promulgué une orientation de planification fonctionnelle rationalisée aux fins d'une correspondance plus étroite avec le processus de planification opérationnelle, de la concentration sur les pratiques exemplaires et du remaniement des effectifs en fonction des priorités telles qu'elles sont déterminées par l'affectation des ressources au moyen du processus de planification opérationnelle.
- La Défense a continué de mettre en œuvre la modernisation et le regroupement des services de paye. Le Centre des services de paye de Travaux publics services gouvernementaux Canada gère environ 6 150 comptes de paye d'employés de la Défense et plus de 20 740 comptes qui restent à transférer en décembre 2015.
- Le 7 juin 2013, le greffier du Conseil privé a annoncé l'initiative Objectif 2020, issue de rapports sur le renouvellement de la fonction publique et remplaçant ces derniers pour les années à venir. La Défense a fait avancer les initiatives suivantes au soutien d'Objectif 2020 pendant l'AF 2014-2015 :
 - Technologie : L'équipe spéciale chargée de la GI/TI en 2020 a entamé l'examen des capacités existantes en GI/TI et de la manière de mieux les exploiter; et
 - Pratiques innovatrices et réseautage :
 - Opération ASPIRE : Deux initiatives ont été retenues pour examen et mise en place possible au Ministère : les signatures numériques et une bibliothèque ministérielle de baladodiffusions; et
 - Les innovateurs : une nouvelle série de profils qui présentent des civils et des militaires de l'Équipe de la Défense qui ont suivi leurs idées jusqu'au niveau suivant.
- La dotation en personnel dans le domaine de la santé mentale demeure prioritaire. En date du 31 mars 2015, la Défense a pourvu à 94,2 pour cent de tous les postes (civils et militaires) dans le domaine de la santé mentale. Le taux des postes vacants demeure prioritaire et continue de faire l'objet d'un suivi mensuel.
- La Défense a mis en application la directive sur la gestion du rendement pour les employés à 94,3 pour cent; d'autres ressources en gestion des talents ont été communiquées aux gestionnaires et aux employés, assurant ainsi la correspondance entre le rendement, la gestion des talents, l'apprentissage et le perfectionnement.

- Depuis mars 2014, la Défense se conforme à 100 pour cent à l'attente du Bureau du dirigeant principal des ressources humaines quant à la mise en œuvre du processus opérationnel commun des ressources humaines. La Défense a été retenue comme candidat pour une mise à niveau (SGRH 9.1) de Mes RHGC. La phase d'identification du projet de Transformation de la capacité des ressources humaines civiles a été réalisée au début de l'AF 2015-2016 et la pleine capacité opérationnelle de People Soft 9.1 est prévue pour l'AF 2018-2019.

Sous-Programme 6.5 : Gestion financière

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
30 843 516	27 789 539	(3 053 977)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	85	67	(18)
Civils	301	262	(39)
TOTAL	386	329	(57)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Analyse du rendement et leçons retenues

Pour soutenir l'atteinte de la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a pris des mesures pour **mieux planifier et gérer les investissements** afin d'équilibrer les exigences de la SDCD.

- La Défense a produit un plan ministériel d'investissement mis à jour, renforçant ainsi la souplesse financière à long terme afin de fournir un cadre de gestion abordable, durable et réalisable pour soutenir les engagements faisant partie de la Stratégie de la Défense *Le Canada d'abord*.
- La Défense a intégré ses bases de données des informations sur le plan d'investissement et a élaboré des processus plus robustes de gouvernance et de gestion des changements du plan d'investissement aux fins d'une meilleure capacité d'analyse de la gestion financière de la planification ministérielle d'investissement.

Sous-Programme 6.6 : Gestion de l'information

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
11 765 719	30 970 460	19 204 741

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	46	44	(2)
Civils	79	166	87
TOTAL	125	210	85

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Analyse du rendement et leçons retenues

- Pour atteindre les jalons du Secrétariat du conseil du trésor pour la participation des ministères à l'initiative de renouvellement des sites Web du gouvernement du Canada, la Défense a réalisé les premières étapes de la migration vers le site Canada.ca, notamment par la création de la page profil du Ministère et de plusieurs pages de navigation de haut niveau sur le thème de la sécurité et la défense nationales dans le site Canada.ca. De plus, la Défense a terminé et soumis l'inventaire du contenu pour l'initiative de renouvellement des pages Web.
- Jusqu'au moment du déploiement de GCDocs au Ministère, une stratégie axée sur les risques permet d'assurer la conformité à la *Directive sur la tenue de documents*⁷⁸ du SCT. L'atteinte des cibles annuelles prévues relatives à la tenue de documents se poursuit.

Sous-Programme 6.7 : Technologie de l'information

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
15 028 357	7 716 709	(7 311 648)

Remarque : L'écart est attribuable à la surestimation des dépenses prévues de ce sous-programme.

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	34	31	(3)
Civils	12	26	14
TOTAL	46	57	11

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Analyse du rendement et leçons retenues

Pour répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer l'excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger pour assurer la défense du Canada et la protection de la population canadienne**, la Défense a fait avancer des initiatives afin de **fournir un environnement de GI et TI intégré et efficace pour appuyer toutes les opérations de la Défense** :

- Un processus révisé de planification opérationnelle de la GI/TI de la défense a été élaboré au milieu de l'AF 2014-2015 et son application a commencé en janvier 2015. Ce processus révisé permettra de mieux informer le processus de planification de l'AF 2016-2017.

Pour répondre à la priorité organisationnelle consistant à **assurer l'excellence opérationnelle durable au pays et à l'étranger pour assurer la défense du Canada et la protection de la population canadienne**, la Défense a pris des mesures pour **élaborer des initiatives et les mettre en œuvre afin d'intégrer la gestion de la sécurité aux opérations ministérielles** :

- La Défense a renforcé davantage la sécurité des systèmes d'information par l'élaboration des Ordonnances et directives de sécurité de la Défense nationale qui résument la politique sur la sécurité des TI.

Même si elle n'est pas encore entièrement réalisée, la migration vers l'environnement et le système d'exploitation Windows 7 était une réussite. À la fin de l'AF 2014-2015, le déploiement à l'échelle du Ministère était réalisé à plus de 92 pour cent. Il est prévu que la migration sera entièrement réalisée au cours de l'AF 2015-2016.

Sous-Programme 6.8 : Biens immobiliers

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
84 415 818	23 498 149	(60 917 670)

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	45	35	(10)
Civils	37	72	35
TOTAL	82	107	25

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Sous-Programme 6.9 : Matériel

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
47 475 082	53 181 338	5 706 256

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	0	0	0
Civils	3	286	283
TOTAL	3	286	283

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Analyse du rendement et leçons retenues

Pour appuyer la priorité organisationnelle consistant à **assurer la viabilité financière de la Défense**, la Défense a réussi à faire avancer plusieurs initiatives de modernisation des programmes de gestion des stocks dans le but de **continuer à renforcer le cadre des contrôles essentiels au soutien des exigences du Conseil du Trésor concernant l'approvisionnement, la gestion et le contrôle des stocks**. Les principales réalisations comprennent les suivantes :

- ✿ Une enquête sur 1 141 numéros de nomenclature de l'OTAN dont la valeur était de 944 M\$, ce qui dépasse les cibles originales;
- ✿ La réalisation d'un examen de rationalisation et modernisation des processus d'inventaire : l'examen portait sur 368 000 numéros inactifs de nomenclature de l'OTAN, permettant d'en relever 240 000 pour archivage; un deuxième examen de rationalisation a permis de relever 24 000 numéros inactifs de nomenclature de l'OTAN pour élimination, ce qui réduira les stocks et améliorera la visibilité des biens et la clarté des données;
- ✿ La détermination d'environ 250 000 numéros de nomenclature de l'OTAN à supprimer des numéros actifs du système d'information de gestion des ressources de la Défense; et
- ✿ La réalisation d'un examen complet et détaillé de l'ensemble des processus et politiques sans égard à l'organisation.

Sous-Programme 6.10 : Acquisitions

2014-2015 Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
14 602 760	76 672 691	62 069 931

2014-2015 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (nombre réel moins nombre prévu)
Militaires – Force régulière	0	0	0
Civils	114	148	34
TOTAL	114	148	34

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Faits saillants des états financiers

Les données financières présentées dans le présent rapport visent à offrir une vue d'ensemble de la situation et des activités financières du ministère de la Défense nationale.

Ministère de la Défense nationale État condensé des opérations et de la situation financière nette ministérielle (non audité) Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 (dollars)					
Information financière	Résultats attendus 2014-2015	Résultats réels 2014-2015	Résultats réels 2013-2014 (après redressement)	Écart (résultats réels 2014-2015 moins résultats attendus 2014-2015)	Écart (résultats réels 2014-2015 moins résultats réels 2013-2014)
Total des charges	18 561 144 000	19 154 881 516	18 395 385 909	593 737 516	759 495 607
Total des revenus	408 724 000	600 889 739	463 299 848	192 165 739	137 589 891
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	18 152 420 000	18 553 991 777	17 932 086 061	401 571 777	621 905 716

Ministère de la Défense nationale État condensé des opérations et de la situation financière nette ministérielle (non audité) Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 (dollars)			
Information financière	2014-2015	2013-2014 (après redressement)	Écart (2014-2015 moins 2013-2014)
Total des passifs nets	51 173 733 806	51 611 026 114	(437 292 308)
Total des actifs financiers nets	49 004 246 523	49 748 694 031	(744 447 508)
Dette nette du ministère	2 169 487 283	1 862 332 083	307 155 200
Total des actifs non financiers	39 443 088 596	39 376 740 666	66 347 930
Situation financière nette du ministère	37 273 601 313	37 514 408 583	(240 807 270)

États financiers

Les états financiers⁷⁹ du Ministère sont affichés sur le site Web de la Défense nationale.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires énumérés dans le *Rapport ministériel sur le rendement de 2014-2015* se trouvent sur le site Web⁸⁰ de la Défense.

- ◆ [Stratégie ministérielle de développement durable](#)⁸¹
- ◆ [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus](#)⁸²
- ◆ [Audits internes et évaluations](#)⁸³
- ◆ [Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes](#)⁸⁴
- ◆ [Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État](#)⁸⁵
- ◆ [Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor](#)⁸⁶

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*⁸⁷. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

SECTION IV : COORDONNÉES DE L'ORGANISATION

Ministère de la Défense nationale
101, promenade Colonel By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2
Canada
Site Web : <http://www.forces.gc.ca>

Cette page est laissée en blanc intentionnellement.

ANNEXE : DÉFINITIONS

architecture d'alignement des programmes : Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre pangouvernemental : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

dépenses non budgétaires : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses législatives : Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses prévues : En ce qui a trait aux RPP et aux RMR, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1^{er} février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

dépenses votées : Dépenses approuvées annuellement par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi de crédits. Le libellé du crédit régit les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement (*performance indicator*) : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

plan : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Priorité : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

Programme : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

Rendement : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats sont comparés à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

Résultat : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada : Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

NOTES DE FIN DE DOCUMENT

Avis concernant les hyperliens

Le Rapport ministériel sur le rendement 2014-2015 du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes contient des hyperliens vers des sites externes. Ces hyperliens, qui sont soulignés dans le document principal et qui figurent dans la section des notes en fin d'ouvrage, ainsi que dans la version électronique du document, sont cliquables. Le ministère fournit les liens en question uniquement à titre de service et par souci de commodité. Nous n'assumons pas la responsabilité du contenu affiché sur les sites externes. Veuillez noter également que l'indication d'un lien y conduisant ne suppose aucunement que nous approuvons ou recommandons les produits, les services ou les renseignements qui s'y trouvent.

La politique de confidentialité adoptée par un site externe peut différer de celle du site du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes. Le ministère décline toute responsabilité relativement à l'accès vers tout site Web relié. Quiconque utilise un lien conduisant vers un site extérieur au site Web du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes le fait à ses propres risques.

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes s'efforcent de fournir des liens vers des sites Web externes dont le contenu est accessible et offert dans les deux langues officielles. Toutefois, cela n'est pas toujours réalisable ou possible.

¹ Centre de la sécurité des télécommunications, <https://www.cse-cst.gc.ca/>

² Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, <http://www.mpcc-cppm.gc.ca/>

³ Comité externe d'examen des griefs militaires, <http://mgerc-ceegm.gc.ca/>

⁴ Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications, <http://www.ocsec-bccst.gc.ca/>

⁵ Loi sur la défense nationale, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-5/>

⁶ Loi sur les mesures d'urgence, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-4.5/index.html>

⁷ Loi sur l'aéronautique, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-2/index.html>

⁸ Loi sur les pêches, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14/index.html>

⁹ Législation et la Défense nationale, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos/legislation.page>

¹⁰ Le Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes, <http://www.forces.gc.ca/>

¹¹ Stratégie de la défense *Le Canada d'abord*, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos/canada-d-abord-strategie-defense.page>

¹² Politique sur la structure de la gestion, des ressources et des résultats, <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=18218>

¹³ Remarques sur les ressources humaines (ETP) :

Force régulière :

- L'effectif de la Force régulière est mesuré en fonction de l'effectif total, y compris le personnel financé à partir du crédit 5 et les militaires actuellement en congé sans solde, dont le nombre est d'environ 1 100 (dont 80 pour cent sont en congé parental).
 - Le crédit 5, Éventualités du gouvernement, assure au gouvernement une marge de manœuvre suffisante pour faire face à des dépenses diverses urgentes ou imprévues lorsqu'il existe un besoin de trésorerie valable avant la période d'octroi des crédits parlementaires.

Première réserve Classe C :

- Le nombre de militaires appartenant à la Première réserve en service de classe C fait l'objet d'un rapport distinct afin de maintenir la visibilité des réservistes employés à temps plein dans le cadre d'une mission ou d'une opération de contingence.
- Aux fins d'établissement de rapports, les membres de la Première réserve en service de classe C sont considérés de la même manière que les membres de la Force régulière puisqu'ils sont traités comme ces derniers en matière de solde, d'avantages sociaux et de responsabilité.
- La Première réserve classe C est calculée en année-personne. Par exemple, deux membres de la Première réserve en service de classe C durant six mois comptent pour un ETP militaire.

Civils :

- On assure la planification de l'effectif civil au moyen d'une enveloppe des traitements et salaires. Aux fins de l'établissement de rapports, on mesure l'effectif civil par équivalent temps plein (ETP). Le total des ETP englobe les employés de toutes les catégories (contrats de durée indéterminée ou déterminée, employés occasionnels et étudiants) employés activement et calculés en années-personnes. Par exemple, deux employés à temps partiel peuvent être comptés comme un ETP.
- La main d'œuvre civile prévue par ETP doit faire l'objet d'une approbation budgétaire finale.
- Les ETP civils pour la main-d'œuvre civile ne comprennent pas le personnel en congé sans solde.

- Les chiffres relatifs aux ETP dans le RMR 2014-2015 ne présentent pas de rapport constant 1:1 avec ceux utilisés pour l'affectation des ressources financières approuvées pour la Mise à jour annuelle des niveaux de référence de 2014-2015.

¹⁴ Remarques sur les ressources humaines (Personnel de la Force de réserve):

- La Première réserve est constituée de membres du personnel occupant différentes fonctions au sein des Forces armées canadiennes. Elle comprend les réservistes en service de classe A, qui travaillent et s'entraînent à temps partiel; les réservistes en service de classe B, qui sont employés permanent à temps plein (d'une année à l'autre) ou performent du temps supplémentaire permanent à temps plein ou suivent un entraînement pendant une ou plusieurs périodes de plus de 14 jours consécutifs, mais de moins de 365 au cours d'une période d'un an et les réservistes en service de classe C, qui sont employés à temps plein (à des fins opérationnelles seulement), mais dont la solde, les avantages sociaux et les responsabilités sont les mêmes que ceux des membres de la Force régulière.
- La majorité des réservistes servent à temps partiel (service de classe A). Le nombre de réservistes en service de classe A diminué considérablement durant l'été, car un bon nombre d'entre eux quittent alors leur unité d'appartenance pour participer à une instruction à court terme en service de classe B. En outre, certains membres de la Première réserve sont inactifs. De ce fait, l'effectif total ne constitue pas une image exacte du nombre de militaires en service actif. Le nombre de membres de la Première réserve qui sont actifs et qui touchent une solde est calculé et indiqué comme l'effectif moyen rémunéré de la Première réserve (moyenne mensuelle par année).
- Les rapports, la planification et les attributions liés à l'effectif moyen rémunéré de la Première réserve sont fondés sur les rapports mensuels fournis par le sous-ministre adjoint (Finances et services ministériels)/directeur – Finances et établissement des coûts (Stratégie) et le sous-ministre adjoint (Gestion de l'information)/directeur – Système de gestion du personnel militaire (SGPM).

¹⁵ La Force de réserve du Canada, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/force-de-reserve-du-canada.page>

¹⁶ Cadre pangouvernemental, <http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx>

¹⁷ Comptes publics du Canada 2015, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>

¹⁸ Opérations, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations.page>

¹⁹ Coûts différentiels des opérations continentales majeures des Forces armées canadiennes (FAC), <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/couts-differentiels-des-operatons-continentales-majeures-des-forces-armees-canadiennes.page>

²⁰ Opérations en cours, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations/en-cours.page>

²¹ Opération CARIBBE, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-canada-amerique-du-nord-recurrentes/op-caribbe.page>

²² Opérations, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations.page>

²³ Coûts différentiels des opérations internationales majeures des Forces armées canadiennes (FAC), <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/couts-differentiels-des-operatons-internationales-majeures-des-forces-armees-canadiennes.page>

²⁴ Opération IMPACT, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-impact.page>

²⁵ Opération ARTEMIS, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-artemis.page>

²⁶ Opération CALUMET, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-calumet.page>

²⁷ Opération KOBOLD, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-kobold.page>

²⁸ Opération CROCODILE, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-crocodile.page>

²⁹ Opération SOPRANO, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-soprano.page>

³⁰ Opération SNOWGOOSE, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-snowgoose.page>

³¹ Opération FOUNDATION, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-foundation.page>

³² Opération HAMLET, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-hamlet.page>

³³ Opération JADE, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-jade.page>

³⁴ Opération PROTEUS, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-proteus.page>

³⁵ Opération REASSURANCE, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger/otan-ee.page>

³⁶ L'exercice SABRE GLACE, <http://www.army-armee.forces.gc.ca/fr/nouvelles-publications/nationaux-nouvelles-details.page?doc=exercice-sabre-glace/htv7m9uw>

³⁷ Opération NUNALIVUT, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-canada-amerique-du-nord-recurrentes/op-nunalivut.page>

³⁸ Opération NANOOK, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-canada-amerique-du-nord-recurrentes/op-nanook.page>

³⁹ L'exercice MAPLE RESOLVE, <http://www.army-armee.forces.gc.ca/fr/exercices-2014/ex-maple-resolve.page>

⁴⁰ Centres de soutien opérationnel, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-soutien/centres-so.page>

⁴¹ Centres de soutien opérationnel, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-soutien/centres-so.page>

⁴² Mettre les enjeux dans le Nord sur la table, <http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc=mettre-les-enjeux-dans-le-nord-sur-la-table/hzvlshxh>

⁴³ Opération LENTUS, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-canada-amerique-du-nord/op-lentus.page>

44 Des membres des FAC offrent du secours lors des inondations au Manitoba, <http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc=des-membres-des-fac-offrent-du-secours-lors-des-inondations-au-manitoba/hxnb3z7>

45 La force de dernier recours : comment les FAC répondent aux catastrophes naturelles à l'échelle du Canada, <http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc=la-force-de-dernier-recours-comment-les-fac-repondent-aux-catastrophes-naturelles-a-l-echelle-du-canada/hwrv2eb>

46 Examen quadriennal de recherche et sauvetage, <http://www.nss-snrs.gc.ca/fr/examenquadriennal.page>

47 Secrétariat national de recherche et de sauvetage, <http://www.nss-snrs.gc.ca/>

48 Recherche et sauvetage, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-canada-amerique-du-nord-actuelles/canada-sar.page>

49 Opération DRIFTNET, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-canada-amerique-du-nord-recurrentes/op-driftnet.page>

50 Opération SABOT, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-canada-amerique-du-nord-recurrentes/op-sabot.page>

51 Opération PALACI, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-canada-amerique-du-nord-recurrentes/op-palaci.page>

52 Le Canada et la Suède collaborent à des projets de sécurité publique, http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=887499&_ga=1.238031232.1472622953.1435283381

53 Des représentants canadiens et américains travaillent conjointement afin d'améliorer les communications transfrontalières, http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=912369&_ga=1.96099548.15912393.1431366234

54 Organisations de cadets du Canada, <http://www.cadets.ca/fr/index.page>

55 Rangers juniors canadiens, <http://www.jcr-rjc.ca/>

56 Forces d'opérations spéciales, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-forces-speciales/index.page>

57 Exercice Rim of the Pacific, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-exercises/rimpac.page>

58 Exercice Determined Dragon, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-exercises/ddragon.page>

59 Exercices militaires, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-exercises/index.page>

60 Forces d'opérations spéciales, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-forces-speciales/index.page>

61 Forces d'opérations spéciales, <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-forces-speciales/index.page>

62 Force de réserve du Canada, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/force-de-reserve-du-canada.page>

63 Loi visant à renforcer la justice militaire pour la défense du Canada, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2013_24/

64 Projet de loi C-15 : Loi visant à renforcer la justice militaire pour la défense du Canada, <http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc=projet-de-loi-c-15-loi-visant-a-renforcer-la-justice-militaire-pour-la-defense-du-canada/hjij6lb>

65 Ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes, <http://www.ombudsman.forces.gc.ca/fr/index.page>

66 Stratégie ministérielle de développement durable, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/section-iii-strategie-ministerielle-de-developpement-durable.page>

67 Le rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/section-iii-rapport-detape-sur-les-projets-de-transformation-et-les-grands-projets-de-letat.page>

68 Le rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/section-iii-rapport-detape-sur-les-projets-vises-par-une-approbation-speciale-du-conseil-du-tresor.page>

69 Investir dans l'équipement, <http://www.forces.gc.ca/fr/faire-affaires-equipement/index.page>

70 Approvisionnement du gouvernement du Canada en matière de défense, <http://www.forces.gc.ca/fr/faire-affaires-comment/approvisionnement-matiere-defense-gouv.page>

71 Le rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'état, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/section-iii-rapport-detape-sur-les-projets-de-transformation-et-les-grands-projets-de-letat.page>

72 Le rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/section-iii-rapport-detape-sur-les-projets-vises-par-une-approbation-speciale-du-conseil-du-tresor.page>

73 Stratégie ministérielle de développement durable, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/section-iii-strategie-ministerielle-de-developpement-durable.page>

74 Le rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'état, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/section-iii-rapport-detape-sur-les-projets-de-transformation-et-les-grands-projets-de-letat.page>

⁷⁵ Le rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/section-iii-rapport-detape-sur-les-projets-vises-par-une-approbation-speciale-du-conseil-du-tresor.page>

⁷⁶ Stratégie ministérielle de développement durable, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/section-iii-strategie-ministerielle-de-developpement-durable.page>

⁷⁷ L'expérience interarmées dans l'Arctique 2014 fait état des capacités des systèmes inhabités à la SFC Alert, <http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc=l-experience-interarmees-dans-l-arctique-2014-fait-etat-des-capacites-des-systemes-inhabitables-a-la-sfc-alert/i1glw4ox>

⁷⁸ Directive sur la tenue de documents, <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=16552>

⁷⁹ États financiers, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/etats-financiers.page>

⁸⁰ Renseignements supplémentaires, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/section-iii-index.page>

⁸¹ Stratégie ministérielle de développement durable, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/section-iii-strategie-ministerielle-de-developpement-durable.page>

⁸² Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/section-iii-renseignements-sur-les-programmes-de-paiements-de-transfert-de-5-millions-de-dollars-ou-plus.page>

⁸³ Audits internes et évaluations, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/section-iii-audits-internes-et-evaluations.page>

⁸⁴ Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/section-iii-reponse-aux-comites-parlementaires-et-aux-audits-externes.page>

⁸⁵ Le rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'état, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2014-2015/section-iii-rapport-detape-sur-les-projets-de-transformation-et-les-grands-projets-de-letat.page>

⁸⁶ Le rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor, <http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2015-section-iii-rapport-etape-projets-vises-une-approbation-speciale-conseil-tresor.page>

⁸⁷ *Dépenses fiscales et évaluations*, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>